# **OEUVRES**

DE

# P. CORNEILLE

#### NOUVELLE EDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fae-simile, etc.

#### PAR M. CH. MARTY-LAVEAUX

TOME TROISIÈME

## PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C'

BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1862



# Le Cid

# Pierre Corneille



Hachette, Paris, 1862

Exporté de Wikisource le 26 avril 2023

# LE CID, tragédie

## **Notice**

ÉCRITS EN FAVEUR DU CID, attribués à Corneille par Niceron 1 par les frères Parfait :

- I. L'Ami du Cid
- II. Lettre pour M. de Corneille, contre ces mots de la lettre sous le nom d'Ariste : *Je fis donc résolution de guérir ces idolâtres*
- III. <u>Réponse de \*\*\* à \*\*\* sous le nom</u> d'Ariste
- IV. Lettre du désintéressé au sieur Mairet
- V. Avertissement au Besançonnois Mairet

À Madame de Combalet

Extrait de Mariana et Avertissement

Romance primero

Romance segundo

Examen

Liste des éditions qui ont été collationnées pour les variantes du *Cid* 

### LE CID

### APPENDICE:

- I. Passages des Mocedades del Cid de Guillem de Castro, imités par Corneille et signalés par lui
- II. Analyse comparative du drame de Guillem de Castro : *la Jeunesse du Cid*

III. Aux amateurs de la langue françoise (Avertissement de l'édition de Leyde)

# NOTICE.

« Ce fut en quelque sorte à M. de Chalon que le public est redevable du Cid, dit Beauchamps dans ses Recherches sur les théâtres de France<sup>[1]</sup>. Voici comme le P. de Tournemine m'a conté la chose : M. de Chalon, secrétaire des commandements de la Reine mère, avoit quitté la cour et s'étoit retiré à Rouen dans sa vieillesse ; Corneille, que flattoit le succès de ses premières pièces, le vint voir : « Monsieur, » lui dit-il (lui dit M. de Chalon), après l'avoir loué sur son esprit et ses talents, « le genre de comique que vous embrassez ne peut vous procurer qu'une gloire passagère. Vous trouverez dans les Espagnols des sujets qui, traités dans notre goût par des mains comme les vôtres, produiront de grands effets. Apprenez leur langue, elle est aisée ; je m'offre de vous montrer ce que j'en sais, et jusqu'à ce que vous soyez en état de lire par vous-même, de vous traduire quelques endroits de Guillem de Castro. »

Corneille profita de ces offres obligeantes. L'attente de M. de Chalon fut bien dépassée ; mais en tout il faut un apprentissage ; celui de Corneille fut fort étrange. C'est sous l'aspect fantasque du capitan Matamore de *l'Illlusion* que le caractère espagnol lui apparut d'abord ; toutefois, en traçant cette esquisse bouffonne, il entrevoyait déjà

confusément les nobles images de Chimène et de Rodrigue<sup>[2]</sup>.

Du reste, Corneille ne crut pas devoir se préparer par de longues recherches à traiter cet admirable sujet. Las Mocedades del Cid[3] de Guillem de Castro lui servirent seulement de point de départ, et il ne parcourut les romances que pour y puiser des inspirations générales. Ces rapides études, fécondées par le génie le plus tragique qui eût jusqu'alors paru sur notre scène, produisirent un chefd'œuvre que toutes les littératures nous envièrent. « M. Corneille, dit Fontenelle [4], avoit dans son cabinet cette pièce traduite en toutes les langues de l'Europe, hors l'esclavone et la turque : elle étoit en allemand, en anglois, en flamand; et, par une exactitude flamande, on l'avoit rendue vers pour vers. Elle étoit en italien, et ce qui est plus étonnant, en espagnol : les Espagnols avoient bien voulu eux-mêmes une copie dont l'original leur appartenoit. »

Cette pièce espagnole imitée de celle de Corneille n'est autre, selon toute apparence, que l'ouvrage de Diamante intitulé : *el Honrador de su padre*. De cette imitation Voltaire voulut faire l'ouvrage original, celui où Guillem de Castro lui-même avait puisé le sujet de sa pièce. En 1764, dans la première édition de son commentaire, il ne s'était pas encore avisé de cette découverte ; mais le r<sup>er</sup> août de la même année il publia dans la Gazette littéraire [5] des *Anecdotes sur le Cid* qui commencent ainsi :

« Nous adons toujours cru que le Cid de Guillem de Castro était la seule tragédie que les Espagnols eussent donnée sur ce sujet intéressant ; cependant il y avait encore un autre *Cid*, qui avait été représenté sur le théâtre de Madrid avec autant de succès que celui de Guillem. L'auteur est don Juan-Bautista Diamante, et la pièce est intitulée : *Comedia famosa del Cid honrador de su padre...* Pour le Cid *honorateur de son père*, on la croit antérieure à celle de Guillem de Castro de quelques années. Cet ouvrage est très-rare, et il n'y en a peut-être pas aujourd'hui trois exemplaires en Europe. »

C'est là une erreur dans laquelle Voltaire s'obstine à demeurer. Il y revient et y insiste en 1774 dans la nouvelle édition de son commentaire. On dirait qu'il cherche à se faire illusion à lui-même ; il se paye de raisons détestables comme les gens d'esprit en trouvent toujours pour se persuader de ce qui leur plaît.

Acceptée sans examen par la Harpe, l'assertion du maître fut bientôt considérée comme un fait incontestable ; mais elle ne pouvait résister à une étude un peu attentive. Angliviel de la Beaumelle présenta, en 1823, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, la pièce de Diamante comme une traduction du *Cid* de Corneille [6]; le 11 avril 1841 un article de Génin, publié dans le *National*, justifia plus complètement encore notre poëte, et M. de Puibusque soutint la même thèse dans son *Histoire comparée des littératures espagnole et française*. Enfin, dans un excellent travail, que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer

et qui est intitulé : Anecdotes sur Pierre Corneille, ou Examen de quelques plagiats qui lui sont généralement imputés par ses divers commentateurs français et en particulier par Voltaire, M. Viguier a démontré de la manière la plus évidente, en comparant le texte de Corneille avec celui de Diamante, que ce poëte n'a été en général que le traducteur fort exact, et même assez plat, de notre illustre tragique ; et l'année dernière M. Hippolyte Lucas a mis tout le monde à même de consulter les pièces du procès, en traduisant dans ses Documents relatifs à l'histoire du Cid la pièce de Guillem de Castro et celle de Diamante. La question semblait donc résolue ; toutefois elle ne l'était encore que par des arguments d'un ordre purement littéraire, qui laissent toujours subsister quelque doute dans l'esprit de certaines personnes.

Un article de M. Antoine de Latour, intitulé *Pierre Corneille et Jean-Baptiste Diamante*, qui a paru dans *le Correspondant* le 25 juin 1861, et qui vient d'être reproduit dans un volume intitulé l'*Espagne religieuse et littéraire* (p. 113-134), est venu offrir aux plus obstinés des documents d'une irrésistible évidence, des preuves matérielles. Un pharmacien espagnol, qui a renoncé à sa profession pour s'adonner sans partage à l'étude de la bibliographie et de la littérature de son pays, don Cayetano Alberto de la Barrera y Leirado, a publié aux frais de l'État un *Catalogue bibliographique et biographique de l'ancien théâtre espagnol depuis son origine jusqu'au milieu du dixhuitième siècle*. On y trouve la notice suivante :

« Juan-Bautista Diamante, un des plus féconds et des plus renommés poètes dramatiques qu'ait produits l'Espagne dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On ignore la date de sa naissance, mais on peut la fixer avec assez de vraisemblance entre 1630 et 1640. Notre poêle commença à travailler pour le théâtre vers 1657. Il est possible que son premier ouvrage ait été *el Honrador de su padre*, qui parut imprimé dans la première partie d'un recueil de comédies de divers auteurs, Madrid, 1659, et dans lequel on remarque des beautés de premier ordre, au travers de ses nombreuses irrégularités. Diamante avait sous les yeux, en écrivant cette pièce, *las Mocedades del Cid*, de Guillem de Castro, et l'imitation qui en a été faite par Corneille, et il a pris de l'un et de l'autre ce qui lui a paru bon. »

Après avoir lu cet article, M. Antoine de Latour s'empressa de faire demander à don Cayetano Alberto de la Barrera quelques communications au sujet des documents d'après lesquels il l'avait rédigé ; bientôt le savant bibliographe fit parvenir à notre compatriote la réponse suivante :

« Votre question ne pouvait venir plus à propos. Juste au moment où elle m'arrive, je tiens dans mes mains ce bon Juan-Bautista Diamante. Car voici plusieurs jours que je m'occupe à extraire les pièces d'un procès qui lui fut intenté en 1648 et qui vient d'échapper par bonheur au sort qui le menaçait, car on allait en faire des paquets. Les faits intéressants que j'en ai tirés me sont arrivés trop tard de

quelques jours pour pouvoir être insérés dans le dernier appendice ou supplément de mon ouvrage. Je m'étais servi, pour écrire l'article qui le concerne, des faits qui se trouvent dans Barbosa Machado et dans Nicolas Antonio, et de ceux que j'ai pu moi-même trouver ailleurs. Voyant que, dès 1658, il prenait déjà le titre de licencié, comme cela résulte du manuscrit autographe de sa comédie *el Veneno para si*, qui existe dans la bibliothèque de M. le duc d'Osuna, j'ai calculé que sa naissance pouvait avoir eu lieu de 1630 à 1640; je ne m'étais trompé que de quatre ans : il était né à Madrid en 1626. C'est ce qui résulte d'un interrogatoire signé de sa main et dont l'original fait partie du procès que j'ai sous les yeux. »

À cette lettre était jointe une copie de ce document que M. Antoine de Latour traduit ainsi : « En la ville de Alcala de Hénarè, le vingtième jour du mois de septembre 1648, en vertu d'un ordre du seigneur recteur, moi, notaire, je me présentai à la prison des étudiants de cette université, en laquelle je fis comparaître devant moi don Juan-Bautista Diamante, écolier en ladite université et détenu dans la susdite prison, de qui je reçus le serment devant Dieu et sur une croix qu'il promettait de dire la vérité, et lui demandai ce qui suit :

« Lui ayant demandé comment il se nomme, quel âge il a, quelle est sa condition et où il est né ;

« À quoi il répond qu'il se nomme don Juan-Bautista Diamante, qu'il est étudiant de cette université et sous-

diacre, qu'il est né dans la ville de Madrid, et qu'il a vingtdeux ans, à quelque chose près. »

Cependant M. de Latour conserve un dernier scrupule, et se demande si le Diamante qui figure au procès de 1648 est bien celui que nous connaissons comme auteur dramatique. Aussitôt nouvelle demande d'éclaircissements et nouvelle lettre de don Cayetano Alberto de la Barrera.

« J'eus le même doute qui vous est venu, répondit-il, quand j'examinai ces documents, mais toute incertitude disparut bientôt. L'identité de Juan-Bautista Diamante, sous-diacre en 1648 et prêtre en 1656, et de Diamante, écrivain dramatique, me fut démontrée jusqu'à l'évidence par cette double observation : d'une part, que Barbosa Machado déclare expressément que le poète était fils de Jacome Diamante, Espagnol, et d'une mère portugaise, et, d'autre part, que le clerc mis en cause était bien le fils de Jacome Diamante et de sa première femme, Magdalena de Acosta (nom portugais da Costa), comme il ressort de nombreux documents qui figurent au procès, et en particulier d'une pétition signée par Jacome lui-même. »

Voilà certes de quoi satisfaire les plus exigeants, et il n'est maintenant permis à personne de révoquer en doute la sincérité de Corneille, lorsqu'il déclare n'avoir eu d'autre guide que Guillem de Castro.

Mais ce premier point une fois mis hors de contestation, on voudrait avoir les détails les plus précis sur ce premier chef-d'œuvre de Corneille, et l'on ignore jusqu'à la date de sa représentation. Les frères Parfait se contentent de placer cet ouvrage le dernier parmi ceux de 1636, et c'est seulement à l'occasion de *Cinna* qu'ils nous disent : « *Le Cid* fut représenté vers la fin de novembre 1636<sup>[7]</sup>. »

L'immense supériorité de cette pièce sur toutes celles qui l'avaient précédée n'échappa point à Mondory ; il ne négligea rien pour que le jeu des acteurs, la beauté des costumes, l'exactitude de la mise en scène fussent dignes de l'œuvre : aussi le succès fut-il attribué uniquement aux comédiens par les ennemis de notre poète ; mais leurs accusations injustes renferment sur les premières représentations certains renseignements utiles à recueillir.

« Si votre poétique et *jeune ferveur*, dit Mairet<sup>[8]</sup> en se servant à dessein d'une expression employée dans *le Cid*<sup>[9]</sup> et critiquée par Scudéry, avoit tant d'envie de voir ses nobles journées sous la presse, comme vous êtes fort ingénieux, il falloit trouver invention d'y faire mettre aussi, tout du moins en taille-douce, les gestes, le ton de voix, la bonne mine et les beaux habits de ceux et celles qui les ont si bien représentées, puisque vous pouviez juger qu'ils faisoient la meilleure partie de la beauté de votre ouvrage, et que c'est proprement du *Cid* et des pièces de cette nature que M. de Balzac a voulu parler en la dernière de ses dernières lettres, quand il a dit du Roscius Auvergnac [10], que si les vers ont quelque souverain bien, c'est dans sa bouche qu'ils en jouissent, qu'ils sont plus obligés à celui qui les dit qu'à celui qui les a faits, et bref qu'il en est le second et le meilleur père, d'autant que par une favorable adoption il les purge pour ainsi dire des vices de leur

naissance<sup>[11]</sup>. Un petit voyage en cette ville vous apprendra, si vous ne le savez déjà, que Rodrigue et Chimène tiendroient possible encore assez bonne mine entre les flambeaux du théâtre des Marais, s'ils n'eussent point eu l'effronterie de venir étaler leur blanc d'Espagne au grand jour de la Galerie du Palais<sup>[12]</sup>. »

Dans un autre libelle, imprimé à la suite de celui que nous venons de citer<sup>[13]</sup>, la nouvelle pièce de Corneille est encore attaquée de la même manière : « Souvenez-vous que la conjoncture du temps, l'adresse et la bonté des acteurs, tant à la bien représenter qu'à la faire valoir par d'autres inventions étrangères, que le S<sup>r</sup> de Mondory n'entend guère moins bien que son métier, ont été les plus riches ornements du Cid et les premières causes de sa fausse réputation. » Ce dernier passage est assez obscur : l'auteur veut-il parler seulement de l'habileté de Mondory pour la mise en scène, de son goût dans la disposition des décorations et le choix des costumes ? je ne le pense pas ; ces qualités, quoique ne faisant point nécessairement partie de l'art du comédien, sont loin toutefois d'y être étrangères. Je serais plutôt tenté de croire qu'il est question ici de l'adresse avec laquelle Mondory, dans un temps où la presse périodique, à peine née, ne s'occupait point de questions littéraires, savait intéresser les esprits délicats aux ouvrages importants qu'il faisait représenter, et, à l'aide de nouvelles adroitement répandues, assurait aux représentations plus d'éclat et de solennité.

Nous en avons un témoignage dans une lettre adressée le 18 janvier 1637, par le célèbre acteur, à Balzac, avec qui il paraît avoir été en correspondance suivie<sup>[14]</sup>. Ce précieux document, qui nous a été conservé dans les recueils de Conrart, contient, comme ou va le voir, un véritable compte rendu du *Cid*<sup>[15]</sup>:

« Je vous souhaiterois ici, pour y goûter, entre autres plaisirs, celui des belles comédies qu'on y représente, et particulièrement d'un *Cid* qui a charmé tout Paris. Il est si beau qu'il a donné de l'amour aux dames les plus continentes, dont la passion a même plusieurs fois éclaté au théâtre public. On a vu seoir en corps aux bancs de ses loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la Chambre dorée et sur le siège des fleurs de lis [16]. La foule a été si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit, que les recoins du théâtre qui servoient les autres fois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de croix de chevaliers de l'ordre. »

À ce moment l'enthousiasme produit par *le Cid* était si vif, que chacun plaignait ceux de ses amis qui habitaient la province et ne pouvaient assister aux représentations. Dans une lettre écrite par Chapelain, le 22 janvier 1637, nous lisons le passage suivant : « Depuis quinze jours le public a été diverti du *Cid* et des deux *Sosies*<sup>[17]</sup>, à un point de satisfaction qui ne se peut exprimer. Je vous ai fort désiré à la représentation de ces deux pièces<sup>[18]</sup>. » Ne pourrait-on conclure de ces lettres, écrites à quelques jours d'intervalle,

que la première représentation du *Cid* eut lieu seulement à la fin de décembre, et non pas, comme le disent les frères Parfait, à la fin de novembre ? Ce qui est, en tout cas, hors de doute, c'est que le succès et la vogue du *Cid* ne furent bien établis que dans la première quinzaine de janvier.

Les recettes furent considérables. L'auteur d'une critique du temps, qui d'ailleurs ne ménage pas Corneille, n'hésite pas à dire : « Cette pièce n'a pas laissé de valoir aux comédiens plus que les dix meilleures des autres auteurs [19]. »

« Il est malaisé, dit Pellisson, de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public. On ne se pouvoit lasser de la voir, on n'entendoit autre chose dans les compagnies, chacun en savoit quelque partie par cœur, on la faisoit apprendre aux enfants, et en plusieurs endroits de la France il etoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid*<sup>[20]</sup>. »

Scarron, qui, dans son *Virgile travesti*, s'est presque continuellement appliqué à produire des effets comiques par la brusque opposition des usages et des habitudes de son temps avec les coutumes de l'antiquité, n'a pas manqué de signaler parmi les talents de la nymphe Déiopée, la façon dont elle récite le Cid :

Celle que j'estime le plus

Sera la femme d'Éolus :
C'est la parfaite Déiopée,
Un vrai visage de poupée ;
Au reste, on ne le peut nier,
Elle est nette comme un denier ;
Sa bouche sent la violette,
Et point du tout la ciboulette ;
Elle entend et parle fort bien
L'espagnol et l'italien ;
Le *Cid* du poëte Corneille,
Elle le récite à merveille ;
Coud en linge en perfection
Et sonne du psaltérion [21].

On voudrait savoir quels acteurs jouèrent dans *le Cid* du vivant de Corneille, mais on a sur ce point bien peu de renseignements certains. Dans les divers libelles où les critiques de Corneille attribuent tout le succès de la pièce au talent des comédiens, c'est, comme nous l'avons vu, sans les nommer.

Scudéry seul se montre plus explicite dans un passage du même genre, et nous fait ainsi connaître les acteurs qui remplissaient les rôles de Rodrigue et de Chimène : « Mondory, la Villiers et leurs compagnons n'étant pas dans le livre comme sur le théâtre, *le Cid* imprimé n'étoit plus *le Cid* que l'on a cru voir [22]. »

Il n'était pas besoin de ce témoignage pour réfuter l'assertion de Lemazurier, qui prétend que ce fut Montfleury qui joua d'original dans *le Cid* : elle repose uniquement sur un texte de Chapuzeau mal interprété<sup>[23]</sup>.

L'attaque d'apoplexie qui frappa Mondory pendant la représentation de *la Marianne* de Tristan<sup>[24]</sup> l'empêcha bientôt de jouer Rodrigue. On ignore par qui il fut remplacé; mais, en 1663, Beauchâteau remplissait ce rôle à l'hôtel de Bourgogne, car, dans la première scène de *l'Impromptu de Versailles*, Molière parodie le ton dont ce comédien débitait les stances du *Cid*. La troupe de Molière représentait aussi de temps à autre cet ouvrage, mais nous ne savons qui en remplissait les principaux rôles. Il est mentionné dès 1659 dans le registre de Lagrange, le vendredi 11 juillet, avec une recette de cent livres, et le mardi 16 septembre suivant, avec une recette de cent six livres.

Quant à don Diègue, s'il faut en croire M. Aimé Martin, qui, suivant sa coutume, ne cite aucun témoignage contemporain à l'appui de son assertion, c'est d'Orgemont qui le joua d'original. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que Baron se chargea plus tard de ce rôle à l'hôtel de Bourgogne, où il passa avec la Villiers et son mari lors de la retraite de Mondory, et qu'il mourut le 6 ou le 7 octobre 1655<sup>[25]</sup> des suites d'un accident qui lui arriva en le jouant. Tallemant des Réaux nous l'apprend en ces termes : « Le Baron de même n'avoit pas le sens commun ; mais si son personnage étoit le personnage d'un brutal, il le faisoit admirablement bien. Il est mort d'une étrange façon. Il se piqua au pied et la gangrène s'y mit<sup>[26]</sup>. » Puis il ajoute en

note : « Marchant trop brutalement sur son épée en faisant le personnage de don Diègue au *Cid*. » Il refusa de subir l'amputation : « Non, non, dit-il, un roi de théâtre comme moi se feroit huer avec une jambe de bois [27]. » Son fils, en remplissant le rôle de Rodrigue, essuya plusieurs mésaventures, heureusement beaucoup moins tragiques. Ayant prolongé outre mesure sa carrière dramatique, il lui fallut un jour, dit-on, le secours de deux personnes pour se relever après s'être imprudemment jeté aux genoux de Chimène, et il se vit accueillir par un rire général lorsqu'il dit :

Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées La valeur n'attend point le nombre des années [28].

Toutefois il fit bonne contenance, répéta les deux vers en affectant d'appuyer sur le premier hémistiche, et fut chaleureusement applaudi<sup>[29]</sup>.

Aucun éditeur de Corneille ne nomme l'actrice qui représentait l'Infante. On possède pourtant sur ce point un renseignement très-précis : Scudéry dit dans ses *Observations sur le Cid*<sup>[30]</sup> : « Doña Urraque n'y est que pour faire jouer la Beauchâteau<sup>[31]</sup>. »

Bien que Corneille n'ait pas cru devoir répondre à ce reproche dans sa *Lettre apologétique*, il semble y avoir été fort sensible, car à vingt-quatre ans de distance, et après sa complète réconciliation avec Scudéry, il écrit dans un de ses Discours [32]: « Aristote blâme fort les épisodes détachés, et dit que les mauvais poètes en font par ignorance, et les bons en faveur des comédiens pour leur donner de l'emploi. L'Infante du Cid est de ce nombre, et on la pourra condamner ou lui faire grâce par ce texte d'Aristote, suivant le rang qu'on voudra me donner parmi nos modernes. »

À la cour, le succès de la pièce fut immense. Corneille nous l'apprend lui-même : « Ne vous êtes-vous pas souvenu, dit-il à Scudéry, que *le Cid* a été représenté trois fois au Louvre et deux fois à l'hôtel de Richelieu ? Quand vous avez traité la pauvre Chimène d'impudique, de prostituée, de parricide, de monstre, ne vous êtes-vous pas souvenu que la Reine, les princesses et les plus vertueuses dames de la cour et de Paris l'ont reçue en fille d'honneur [33] ? »

Anne d'Autriche, heureuse de voir les passions et les caractères de sa chère Espagne reproduits avec tant de génie et accueillis avec tant de chaleur, tint à donner au poète qui l'avait charmée une marque éclatante de son approbation. Depuis plus de vingt ans Pierre Corneille père remplissait l'office de maître des eaux et forêts en la vicomté de Rouen, et il avait fait preuve dans des circonstances difficiles d'une singulière énergie [34]; le succès du *Cid* lui valut une récompense qu'il avait certes bien méritée, mais qu'il n'eût peut-être jamais obtenue : en janvier 1687, il reçut des lettres de noblesse, qui, tout en ne mentionnant que ses services personnels, étaient plus particulièrement destinées

à son fils. Les contemporains ne s'y trompèrent pas : l'auteur d'une des pièces publiées en faveur du *Cid* s'exprime ainsi : « On me connoîtra assez si je dis que je suis celui qui ne taille point sa plume qu'avec le tranchant de son épée, qui hait ceux qui n'aiment pas Chimène, et honore infiniment celle qui l'a autorisée par son jugement, procurant à son auteur la noblesse qu'il n'avoit pas de naissance<sup>[35]</sup>. »

Le témoignage de Mairet n'est pas moins explicite : « Vous nous avez autrefois apporté la *Mélite*, *la Veuve*, *la Suivante*, *la Galerie du Palais*, et, de fraîche mémoire, *le Cid*, qui d'abord vous a valu l'argent et la noblesse [36]. »

Ce qui avait si fort séduit la Reine irrita vivement Richelieu. « Quand le Cid parut, dit Fontenelle dans sa Vie de M. Corneille [37], le Cardinal en fut aussi alarmé que s'il avoit vu les Espagnols devant Paris. » Il se trouvait également froissé à tous égards, et la vanité du poëte avait autant à souffrir que les susceptibilités de l'homme politique. « Il eut, dit Tallemant des Réaux, une jalousie enragée contre le Cid, à cause que les pièces des cinq auteurs n'avoient pas trop bien réussi<sup>[38]</sup>. » Et Pellisson fait entendre la même chose, quoique avec beaucoup de circonspection et de réticences : « Il ne faut pas demander si la gloire de cet auteur donna de la jalousie à ses concurrents; plusieurs ont voulu croire que le Cardinal luimême n'en avoit pas été exempt, et qu'encore qu'il estimât fort M. Corneille et qu'il lui donnât pension, il vit avec déplaisir le reste des travaux de cette nature, et surtout ceux où il avoit quelque part, entièrement effacés par celuilà<sup>[39]</sup>. »

Si peu délicates que fussent les railleries dirigées contre *le Cid*, elles avaient le privilège de l'amuser. Tallemant, à qui il faut sans cesse revenir pour tous ces petits détails, nous dit dans son *Historiette* sur Boisrobert : « Pour divertir le Cardinal et contenter en même temps l'envie qu'il avoit contre *le Cid*, il le fit jouer devant lui en ridicule par les laquais et les marmitons. Entre autres choses, en cet endroit où Rodrigue dit à son fils : *Rodrigue*, *as-tu du cœur*? Rodrigue répondoit : *Je n'ai que du carreau* [40]. »

Tout en blâmant, comme on le doit, un tel acharnement et de si indignes critiques, on est forcé de convenir qu'au moment où il parut, *le Cid* pouvait exciter de légitimes inquiétudes et augmenter les embarras d'une situation déjà bien difficile. La pièce entière était une apologie exaltée de ces maximes du point d'honneur, qui, malgré les édits sans cesse renouvelés et toujours plus sévères, multipliaient les duels dans une effrayante proportion. Elles étaient résumées dans ces quatre vers, que le comte de Gormas adressait à don Arias, qui le pressait, de la part du Roi, de faire des réparations à don Diègue :

Ces satisfactions n'apaisent point une âme : Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame, Et de pareils accords l'effet le plus commun Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un<sup>[41]</sup>. Corneille fut contraint de les retrancher, mais tout le monde les retint, et ils furent publiés pour la première fois, en 1730, par l'abbé d'Allainval dans la *Lettre à Mylord* \*\*\* *sur Baron et la demoiselle le Couvreur, où l'on trouve plusieurs particularitez théâtrales*, par Georges Winck, Paris, in-12, p. 21. Ils furent ensuite reproduits en 1738 dans l'avertissement de l'édition des *Œuvres* de Corneille donnée par P. Jolly (tome I, p. xx).

Parmi les changements apportés au *Cid* entre la première représentation et la publication, celui-là est le seul dont nous connaissions la nature ; mais Scudéry nous apprend, dans sa *Lettre à l'illustre Académie*, qu'il y en a eu beaucoup d'autres : « Trois ou quatre de cette célèbre compagnie lui ont corrigé tant de fautes qui parurent aux premières représentations de son poëme et qu'il ôta depuis par vos conseils, et sans doute vos divins qui virent toutes celles que j'ai remarquées en cette tragi-comédie qu'il appelle son chef-d'œuvre, m'auroient ôté en le corrigeant le moyen et la volonté de le reprendre, si vous n'eussiez été forcés d'imiter adroitement ces médecins qui voyant un corps dont toute la masse du sang est corrompue et toute la constitution mauvaise, se contentent d'user de remèdes palliatifs et de faire languir et vivre ce qu'ils ne sauroient guarir<sup>[42]</sup>. »

Que les choses se soient passées ainsi, nous sommes bien éloigné de le croire ; mais ne résulte-t-il pas du moins de ce passage, trop peu remarqué, que des changements nombreux, et dont par malheur nous ne pourrons jamais apprécier l'importance, ont été faits avant la publication ? Elle suivit d'assez près l'anoblissement du père de Corneille ; l'achevé d'imprimer est du 24 mars 1637 [43]. La pièce est dédiée à la seule personne dont l'influence pouvait tempérer les rancunes du Cardinal, à Mme de Combalet, sa nièce, et plus encore, si l'on en croit Guy Patin et Tallemant des Réaux, les deux pires langues du siècle [44]. Elle avait vivement défendu l'ouvrage et l'auteur, et Corneille lui dit d'un ton pénétré : « Je ne vous dois pas moins pour moi que pour *le Cid.* »

Par malheur il perdit en partie le fruit de cette utile démarche en faisant paraître son *Excuse à Ariste* [45], qui a servi de prétexte aux nombreuses attaques dont *le Cid* a été l'objet. Dans cette épître notre poëte refuse à un de ses amis quelques couplets, en lui répondant que cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson, et il ne dissimule ni le légitime orgueil qu'il éprouve, ni le profond dédain que lui inspirent ses rivaux.

Les éditeurs et les biographes de Corneille sont loin d'être d'accord sur l'époque où ce petit poëme a paru. Au lieu de faire ici l'énumération de leurs opinions contradictoires, voyons si l'examen des écrits du temps ne peut pas nous fournir une solution à peu près certaine.

« On ne vous a pas sollicité, dit Mairet, de faire imprimer à contre-temps cette mauvaise *Excuse à Ariste...* À dire vrai, l'on ne vous a pas cru ni meilleur dramatique, ni plus

honnête homme pour avoir fait cette scandaleuse lettre, qui doit être appelée votre pierre d'achopement, puisque sans elle ni la satire de l'Espagnol<sup>[46]</sup>, ni la censure de l'observateur<sup>[47]</sup> n'eussent jamais été conçues<sup>[48]</sup>. »

Ce passage indique bien que l'*Excuse à Ariste* est postérieure au *Cid*, et de plus il nous fait connaître l'ordre dans lequel les premières pièces qui y ont répondu ont été publiées. L'extrait qui va suivre, emprunté à un autre libelle, confirme et précise ce témoignage :

« On m'a dit que pour la bien défendre (L'*Excuse à Ariste*), il assure qu'elle étoit faite il y a déjà plus de trois ans. Vraiment je n'imputerois qu'à vanité cette ridicule saillie si elle étoit postérieure au *Cid*, puisque le grand bruit qu'il a fait d'abord et par hasard pouvoit étourdir une cervelle comme la sienne ; mais d'avoir eu ces sentiments et les avoir exprimés avant le succès de cette plus heureuse que bonne pièce, il me pardonnera s'il lui plaît, je treuve que c'est proprement s'ivrer avec de l'eau froide ou du vinaigre, et se faire un sceptre de sa marotte. [49] »

Ces réflexions prouvent de la façon la plus indubitable que l'*Excuse à Ariste* n'a été imprimée qu'après le succès du *Cid*, et, malgré les allégations des partisans de Corneille, il n'est point permis de croire qu'elle ait été composée auparavant.

Nous trouvons, quant à nous, la plus grande analogie entre cette pièce de vers et la belle épître imprimée en tête de *la Suivante* en septembre 1637 ; le sixain qu'elle

renferme est tout à fait du même ton que l'*Excuse*, et les deux morceaux nous paraissent également répondre aux clameurs des critiques du  $Cid^{[50]}$ .

La première réponse à l'épître de Corneille fut : « L'Autheur du vray Cid espagnol à son traducteur françois, sur une Lettre en vers qu'il a fait imprimer, intitulée « Excuse à Ariste, » où après cent traicts de vanité il dit de soy-mesme :

Je ne dois qu'à moy seul toute ma renommée. »

Cette réponse, composée seulement de six stances [51], se termine par les vers suivants :

Ingrat, rends-moi mon *Cid* jusques au dernier mot : Après tu connoîtras, Corneille déplumée, Que l'esprit le plus vain est souvent le plus sot, Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

Elle est signée Don Baltazar de la Verdad. Corneille et ses partisans n'hésitèrent pas à l'attribuer à Mairet. « Bien que vous y fissiez parler un auteur espagnol dont vous ne saviez pas le nom, lui dirent-ils plus tard, la foiblesse de votre style vous découvroit assez<sup>[52]</sup>. »

C'est du Mans que Mairet envoyait ces belles choses, et Claveret, qui comme lui s'était montré l'ami de Corneille et qui même avait adressé à ce dernier des vers élogieux que nous avons imprimés en tête de *la Veuve*, se chargea de répandre dans Paris le libelle où notre poëte était traité d'une façon si outrageante. La manière dont il s'en défend n'est guère propre à établir son innocence : « J'ai découvert enfin, écrit-il à Corneille, qu'on vous avoit fait croire que j'avois contribué quelque chose à la distribution des premiers vers qui vous furent adressés sous le nom du *Vrai Cid espagnol*, et qu'y voyant voire vaine gloire si judicieusement combattue, vous n'aviez pu vous empêcher de pester contre moi, parce que vous ne saviez à qui vous en prendre. Je ne crois pas être criminel de lèse-amitié pour en avoir reçu quelques copies comme les autres et leur avoir donné la louange qu'ils méritent [53]. »

Corneille répondit à *l'Autheur du vray Cid espagnol* par le rondeau<sup>[54]</sup> qui commence ainsi :

Qu'il fasse mieux, ce jeune jouvencel À qui *le Cid* donne tant de martel, Que d'entasser injure sur injure, Rimer de rage une lourde imposture, Et se cacher ainsi qu'un criminel. Chacun connoît son jaloux naturel. Le montre au doigt comme un fou solennel.

Quelques éditeurs ont cru qu'il s'agissait ici de Scudéry, mais ce dernier n'avait pas encore paru dans la querelle où il devait jouer bientôt un rôle si important ; ces vers s'adressaient à Mairet, qui, du reste, ne s'y trompa point. « Vous répondez à l'Espagnol, dit-il, avec un pitoyable rondeau, dans lequel vous ne pouvez vous empêcher, à cause de la longueur de l'ouvrage, de faire une contradiction toute visible. » Ici Mairet transcrit les vers que nous venons de rapporter, et il ajoute : « Comment voulez-vous qu'il se cache ainsi qu'un criminel, et que chacun le montre au doigt comme un fou solennel ? l'épithète est solennellement mauvais [55]. »

À quoi les partisans de Corneille répliquent : « Le rondeau qui vous répondit parlait de vous sans se contredire. Que si l'épithète de fou solennel vous y déplaît, vous pouvez changer et mettre en sa place Innocent le Bel, qui est le nom de guerre que vous ont donné les comiques [56]. »

Vers la fin du rondeau se trouve un terme qu'on regrette d'y rencontrer, et qu'Arnauld fit plus tard effacer à Boileau dans son *Art poétique*. « Il eût été à souhaiter, dit Voltaire à ce sujet, que Corneille eût trouvé un Arnauld : il lui eût fait supprimer son rondeau tout entier. »

Si nous en croyons Claveret, il tenta d'être cet Arnauld. « Vous êtes le premier qui m'avez fait voir ces beaux vers, dit-il à Corneille, lui parlant des stances intitulées *l'Autheur du vray Cid espagnol*, et si vous eussiez cru l'avis que vous me demandâtes et que je vous donnai sur ce sujet, vous n'auriez pas ensuite fait imprimer ce rondeau que les honnêtes femmes ne sauroient lire sans honte [57]. »

C'est à ce malencontreux rondeau de Corneille que succédèrent les *Observations sur le Cid*. Voici comme Pellisson s'exprime à ce sujet : « Entre ceux qui ne purent souffrir l'approbation qu'on donnoit au *Cid* et qui crurent qu'il ne l'avoit pas méritée, M. de Scudéry parut le premier, en publiant ses observations contre cet ouvrage, on pour se satisfaire lui-même, ou, comme quelques-uns disent, pour plaire au Cardinal, ou pour tous les deux ensemble [58]. »

La dernière hypothèse paraît de beaucoup la plus vraisemblable. Ce volume, auquel Scudéry ne mit point d'abord son nom, est un véritable acte d'accusation littéraire, dont l'auteur établit ainsi lui-même les principaux chefs :

« Je prétends donc prouver contre cette pièce du Cid : Que le sujet n'en vaut rien du tout,

Qu'il choque les principales règles du poëme dramatique,

Qu'il manque de jugement en sa conduite,

Qu'il a beaucoup de méchants vers,

Que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées. »

Cette diatribe, vantée comme un chef-d'œuvre par les envieux de Corneille, qui, à eux seuls, formaient un public, eut trois éditions [59].

En se voyant traiter de la sorte par un homme qu'il considérait comme son ami, Corneille dut se reprocher vivement les pièces de vers qu'il avait écrites en sa faveur<sup>[60]</sup>. Les partisans de Scudéry cherchaient en vain un

motif ou du moins un prétexte à sa colère : ils n'en pouvaient alléguer de plausible. L'un d'eux, un peu surpris de l'ardeur avec laquelle le critique poursuit tout ce qui lui semble pouvoir donner lieu à quelque observation, en vient à former cette conjecture au moins singulière : « Je ne puis croire néanmoins, dit-il, que M. Corneille ne l'ave sollicité à en prendre la peine par quelque mépris qu'il peut avoir fait de sa personne ou de ses œuvres, à quoi il y a peu à redire. Bien qu'il y ait quantité de gens dénaturés et sans jugement, qui ont aversion pour les beautés, et qui trouvent mauvais que Belleroze sur son théâtre donne nom à *l'Amant* libéral, le chef-d'œuvre de M. de Scudéry, ce beau poëme ne perd rien de son éclat pour cela, non plus qu'un diamant de son prix pour être chèrement vendu, et cet excellent et agréable trompeur semble faire (au jugement de tous les désintéressés) un acte de justice et de son adresse quand il loue ledit sieur de Scudéry, non pas autant qu'il le doit être, mais autant qu'il en a de pouvoir, témoignant en son discours sa reconnoissance, sans toutefois vouloir toucher ni préjudicier à la réputation de M. Corneille, comme font d'autres tout hautement à celle dudit Sieur de Scudéry, qui possède tout seul les perfections que le ciel, la naissance et le travail pourroient donner à trois excellents hommes [61]. »

Il n'est point nécessaire de chercher à Corneille des torts contre Scudéry : *le Cid*, voilà son crime ; c'est le seul que celui qui se croyait son rival ne pouvait lui pardonner.

Dans la Lettre apologétique du S<sup>r</sup> Corneille, contenant sa response aux Observations faites par le S<sup>r</sup> Scudéry sur le

Cid<sup>[62]</sup>, notre poëte replace la question sur son véritable terrain, et signale vivement les causes de l'indignation de son adversaire. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur cet écrit, que nous publions *in extenso* dans les Œuvres diverses en prose; nous sommes obligé toutefois de citer dès à présent le passage suivant qui donne lieu à certaines difficultés : « Je n'ai point fait la pièce qui vous pique : je l'ai reçue de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de son auteur ; il l'adresse à un de nos amis, qui vous en pourra donner plus de lumière. Pour moi, bien que je n'aye guère de jugement si l'on s'en rapporte à vous, je n'en ai pas si peu que d'offenser une personne de si haute condition dont je n'ai pas l'honneur d'être connu, et de craindre moins ses ressentiments que les vôtres. »

Les historiens du théâtre assurent que cette pièce que Corneille dit avoir reçue de Paris a pour titre : *la Défense du Cid*, mais ils n'en donnent aucun extrait ni même aucune description, et M. Taschereau déclare formellement qu'elle a échappé à toutes ses recherches ; nous n'avons pas été plus heureux que nos prédécesseurs [63].

Quant à la personne de haute condition dont Corneille déclare n'avoir pas l'honneur d'être connu, Voltaire n'hésite pas à dire que c'est le cardinal de Richelieu; mais cela s'accorde assez mal, il faut en convenir, avec cette autre phrase de la *Lettre* apologétique : « *J'en ai porté l'original en sa langue à Monseigneur le Cardinal, votre maître* [64]. et le mien. » On lit d'ailleurs dans l'Histoire de l'Académie [65]. de Pellisson : « M. Corneille... a toujours

cru que le Cardinal et une autre personne de grande qualité avoient suscité cette persécution contre le Cid. »

Aussitôt que Corneille eut démasqué Scudéry, on vit paraître presque simultanément un grand nombre de réponses aux *Observations*.

La voix publique. À Monsieur de Scudery sur les Observations du Cid<sup>[66]</sup>, est une petite pièce écrite avec assez de vivacité, mais fort insignifiante, qui se termine par cet avis : « Si vous êtes sage, suivez le conseil de la voix publique, qui vous impose silence. »

L'incognu et véritable amy de Messieurs Scudery et Corneille [67] défend l'*Amant libéral* [68] contre le pamphlet précédent. « Il me semble, dit-il, qu'il ne fera jamais de honte au *Cid* de marcher pair à pair avec lui, non pas même quand il prendroit la droite. » L'auteur cherche, nous l'avons vu, les prétextes les moins vraisemblables pour justifier l'odieuse conduite de Scudéry ; enfin il ne se montre l'ami de Corneille que sur le titre : aussi paraît-il impossible, malgré les initiales D.R. dont son écrit est signé, de voir en lui Rotrou, comme le font Niceron dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* [69], et M. Laya, dans la *Biographie universelle* [70].

Le Souhait du Cid en faueur de Scuderi. Vne paire de lunettes pour faire mieux ses observations [71], est une assez pauvre apologie de Corneille, que nous avons eu tout à l'heure occasion de citer, en parlant des lettres de noblesse accordées à son père [72]. Elle est signée *Mon ris*, et c'est

sans doute là un anagramme qui cache un nom trop obscur pour qu'on puisse le deviner.

Tandis que Corneille rencontrait quelques défenseurs, dont, il faut l'avouer, il n'avait pas lieu de s'enorgueillir, un nouvel adversaire venait prêter un faible renfort à Scudery et à Mairet. Dans la Lettre apologétique, Corneille, irrité de ce qu'un homme honoré pendant quelque temps de son amitié avait contribué à répandre dans Paris la pièce de vers intitulée : l'Autheur du Cid espagnol a son traducteur françois, s'était laissé emporter jusqu'à dire : « Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu, où beaucoup d'honnêtes gens me placent, je ne sois descendu au-dessous de Claveret. » Bientôt parut, en réponse à cette phrase, la Lettre du S<sup>r</sup> Claucret au S Corneille, soy disant Autheur du Cid<sup>[73]</sup>. On y trouve quelques détails intéressants à recueillir sur la façon dont fut publiée la Lettre apologétique : « J'étois tout prêt, dit Claveret, de vous signer que vous êtes plus grand poëte que moi, sans qu'il fût nécessaire que vous empruntassiez les voix de tous les colporteurs du Pont-Neuf pour le faire éclater par toute la France [74]. » — « Songez, ajoute-t-il un peu plus loin, que votre apologie fait autant de bruit dans les rues que la Gazette, que les voix éclatantes de ces crieurs devroient être seulement employées à publier les volontés des princes et les actions des grands hommes, et que le beau sexe que vous empêchez de dormir le matin déclamera justement contre votre poésie<sup>[75]</sup>. » Claveret, du reste, se résigne à son tour à ce mode de publication tant blâmé par lui : « Je suis

marri..., dit-il, que je sois réduit à cette honteuse nécessité de faire voir ma lettre par les mêmes voies dont vous avez usé pour débiter vos invectives [76]. »

Tous ceux qui prirent part à cette polémique agirent sans doute de la même façon, car nous lisons à la fin d'un volume d'une certaine épaisseur qui semblait fait pour figurer aux étalages de la Galerie du Palais : « Ma pauvre muse, après avoir couru le Pont-Neuf et s'être ainsi prostituée aux colporteurs, sera possible reçue aux filles repenties [77]. »

La lettre de Claveret renferme quelques passages assez curieux dont nous avons fait usage dans l'occasion<sup>[78]</sup>, mais elle n'est guère de nature à être analysée. Remarquons seulement qu'il en existe une autre, intitulée : Lettre du sieur Claueret à Monsieur de Corneille<sup>[79]</sup>, mais entièrement différente de celle dont nous venons de parler. La rareté de cette pièce est telle qu'elle est restée inconnue à la plupart des éditeurs de Corneille et que, malgré le témoignage des frères Parfait, M. Taschereau, qui a fait preuve dans l'Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille de connaissances bibliographiques si étendues et si précises, était tenté de douter de son existence [80]. Elle figure à la Bibliothèque impériale dans le recueil qui a pour numéro Y 5665. En comparant avec quelque attention les deux libelles qui portent le nom de Claveret, on s'aperçoit qu'ils ne peuvent avoir été écrits l'un et l'autre par le même auteur. En effet, ils ne se font nullement suite, et chacun d'eux a l'apparence d'une réponse directe et unique à la Lettre apologétique. Celle dont nous avons parlé d'abord commence ainsi : « Monsieur, j'avoue que vous m'avez surpris par la lecture de votre Lettre apologitique (sic), et que je n'attendois pas d'un homme qui faisoit avec moi profession d'amitié une si ridicule extravagance... » Le début de la seconde n'est pas moins vif : « J'étois en terme de demeurer sans repartir, et de ne me venger que par le mépris, voyant que les justes risées que l'on fait de vos ouvrages sont pour vous des sujets de vanité... » Évidemment, dans ces deux réponses, il y en a une qui est supposée ; il n'est nullement vraisemblable que ce soit la première dont l'authenticité n'a jamais été révoquée en doute, et qui contient un certain nombre de renseignements, tandis que la seconde est une déclamation des plus banales et des plus vides. Remarquons d'ailleurs, sans attacher à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite, que l'auteur du second pamphlet, après s'être adressé, comme nous l'avons vu, directement à Corneille, semble ensuite oublier son rôle ou négliger à dessein de le remplir, à tel point qu'il parle à chaque instant de Claveret à la troisième personne : « Bon Dieu! quelle façon d'écrire est la vôtre, et combien en ce point êtes-vous au-dessous, je ne dis pas de Claveret, mais du moindre secrétaire de Saint-Innocent<sup>[81]</sup>! » Et plus loin : « Quant à Claveret, vous l'avez vengé vous-même. » Enfin le nom qui se trouve à la fin de la pièce est amené de telle façon qu'il pourrait n'être pas une véritable signature : « Apprenez donc aujourd'hui que quand aux trente ans d'étude que vous avez si mal employés, vous en auriez

encore ajouté trente autres, vous ne sauriez faire que vous ne soyez au-dessous de

CLAVERET. »

Certes Niceron se trompe on l'attribuant à Corneille, mais cette brochure pourrait bien du moins avoir été écrite sous son influence et avec sa participation indirecte. Plutôt que de développer sur ce point quelque hypothèse dénuée de preuves, ne vaut-il pas mieux mettre tout simplement sous les yeux du lecteur à la suite de notre notice ce rare libelle qui n'a jamais été réimprimé ? C'est le parti que nous avons pris.

C'est sans doute ici qu'il faudrait placer l'analyse de *la Victoire du S<sup>r</sup>* (sic) *Corneille, Scudery et Claueret, avec vne remontrance par laquelle on les prie amiablement de n'exposer ainsi leur renommée à la risée publique* [83]. Mais nous n'avons de cet écrit que le titre et la description, qui nous ont été conservés par Van Praet dans le *Catalogue des pièces pour et contre le Cid* que nous avons déjà cité [84]. Aucun autre bibliographe, aucun éditeur n'a parlé de cette pièce, que nous n'avons pu trouver.

Un mot maintenant sur une réponse tardive à l'*Excuse* de Corneille. Elle est intitulée : *Lettre à* \*\*\* sous le nom d'Ariste [85], et commence ainsi : « Ce n'est donc pas assez, Ariste, que votre humeur remuante aye jadis troublé le repos de votre solitude et le silence de votre maison en

s'attaquant aux œuvres et à l'éloquence de M. de Balzac... Il faut encore qu'après dix ans de silence, au mépris de votre habit et au scandale de votre profession vous importuniez votre ami de vous donner des chansons (sans dire si c'est à boire ou à danser), à l'heure même que vous le savez occupé à ce grand mariage, et qu'il fait accepter à une fille pour mari celui qui le jour même a tué son père. » Ce passage fait évidemment allusion aux Lettres de Phyllarque à Ariste, dirigées contre Balzac, et dont la premièire partie parut en 1627, c'est-à-dire dix ans juste avant le pamphlet que nous venons de citer. Phyllarque, comme il se nomme lui-même, ou le Prince des feuilles, comme quelques-uns l'ont appelé, n'est autre que Jean Goulu, alors général des Feuillants, ce qui explique et le pseudonyme qu'il a pris et le surnom qu'on lui a donné. Ces lettres de Phyllarque firent grand bruit, et Corneille en parle d'une manière fort élogieuse dans l'épitaphe latine qu'il a composée pour Jean Goulu, et qu'on trouvera pour la première fois, dans notre édition, en tête des Œuvres diverses en prose. Par malheur, si les renseignements abondent sur Phyllarque, on n'en rencontre aucun qui concerne Ariste. L'Avertissement du libraire au lecteur fait de lui un gentilhomme de la cour, mais le ton général prouve que cet Avertissement est plutôt destiné à dérouter les soupçons qu'à confirmer les conjectures. En tête de chaque volume se trouve une ode d'Ariste qui nous prouve qu'il était fort mauvais poète, ce qui, en aucun temps, ne peut tenir lieu d'une désignation précise. Il est bien certain du moins qu'il s'agit d'un personnage réel, connu de toute

la société littéraire du temps, et qui, contrairement à l'assertion du libraire du P. Goulu, était religieux et non homme de cour. L'extrait d'un pamphlet de Mairet, qu'on trouvera analysé plus loin à sa date, achèvera d'établir ces divers points [86].

Si maintenant nous remontons à l'origine de la guerelle du P. Goulu et de Balzac, nous trouvons que ce dernier fut d'abord attaqué par André de Saint-Denis, jeune feuillant, auteur d'un livre intitulé : la Conformité de l'éloquence de M. de Balzac auec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent, dans lequel il lui reproche vivement ses trop nombreuses réminiscences. Ogier répliqua par une Apologie de Balzac, dans laquelle le P. André, comme on l'appelait d'ordinaire, n'était point ménagé. « L'apologie étant imprimée, dit Sorel<sup>[87]</sup>, un exemplaire en fut porté au supérieur de ce religieux (c'està-dire au P. Goulu), qui s'offensa de le voir attaqué de cette sorte, principalement en des endroits où la lecture des livres profanes lui était reprochée. Pource qu'il se piquait aussi d'éloquence, il voulut prendre le fait et cause pour son novice, et il fit les deux volumes de Lettres de Phyllarque à Ariste, où il critiqua horriblement toutes les lettres de M. de Balzac, lui donnant le nom de Narcisse, pour l'accuser d'un trop grand amour de soi-même. »

Tout ceci n'autoriserait-il pas à regarder André de Saint-Denis comme cet Ariste à qui le P. Goulu adressait ses *Lettres* et Corneille son *Excuse* ? Ce n'est certes là qu'une conjecture, qui aurait grand besoin de se trouver confirmée par quelque renseignement plus positif ; mais telle qu'elle est, elle présente du moins une certaine vraisemblance.

« J'avoue, dit en parlant de Corneille l'auteur de la *Lettre*  $\grave{a}$  \*, que les sentiments de ses amis pour ce poëme avoient préoccupé mon esprit devant que j'en eusse fait la lecture : je donnois quelque chose à l'approbation du peuple, encore que je le connusse mauvais juge ; mais je m'aperçus bientôt après que c'étoit l'ignorance, et non pas sa beauté, qui causoit son admiration. Je fis donc résolution de guérir ces idolâtres de leur aveuglement, et le dessein que j'avois de les désabuser me faisoit prendre la plume quand un autre plus digne observateur m'a prévenu [88]... » Ce passage servit de texte à la réponse qui parut sous ce titre :

Lettre pour Monsieur de Corneille, contre les mots de la Lettre sous le nom d'Ariste : « Ie fis donc résolution de guerir ces Idolatres [89]. »

Cette pièce est du nombre de celles que Niceron attribue à Corneille, et que nous avons cru devoir réimprimer à la suite de cette notice. Nous nous contenterons de remarquer ici que l'auteur, quel qu'il soit, parait connaître au mieux la personne qui a écrit la *Lettre sous le nom d'Ariste*. Il en parle comme d'un homme jeune, moins pauvre que Claveret, mais d'une origine fort contestable, commensal habituel de Scudéry, et très-assidu aux conférences qui se tenaient chez lui. Il est vrai que dans la *Responce de* \*\*\* à \*\*\* sous le nom d'Ariste [90], attribuée également par Niceron à Corneille et reproduite ci-après, ce n'est plus le

même personnage, mais bien Mairet, qui est considéré comme l'auteur de la *Lettre sous le nom d'Ariste*.

Pendant que cette guerre de libelles continuait chaque matin, Scudéry, voyant que le public s'obstinait à admirer *le Cid*, s'efforça d'obtenir contre le nouvel ouvrage un jugement en forme, et adressa à cet effet au seul tribunal compétent une requête qui fut imprimée plus tard sous le titre de *Lettre de M<sup>r</sup> de Scudery à l'illustre Académie* [91].

« Il est bien certain, dit Pellisson, qu'en ce différend qui partagea toute la cour, le Cardinal sembla pencher du côté de M. de Scudéry, et fut bien aise qu'il écrivît, comme il fit, à l'Académie françoise, pour s'en remettre à son jugement. On voyoit assez le désir du Cardinal, qui étoit qu'elle prononçât sur cette matière ; mais les plus judicieux de ce corps témoignoient beaucoup de répugnance pour ce dessein. Ils disoient que l'Académie, qui ne faisoit que de naître, ne devoit point se rendre odieuse par un jugement qui peut-être déplairoit aux deux partis, et qui ne pouvoit manquer d'en désobliger pour le moins un, c'est-à-dire une grande partie de la France ; qu'à peine la pouvoit-on souffrir sur la simple imagination qu'on avoit qu'elle prétendoit quelque empire à notre langue : que seroit-ce si elle témoignoit de l'affecter, et si elle entreprenoit de l'exercer sur un ouvrage qui avoit contenté le grand nombre et gagné l'approbation du peuple ? que ce seroit d'ailleurs un retardement à son principal dessein, dont l'exécution ne devoit être que trop longue d'elle-même ; qu'enfin M. Corneille ne demandoit point ce jugement, et que par les

statuts de l'Académie, et par les lettres de son érection, elle ne pouvoit juger d'un ouvrage que du consentement et à la prière de l'auteur. Mais le Cardinal avoit ce dessein en tête, et ces raisons lui paroissoient peu importantes, si vous en exceptez la dernière, qu'on pouvoit détruire en obtenant le consentement de M. Corneille [92]. »

Boisrobert fut chargé de cette négociation. Il entama à ce sujet avec Corneille, alors à Rouen, une longue correspondance, qui ne nous est point parvenue. Pellisson a seulement rapporté de trop courts fragments des réponses de notre poëte, que nous avons classés à leur date parmi ses lettres.

Dans une de ces réponses, tout en énumérant les inconvénients qu'il y avait pour la Compagnie à s'occuper de cette querelle, il lui échappa de dire : « Messieurs de l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira. »

« Il n'en falloit pas davantage, au moins suivant l'opinion du Cardinal, dit Pellisson, pour fonder la jurisdiction de l'Académie, qui pourtant se défendoit toujours d'entreprendre ce travail ; mais enfin il s'en expliqua ouvertement, disant à un de ses domestiques : « Faites savoir à ces Messieurs que je le désire, et que je les aimerai comme ils m'aimeront. »

« Alors on crut qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, et l'Académie s'étant assemblée le 16 juin 1637, après qu'on eut lu la lettre de M. de Scudéry pour la Compagnie, celles qu'il avoit écrites sur le même sujet à M. Chapelain, et celles que M. de Boisrobert avoit reçues de M. Corneille ;

après aussi que le même M. de Boisrobert eut assuré l'assemblée que Monsieur le Cardinal avoit agréable ce dessein, il fut ordonné que trois commissaires seroient nommés pour examiner le Cid et les Observations contre le *Cid* ; que cette nomination se feroit à la pluralité des voix par billets qui ne seroient vus que du secrétaire. Cela se fit ainsi, et les trois commissaires furent M. de Bourzey [93], M. Chapelain et M. des Marests. La tâche de ces trois messieurs n'étoit que pour l'examen du corps de l'ouvrage en gros ; car pour celui des vers, il fut résolu qu'on le feroit dans la Compagnie [94]. MM. de Cerisy, de Gombauld, Baro et l'Estoile furent seulement chargés de les voir en particulier et de rapporter leurs observations, sur lesquelles l'Académie ayant délibéré en diverses conférences. ordinaires et extraordinaires, M. des Marests eut ordre d'y mettre la dernière main. Mais pour l'examen de l'ouvrage en gros, la chose fut un peu plus difficile. M. Chapelain présenta premièrement ses mémoires ; il fut ordonné que MM. de Bourzey et des Marests y joindroient les leurs ; et soit que cela fût exécuté ou non, de quoi je ne vois rien dans les registres, tant y a que M. Chapelain fit un corps, qui fut présenté au Cardinal écrit à la main. J'ai vu avec beaucoup de plaisir ce manuscrit apostillé par le Cardinal, en sept endroits, de la main de M. Citois, son premier médecin. Il y a même une de ces apostilles dont le premier mot est de sa main propre<sup>[95]</sup>; il y en a une aussi qui marque assez quelle opinion il avoit du Cid. C'est en un endroit où il est dit que la poésie seroit aujourd'hui bien moins parfaite qu'elle

n'est, sans les contestations qui se sont formées sur les ouvrages des plus célèbres auteurs du dernier temps, la Jérusalem, le Pastor fido. En cet endroit, il mit en marge : « L'applaudissement et le blâme du *Cid* n'est qu'entre les doctes et les ignorants, au lieu que les contestations sur les autres deux pièces ont été a entre les gens d'esprit [96]; » ce qui témoigne qu'il étoit persuadé de ce qu'on reprochoit à M. Corneille, que son ouvrage péchoit contre les règles. Le reste de ces apostilles n'est pas considérable ; car ce ne sont que de petites notes, comme celle-ci, où le premier mot est de sa main : « Bon, mais se pourroit mieux a exprimer<sup>[97]</sup>; » et cette autre : « Faut adoucir cet exemple [98]. » D'où on recueille pourtant qu'il examina cet écrit avec beaucoup de soin et d'attention. Son jugement fut enfin que la substance en étoit bonne, « mais qu'il falloit, » car il s'exprima en ces termes, « y jeter quelques poignées de fleurs. » Aussi n'étoit-ce que comme un premier crayon qu'on avoit voulu lui présenter, pour savoir en gros s'il en approuveroit les sentiments. L'ouvrage fut donc donné à polir, suivant son intention et par délibération de l'Académie, à MM. de Serizay, de Cerisy, de Gombauld et Sirmond<sup>[99]</sup>. M. de Cerisy, comme j'ai appris, le coucha par écrit, et M. de Gombauld fut nommé par les trois autres et confirmé par l'Académie pour la dernière révision du style. Tout fut lu et examine par l'Académie en diverses assemblées, ordinaires et extraordinaires, et donné enfin à l'imprimeur<sup>[100]</sup>. Le Cardinal étoit alors à Charonne, où on lui envoya les premières feuilles, mais elles ne le contentèrent nullement ; et soit qu'il en jugeât bien, soit qu'on le prît en mauvaise humeur, soit qu'il fût préoccupé contre M. de Cerisy, il trouva qu'on avoit passé d'une extrémité à l'autre, qu'on y avoit apporté trop d'ornements et de fleurs, et renvoya à l'heure même en diligence dire qu'on arrêtât l'impression. Il voulut enfin que MM. de Serizay, Chapelain et Sirmond le vinssent trouver, afin qu'il pût leur expliquer mieux son intention. M. de Serizay s'en excusa, sur ce qu'il étoit prêt à monter à cheval pour s'en aller en Poitou. Les deux autres y furent. Pour les écouter, il voulut être seul dans sa chambre, excepté MM. de Bautru et de Boistrobert, qu'il appela comme étant de l'Académie. Il leur parla fort longtemps, très-civilement, debout et sans chapeau.

« M. Chapelain voulut, à ce qu'il m'a dit, excuser M. de Cerisy, le plus doucement qu'il put ; mais il reconnut d'abord que cet homme ne vouloit pas être contredit : car il le vit s'échauffer et se mettre en action, jusque-là que s'adressant à lui, il le prit et le retint tout un temps par ses glands, comme on fait sans y penser quand on veut parler fortement à quelqu'un et le convaincre de quelque chose. La conclusion fut, qu'après leur avoir expliqué de quelle façon il croyoit qu'il falloit écrire cet ouvrage, il en donna la charge à M. Sirmond, qui avoit en effet le style fort bon et fort éloigné de toute affectation. Mais M. Sirmond ne le satisfit point encore ; il fallut enfin que M. Chapelain reprît tout ce qui avoit été fait, tant par lui que par les autres, de quoi il composa l'ouvrage tel qu'il est aujourd'hui, qui,

ayant plu à la Compagnie et au Cardinal, fut publié bientôt après, fort peu différent de ce qu'il étoit la première fois qu'il lui avoit été présenté écrit à la main, sinon que la matière y est un peu plus étendue, et qu'il y a quelques ornements ajoutés.

« Ainsi furent mis au jour, après environ cinq mois de travail [101], *les Sentiments de l'Académie françoise sur le Cid* [102], sans que, durant ce temps-là, ce ministre qui avoit toutes les affaires du royaume sur les bras, et toutes celles de l'Europe dans la tête, se lassât de ce dessein, et relâchât rien de ses soins pour cet ouvrage [103]. »

On serait tenté de croire que pendant ces cinq mois le nombre des libelles diminua. Il n'en fut rien. Dans la lettre par laquelle Scudéry réclamait le jugement de l'Académie sur *le Cid*, il repoussait en ces termes le reproche que lui avait fait Corneille de citer inexactement les autorités qu'il avait invoquées dans ses *Observations* : « Dans peu de jours la quatrième édition de mon ouvrage me donnera lieu de le faire rougir de la fausseté qu'il m'impose, en marquant en marge tous les auteurs et tous les passages que j'ai allégués. » Nous ne pensons pas qu'il ait donné suite à ce projet, mais il publia isolément :

*La Preuve des passages alléguez dans les obseruations sur le Cid.* À Messieurs de l'Académie<sup>[104]</sup>.

*L'Epistre aux poetes du temps sur leur querelle du*  $Cid^{[105]}$  parut sans doute presque au même moment, car son début fait allusion à la *Lettre à l'illustre Académie*. « Vous

avez fait trop de bruit par toutes les provinces de France (messieurs les rimeurs) pour croire que vos différends puissent à présent être terminés par une Académie que l'un de vous honore d'un titre qui est seulement l'apennage des princes et des sacrées assemblées. » Rien n'est plus détestable que cette pièce, qui se termine par une froide allusion au nom de Corneille : « Si néanmoins vous ne voulez cesser qui l'un de clabauder et l'autre de croasser, que ce soit pour le moins perché sur un noyer, siège ordinaire de tels oiseaux. »

Pour le sieur Corneille contre les ennemis du Cid<sup>[106]</sup>, est le titre d'une brochure qui ne se compose que d'un sonnet dont voici la chute :

Corneille sait porter son vol si près des cieux, Que s'il ne s'abaissoit pour vous combattre mieux, Vos coups injurieux ne pourroient pas l'atteindre;

et de la petite pièce qui suit :

Au seigneur de Scudery sur sa victoire.

QUATRAIN.

Toi dont la folle jalousie Du *Cid* te veut rendre vainqueur, Sois satisfait, ta frénésie Te fait passer pour un vain cœur.

C'est aussi à la même époque qu'il faut rapporter l'ouvrage intitulé : Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid : avec un traité de la Disposition du Poëme Dramatique, et de la prétendue Règle de vingt-quatre heures [107]. L'auteur, il est vrai, prétend d'abord que son traité était sous presse même avant la Lettre apologétique de Corneille, mais il ajoute : « Il semble que je serois obligé de signer cet écrit si je voulois prendre la qualité d'intervenant au procès qui s'instruit en l'illustre Académie sur la requête du S<sup>r</sup> de Scudéry. Mais plutôt que de plaider (qui est un métier que je m'empêche de faire tant que je puis), j'aime mieux que ce petit ouvrage s'en aille avec les vagabonds et gens sans aveu, ou qu'il soit mis aux Enfermés [108], comme un enfant trouvé. » L'auteur affecte une grande impartialité et loue presque également Corneille et Scudéry. « Toutes les fois, dit-il, que la pièce du Cid a paru sur le théâtre, j'avoue qu'elle a donné dans la vue à tout le monde. » « Je n'en connois l'auteur que de nom, ajoute-t-il un peu plus loin, et par les affiches des comédiens ; or à cause que je fais quelquefois des vers, et que je favorise ceux qui s'en mêlent, j'ai inclination pour lui. » Du reste il ne prend aucune part réelle à la querelle et ne s'en occupe que parce qu'il trouve l'occasion de publier et surtout de faire lire un traité de la règle des vingt-quatre heures, écrit depuis cinq ou six ans et dont il était embarrassé.

C'est vers ce moment que dut paraître le *Iugement du Cid* composé par un Bourgeois de Paris, marguillier de sa

 $Paroisse^{[109]}$ . Le passage suivant nous indique le but de l'auteur et nous montre qu'il connaissait bien le défenseur habituel de Corneille, mais par malheur il le désigne d'une façon fort obscure pour nous. « Quand j'ai vu, dit-il en parlant de notre poëte, que l'on ne cessoit d'écrire pour et contre, qu'il ne paroissoit que de la passion et de l'excès, soit à le blâmer ou à le défendre, et que le pédant qui a pris sa cause, sembloit avoir eu plus de soin de défendre son affiche de la morale de la cour, et de paroître grand logicien, que de rien faire à l'avantage de Corneille, je me suis enfin résolu, attendant le jugement de l'Académie, de faire voir le mien, qui est, ce me semble, le sentiment des honnêtes gens d'entre le peuple ; et sans avoir égard ni à la colère des poëtes qui l'ont voulu mettre aussi bas qu'il s'étoit mis haut, ni aux louanges excessives que lui donnent ses adorateurs, j'ai voulu le défendre contre ce qu'il y avoit d'injustice dans les Observations de Scudéry, et montrer aussi que l'on sait la portée de son mérite, et que le sens commun n'est pas entièrement banni de la tête de ceux qui ne sont ni savants, ni auteurs. » Il ne faut pas oublier toutefois que ce critique, en apparence si équitable à l'égard de Corneille, n'hésite pas à dire avec ses ennemis qu'« il ne devoit point faire imprimer le Cid. »

Nous voici arrivés à l'*Epistre familière du S<sup>r</sup> Mayret au S<sup>r</sup> Corneille sur la tragi-comedie du Cid<sup>[110]</sup>*. Ce pamphlet est le seul qui porte une date de jour ; il est du 4 juillet 1637. On trouve p. 30, après la pièce principale, la *Responce à l'Amy du Cid sur ses inuectives contre le S<sup>r</sup>* 

*Claueret*, où est cité le Jugement du marguillier, ce qui justifie la place que nous avons donnée à cet écrit.

« Monsieur, dit Mairet au commencement de son *Épître*, si je crovois le bruit commun qui vous déclare déjà l'auteur de ces mauvais papiers volants qu'on voit tous les jours paroître à la défense de votre ouvrage, je me plaindrois de vous à vous-même, de l'injustice que l'on me fait en un libelle de votre style et peut-être de votre façon ; mais comme l'action est trop indigne d'un honnête homme, je suspendrai pour quelque temps ma créance en votre faveur, et me contenterai (puisque la guerelle de votre *Cid* vous a rendu chef de parti) de vous demander seulement raison de l'impertinence d'un de vos lanciers qui m'est venu rompre dans la visière mal à propos ; mais d'autant que je n'ai pas l'honneur de connoître le galant homme et qu'il ne seroit pas raisonnable que je me commisse avec un masque, je vous adresserai, s'il vous plaît, ce petit discours, comme si vous étiez lui-même.

« Premièrement il en veut à mes ouvrages qu'il attaque tous... puis par une ruse de guerre, qui n'est pas difficile à découvrir, il me veut attribuer la lettre qui commence par les railleries passives d'Ariste, continue par le mépris en particulier de votre chef-d'œuvre, et finit par celui de toutes vos autres pièces en général. Pour la lettre qu'il me veut donner, il me pardonnera si je la refuse... et je n'ai mis principalement la main à la plume que pour faire une publique déclaration de ce désaveu. Je proteste hautement que je suis très-humble serviteur d'Ariste, pour les bonnes

qualités dont je le crois doué sur le rapport de M. de Scudéry qui le connoît ; et votre ami n'y procède pas comme il faut : il devroit se contenter d'égratigner mes ouvrages, sans essayer malicieusement de me brouiller avec des personnes dont la profession m'a toujours imprimé la révérence et le respect... Il faut savoir que cet ami, qui vous ressemble si fort, a fait imprimer deux réponses subsécutives à la lettre que je désavoue en cette-ci. Dans la première, qui porte pour titre : Lettre pour M. de Corneille... il témoigne en connoître l'auteur par la mauvaise peinture qu'il en a faite, et par la seconde, qu'il intitule : la Réponse de \*\*\* à \*\*\* sous le nom d'Ariste, il semble qu'il ait dessein de faire accroire que c'est de moi qu'il entendoit parler dans la première ; si c'est pour se mettre à couvert de l'orage qu'il appréhende (car enfin celui qu'il y désigne et qu'il offense est de telle qualité qu'il a des domestiques d'aussi bonne condition que vous, je ne veux pas dire meilleure quoiqu'on m'en ait assuré, et le rang qu'il tient dans la province où vous demeurez est si haut que si vous étiez bien avisé, vous iriez lui demander pardon du zèle indiscret de votre ami, qui vous peut être injurieux): digressions à part, si c'est, comme j'ai dit, qu'il se veuille mettre à couvert de l'orage qu'il appréhende, je suis tout prêt en votre considération de lui rendre ce bon office, en recevant chez moi le paquet qu'il adresse ailleurs. »

Comment le portrait fait par les partisans de Corneille d'un commensal de Scudéry assez peu fortuné et d'origine obscure, s'applique-t-il, suivant Mairet, à quelqu'un qui occupe un haut rang en Normandie ? Il est assez difficile de le deviner, à cause des termes obscurs dont est enveloppée toute cette polémique ; mais n'est-on pas autorisé à supposer avec quelque vraisemblance que Mairet fait allusion à ce personnage de haute condition dont Corneille a parlé dans la *Lettre apologétique*, et que Voltaire a pris avec si peu d'apparence pour le Cardinal lui-même [111] ?

Corneille, ou plutôt quelqu'un de ses amis, répondit au libelle que nous venons d'analyser par la *Lettre du desinteressé au sieur Mairet*<sup>[112]</sup> et par l'*Avertissement au besançonnois Mairet*<sup>[113]</sup>. On trouvera ces deux pièces à la suite de notre notice.

L'adversaire de notre poëte ne se tint pas pour battu. Il répliqua par une *Apologie pour M. Mairet contre les calomnies du S<sup>r</sup> Corneille de Rouen*<sup>[114]</sup>; apologie qui renferme une lettre de Mairet à Scudéry, datée du 30 septembre 1637. Ce libelle fut le dernier. La lettre suivante<sup>[115]</sup>, adressée par Boisrobert à Mairet, qui habitait alors chez le comte de Belin<sup>[116]</sup>, mit enfin un terme à cette regrettable dispute.

À Charonne, ce 5 octobre 1637.

## « Monsieur.

« Puisque vous êtes extrêmement raisonnable, et que vous savez bien que la sujétion illustre à laquelle je suis

attaché ne me laisse pas assez de liberté pour rendre mes devoirs à tous mes amis, je ne vous ferai point d'excuses de m'être autrefois reposé sur les soins de M. Chapelain, qui m'a promis de répondre pour moi aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il n'aura pas oublié, je m'assure, à vous témoigner la continuation de mon zèle, et je me promets bien que vous connoîtrez vous-même à votre retour que si je vous ai paru muet, je ne me suis pas tu devant ceux auprès desquels vous croyez que je puis vous servir, et que je vous ai gardé une inviolable fidélité pendant votre absence. Ces six lignes que je vous écris de mon chef satisferont, s'il vous plaît, Monsieur, à ce que je dois à notre amitié, et vous lirez le reste de ma lettre comme un ordre que je vous envoie par le commandement de Son Éminence. Je ne vous cèlerai pas qu'elle s'est fait lire avec un plaisir extrême tout ce qui s'est fait sur le sujet du *Cid*, et que particulièrement une lettre qu'elle a vue de vous, lui a plu jusques à tel point qu'elle lui a fait naître l'envie de voir tout le reste. Tant qu'elle n'a connu dans les écrits des uns et des autres que des contestations d'esprit agréables, et des railleries innocentes, je vous avoue qu'elle a pris bonne part au divertissement ; mais quand elle a reconnu que de ces contestations naissoient enfin des injures, des outrages et des menaces, elle a pris aussitôt résolution d'en arrêter le cours. Pour cet effet, quoiqu'elle n'ait point vu le libelle que vous attribuez à M. Corneille, présupposant par votre réponse, que je lui lus hier au soir, qu'il devoit être l'agresseur, elle m'a commandé de lui remontrer le tort qu'il se faisoit, et de lui défendre de sa part de ne plus faire

de réponse, s'il ne lui vouloit déplaire ; mais d'ailleurs craignant que des tacites menaces que vous lui faites, vous ou quelques-uns de vos amis n'en viennent aux effets, qui tireroient des suites ruineuses à l'un et à l'autre, elle m'a commandé de vous écrire que si vous voulez avoir la continuation de ses bonnes grâces, vous mettiez toutes vos injures sous le pied, et ne vous souveniez plus que de votre ancienne amitié, que j'ai charge de renouveler sur la table de ma chambre à Paris, quand vous serez tous rassemblés. Jusqu'ici j'ai parlé par la bouche de Son Éminence ; mais pour vous dire ingénument ce que je pense de toutes vos procédures, j'estime que vous avez suffisamment puni le pauvre M. Corneille de ses vanités et que ses foibles défenses ne demandoient pas des armes si fortes et si pénétrantes que les vôtres. Vous verrez un de ces jours son Cid assez malmené par les sentiments de l'Académie ; l'impression en est déjà bien avancée, et si vous ne venez à Paris dans ce mois, je vous l'envoirai. Cependant conservez-moi, s'il vous plaît, quelque place dans le souvenir de M. de Belin ; faites-moi de plus l'honneur de lui témoigner que je prends grande part à son affliction, et que je suis autant touché que pas un de ses serviteurs, de la perte qu'il a fait<sup>[117]</sup>. Si j'avois l'esprit assez libre, je la lui témoignerois à lui-même ; mais je me console quand je pense que ma douleur sera plus éloquente en votre bouche qu'en la mienne, et que vous n'oublierez rien pour témoigner les véritables sentiments de celui qui est avec passion,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-fidèle serviteur « Boisrobert. »

Depuis le jour où le Cardinal eut ainsi fait connaître ses intentions, on ne publia plus rien que les remercîments adressés par Scudéry à l'Académie. Ils parurent dans un petit recueil portant le titre suivant : *Lettre de M<sup>r</sup> de Balzac* à *M<sup>r</sup> de Scudery*, sur ses Observations du Cid. Et la response de *M<sup>r</sup> de Scudery* à *M<sup>r</sup> de Balzac*. Auec la lettre de *M<sup>r</sup> de Scudery* à Messieurs de l'Académie françoise, sur le iugement qu'ils ont fait du Cid et de ses Observations [118].

La lettre de Balzac est charmante. Espérant l'attirer dans son parti, Scudéry lui avait adressé ce qu'il avait écrit contre *le Cid*; mais Balzac, tout en approuvant les principes qui avaient guidé son jeune ami, atténue ses critiques par de si nombreuses et de si importantes restrictions, que Scudéry dut se trouver assez mal satisfait d'avoir provoqué un semblable jugement.

« Considérez néanmoins, Monsieur, que toute la France entre en cause avec lui, et que peut-être il n'y a pas un des juges dont vous êtes convenus ensemble [119] qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne : de sorte que, quand vos arguments seroient invincibles et que votre adversaire y acquiesceroit, il auroit toujours de quoi se consoler glorieusement de la perte de son procès, et vous dire que c'est quelque chose de plus d'avoir satisfait tout un

royaume que d'avoir fait une pièce régulière. Il n'y a point d'architecte d'Italie qui ne trouve des défauts en la structure de Fontainebleau et qui ne l'appelle un monstre de pierre : ce monstre néanmoins est la belle demeure des rois, et la cour y loge commodément.

« Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres qui ont plus d'agrément et moins de perfection; et parce que l'acquis n'est pas si noble que le naturel, ni le travail des hommes que les dons du ciel, on vous pourroit encore dire que savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art. Aristote blâme la Fleur d'Agathon, quoiqu'il die qu'elle fut agréable [120], et l'Œdipe peut-être n'agréoit pas, quoique Aristote l'approuve. Or, s'il est vrai que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les spectacles, et que les maîtres mêmes du métier ayent quelquefois appelé de César au peuple, le Cid du poëte françois ayant plu aussi bien que la Fleur du poëte grec, ne seroit-il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représentation, et qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote ni par les adresses de sa poétique ? Mais vous dites, Monsieur, qu'il a ébloui les monde, et vous l'accusez de charme et veux du d'enchantement : je connois beaucoup de gens qui feroient vanité d'une telle accusation ; et vous me confesserez vousmême que, si la magie étoit une chose permise, ce seroit une chose excellente : ce seroit, à vrai dire, une belle chose de pouvoir faire des prodiges innocemment, de faire voir le soleil quand il est nuit, d'apprêter des festins sans viandes

ni officiers, de changer en pistoles les feuilles de chêne et le verre en diamants ; c'est ce que vous reprochez à l'auteur du Cid, qui vous avouant qu'il a violé les règles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a un secret, qu'il a mieux réussi que l'art même ; et ne vous niant pas qu'il a trompé toute la cour et tout le peuple, ne vous laisse conclure de là sinon qu'il est plus fin que toute la cour et tout le peuple, et que la tromperie qui s'étend à un si grand nombre de personnes est moins une fraude qu'une conquête. Cela étant. Monsieur, je ne doute pas que Messieurs de l'Académie ne se trouvent bien empêchés dans le jugement de votre procès, et que d'un côté vos raisons ne les ébranlent, et de l'autre l'approbation publique ne les retienne. Je serois en la même peine, si j'étois en la même délibération, et si de bonne fortune je ne venois de trouver votre arrêt dans les registres de l'antiquité. Il a été prononcé, il y a plus de quinze cents ans, par un philosophe de la famille stoïque, mais un philosophe dont la dureté n'étoit pas impénétrable à la joie, de qui il nous reste des jeux et des tragédies, qui vivoit sous le règne d'un empereur poëte et comédien, au siècle des vers et de la musique. Voici les termes de cet authentique arrêt, et je vous le laisse interpréter à vos dames, pour lesquelles vous avez bien entrepris une plus longue et plus difficile traduction<sup>[121]</sup>. Illud multum est primo aspecta oculos occupasse, etiam si contemplatio diligens inventura est quod arguat. Si me interrogas, major ille est qui judicium abstulit quam qui meruit<sup>[122]</sup>. Votre adversaire y trouve son compte par ce

favorable mot de *major est*; et vous avez aussi ce que vous pouvez désirer, ne désirant rien, à mon avis, que de prouver que *judicium abstulit*. Ainsi vous l'emportez dans le cabinet, et il a gagné au théâtre. Si *le Cid* est coupable, c'est d'un crime qui a eu récompense ; s'il est puni, ce sera après avoir triomphé ; s'il faut que Platon le bannisse de sa république, il faut qu'il le couronne de fleurs en le bannissant, et ne le traite pas plus mal qu'il a traité autrefois Homère. »

Trop attachée à la sévérité des règles, trop soucieuse surtout de complaire aux moindres fantaisies du Cardinal, l'Académie rendit un jugement plus sévère à l'égard de Corneille, et partant plus agréable à Scudéry, qui l'en remercia avec effusion. L'Académie s'empressa de lui faire répondre en ces termes, par l'organe de Chapelain, son secrétaire : « Monsieur, moins la Compagnie que vous avez prise pour arbitre de votre différend a affecté la qualité de juge, plus se doit-elle sentir obligée de la déférence que vous témoignez pour ses Sentiments. Je sais qu'en les donnant au public pour vous satisfaire, sa principale intention a été de tenir la balance droite et de ne faire pas d'une chose sérieuse un compliment ni une civilité; mais je sais aussi qu'après cette intention, elle n'a essayé de faire rien avec plus de soin que de s'exprimer avec modération et de dire ses raisons sans blesser personne. Je souhaite que vous soyez bien persuadé de cela, ou plutôt je me réjouis de ce que vous l'êtes, et qu'ayant reçu d'elle, en cette rencontre, le moins favorable traitement que vous en

puissiez jamais attendre, vous ne laissez pas de lui faire justice en reconnoissant qu'elle est juste. À l'avenir j'espère qu'elle se revanchera de votre équité, et qu'aux occasions où il lui sera permis d'être obligeante, vous n'aurez rien à désirer d'elle et reconnoîtrez qu'elle sait estimer votre mérite et votre vertu. De moi je ne vous dis rien pour ce que je crois vous dire tout en vous assurant que je suis, Monsieur, votre, etc. De Paris, ce 19 décembre 1637 [123]. »

En somme *les Sentiments de l'Académie sur le Cid*, si impatiemment attendus, n'eurent aucun des résultats qu'on en espérait : ils ne satisfirent entièrement ni la jalousie de Richelieu, ni la basse envie de Scudéry ; ils ne diminuèrent en rien le légitime orgueil de Corneille, ni l'admiration générale, et Boileau put résumer plus tard la discussion par ces excellents vers :

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue : Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue, L'Académie en corps a beau le censurer : Le public révolté s'obstine à l'admirer<sup>[124]</sup>.

Lorsque cette grande querelle littéraire fut calmée, Corneille, après avoir pardonné à ceux qui s'étaient déclarés contre lui, conserva néanmoins le désir de constater en toute occasion qu'il n'avait pas accepté de plein gré le jugement de l'Académie. En 1640, ayant appris que Balzac préparait un recueil de ses lettres, il s'efforça de lui faire supprimer le passage que contient sur ce point celle que nous avons citée.

« Corneille m'est venu voir, écrit Chapelain à Balzac le 17 novembre 1640, et m'a demandé en grâce que j'obtinsse de vous d'ôter dans votre lettre à Scudéry ces termes : *les juges dont vous êtes convenus*, pour ce qu'il nie d'être jamais convenu de notre compétence sur l'affaire du *Cid*. Cependant vous ne lui pouvez complaire en cela sans choquer Scudéry, qui en garde l'original comme une relique, qui croiroit que vous eussiez changé d'inclination pour lui. Mon sens seroit que vous m'écrivissiez que vous n'imprimeriez plutôt pas la lettre que de leur déplaire à l'un et à l'autre. Voyez toutefois si, *por bien de paz* [125], vous voulez vous abaisser jusque-là et priver votre volume d'un si grand ornement [126]. »

Nous n'avons pas la réponse de Balzac, mais une autre lettre de Chapelain, du 8 décembre suivant, nous en fait connaître le contenu : « Le tempérament que vous avez trouvé pour satisfaire l'esprit bourru de Corneille le doit tellement contenter que, s'il ne le reçoit pas avec mille joies, je suis d'avis que vous laissiez l'endroit comme il étoit. Je lui dirai que vous avez eu la bonté de vouloir imprimer ce lieu de la sorte : *les juges dont on m'a dit que vous êtes convenus*, car des deux c'est celle qui me semble la meilleure [127]... »

Balzac préféra une rédaction encore moins explicite ; on lit dans le recueil de ses lettres : « Il n'y a pas un des juges dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble [128]. »

Cela n'empêcha pas Corneille de protester très-vivement contre ce bruit dans son avertissement de 1648, où il se montre d'ailleurs pénétré de reconnaissance envers Balzac.

À Paris l'attention publique ne reste pas fort longtemps fixée sur les mêmes choses, si belles qu'elles puissent être. Au bruit qu'avait causé *le Cid* pendant plus d'une année, succéda peu à peu le silence, et, si l'on s'en rapportait aux vers suivants, on croirait qu'en 1644 il n'était plus du bel air d'oser encore admirer cet ouvrage :

J'en voyois là [129] beaucoup passer pour gens d'esprit,

Et faire encore état de Chimène et du Cid, Estimer de tous deux la vertu sans seconde, Qui passeroient ici pour gens de l'autre monde, Et se feroient siffler si dans un entretien Ils étoient si grossiers que d'en dire du bien [130].

Mais ces vers sont de Corneille, qui souffrait sans doute de ce que *le Cid*, quoique vivement admiré, avait cessé d'être le constant sujet de toutes les conversations. Il est évident d'ailleurs que le poëte ne tenait pas à être pris au mot, et en 1660 il eut le bon goût de supprimer cette allusion un peu trop personnelle.

Quoique tout le monde ait donné tort aux adversaires du *Cid*, leurs critiques ont exercé sur cet ouvrage une fâcheuse influence qui n'est pas encore dissipée. D'abord ils ont arraché à Corneille quelques vers malencontreux, qui, bien qu'inférieurs à ceux qu'ils étaient destinés à remplacer, ont

dû nécessairement prendre place dans son texte définitif. Ensuite ils ont enhardi par leurs attaques les reviseurs, les correcteurs, gens qui n'ont pas besoin d'être encouragés.

En effet, aucun produit de l'intelligence humaine n'est d'une perfection absolue ; est-ce une raison pour porter une main audacieuse sur tous les chefs-d'œuvre de notre littérature ? Le cinquième acte d'*Horace* a été regardé avec assez de raison comme contenant une action nouvelle, différente de celle qui fait le sujet des quatre premiers ; a-t-on cru pour cela devoir le supprimer ? Quelques délicats ont blâmé les dénoûments des *Femmes savantes* et de *Tartufe*, mais ils ne se sont pas avisés d'en imaginer d'autres. Par quelle fatalité en a-t-il été différemment à l'égard du *Cid*, qui méritait à double titre d'être respecté, d'abord comme un poëme incomparable, puis comme un des plus précieux monuments de l'histoire de notre théâtre ?

Cela ne peut tenir qu'à deux causes : à l'habitude dès longtemps contractée par le public de considérer *le Cid*, malgré toutes ses beautés, comme une pièce remplie d'imperfections, et peut-être aussi à la supériorité même des principales scènes, qui fait paraître le reste froid et languissant. On voulut rendre à Corneille le fâcheux service de supprimer de son ouvrage tout ce qui n'atteignait pas au sublime. En 1734 parut un petit volume de format in-12, intitulé : *Pièces dramatiques choisies et restituées par Monsieur* \*\*\*, et portant pour adresse : À *Amsterdam*, *chez F. Changuion*. Ce recueil, composé d'une manière assez bizarre, renferme *le Cid*, le *don Japhet* de Scarron, la

Mariane de Tristan et le Florentin de la Fontaine. Rien de plus curieux que la façon dont l'éditeur, qui passe pour n'être autre que Jean-Baptiste Rousseau, restitue les pièces qu'il publie. Pour *Mariane*, il annonce que son travail n'a consisté ce que dans le retranchement, la correction ou le supplément de cent cinquante ou cent soixante vers tout au plus. »

Il ne respecte pas plus Corneille que Tristan. Dans le Cid, il fait disparaître sans scrupule trois personnages, l'Infante, Léonor et le Page, et supprime par conséquent les nombreux passages du rôle de Chimène où celle-ci s'adresse à l'Infante. « Ce n'est point, dit-il, faire tort à un beau visage que d'en enlever une tache, et plus un ouvrage est digne d'estime, plus il mérite qu'on prenne soin d'en ôter ce qui le défigure. C'est ce qu'on a essayé de faire ici, et il n'en a coûté pour cela que le supplément de deux vers de liaison au second acte et de deux autres au cinquième, qu'il a fallu nécessairement y ajouter, et que, par respect pour le grand Corneille, on a pris soin de distinguer par ces virgules à qui les imprimeurs donnent le nom de guillemets, et qui se trouvent dans les éditions de Molière aux endroits de ses pièces, que les comédiens ont coutume de couper dans les représentations. »

Au deuxième acte, c'est en tête de la scène entre don Fernand, don Arias et don Sanche que se place, assez gauchement, la liaison ajoutée par l'éditeur :

« Quoi me braver encor après ce qu'il a fait ! Par la rébellion couronner son forfait ! » Enfin, au commencement de la dernière scène de l'ouvrage, ces deux vers dits par l'Infante :

Sèche tes pleurs, Chimène, et reçois sans tristesse Ce généreux vainqueur des mains de ta princesse,

sont remplacés par ceux-ci, que prononce don Fernand :

« Approche-toi, Rodrigue, et toi reçois, ma fille, De la main de ton roi, l'appui de la Castille. »

Il est difficile d'imaginer des changements plus malheureux, et une telle poésie est bien indigne, nonseulement de Corneille, mais aussi de Jean-Baptiste Rousseau.

Toutefois ce texte fut généralement adopté pour la scène, et le public s'y accoutuma si bien, que le retour à la rédaction authentique parut toujours une innovation des plus hardies. Elle fut tentée, mais vainement, en 1737 et en 1741; enfin, le I<sup>er</sup> juin 1806, l'Empereur voulut entendre à Saint-Cloud la pièce complète. Monvel joua don Diègue; Talma, Rodrigue; Mlle Duchesnois, Chimène; Lafou, le Roi; Mlle Georges, l'Infante. Malgré cette admirable composition de troupe, l'épreuve ne fut pas favorable, et l'Infante ne parut pas au Théâtre-Français.

La suppression si considérable que nous venons de rappeler ne fut pas la seule qui eut lieu dans *le Cid*. On avait pris l'habitude de retrancher la première scène entre Elvire

et Chimène, et de commencer brusquement la pièce par ces vers que le Comte adresse à don Diègue.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi [131].

Dans son commentaire, Voltaire déplore cette coutume des comédiens, qui, de son temps, passaient aussi le couplet célèbre :

Paroissez, Navarrois [132]...

Toutefois il faut remarquer que, contrairement à l'assertion de M. Aimé Martin, la scène d'Elvire n'a pas été retranchée par Jean-Baptiste Rousseau ; en effet, elle figure tout au long dans le recueil de 1734 ; mais depuis le moment où Voltaire nous signale sa suppression, jusqu'au 22 janvier 1842, jour où Mlle Rachel joua pour la première fois Chimène, elle n'a pas été remise au théâtre. En rendant compte de cette représentation dans la *Revue des Deux Mondes*, M. Charles Magnin félicite la Comédie-Française du rétablissement de la première scène de l'ouvrage. Une autre innovation importante signala encore cette reprise : Corneille dit dans l'*Examen du Cid* : « Tout s'y passe... dans Séville, et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général ; mais le lieu particulier change de scène en scène, et tantôt c'est le palais du Roi, tantôt l'appartement

de l'Infante, tantôt la maison de Chimène et tantôt une rue ou place publique<sup>[133]</sup>. » Sur quoi Voltaire fait remarquer que « l'unité de lieu serait observée aux yeux des spectateurs si on avait eu des théâtres dignes de Corneille, semblables à celui de Vicence, qui représente une ville, un palais, des rues, une place, etc. » La Comédie-Française, qui ne dispose pas d'une scène aussi majestueuse, voulut du moins marquer le lieu précis de chaque partie de l'action, à l'aide de changements de décors. Malgré ce qu'avait d'abord d'un peu étrange la division des actes d'une tragédie de Corneille en tableaux, cet essai, qui, après tout, semble assez conforme aux intentions de l'auteur, réussit fort bien, et depuis lors ce mode de représentation fut définitivement adopté<sup>[134]</sup>. Il est regrettable qu'au moment où l'on changeait ainsi les habitudes du public, on n'ait pas rétabli dans toute son intégrité le texte du Cid, et remis au théâtre les trois rôles supprimés. Ne serait-ce pas là un bon essai à faire pour un anniversaire de naissance de Corneille, et M. Édouard Thierry, qui a fait preuve en plusieurs circonstances d'une intelligente initiative et d'un goût littéraire des plus exercés, ne sera-t-il pas disposé à attacher son nom à une restitution de ce genre, bien différente de celle qu'on attribue à Jean-Baptiste Rousseau?

<sup>1. &</sup>lt;u>↑</u> Tome II, p. 157.

<sup>2. 1</sup> Voyez la Notice de *l'Illusion*, tome II, p. 428 et 424.

<sup>3. &</sup>lt;u>1</u> La jeunesse (littéralement les jeunesses, les actes de jeunesse) du Cid.

<sup>4.</sup> *¹ Vie de M. Corneille.* Œuvres de Fontenelle... édition de 1742, tome III, p. 96.

- 5. <u>†</u> L'article de la *Gazette littéraire* est reproduit dans les *Œuvres de Voltaire* publiées par M. Beuchot, tome XLI, p. 490 et 491.
- 6. <u>1</u> Dans le volume intitulé *Chefs-d'œuvre du théâtre espagnol*. Paris, Ladvocat, p. 169 et 170.
- 7. <u>↑</u> *Histoire du Théâtre françois*, tome VI, p. 92.
- 8. <u>↑</u> Épître familière, p. 17 et 18.
- 9. <u>↑</u> Vers I des variantes : voyez plus loin, p. 103.
- 10. <u>↑</u> Mondory.
- 11. <u>†</u> La date de ces réflexions de Balzac ne permet pas de les appliquer au *Cid*: elles se trouvent dans une lettre à Boisrobert du 3 avril 1635 (livre VIII, lettre XLVI, tome I, p. 395 et 396 de l'édition in-folio de 1665). Du reste, elles ne peuvent pas davantage concerner quelque autre pièce de Corneille, car un passage qui précède immédiatement celui-ci, et que Mairet a pris soin de supprimer, met tout à fait notre poëte hors de cause, et lui est même très-favorable. Voyez la Notice sur *Médée*, tome II, p. 330 et 331.
- 12. <u>↑</u> C'est-à-dire si *le Cid* n'eût pas été imprimé et exposé dans la Galerie du Palais, où se vendaient alors les livres nouveaux. Voyez la Notice sur *la Galerie du Palais*, tome II, p. 3-9.
- 13. <u>↑</u> *Réponse à l'Ami du Cid*... p. 41 et 42.
- 14. † Voyez Lettres de Balzac, tome I, p. 420, livre IX, lettre XXII, à M. de Mondory, 15 décembre 1636. Le passage suivant de cette lettre nous montre quelle haute opinion Balzac avait de Mondory : « J'ai plusieurs raisons de vous estimer, et pense le pouvoir faire du consentement de nos plus sévères écoles, puisqu'ayant nettoyé votre scène de toutes sortes d'ordures, vous pouvez vous glorifier d'avoir réconcilié la comédie avec les \*\*\*, et la volupté avec la vertu. Pour moi, qui ai besoin de plaisir, et n'en désire pas prendre néanmoins qui ne soit bien purifié et que l'honnêteté ne permette, je vous remercie avec le public du soin que vous avez de préparer de si agréables remèdes à la tristesse et aux autres fâcheuses passions. » Il est permis de penser que les trois étoiles qui se trouvent ici remplacent le mot ecclésiastiques ou le mot prédicateurs. En effet, Chapuzeau, moins réservé que Balzac, nous dit dans son Théâtre françois (p. 141) : « Pourquoi me tairois-je de l'avantage que les orateurs sacrés tirent des comédiens, auprès de qui, et en public, et en particulier, ils se vont former à un beau ton de voix et à un beau geste, aides nécessaires au prédicateur pour toucher les cœurs? »
- 15. <u>†</u> *Le Comédien Mondory*, par Auguste Soulié. *Revue de Paris*, du 30 décembre 1838.
- 16. <u>↑</u> On appelait *Chambre dorée* la grand'chambre du Parlement, à cause de son plafond doré. *Être assis sur les fleurs de lis* se disait de ceux qui

- exerçaient quelque charge de judicature royale et surtout dans une cour supérieure, parce que leurs sièges étaient couverts de fleurs de lis.
- 17. <u>†</u> *Les Sosies*, comédie de Rotrou, représentée en 1636, un peu avant *le Cid*.
- 18. <u>↑</u> *Recueil autographe des Lettres de Chapelain*, appartenant à M. Sainte-Beuve : lettre adressée à M. Belin, au Mans. Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, par M. J. Taschereau, 2<sup>e</sup> édition, p. 56.
- 19. <sup>↑</sup> Le Jugement du Cid, p. 8.
- 20. <u>↑</u> *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, 1653, in-8°, p. 186 et 187.
- 21. <u>↑</u> Le Virgile trauesty en vers burlesques de Monsieur Scarron... À Paris, chez Guillaume de Luyne, 1653, in-4°, livre I, p. 11 et 12.
- 22. <u>1</u> Lettre... À l'illustre Académie, p. 5. Mme de Sévigné a emprunté à Scudéry cet argument pour s'en servir contre Racine ; elle dit presque dans les mêmes termes : « À propos de comédie, voilà *Bajazet*. Si je pouvois vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez cette comédie belle ; mais sans elle, elle perd la moitié de ses attraits. » (9 mars 1672, tome II, p. 529.) En 1682, c'était cette actrice qui jouait Chimène. Voyez la Notice de *la Galerie du Palais*, tome II, p. 9.
- 23. † Voici le passage textuel de la *Galerie historique des acteurs du théâtre* françois... par P. D. Lemazurier... 1810, tome I, p. 424 et 425. Le rôle rempli par Montfleury suivant l'auteur n'y est pas désigné mais il est bien probable qu'il entend parler de celui de Rodrigue : « Il joua d'original dans le Cid et dans les Horaces ; Chapuzeau, qui nous indique ces faits, le cite comme un comédien parfait dès ce temps-là. Voici ses propres termes, livre III de son Théâtre françois, p. 177 et 178. » Cet extrait que nous reproduisons en le prolongeant jusqu'à la p. 179, où il est encore question de Corneille, n'a nullement, comme on va le voir, le sens que lui donne Lemazurier. De plus, Chapuzeau lui-même se trompe lorsqu'il prétend que Corneille n'a pas donné ses premières pièces à Mondory. « Cet établissement des comédiens (à l'hôtel de Bourgogne) se fit il y a plus d'un siècle sur la fin du règne de François I<sup>er</sup>, mais ils ne commencèrent à entrer en réputation que sous celui de Louis XIII, lorsque le grand cardinal de Richelieu, protecteur des Muses, témoigna qu'il aimoit la comédie, et qu'un Pierre Corneille mit ses vers pompeux et tendres dans la bouche d'un Montfleury et d'un Bellerose, qui étoient des comédiens achevés. Le Cid, dont le mérite s'attira de si nobles ennemis, et *les Horaces*, que le même *Cid* eut plus à craindre, parce que leur gloire alla plus loin que la sienne, furent les deux premiers ouvrages de ce grand homme qui firent grand bruit ; et il a soutenu le théâtre

jusques à cette heure de la même force. La troupe royale, prenant cœur aux grands applaudissements qui accompagnoient la représentation de ces admirables pièces, se fortifioit de jour en jour ; d'autant plus qu'une autre troupe du Roi, qui residoit au Marais, et où un Mondory, excellent comédien, attiroit le monde, faisoit tous ses efforts pour acquérir de la réputation, et il arriva que Corneille, quelque temps après, lui donna de ses ouvrages. »

- 24. <u>↑</u> Voyez tome I, p. 49, note 2.
- 25. <u>↑</u> Voyez *la Muse historique* de Loret du 9 octobre 1655.
- 26. *¹ Historiettes*, tome VII, p. 175.
- 27. <u>↑</u> Lettre à *Mylord* \*\*\* sur Baron, p. 19.
- 28. † Vers 405 et 406.
- 30. ↑ P. 19 de l'édition en 43 pages et p. 40 de l'édition en 96 pages.
- 31. <u>†</u> Dans leur *Histoire du Théâtre françois* (tome V, p. 24, et tome IX, p. 408), les frères Parfait ont conclu de certains passages de *la Comédie des comédiens*, tragi-comédie de Gougenot, représentée en 1633, qu'à partir de cette époque Beauchâteau et sa femme étaient entrés à l'hôtel de Bourgogne pour ne le plus quitter ; mais le témoignage de Scudéry établit formellement qu'à la fin de 1636 une actrice du nom de Beauchâteau jouait au théâtre du Marais.
- 32. <u>↑</u> Tome I, p. 48.
- 33. <u>↑</u> *Lettre apologétique*. Voyez aux Œuvres diverses.
- 34. <u>↑</u> Voyez notre *Notice biographique sur Corneille*.
- 35. *<u>↑</u> Le Souhait du Cid*, p. 35.
- 36. *≜ Épître familière du S<sup>r</sup> Mairet*, p. 18.
- 37. <u>↑</u> Œuvres de Fontenelle, tome III, p. 100.
- 38. <u>↑</u> *Historiettes*, tome II, p. 52.
- 39. <u>↑</u> Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise, p. 187.
- 40. <u>↑</u> Tome II, p. 395. Ce sont ces belles scènes du I<sup>er</sup> acte qui ont été le plus souvent parodiées. La plus connue et la moins mauvaise de ces plaisanteries est le *Chapelain décoiffé*, de Gilles Boileau ou de Furetière, qu'on trouve dans le *Ménagiana*, tome I, p. 145.
- 41. <u>↑</u> Acte II, scène I. Il résulte de la *Lettre à Mylord* et de l'*Avertissement* de Jolly que c'était seulement par tradition qu'on avait conservé ces vers, et que l'on connaissait bien la scène à laquelle ils appartenaient, mais non l'endroit précis où ils se plaçaient. Voltaire, dans son *Théâtre de Corneille* (1764, in-8°, tome I, p. 204), dit qu'ils venaient après le vers 368 : « Pour le faire abolir, etc., » et citant probablement de mémoire, il les donne avec quelques variantes : *les* pour *ces*, au premier vers ; *à tort*

pour *n'a rien*, au deuxième ; *déshonorer* pour *perdre d'honneur* (voyez le vers 1466), au quatrième. Un argument décisif en faveur du texte de 1730 et 1738, tout au

moins pour le second vers, c'est que *n'a rien* répond bien mieux au passage de Castro imité par Corneille : *Y el otro ne cobra nada*.

- 42. <u>↑</u> Page 7.
- 43. ¹ Voici la description bibliographique de la première édition : *Le Cid*, tragi-comedie. À Paris, chez Augustin Courbé... M.DC.XXXVII. Auec priuilege du Roy. 4 feuillets non chiffrés et 128 pages in-4º. Le privilège porte : « Il est permis à Augustin Courbé, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, et exposer en vente, vn Liure intitulé, *Le Cid. Tragi-Comedie*, par M<sup>r</sup> Corneille... Et ledit Courbé a associé auec luy audit Priuilege François Targa.
- 44. *¹ Lettres de Guy Patin*, édition de M. Reveillé-Parise, tome I, p. 493 et 494, et *Historiettes de Tallemant des Réaux*, tome II, p. 163.
- 45. <u>↑</u> On ne sait sous quelle forme cette pièce parut pour la première fois. Elle circula peut-être d'abord manuscrite. La seule édition que nous connaissions forme 4 pages in-8°, sans date, et l'épître y est suivie du *Rondeau* dont nous aurons à parler tout à l'heure. Pour le texte de l'*Excuse*, voyez dans la présente édition les *Poésies diverses*.
- 46. *↑ L'Auteur du vrai Cid espagnol*. Voyez p. 20.
- 47. <u>↑</u> Les *Observations sur le Cid*. Voyez p. 23, note 1.
- 48.  $\uparrow$  Épître familière du  $S^r$  Mairet, p. 19 et 20.
- 49. <u>↑</u> Réponse à l'Ami du Cid, p. 33.
- 50. <u>↑</u> Voyez la Notice de *la Suivante*, tome II, p. 115.
- 51. ↑ Nous connaissons de cette pièce deux éditions, toutes deux in-8°. L'une forme 2 feuillets non chiffrés, l'autre 3 pages.
- 52. *↑ Avertissement au besançonnois Mairet*. Voyez ci-après, p. 67.
- 53.  $\uparrow$  Lettre du S<sup>r</sup> Claveret au S<sup>r</sup> Corneille, p. 5.
- 54. <u>1</u> La première édition de ce rondeau est fort rare ; elle forme I feuillet in-4°. Un recueil de la Bibliothèque de l'Arsenal, catalogué dans les Belles-Lettres sous le numéro 9809 et qui contient la plupart des libelles publiés à l'occasion du *Cid*, en renferme un exemplaire. Ce rondeau a été plus tard imprimé à la suite de l'*Excuse à Ariste*. Voyez ci-dessus, p. 19, note I. Le texte se trouve dans notre édition parmi les *Poésies diverses*.
- 55. *↑ Épitre familière du S<sup>r</sup> Mairet*, p. 21 et 22.
- 56. *↑ Avertissement au besançonnois Mairet*. Voyez ci-après, p. 67.
- 57. <u>↑</u> Lettre du S<sup>r</sup> Claveret, p. 6.
- 58. <u>↑</u> *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, p. 188.

- 59. <u>†</u> L'une a pour titre : *Les Fautes remarquées en la Tragicomedie du Cid.* À *Paris. Aux despens de l'Autheur.* M.DC.XXXVII. Le titre de départ porte : *Obseruations sur le Cid.* Le tout forme un petit volume in-8°, contenant 43 pages. Une autre édition est intitulée : *Obseruations sur le Cid.* À *Paris. Aux despens de l'Autheur.* M.DC.XXXVII, in-8°. Elle se compose de I feuillet de titre et de 96 pages. Enfin une troisième porte exactement le même titre que la précédente, avec cette addition : *ensemble l'Excuse à Ariste et le Rondeau* ; cette dernière édition, également in-8°, se compose de I feuillet de titre, de 3 feuillets non chiffrés et de 96 pages. Dans sa *Lettre à l'Académie*, Scudéry parle de la quatrième comme devant être prochainement publiée, mais tout porte à croire qu'il n'a pas donné suite à ce dessein.
- 60. <u>↑</u> Voyez l'*Avertissement*, tome I, p. xI, et les *Poésies diverses*.
- 61. <u>↑</u> L'incognu et véritable amy de Messieurs Scudéry et Corneille, p. 5 et 6.
- 62. <u>1</u> M.DC.XXXVII, in-8°, 8 pages. Une autre édition, sur le titre de laquelle on lit : *Lettre apologitique* (sic)... forme 14 pages et I feuillet ; elle est suivie du sixain traduit de Martial qu'on trouvera imprimé plus loin, p. 58, après la *Lettre pour M. de Corneille*...
- 63. ¹ Je dirai seulement, pour ne rien omettre, que dans un petit paquet de notes bibliographiques manuscrites sur les libelles relatifs au *Cid*, notes émanant de diverses personnes, mais réunies par Van Praet sous le titre de *Catalogue des pièces pour et contre le Cid*, et généralement fort exactes, je trouve la mention suivante qu'il ne m'a pas été donné de contrôler : *La Deffense du Cid. Paris*, 1637, in-4°, 32 pages. Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome XX, p. 88, Niceron désigne cette même pièce comme étant de format in-8°, mais sans indiquer la pagination et sans entrer dans aucun détail.
- 64. <u>†</u> Cette façon de s'exprimer à l'endroit du Cardinal paraissait un peu servile à plusieurs contemporains. Tallemant des Réaux dit à ce sujet : « Charrost, en parlant du cardinal de Richelieu, l'appelle toujours mon maître ; cela est bien valet. » (*Historiettes*, tome V, p. 39, note). Comme le fait observer M. Paulin Paris, la même remarque est faite presque dans les mêmes termes dans le *Ménagiana* (tome IV, p. 114) : « M. le comte de Charrost, qui devoit toute sa fortune au cardinal de Richelieu, en parlant de lui l'appelle toujours son maître. M. du Puy ne pouvoit souffrir cela. Il disoit qu'un bon François ne devoit point avoir d'autre maître que le Roi. » Il est vrai que Charrost était comte, et Corneille simple bourgeois de Rouen. Tallemant conteste même à Richelieu le titre qu'il recevait généralement : « Le Cardinal, dit-il, a affecté de se faire appeler

Monseigneur. » (*Historiettes*, tome II, p. 21, note 2.) Du reste, quand il arrivait qu'on ne lui donnât point ce titre, cela choquait plus ses flatteurs que lui-même. Voyez *Historiettes*, tome II, p. 60.

- 65. <u>↑</u> Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise, p. 218.
- 66. <u>↑</u> À Paris. M.DC.XXXVII, in-8°, 7 pages.
- 67. <u>↑</u> M.DC.XXXVII, in-8°, 7 pages.
- 68. ↑ Voyez ci-dessus, p. 23 et 24.
- 69. <u>↑</u> Tome XX, p. 90.
- 70. ↑ Article *Rotrou*.
- 71. <u>↑</u> M.DC.XXXVII, in-8°, 36 pages.
- 72. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 16.
- 73. <u>↑</u> À *Paris*. M.DC.XXXVII, in-8° de 15 pages. Le titre de départ, p. 3, est ainsi conçu : *Lettre contre une inuective du S<sup>r</sup> Corneille*, *soy disant Autheur du Cid*.
- 74. <u>1</u> Page 4.
- 75. **1** Page 13.
- 76. <u>1</u> Page 9.
- 77. <u>↑</u> Examen de ce qui s'est fait pour et contre le Cid, p. 103.
- 78. <u>↑</u> Voyez tome I, p. 130, et tome II, p. 218 et 219.
- 79. <u>↑</u> In-8° de 13 pages, sans indication de lieu d'impression et sans date.
- 80. <u>↑</u> Deuxième édition, p. 305, note 13.
- 81. <u>↑</u> Voyez tome II, p. 442, note 3.
- 82. <u>↑</u> *Paris*, M.DC.XXXVII, in-8°, 8 pages.
- 83. † Paris, M.DC.XXXVII, in-8°, 7 pages.
- 84. <u>↑</u> Voyez plus haut, p. 24, note 3.
- 85. <u>↑</u> In-8°, 8 pages.
- 86. <u>↑</u> Voyez ci-après, p. 39 et 40.
- 87. <u>↑</u> Bibliothèque française, 2<sup>e</sup> édition, p. 130 et 131.
- 88. <u>1</u> Page 5.
- 89. <u>↑</u> Sans lieu ni date. In-8° de 5 pages et 1 feuillet blanc.
- 90. † À Paris, M.DC.XXXVII, in-8°, 8 pages.
- 91. <u>↑</u> À Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, à l'Escu de France. *M.DC.XXXVII*, in-8° de 11 pages.
- 92. <u>↑</u> Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise, 1653, p. 189-191.
- 93. <u>↑</u> Ce nom est imprimé ainsi dans le texte de Pellisson ; toutefois, dans son *Catalogue des Messieurs de l'Académie françoise*, p. 523 de la *Relation*, il écrit *l'abbé de Bourzeyz* ; *Bourzeis* est la forme adoptée le plus généralement.

- 94. 1 Registres du 30 juin 1637. (*Note de Pellisson.*)
- 95. ↑ Ce manuscrit appartient depuis longtemps à la Bibliothèque impériale ; Il figure sous le n° Y 5666, à la page 549 du tome I des Belles-Lettres du Catalogue des livres imprimez de la Bibliothèque du Roy, publié en 1750. L'année dernière (1861) il a passé du Département des imprimés au Département des manuscrits, où il porte actuellement le nº 5541 du Supplément français. C'est un petit in-4° de 63 pages. Il était intitulé d'abord : Les Sentimens de l'Académie françoise touchant les observations faites sur la tragicomedie du Cid. Ce titre a été ainsi modifié : Les Sentimens de l'Académie françoise sur la question de la tragicomedie du Cid. On lit en tête du premier feuillet cette note de l'abbé Sallier, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi : « De la main de M<sup>r</sup> Chapelain, avec des apostilles de M. le cardinal de Richelieu. Témoignage de M<sup>r</sup> l'abbé d'Olivet. 7<sup>bre</sup> 1737. » Dans le catalogue imprimé de 1760, cette note est reproduite ; mais d'Olivet n'est pas nommé. Nous pensons, contrairement à l'opinion de Pellisson, que quatre des sept apostilles sont entièrement de la main du Cardinal ; nous les passerons en revue une à une dans les notes suivantes.
- 96. 1 Cette apostille qui se trouve à la page 5 est d'une écriture menue, irrégulière, difficile à lire : c'est probablement celle de Citois. À la page 13, ces deux apostilles : « il faut un exemple », « il faut un tempérament », sont d'une grosse et belle écriture, qui présente avec celle des lettres autographes de Richelieu la conformité la plus frappante. À la page 29, à l'occasion du reproche fait à Rodrigue d'avoir formé le dessein de tuer le Comte, dont la mort n'était pas nécessaire pour sa satisfaction, on lit en marge cette note assez étrange, de l'écriture que nous attribuons à Citois : « Faut voir si la pièce le dit ; car si cela n'est point ou auroit tort de faire à croire à Rodrigue qu'il voulût tuer le Comte, puisqu'on fait souvent en telles occasions ce qu'on ne veut pas faire. »
- 97. 1 Note de l'écriture qui parait être celle de Citois ; le mot *bon* est tracé avec un peu plus de hardiesse que le reste ; toutefois il est impossible d'affirmer qu'il soit d'une autre main. À la page 37, apostille de la grosse écriture que nous attribuons à Richelieu : « Il ne faut point dire cela si absolument. »
- 98. <u>↑</u> Ici la transcription est inexacte. Il y a dans le manuscrit (p. 58) : « Il faut adoucir cette expression. » Cette dernière apostille est, suivant nous, de la main de Richelieu.
- 99. 1 Registres, 17 juillet 1637. (*Note de Pellisson.*)
- 100. <u>↑</u> Registres, dernier juillet 1637. (*Note du même*.)

- 101. <u>↑</u> Registres, 23 novembre 1637. (*Note de Pellisson*.)
- 102. *↑* À Paris, chez Jean Camusat, 1638, in-8°.
- 103. <u>↑</u> Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise, p. 193-204.
- 104. <u>↑</u> À Paris, chez Antoine de Sommaville. Au Palais, à l'Escu de France. M.DC.XXXVII, in-8° de 14 pages et 1 feuillet blanc.
- 105. ↑ À Paris, M.DC.XXXVII, in-8° de 14 pages.
- 106. <u>↑</u> À Paris, M.DC.XXXVII, in-8° de 7 pages.
- 107. *↑ À Paris*, *imprimé aux despens de l'Autheur*, in-8° de 103 pages.
- 108. <u>†</u> « L'*Hôpital des pauvres enfermés* est un membre de l'*H*ôpital général, où on a mis plusieurs pauvres pour les empêcher d'être fainéants et vagabonds. » (*Dictionnaire universel de Furetière*.)
- 109. <u>1</u> In-8° de 16 pages, sans lieu ni date. Une autre édition en plus gros caractères et formant 24 pages se trouve mentionnée dans les notes recueillies par Van Praet (voyez ci-dessus, note I de la p. 25). Cette pièce a été réimprimée dans le *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine...* publié par Granet en 1740, tome I, p. 99 ; et dans le *Tableau historique... de la poésie française... au seizième siècle*, par M. Sainte-Beuve, 1828, 2 vol. in-8°, tome I, p. 386.
- 110. <u>†</u> À Paris, chez Anthoine de Sommaville. Au Palais, dans la petite Sale, à l'Escu de France. M.DC.XXXVII, in-8° de 38 pages.
- 111. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 25.
- 112. <u>↑</u> In-8° de 7 pages.
- 113. <u>↑</u> 1637, in-8° de 12 pages.
- 114. <u>†</u> 1637, in-4° de 32 pages. Nous n'avons pu voir cet ouvrage ; la description que nous en donnons est tirée de l'*Histoire du Théâtre françois* des frères Parfait (tome V, p. 270). Les notes recueillies par Van Praet nous font seules connaître le nombre de pages de l'ouvrage. Ce sont aussi ces notes qui nous apprennent qu'on trouve, p. 11, une lettre de M. Mairet à M. Scudéry contenant sa généalogie, datée de Belin du 30 septembre 1637. M. Taschereau indique cette pièce comme étant du format in-8° et lui donne le titre suivant : *Apologie pour Mairet contre les calomnies du S<sup>r</sup> Corneille en réponse à la pièce intitulée : Advertissement au besançonnois Mairet*, titre qu'il a pris sans doute sur une édition différente de celle dont nous venons de parler.
- 115. <u>↑</u> Cette lettre a été imprimée pour la première fois par Granet, en 1740, dans son *Recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille et de Racine*, tome I, p. 114.
- 116. <u>†</u> François de Faudoas, dit d'Averton, comte de Belin ; il avait été gouverneur de Paris pendant la Ligue. Il fut assassiné par le marquis de

- Bonnivet le 7 décembre 1642. Dans l'*Historiette* de Mondory (tome VII, p. 172), Tallemant, parlant de la Lenoir, actrice du théâtre du Marais, termine ainsi : « Le comte de Belin, qui avoit Mairet à son commandement, faisoit faire des pièces à condition qu'elle eût le principal personnage ; car il en étoit amoureux, et la troupe s'en trouvoit bien. »
- 117. <u>↑</u> Il y a *fait*, et non *faite*, dans l'édition originale. Voyez des exemples analogues dans la prose de Malherbe, tome II de l'édition de M. Lalanne, p. 436, 442, 576, etc.
- 118. <u>†</u> À Paris, chez Anthoine de Sommaville. Au Palais, dans la petite Sale, à l'Escu de France. M.CD.XXXVIII (sic, 1638), in-8° de 34 pages. Ce recueil a paru dès le commencement de l'année ou même, malgré son millésime, à la fin de 1637. Chapelain écrit le 25 janvier 1638 à Balzac, en lui parlant de sa lettre sur le Cid : « On l'a imprimée en papier volant, avec la mauvaise réponse de... (Scudéry) et le remercîment du même à l'Académie. » (Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille, par M. J. Taschereau, 2° édition, p. 312.)
- 119. <u>1</u> Une édition, publiée à part, de la *Lettre de Monsieur de Balzac à Monsieur de Scudéry, touchant ses Obseruations sur le Cid* (in-8° de 8 pages), offre ici une variante ; on y lit : « des juges devant qui vous l'avez appelé. » Au sujet du passage auquel s'applique cette variante, voyez plus loin, p. 47 et 48.
- 120. <u>↑</u> Voyez tome I, p. 14, note 6.
- 121. <u>↑</u> *Les Harangues ou discours académiques* de Jean-Baptiste Mangini. Paris, Augustin Courbé, 1642, in-8°.
- 122. <u>↑</u> « C'est beaucoup de s'être emparé des yeux de prime abord, quoique ensuite un examen attentif trouve des critiques à faire. Si tu me demandes mon sentiment, l'homme qui enlève les suffrages est plus grand que celui qui les mérite. » (*Épitre* c, § 3.)
- 123. <u>†</u> Cette lettre a été ainsi reproduite, d'après le recueil manuscrit de lettres de Chapelain appartenant à M. Sainte-Beuve, dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, par M. J. Taschereau, 2<sup>e</sup> édition (p. 308 et 309, note 17). Pellisson l'avait donnée, mais en abrégé et sous forme indirecte, dans sa *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, p. 205 et 206.
- 124. <u>↑</u> Satire IX, vers 231-234.
- 125. ↑ Mots espagnols signifiant : « pour le bien de la paix. »
- 126. <u>†</u> Recueil manuscrit de lettres de Chapelain appartenant à M. Sainte-Beuve, cité par M. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, 2<sup>e</sup> édition, p. 104 et 105.

- 127. <u>↑</u> Même recueil, cité par M. Taschereau, p. 105.
- 128. *↑ Lettres choisies du sieur Balzac*, Paris, 1647, in-8°, I<sup>re</sup> partie, p. 398. *Œuvres de Balzac*, in-fol., tome I, p. 542.
- 129. 1 À Poitiers.
- 130. 1 Le Menteur, acte I, scène I. Variante des éditions de 1644-1656.
- 131. <u>↑</u> Acte I, scène III, vers 151 et 152.
- 132. <u>↑</u> Vers 1559 et suivants.
- 133. <u>↑</u> Voyez plus loin, p. 98.
- 134. <u>↑</u> Je dois une partie de ces renseignements, et beaucoup d'autres dont je compte faire usage dans les notices suivantes, aux obligeantes communications de M. Léon Gaillard, bibliothécaire et archiviste de la Comédie-Française.

# ÉCRITS EN FAVEUR DU CID,

# ATTRIBUÉS À CORNEILLE PAR NICERON OU PAR LES FRÈRES PARFAIT.

I. L'AMI DU CID À CLAVERET [1].

Il me semble que vous chantez bien haut, Monsieur Claveret. Hé quoi! pour une chose si juste et si raisonnable alléguée par M. Corneille à M. Scudéry: « Il n'a pas tenu à vous que du premier lieu où beaucoup d'honnêtes gens me placent, je ne sois descendu au-dessous de Claveret<sup>[2]</sup>, » faut-il que vous preniez la mouche, et que vous perdiez un moment la mémoire de ce que vous avez été, de ce que vous êtes, et de ce que vous serez toute votre vie ? Quelle révolution est-ce là ? Vous parlerez contre le Cid ? vous ferez l'homme de conséquence et d'esprit, et blâmerez impudemment et impunément tout ensemble celui dont vous devez honorer la personne et les ouvrages ? Il ne seroit pas juste ; et croyez-vous, Monsieur Claveret, être assez habile homme pour l'emporter sur tous les plus grands esprits de France qui se moquent des Observations, et de ceux qui suivent les sentiments de leur auteur ? Pour moi,

i'ai déjà répondu pour lui, comme je fais encore, que pour obscurcir son éclat, il falloit pour toutes observations faire une meilleure pièce. Que si la force des raisons dont M. de Scudéry prétend l'avoir combattu est condamnée même par ceux qu'il demande pour juges, considérez, de grâce, où vous vous allez engager. Vraiment cela est bien ridicule que vous, à qui vos parents ont laissé pour tout héritage la science de bien tirer des bottes[3], vous vouliez écrire, et faire comparaison avec un des plus grands hommes de notre siècle pour le théâtre, et douter encore de l'approbation que le Cid a reçue au Louvre et à l'hôtel de Richelieu. Il paroît bien que votre règne n'est pas de ce monde ; voyez-le, Monsieur Claveret, et ouvrez vos oreilles bien grandes : vous entendrez ce qu'il y a de grands esprits en France de l'un et de l'autre sexe dire tout haut : « Voilà le plus bel ouvrage de théâtre que nous ayons vu jusqu'à présent, » Examinons un peu les vôtres en gros, car le détail n'en vaut pas la peine. Ne m'avouerez-vous pas que le voyage que vous faites faire aux Bons hommes à votre pèlerin amoureux<sup>[4]</sup> est une belle chose ? Je vous jure qu'il m'a pris cent fois envie de vous demander où votre fils Tadés et vous avez étudié, afin de me faire interpréter le langage de l'un, et apprendre les galimatias de l'autre ; car comme il arrive qu'il en échappe quelquefois sans y penser, j'aurois été ravi de les faire avec science comme vous. Je me serois bien mis auprès de Jodelet<sup>[5]</sup> pour le moins, et je m'assure qu'il s'en seroit servi mieux que les comédiens, qui n'ont jamais su faire valoir les vôtres, quelque art et quelque peine qu'ils y

aient apportée. Votre Place Royale suit assez bien, et je vous confesse qu'elle fut trouvée si bonne à Forges, que Mondory et ses compagnons qui en avoient les eaux dans la saison du monde la plus propre pour les boire, n'en voulurent jamais goûter : tout le monde n'entendra pas ceci peut-être ; c'est que vous avez fait une pièce intitulée les Eaux de Forges, que vous leur donnâtes, où il ne manquoit chose du monde, sinon que le sujet, la conduite, et les vers ne valoient rien du tout. À cela près c'étoit une assez belle chose [6]. Je sais bien que vous n'avez pas vendu vos ouvrages : ce n'étoit pas manque de pauvreté, ni d'en avoir demandé beaucoup de fois de l'argent ; mais c'est que les comédiens ne vous en ont jamais rien voulu donner : c'est ce que vous avez fait jusques ici. Et pour couronnement de chef-d'œuvre, vous faites une mauvaise lettre où vous tranchez du censeur, et, si je ne me trompe, du vaillant. Taisez-vous, Monsieur Claveret, taisez-vous, et vous souvenez que vous ne pouvez être ni l'un ni l'autre, et que votre personne est si peu considérable que vous ne devez jamais croire que M. Corneille ait eu envie de vous choquer. Vous croyez peut-être avoir fait un beau coup de mail quand vous dites : ou pour contenter les comédiens que vous servez. Chacun sait bien de quel biais il faut prendre cette façon de parler. Et il est très-vrai que ses soins et ses veilles leur ont rendu de si bons et profitables services, que je leur ai ouï dire hautement que jusques ici ils doivent à lui seul ce que le théâtre peut donner de bien. Vous ne ferez jamais de même, Monsieur Claveret, et je ne m'étonne pas de vous entendre dire que vous ne vous piquez pas de faire des

vers : je vous crois. Néanmoins vous dites au même temps que ce que vous avez produit ne vous a point fait rougir de honte : c'est seulement un témoignage de votre effronterie, plutôt que de la bonté de vos ouvrages. Après tout, orateur et poëte de balle, souvenez-vous de n'intéresser personne en votre affaire, et que quand M. Corneille a dit :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée<sup>[7]</sup>,

il a parlé raisonnablement et véritablement. Songez seulement, comme je vous ai déjà dit, à ce que vous êtes ; que vous n'avez jamais rien fait de bien que de vous être tu depuis quatre ans [8]; que vous ne deviez pas rompre ce silence pour une si mauvaise chose ; que les sottises de votre lettre fâchent tous les honnêtes gens ; que cela vous rend bernable par tout pays; que tout ce qu'elle contient est trop plat et trop peu fort pour donner la moindre atteinte au Cid, ni faire croire que M. Corneille en soit seulement le copiste, comme vous dites ; que je ne lui conseille pas de se donner la peine de vous répondre ; que vous êtes auprès de lui ce que le laquais est auprès du maître, et qu'un ami du *Cid* qui ne fit jamais profession d'écrire, et qui ne laisse pas de se connoître aux bonnes choses, n'a fait cette lettre que pour vous avertir de pratiquer un proverbe latin que vous vous ferez expliquer et qui dit : Ne sutor ultra crepidam. Adieu, Claveret : ne soyez pas curieux de savoir mon nom, de peur de l'apprendre.

- 1. <u>↑</u> « Corneille opposa à ces écrits une lettre qu'il intitula *l'Ami du Cid à Claveret*, in-8°, et dans laquelle il turlupina fort ce poète. » (Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, Paris, 1727-1745, in-12, tome XX, p. 90.) Voyez la *Notice*, p. 29.
- 2. <u>1</u> Lettre apologétique.
- 3. 1 « Le lecteur, disent les frères Parfait, est bien le maître d'expliquer au propre ou au figuré le titre que l'on donne ici à Claveret de *tireur de bottes*, car pour nous ce sont lettres closes et impénétrables. » (*Histoire du Théâtre françois*, tome IV, p. 432, note *a*. Nous ignorons également à quoi cette phrase fait allusion et quel était l'état du père de Jean Claveret. Nous savons que ce dernier, originaire d'Orléans, portait le titre d'avocat, ce qui n'empêche pas l'auteur de la *Lettre pour M. de Corneille*, que nous reproduisons ci-après, de dire (voyez p. 57) que Claveret « dans ses plus grandes ambitions n'a jamais prétendu au delà de sommelier dans une médiocre maison. »)
- 4. <u>1</u> *Le Pèlerin amoureux* est une comédie non imprimée que les frères Parfait placent la seconde parmi les pièces de Claveret, mais dont ils ne donnent point l'analyse ; il est donc impossible de savoir à quoi se rapportent les observations critiques que nous trouvons ici. En 1634, c'est-à-dire à peu près à l'époque où dut être jouée la pièce de Claveret, Rotrou a fait représenter *la Pèlerine amoureuse*, tragi-comédie.
- 5. 1 Voyez sur Geoffrin, dit Jodelet, la Notice du *Menteur*.
- 6. <u>↑</u> Voyez la Notice de la *Place Royale*, tome II, p. 218, note 2.
- 7. *↑ Excuse à Ariste*, vers 50.
- 8. <u>1</u> Ceci est difficile à expliquer, car *la Place Royale* de Claveret a dû, comme celle de Corneille, être jouée en 1635.

## II. LETTRE POUR M. DE CORNEILLE, CONTRE

CES MOTS DE LA LETTRE SOUS LE NOM D'ARISTE:

Je fis donc résolution de guérir ces idolâtres<sup>[1]</sup>.

Cachez-vous tant qu'il vous plaira, faites protestation de changer à tous moments de parti, on vous le pardonne ; vous passez pour homme qui reçoit aisément toutes sortes d'impressions. On dit que vous avez eu au commencement du *Cid* les sentiments d'un homme raisonnable, et que vous n'avez pu lui dénier les louanges qu'il tiroit sans violence de tous les honnêtes gens ; pourquoi maintenant déférer au jugement de l'observateur, à cause qu'il vous a témoigné approuver cinq ou six mauvaises pièces rimées que vous dites avoir faites? Jeune homme, assurez votre jugement devant que de l'exposer à la censure publique, et ne hasardez plus de libelles sans les avoir communiqués à d'autres moins passionnés que l'observateur. J'avoue qu'il vous doit beaucoup, mais il eût pu choisir un plus juste instrument de ses louanges que vous. Il est peu curieux de sa réputation. Je commence à désespérer de son parti, puisqu'il l'abandonne à des personnes qui le savent si mal soutenir ; c'est une preuve certaine de la fausseté d'une affaire, quand elle tombe entre les mains d'un ignorant. Aussi n'avons-nous point vu d'autres personnes embrasser ses intérêts. Claveret a été le premier qui s'est éveillé, qui dans ses plus grandes ambitions n'a jamais prétendu au delà de sommelier dans une médiocre maison : encore je lui fais beaucoup d'honneur. Celui que j'attaque est un peu plus fortuné de biens ; mais il faut apporter de la foi quand il s'agit de son origine (j'aime mieux paroître obscur que médisant). Il eût pu réussir du temps des comparaisons ; sa misérable éloquence me fait pitié, je ne peux consentir qu'un tel personnage se veuille dire du nombre des auteurs et qu'il se mêle aujourd'hui de juger de la bonté ou de la fausseté d'une pièce. Voyez le raisonnement de ce visage, il se vante de vouloir guérir des idolâtres. Monsieur le médecin, vous apportez de fort mauvais remèdes ; et si vous étiez aussi peu versé dans le reste de votre doctrine, il est périlleux de tomber entre vos mains. Vous avez produit de si mauvaises raisons que vous n'avez pas commencé à me persuader, bien éloigné de me convaincre. Si vous me priez, je donnerai quelque chose à l'obligation que vous avez à la maison de M. de Scudéry. Puisque vous portez ses intérêts au delà d'un homme désintéressé, il paroît que vous en avez reçu quelque sensible plaisir. Il est vrai que vous êtes de sa maison, et que vous assistez souvent aux conférences qui s'y traitent : vous n'en revenez point qu'avec de nouvelles lumières ; et ce grand amas de belles figures que vous prostituez dans votre petit papier, valent bien que vous l'en remerciiez; mais gardez bien qu'en voulant fuir le vice de méconnoissant, vous ne choquiez absolument la plus saine partie du monde. M. de Corneille a satisfait tout le monde raisonnable ; vous avez affecté avec trop de violence et

d'animosité la diminution du crédit qu'il avoit acquis ; et si vous eussiez eu assez de pouvoir, vous eussiez terni la gloire d'un homme duquel vous avez autrefois recherché l'amitié, et de laquelle il vous avoit honoré : vous ne la méritiez pas, puisque vous prenez si peu de soin à la conserver.

Au reste, je vous veux avertir encore une fois d'un point qui ne vous sera pas inutile, Monsieur l'auteur, c'est de vous défaire de vos comparaisons, lesquelles paroissent fort souvent dans votre lettre, et choquent beaucoup de personnes. Vous êtes jeune, il y a espérance que vous vous guérirez de vos erreurs, et direz un jour que je n'ai pas peu contribué à votre avancement. Adieu, beau corps plein de plaies [2], et si tu veux savoir mon nom, je ne fus jamais renégat. Adieu, console-toi.

MARTIALIS (Epigr. lib. IX, épigr. 82)<sup>[3]</sup>.

Lector et auditor nostros probat, Aule, libellos;

Sed quidam exactes esse poeta negat:

Non nimium euro, nam cænæ fercula nostræ

Malim convivis quam placuisse coquis.

TRADUCTION, À MONSIEUR CORNEILLE

Les vers de ce grand *Cid*, que tout le monde admire, Charmants à les entendre, et charmants à les lire [4], Un poëte seulement les trouve irréguliers,

Corneille, moque-toi de sa jalouse envie : Quand le festin agrée à ceux que l'on convie, Il importe fort peu qu'il plaise aux cuisiniers.

#### **ÉPIGRAMME**

Si les vers du grand *Cid*, que tout le monde admire,
Charment à les ouïr, mais non pas à les lire,
Pourquoi le traducteur des quatre vers latins
Les a-t-il comparés aux mets de nos festins ?

J'avoue avec lui, s'il arrive

Qu'un mets soit au goût du convive.

Qu'il importe bien peu qu'il plaise au cuisinier ;
Mais les vers qu'il défend d'autres raisons demandent :
C'est peu qu'ils soient au goût de ceux qui les entendent.
S'ils ne plaisent encore aux maîtres du métier.

- 1. \(\top\) Mairet classe cette pièce avant la Reponse de \*\*\* (voyez ci-dessus, p. 40). Nous avons d\(\tilde{u}\) nous en rapporter \(\tilde{a}\) ce t\(\tilde{e}\) contemporain plut\(\tilde{o}\) t qu'au sentiment de Niceron, qui, comme on va le voir, intervertit cet ordre : « Corneille... continua ses turlupinades contre Claveret par une lettre qu'il intitula Reponse de \*\*\* \(\tilde{a}\) \*\*\* sous le nom d'Ariste, in-8°. Elle fut suivie d'une seconde qui parut sous ce titre : Lettre pour M. de Corneille contre ces mots de la lettre sous le nom d'Ariste... » (Niceron, M\(\tilde{e}\) moires, tome XX, p. 91.)
- 2. <u>↑</u> Allusion à ce passage de la *Lettre à* <sup>\*</sup> \* sous le nom d'Ariste (p. 4) : « Eucore qu'il (Scudéry) ait remarqué huit cents plaies sur ce beau corps, je trouve toutefois qu'il en a négligé pour le moins huit cents autres qui méritoient bien d'être sondées. »

- 3. <u>1</u> Cette épigramme et sa traduction, ainsi que la réponse qui vient après, ont été imprimées, dans l'édition originale, à la suite de la Lettre précédente.
- 4. 1 À la suite de la *Lettre apologitique* (voyez ci-dessus, p. 24, note 2), ce vers est un peu différent :

Et charmants à les voir, et charmants à les lire.

Ne vous étonnez point du procédé que l'on pratique aujourd'hui contre vous : on veut réveiller une guerre qui a fait trembler tous les bons esprits de son temps, et qui n'en a laissé pas un dans le pouvoir de se dire neutre. Les partisans de l'observateur reconnoissent sa foiblesse, et pour rendre son parti plus nombreux, ils veulent attirer à lui des personnes qui ne se souviennent plus de leurs dissensions, et qui ne songent qu'au dessein qu'ils ont fait de ne plus tomber dans une faute publique. Je crois que M. de Balzac n'approuvera jamais l'orgueil q'on tâche de lui attribuer. Et je ne doute point aussi que vous n'ayez été marri de vous voir mêlé dedans une dispute particulière, et que vous n'ayez tous deux eu en horreur le dessein de l'anonyme, qui veut embarrasser des âmes désintéressées, et faire entrer dans la lice deux personnes toutes fraîches, afin de faire esquiver son ami qui n'en peut plus. Il me permettra de lui dire qu'il n'a pas assez bien agi en ceci, et qu'il devoit ou s'attaquer absolument à vous, ou médire seulement de M. Corneille, sans par un galimatias qui ne veut rien dire, et par une confusion absurde, vous adresser le commencement d'une lettre injurieuse, et la poursuivre par des railleries et des impostures qui s'adressent directement à votre ami. Puisque je lui en eusse voulu, j'eusse bouffonné sur Mélite, et eusse dit que ce ne fut jamais qu'une pièce fort foible, puisqu'elle n'eut la peine que d'effacer le peu de réputation que s'étoit acquis le bonhomme Hardy, et que les pièces qui furent de son temps ne valoient pas la peine d'être écoutées. Car la Silvie et la Chriséide, par exemple, étoient les saillies d'un jeune écolier qui craignoit encore le fouet [1]; et le Ligdamon [2]partoit d'une plume qui n'avoit jamais été tranchée qu'à coups d'épée. J'eusse dit que la Galerie du Palais n'étoit pas bonne, parce que le nom en étoit trop commun ; que la Place Royale n'étoit pas meilleure, puisqu'il en avoit dérobé le titre à ce très-fameux et très-célèbre auteur. Monseigneur Claveret [3]: et que la Suivante étoit une pièce qu'on ne pouvoit goûter, parce que l'on n'en avoit jamais vu une qui fût faite avec de si grandes régularités. Mais aussi n'eussé-je pas oublié les éloges de tous les poëmes qui furent représentés dedans les mêmes temps. Et surtout j'eusse fait une apologie pour la pauvre Silvanire, dont les exemplaires ne périront jamais. J'eusse loué le Duc d'Ossonne, et eusse dit que l'esprit de l'auteur y est miraculeux, puisque toute la pièce (qui est assez longue) n'a pourtant rien de plus achevé que ce qu'on voit dans un premier acte, et qu'il a voulu par le même poëme bannir les honnêtes femmes de la comédie, qui n'ont pu jamais souffrir les paroles ni les actions de ses deux héroïnes. Mais après aussi j'eusse examiné sa Virginie, et ayant laissé à Ragueneau le soin de faire une satire contre le coup fourré qui a fait rire tout le monde, j'eusse admiré la force d'esprit de son héros, qui méprise une princesse qui l'aime, et fait

même le semblant de ne la pas entendre quand elle se déclare à lui : et le tout à cause qu'il aime sa sœur. Mais je n'aurois garde d'enfoncer sur leur amour, de peur d'y faire voir ou de l'inceste, ou de la brutalité, et de dire qu'un inconnu, qu'il veut faire passer pour honnête homme, ne voulût pas avoir de l'amour pour une belle fille, à cause qu'il a de l'amitié pour une autre qui est bien moins scrupuleuse que lui. Après je passerois à la  $Sophonisbe^{4}$ , que j'entends plaindre avec autant de justice que Didon se plaint chez un ancien de ce qu'on la fait moins honnête qu'elle ne fut. Je tâcherois à recouvrir l'honneur de Syphax, qui fait moins pitié par le débris de sa fortune et par le bouleversement de son trône, que parce qu'il surprend un poulet que sa femme a envoyé à Massinisse. J'aurois blâmé toute l'importunité du second acte, où Sophonisbe paroît toujours ; et passant plus avant pour imiter les écrivains du temps, je me serois écrié à la scène où Massinisse apprend d'elle quand il commença d'en être aimé : « Ô raison de l'auteur, que faisiez-vous alors ? Qu'étoit devenu ce jugement dont vous n'avez que l'apparence dans toutes vos pièces<sup>[5]</sup> ? Massinisse avoit-il pas raison de craindre qu'on ne lui rendît ce qu'il avoit prêté ? et quand Sophonisbe en verroit quelqu'un de meilleure mine, qu'elle ne l'estimât plus que lui, puisque c'étoit le sujet pourquoi elle l'avoit estimé plus que Syphax ? » Enfin je n'écouterois point l'excuse qu'il allègue, puisqu'elle ne vaut rien, et aimerois mieux qu'il eût traité l'histoire comme elle s'est passée, que comme elle a dû se passer, au moins à ce qu'il dit. Mais je

ne vois pas que je fais presque la même chose que celui que je blâme et qui vous adresse sa lettre, puisque je fais revivre des fautes que j'avois pris tant de peine d'oublier. Vous connoîtrez pourtant que j'en use avec plus de raison que lui, qui va troubler le repos d'un religieux jusque dans sa cellule<sup>[6]</sup>. Pour moi qui suis au monde, et qui ai toujours loué en lui ce qui n'y a pas été blâmable, je vous avoue que le voyant hors du sens, j'ai commencé a perdre la bonne opinion que j'en avois conçue; et sachant de plus qu'il fait son possible pour fomenter la discorde, je l'ai considéré comme ces méchants politiques qui n'étant pas assez puissants pour subsister d'eux-mêmes, tâchent de brouiller les affaires, afin d'établir des fondements à leur fortune sur les ruines de ceux qu'ils n'eussent osé choquer ouvertement. Il fait battre deux ennemis forts et redoutables (au moins par ses conseils il tâche de vouloir relever celui qui est presque abattu), et ne considère pas que celui qui a déjà de l'avantage, parce qu'il s'est tu, en aura encore de plus grands quand il voudra parler. Et puisqu'il juge un bon esprit indigne de sa colère, il verra celui-ci avec un si grand mépris, qu'il ne voudra jamais penser à lui, puisqu'il ne songe qu'aux choses excellentes. Imitez-le, Ariste, et laissez aux honnêtes gens le soin de répondre à la calomnie.

<sup>1. &</sup>lt;u>1</u> Mairet a parlé fort modestement de ses premières pièces dans l'Épître qu'il a placée en tête des *Galanteries du duc d'Ossonne* : « Je composai, dit-il, ma *Criséide* à seize ans, au sortir de philosophie, et c'est de cellelà, et de *Silvie* qui la suivit un an après, que je dirois volontiers à tout le monde : *Delicta juventutis meœ ne reminiscaris* (*Psaume xxiv*, *verset 7*).

*Je fis la* Silvanire à vingt et un, le Duc d'Osonne à vingt-trois, Virginie à vingt-quatre, Sophonisbe à vingt-cinq. » Il cite immédiatement après Corneille avec éloge. Voyez tome I, p. 129.

- 2. 1 Pièce de Scudéry.
- 3. <u>↑</u> Voyez tome II, p. 218.
- 4. <u>1</u> Sur la *Sophonisbe* de Mairet, voyez la Notice de la *Sophonisbe* de Corneille.
- 5. <u>1</u> Allusion à ce passage des *Observations* de Scudéry (édition en 96 pages, p. 52) : « Ô jugement de l'auteur, à quoi songez-vous ? Ô raison de l'auditeur, qu'êtes-vous devenue ? »
- 6. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 29-31.

## Monsieur,

Il faut que le Cid de M. Corneille soit fait sous une étrange constellation, puisqu'il a mis tout le Parnasse en rumeur, et que presque tous les poëtes sont réduits à la prose. Je veux quasi mal à son trop de mérite, puisqu'il est cause d'un si grand désordre. Au commencement (il est vrai) que je vis jeter cette pomme de discorde, je ne fus pas fâché de voir naître un peu de jalousie en votre esprit, et j'espérois que le feu de la colère donneroit plus de force à vos vers, à vous une honnête émulation, et que par de nouveaux efforts vous tâcheriez d'atteindre à la course celui qui avoit pris les devants. Néanmoins, soit que vous reconnoissiez vos forces trop petites pour un dessein si haut, ou que l'envie ne vous inspire que de lâches résolutions, vous serez satisfait en apparence si vous pouvez descendre M. Corneille faire du lieu où beaucoup d'honnêtes gens l'ont placé, parce que vous n'y pouvez pas monter. Vous l'appelez Icare parce qu'il vole au-dessus de vous. Il vous fera voir à la pièce qu'il prépare, que ses ailes sont assez fortes pour le soutenir, et que n'étant pas de cire, vous n'êtes pas aussi le soleil qui les lui fera fondre. Ce n'est pas de vous qu'il doit attendre le coup mortel. Je croyois qu'après les vains efforts de l'observateur du Cid, personne n'auroit jamais la vanité d'attaquer la renommée de ce fameux ouvrage, et qu'à l'exemple de M. de Scudéry, qui pour tout fruit de ses veilles n'a remporté que le titre d'envieux, tous ceux à qui son éclat fait mal aux yeux seroient sages à l'avenir, et ne s'attireroient plus l'aversion des honnêtes gens par de nouvelles calomnies. Mais peutêtre vous êtes-vous cru plus considérable, et qu'après avoir attiré M. Corneille au combat, vous seriez assez puissant pour le ruiner, et faire voir à tous ceux qui ont estimé le Cid, que leur ignorance est la cause de leur approbation, et qu'à vous seul l'aventure étoit due de rompre le charme qui nous silloit les veux, et nous faire voir la vérité cachée. Après cela, beau lyrique, pouvez-vous accuser un autre de la présomption d'Icare ? Si le Cid n'eût pas été assez fort de lui-même pour soutenir de si foibles assauts que ceux qu'on lui a livrés, et qu'il peut attendre de vous, son auteur l'eût fortifié par un ouvrage digne de lui. Mais le mérite de sa cause avoit trop intéressé d'honnêtes gens à son parti, pour qu'il lui fût nécessaire d'entreprendre sa défense. Ses heures sont trop précieuses au public, puisqu'il les emploie si dignement, pour souhaiter de lui qu'il les perde à vous répondre. Vous êtes de ces ennemis qui emploient la ruse, après avoir eu du désavantage par la force ouverte. Vous feriez un grand coup d'État pour vous autres, si par vos adresses vous obligiez M. Corneille à répondre à M. Claveret, et si par de petites escarmouches vous amusiez un si puissant ennemi; vous dissiperiez un nuage qui se forme en Normandie, et qui vous menace d'une furieuse tempête pour cet hiver. Cela vous doit être d'autant plus sensible,

que votre jugement est assez net pour prévoir votre ruine, et votre esprit trop foible pour l'empêcher. Je trouve un peu étrange la comparaison que vous faites avec lui ; je veux bien m'en servir contre vous-mêmes, n'ayant pas dessein d'employer de meilleures armes que les vôtres pour vous battre. Vous le feignez réduit au déplorable état où vous êtes, et voulez que pour se sauver il s'accroche à tout ce qu'il rencontre. Je ne puis juger que le succès du Cid, et de ses autres pièces, lui ait été si désavantageux, qu'il ait été obligé de se bâtir une réputation sur la ruine de la vôtre, et ne pouvant se sauver que par votre perte, il ait tâché d'obscurcir votre nom qui ne lui donna jamais d'ombrage. Il eût été à plaindre si pour avoir de l'estime, il eût été contraint d'employer de si lâches moyens. S'il a fait profit de son étude, et qu'il ait habillé à la françoise quelque belle pensée espagnole, le devez-vous appeler voleur, et lui faire son procès ? Si la charité vous oblige à l'avertir publiquement de ses défauts, que ne faites-vous justice à vous-même? Vous passeriez pour corneilles déplumées, si vous aviez retranché de vos ouvrages tout ce que vous avez emprunté des étrangers. Je ne blâme point M. de Scudéry de savoir si bien son cavalier Marin<sup>[2]</sup>. C'est une source publique où il est permis à tout le monde de boire ; sans lui il ne nous auroit pas fait voir un *Prince déquisé* [3], qui a passé pour la plus agréable de ses pièces. Le Pastor fido même n'a pas eu moins d'estime dans l'Italie, pour avoir emprunté des pages entières de Virgile. Les livres sont des trésors ouverts à tout le monde, où il est permis de

s'enrichir sans être sujet à restitution, non plus que les abeilles qui picorent sur les fleurs. Ce n'est pas qu'il se faille indifféremment charger la mémoire de toutes choses : au contraire, la plus grande partie ne mérite pas d'être lue ; c'est à la raison de faire le choix des bonnes, et M. Corneille les connoît trop pour les aller chercher chez M. Claveret. Je m'étonne de ce que vous le voulez faire passer pour un si célèbre voleur, et que vous le faites arrêter à piller où il y a si peu de butin. Ce n'est pas que je veuille mépriser M. Claveret : au contraire, j'estime ceux qui comme lui s'efforcent à se tirer de la boue, et se veulent élever au-dessus de leur naissance. Mais aussi ne faut-il pas qu'il se donne trop de vanité. Il a bonne grâce à se donner l'estrapade [4], pour mettre M. Corneille au-dessous de lui, et à reprocher aux Normands que pour être accoutumés au cidre, ils s'enivrent facilement lorsqu'ils boivent du vin<sup>[5]</sup>. Il sait le contraire par expérience, après en avoir versé plusieurs fois à M. Corneille [6]: ce qu'il ne peut pas nier, non plus que ç'a été l'envie qui lui a mis la main à la plume, puisqu'il avoue que l'auteur du Cid en l'attaquant avoit perdu sa réputation, comme les mouches qui perdent leur aiguillon en piquant. Confesse-t-il pas que la seule gloire de M. Corneille a fait prendre l'essor à sa plume ? Que je le tiendrois heureux si ce noble aiguillon lui étoit demeuré, et s'il s'étoit enrichi d'une si belle dépouille! Il doit remercier celui qui l'a mis au nombre des poëtes, quoiqu'il l'aye mis au dernier rang : c'est plus qu'il ne devoit prétendre raisonnablement. Je ne touche point son extraction, et je ne tiens pas qu'un honnête homme doive offenser toute une famille pour la querelle d'un particulier. Il est ici question seulement du mérite d'un poëme, et vous avez fort mauvaise grâce à quitter votre sujet pour dire des injures, et des reproches que l'on vous peut faire sans injustice. Puisque vous avez parlé de vos pièces de théâtre, souffrez que ie me serve de la même liberté dont vous avez usé avec M. Corneille ; et quoiqu'elle vous soit autant injurieuse, trouvez bon que je vous détrompe et que je vous dise vos vérités. Vous ne devez pas faire d'excuses qu'à vous-même, d'avoir osé mettre en parallèle votre apprentissage avec le Cid. La différence y est si grande que qui n'y en mettroit pas s'accuseroit d'ignorance, et vous ne le pouvez sans être présomptueux. Mais s'il est du Parnasse comme du paradis, où l'on ne peut avoir d'entrée avec du bien mal acquis, tombez daccord avec tout le monde que vous en êtes exclus<sup>[7]</sup>, si vous ne restituez la plus grande partie de votre réputation à un maître qui par excès de bonté ne s'est pas contenté de vous recevoir chez lui généreusement au fort de vos misères, mais qui, par son approbation et par l'honneur qu'il vous a fait en vous regardant d'assez bon œil, a obligé tous ses amis à dire du bien de vos ouvrages. C'est de lui seul que vous tenez le peu d'estime que vous possédez, non du mérite de vos œuvres, qui ne sont pas si parfaites que tout le monde n'y ait remarqué de grands défauts. Vous faites bien de prendre du temps pour justifier la Silvanire, le Duc d'Ossonne, la Virginie et la Sophonisbe [8]; si vous le faites, j'avoue que l'ouvrage sera bien considérable,

puisque par lui vous ferez l'impossible. À tout hasard, je ne vous conseille pas de les porter à la censure de l'Académie, de peur d'une trop grande confusion. Une pareille crainte n'a jamais empêché M. Corneille de se soumettre au jugement d'une si célèbre compagnie [9]. C'est une déférence qu'il a toujours rendue à ses amis, et n'a jamais eu honte d'avouer ses fautes quand on les lui a fait connoître. Il fera beaucoup moins de difficulté de subir le jugement de tant d'excellentes personnes, quand ils se voudront donner la peine d'examiner ce qu'il a donné au public, et ne manquera jamais à rendre le respect qu'il doit à la dignité de leur chef. Mais puisque vous avouez que les injures mal fondées sont les armes des harangères, je vous conseille de ne vous en plus servir, et de vous taire aussi bien que M. Corneille, du depuis que ses envieux ont fait leurs efforts à le faire parler. Quoiqu'on lui veuille attribuer beaucoup de petites pièces qui ont été faites en sa faveur, je sais de bonne part qu'il n'en connoît pas les auteurs. Puisqu'il garde si religieusement le silence, imitez-le en la modération de son esprit, si vous ne le pouvez en ses poëmes. Fuyez la trop grande ambition, que vous condamnez aux autres, et qui a déjà pensé causer votre ruine entière. Ne trouvez pas mauvais la franchise de mon discours ; je ne suis pas moins votre serviteur si je vous dis vos vérités. Amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas.

- 1. <u>†</u> « Corneille, sans se nommer, fit tomber toutes ces critique par une *Lettre du désintéressé au sieur Mayret*, in-8°. » (Niceron, *Mémoires*, tome XX, p. 92.) Cet ouvrage est aussi mentionné comme étant de Corneille dans Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, 2° édition, Paris, 1823, tome II, p. 242, n° 9617.
- 2. <u>↑</u> Voyez tome II, p. 22, note 2.
- 3. <u>1</u> *Le Prince déguisé*, tragi-comédie de Scudéry, fut représenté en 1635 avec un grand succès. Le spectacle en était fort beau. (*Histoire du Théâtre françois* par les frères Parfait, tome V, p. 126 et suivantes.)
- 4. <u>↑</u> « On dit figurément : *donner l'estrapade à son esprit*, quand on lui fait faire une violente application pour inventer quelque chose difficile à trouver. » (*Dictionnaire universel de Furetière*.)
- 5. 1 « Ceux de votre pays, pour être accoutumés à ne boire que du cidre, s'enivrent facilement lorsqu'ils boivent du vin. » (*Lettre du sieur Claveret à M. de Corneille*, p. 3.)
- 6. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 54, note 1.
- 7. <u>1</u> « S'il est du Parnasse comme du paradis, où l'on ne peut espérer d'entrée avec des biens mal acquis, tombez d'accord avec moi que nous en sommes exclus, si nous ne restituons publiquement la réputation illégitime que ces deux pièces (la *Silvie* et *le Cid*) nous ont donnée. » (*Épître familière du sieur Mairet*, p. 12.)
- 8. <u>1</u> « J'essayerai néanmoins de lui justifier la *Silvanire*, *le Duc d'Ossonne*, la *Virginie* et la *Sophonisbe*, dans un ouvrage plus considérable que cestui-ci. » (*Ibidem*, p. 8.)
- 9. 1 Ce n'est assurément pas Corneille qui a écrit ou même inspiré ce passage, car il se défend avec énergie d'avoir accepté des juges. Voyez ci-dessus, p. 47 et 48, et ci-après, p. 83.

## V. AVERTISSEMENT AU BESANÇONNOIS MAIRET [1].

Il n'étoit nullement besoin de vous donner la gêne deux mois durant à fagoter une malheureuse lettre, pour nous apprendre que vous êtes aussi savant en injures que votre ami Claveret et tous les crocheteurs de Paris. Cette belle poésie que vous nous aviez envoyée du Mans ne nous permettoit pas d'en douter ; et bien que vous y fissiez parler un auteur espagnol, dont vous ne saviez pas le nom, la foiblesse de votre style vous découvroit assez. Ainsi vous aviez beau vous cacher sous ce méchant masque, on ne laissoit pas de vous connoître, et le rondeau qui vous répondit parloit de vous sans se contredire. Que si l'épithète de Fou solennel vous y déplaît, vous pouvez la changer, et mettre en sa place Innocent le Bel, qui est le nom de guerre que vous ont donné les comiques. Défaites-vous cependant de la pensée que M. Corneille vous ait fait l'honneur d'écrire contre vos ouvrages : s'il daignoit les entreprendre, il y montreroit bien d'autres défauts que n'a fait celui qui s'en est raillé en passant ; et certes en ce cas il prendroit une peine bien superflue, puisque pour les trouver mauvais, il ne faut que se donner la patience de les lire. C'est un emploi trop indigne de lui pour s'y arrêter, et tous les vains efforts de vos calomnies ne le sauroient réduire à cette honteuse nécessité d'abaisser votre réputation pour soutenir la sienne.

Un homme qui écrit doit être en bien mauvaise posture quand il est forcé d'en venir là. *Nemo*, dit Heinsius, dont l'observateur fait son évangéliste, *de aliena reprehensione laudem quærit*, *nisi qui de propria desperat*<sup>[2]</sup>.

Mais vous ne vous contentez pas de lui attribuer les deux réponses au libelle que vous désavouez : vous tâchez de lui faire des ennemis dans sa province, en expliquant la première sur une personne de haute condition que vous n'osez nommer de peur de ses ressentiments contre une explication si impertinente. Ne recourez point à cette artificieuse imposture ; je puis assurer que j'ai vu depuis deux jours écrit de sa main, qu'il n'a fait aucune des deux, et que non-seulement il ne sait qui c'est que son ami dépeint dans la première, ni de qui vous parlez dans la vôtre, mais qu'il tient même pour certain que cette réponse n'attaque personne de la province.

Pour moi je ne puis soupçonner qu'elle s'adresse à un autre qu'à vous : le galant homme dont elle est partie témoigne être particulièrement instruit de vos qualités. Il vous taxe de jeunesse : c'est de quoi vous vous vantez dans votre épître du Duc d'Ossonne [3]. Il vous accuse de manque de jugement : il ne vous fait pas grand tort ; ce seroit vous flatter s'il vous traitoit d'autre façon. Vous ne refuserez pas la compagnie du seigneur Claveret qu'il vous donne : c'est un homme à chérir, il peut faire fortune, et son horoscope lui promet beaucoup, puisque vous aspirez déjà à être un jour de ses domestiques. Sous ombre de la soie dont la poésie vous a couvert, vous voulez passer pour honnête

homme d'origine : il faut de la foi pour le croire, vu qu'on sait le contraire. Il vous donne avis de vous défaire de vos belles figures : vous eussiez bien fait d'en user ; on n'eût pas vu dans votre lettre ces insolentes comparaisons de M. Corneille avec des domestiques dont vous ne nommez point le maître, et avec votre ami Claveret, qui me forcent à en faire maintenant de plus véritables, et à vous dire que celui que vous offensez s'est assis sur les fleurs de lis [4]. avant que Claveret portât de manteau, et que vous n'êtes pas de meilleure maison que son valet de chambre. Il vous avoit autrefois honoré de son amitié, dont vous vous êtes montré fort indigne. On n'entend rien de plus familier en vos discours, sinon que le Cid est un beau corps plein de plaies, un bel enchantement, la dupe des sots, une beauté fardée, etc. Vous pouvez juger à toutes ces marques si le galant homme vous connoissoit parfaitement.

Il n'y a qu'un point qui me pourroit laisser quelque difficulté : c'est qu'il vous fait plus riche que Claveret. Quoique vous soyez de loin, on sait fort bien que la fortune ne vous a pas avantagé plus que lui, et que les présents qu'elle vous a faits à votre naissance, ne sont pas si grands qu'on ne les puisse cacher dans le creux d'un violon. Aussi vous n'êtes point en peine de faire des caravanes de Besançon à Paris : vos affaires ne vous rappellent point à votre pays, et vous gouvernez aisément par procureur le bien que vous y avez laissé.

Pour confirmer ces vérités, je n'aurois qu'à nommer le maître que vous voulûtes servir, lorsque après avoir importuné quatre jours les comédiens pour votre *Chriséide*, ils vous jetèrent un écu d'or afin de se défaire de vous ; mais je m'en veux taire pour l'honneur des vers. Passons à votre lettre.

Vous êtes toujours sur les comparaisons, et après avoir proposé ce ridicule parallèle de la Silvie et du Cid, vous ajoutez que quelque éclat qu'elle ait eu quatre ans durant, vous ne l'avez point appelée votre chef-d'œuvre ni votre ouvrage immortel : vous avez bien fait pis. Son succès vous enfla tellement, que vous eûtes l'effronterie de prendre la chaire et de mettre un art poétique au devant de votre Silvanire [5]. Jeune homme, il faut apprendre avant que d'enseigner, et à moins que d'être un Scaliger ou un Heinsius, cela n'est pas supportable. Il est vrai que vous en faites maintenant réparation au public en avouant que toute cette belle doctrine n'est qu'ignorance, puisque vous reconnoissez des défauts aux poëmes que vous avez produits après ; vous promettez toutefois de les justifier : accordez-vous avec vous-même, beau poëte, et soutenez-les sans tache, ou n'en entreprenez pas la justification. Mais donnons un coup d'œil à ce bel art poétique.

Dès le commencement vous vous échappez et faites une définition du poëte à votre mode. « Le poète, dites-vous, est proprement celui qui doué d'une fureur divine, explique en beaux vers des pensées qui semblent ne pouvoir être produites du seul esprit humain [6]. » l'excellent philosophe, qui découvre bien la nature des choses! Je ne m'étonne plus s'il ne fait point conscience de manquer de jugement

en toutes ses pièces : il croit la fureur de l'essence du poëte ; voilà un parfait raisonnement. Si je voulois bien l'empêcher, je lui demanderois ce que c'est qu'une fureur divine ; mais je me contenterai de le prier, puisqu'il prétend avoir droit à l'héritage du Parnasse, qu'il nous cite quelques-unes de ses pensées aussi hautes comme il définit devoir être celles du véritable poëte. Quant à moi, j'en remarque beaucoup dans ses livres qui ne peuvent être produites de l'esprit humain, tant elles sont extravagantes, mais je n'y en ai point encore découvert qui passent la portée d'un esprit médiocre, foible et rampant comme le sien.

Cependant il nous étale pour poëmes dramatiques parfaitement beaux : le *Pastor fido*, la *Filis de Scire*, et cette malheureuse *Silvanire* que le coup d'essai de M. Corneille terrassa dès sa première représentation<sup>[7]</sup>. Il excuse encore fort adroitement la longueur du cinquième acte de cette admirable pièce, sur ce qu'elle étoit faite pour l'hôtel de Montmorency plutôt que pour celui de Bourgogne, comme si les mauvaises choses y étoient mieux reçues<sup>[8]</sup>. Sans doute il s'est imaginé qu'elle seroit immortelle, parce qu'il n'y pouvoit trouver de fin ; et c'est sur cette croyance que pour conserver la mémoire d'un homme illustre, il a fait planter sur le frontispice de ce grand ouvrage un marmouset qui lui ressemble, et graver autour de cette vénérable médaille : Jean Mairet de Besançon. C'est ce qu'il a fait de plus à propos en sa vie, que de nous avertir par là qu'il n'est

pas né François [9], afin qu'on lui pardonne les fautes qu'il fait à tous moments contre la langue.

Revenons à votre lettre, Monsieur Mairet. N'est-ce pas une belle chose que l'histoire que vous nous contez d'un libraire de Rouen qui mourut, à votre très-grand regret, pour avoir imprimé votre *Chriséide*<sup>[10]</sup> ? Nous espérions qu'ensuite vous nous en donneriez l'épitaphe, pour témoignage de cette violente affliction : vous avez frustré le lecteur de ce contentement ; mais pour suppléer à votre défaut, en voici un dont les vers ne valent guère mieux que les vôtres :

Ci-dessous gît Jacques Besogne, Qui s'étant mis trop en besogne Pour le beau poëte Jean Mairet, Mourut à son très-grand regret.

Après cette belle histoire vous perdez tellement le respect et le sens commun, que vous avez l'insolence de préférer votre

Silvie aux œuvres de MM. de Racan et Théophile, au dernier desquels vous êtes si étroitement obligé, que sans lui vous suivriez encore la déplorable condition des vôtres. Ce n'est pas faire en homme généreux que de payer d'ingratitude tant de bienfaits reçus. On sait que le dialogue qui a tant plu à la cour et qui avoit couru plus de deux ans avant qu'on sût qu'il y eût une *Silvie* au monde, étoit de la

façon de Théophile ; ainsi vous vous pariez d'un habillement emprunté, et ce bel enchantement que vous nommez le *Pastor fido* des Allemands, doit à ce grand homme si peu qu'il eut de grâce.

C'est à ces mêmes Allemands que vous pensez parler, quand vous nous assurez si magnifiquement que le Cid a perdu à la lecture une bonne partie de l'estime qu'il avoit acquise à la représentation. Quelle impudence! Les extravagances de Virginie, les impudicités du d'Ossonne et les coquetteries de Sophonisbe ont mérité l'impression, si l'on vous en croit, et celle du Cid devoit être différée pour cent et un an! Ne donnez point à M. Corneille les mauvais conseils de vos tailles-douces, qui n'ont servi dans votre Silvanire qu'à incommoder votre libraire [11], et ne faites plus sonner si haut ces grands coups d'épée que M. de Scudéry a donnés au *Cid* tout au travers du corps. Après en avoir reçu deux mille de pareils, on se porte encore fort bien, et ceux que ses raisons de paille ont convertis (si toutefois elles ont converti quelques-uns) avoient grande envie de l'être.

Au reste, nous voyons maintenant ce qui vous pique : vous vous fâchez de ce qu'on a découvert vos brigues et les artifices que vous mettez en usage pour mendier un peu de réputation. Vous vous plaignez de ce que dit M. Corneille :

Que son ambition pour faire plus de bruit Ne quête point les voix de réduit en réduit [12].

On sait le petit commerce que vous pratiquez, et que vous n'avez point d'applaudissements que vous ne gagniez à force de sonnets et de révérences. Si vous envoyiez vos pièces de Besançon, comme M. Corneille envoie les siennes de Rouen, sans intéresser personne en leur succès, vous tomberiez bien bas, et je m'assure que quelque adresse que vous apportiez à faire valoir votre traduction du *Soliman* italien, qui a déjà couru les ruelles dix-huit mois et qu'on réserve pour cet hiver, le bruit de cette importante pièce de batterie ne fera point faire retraite au *Cid*<sup>[13]</sup>.

Criez tant qu'il vous plaira, et donnez aux acteurs ce qui n'est dû qu'au poëte; servez-vous du témoignage de M. de Balzac, il ne vous sera point avantageux. Ne traite-t-il pas Massinisse et Brutus de même que Jason, qu'il nomme le premier, pour montrer qu'il estime plus son auteur que vous [14]? Et véritablement vous avez été toujours tellement au-dessous de lui, dès qu'il a pris la plume, qu'il n'avoit pas besoin de faire un *Cid* pour passer devant vous : tant de beaux poëmes dont il a enrichi le théâtre vous laissoient déjà loin derrière. Parlez en homme désintéressé, et on vous écoutera. Si le malheur a voulu que la *Mariane* et *le Cid* aient étouffé le débit de toutes vos rimes, il faut prendre patience, et ne murmurer point contre les nouvelles grâces qu'on a trouvées au *Cid* depuis qu'il a été imprimé.

Vous vous plaignez de ce que M. Corneille ne s'est pas soumis au jugement de l'Académie. Pour le mettre en tort, il faudroit que vous et l'observateur y soumissiez vos ouvrages ; ce n'est pas la raison qu'il soit censuré tout seul, jamais il ne refusera de prendre ces Messieurs pour juges entre *Médée* et *Sophonisbe*, et même entre *Clitandre* et *Virginie*, mais non pas entre *le Cid* et un libelle.

Je finirois si vous ne m'aviez obligé à lire votre épître du Duc d'Ossonne : vous nous v renvoyez pour v voir votre modestie qui est si grande, que dès le titre vous traitez le procureur général de votre parlement comme vous feriez un procureur fiscal de quelqu'une de vos hautes justices [15]. arrogante familiarité avec un des principaux magistrats de votre pays débutoit assez bien, et vous eût fait passer pour homme de marque, si dans votre épître la bassesse de votre inclination n'eût découvert celle de votre naissance. Ce souhait famélique d'être reçu au Louvre avec des hécatombes de Poissy<sup>[16]</sup>, tient fort de votre pauvreté originelle; et puisque vous êtes si affamé, vous serez aisé à accorder sur ce point avec M. Corneille, qui se contentera toujours de ces honorables fumées du cabinet dont vous êtes si dégoûté, cependant qu'on vous envoyera dans les offices vous soûler de cette viande délicate pour qui vous avez tant d'appétit.

Le reste de cette épître n'est que vanité : vous vous perdez dans la réflexion de vos grandes productions, et vous vantez d'avoir été l'idée universelle des grands génies que vous nommez, comme s'il étoit à croire qu'ils vous eussent considéré [17]. Mais n'avez-vous pas bonne grâce un peu après de traiter d'inférieurs, et quasi de petits garçons, les

auteurs de *Cléopatre* [18] et de *Mithridate* [19], pour qui vous faites une classe à part ? Vous ne sauriez nier que cette *Cléopatre* a enseveli la vôtre, que le *Mithridate* a paru sur le théâtre autant qu'aucune de vos pièces, et que l'une et l'autre à la lecture remportent bien haut sur tout ce que vous avez fait. Votre style n'est qu'une jolie prose rimée, foible et basse presque partout, et bien éloignée de la vigueur des vers de ces Messieurs, sur qui M. Corneille seroit bien marri de prétendre aucune prééminence.

Cet acte de la pastorale héroïque qui vous fut donné à faire il y a quelque temps [20], est la preuve indubitable de la foiblesse de style que je vous reproche : votre or (pour user de vos termes) y fut trouvé de si bas aloi et votre poésie si chétive, que même on ne vous jugea pas capable de la corriger. La commission en fut donnée à trois Messieurs de l'Académie, qui n'y laissèrent que vingt-cinq de vos vers. C'est un préjugé fort désavantageux pour vous, et qui vous doit empêcher, si vous êtes sage, d'exposer vos fureurs divines au jugement de cette illustre compagnie.

Je ne parlerai point de l'irrévérence avec laquelle vous déclamez dans cette épître contre les grands du siècle, qui ne reconnoissent pas assez votre mérite, ni du repentir que vous témoignez de leur avoir dédié vos chefs-d'œuvre ; le mal que je vous veux ne va pas jusqu'à vous faire criminel. Je vous donnerai seulement un mot d'avis avant que d'achever, qui est de ne mêler plus d'impiétés dans les prostitutions de vos héroïnes ; les signes de croix de votre

Flavie et les anges de lumière de votre Duc<sup>[21]</sup> sont des profanations qui font horreur à tout le monde.

Adieu, beau lyrique, et souvenez-vous que M. Corneille montrera toujours par véritables effets sur le théâtre, qu'il en sait mieux les règles et la bienséance que ceux qui lui en veulent faire leçon ; que malgré vos impostures *le Cid* sera toujours *le Cid*, et que tant qu'on fera des pièces de cette force, vous ne serez prophète que parmi vos Allemands [22].

- 1. <u>†</u> Attribué à Corneille par les frères Parfait, qui considèrent à tort cet *Avertissement* comme une réponse à l'*Apologie pour M. Mairet* (*Histoire du Théâtre françois*, tome V, p. 270). Voyez ci-dessus, p. 41.
- 2. <u>1</u> « Personne ne cherche à tirer sa gloire de la critique d'autrui, si ce n'est celui qui désespère de sa gloire propre. »
- 3. <u>1</u> « J'ai commencé de si bonne heure à faire parler de moi, qu'à ma vingt-sixième année je me trouve aujourd'hui le plus ancien de tous nos poëtes dramatiques. » Voyez encore ci-dessus, p. 60, note I.
- 4. <u>↑</u> Voyez la *Notice biographique*, et ci-dessus, p. 10, note 3.
- 5. <u>†</u> La *Silvanire* est précédée d'une *Preface en forme de discours poetique*, à Monsieur le comte de Carmail.
- 6. <u>1</u> La première division de cette préface, intitulée : *Du poete et de ses parties, commence ainsi* : « Poëte proprement est celui-là qui doué d'une excellence d'esprit et poussé d'une fureur divine, explique en beaux vers des pensées qui semblent ne pouvoir pas être produites du seul esprit humain. »
- 7. 1 « Disons donc que les anciens nous ont laissé des poëmes beaucoup moins remplis à la vérité que ne sont les nôtres, tant pour la raison que je viens d'apporter, que pour quelque autre à nous inconnue, et qu'on n'infère pas de là que la rigueur de notre règle en ait été la principale cause, comme veulent quelques-uns de ces Messieurs, qui n'ont point envie de la recevoir. D'autant que nous ne pouvons croire cela sans faire tort à ces grands esprits de l'antiquité, qui sembleroient avoir eu moins d'invention en la composition de leurs sujets, que nos modernes dramatiques, qui, nonobstant la difficulté de cette loi, n'ont pas laissé d'en imaginer de parfaitement beaux et parfaitement agréables, tels que

- sont par exemple le *Pastor fido*, la *Filis de Scire* et, sans aller plus loin, la *Silvanire ou la Morte vive*. »
- 8. 1 « Pour son étendue, il est vrai qu'elle passe un peu au delà de l'ordinaire, et que l'ayant plutôt faite pour l'hôtel de Montmorency que pour l'hôtel de Bourgogne, je ne me suis pas beaucoup soucié de la longueur, qui paroît principalement au dernier acte, à cause de la foule des effets qu'il y faut nécessairement démêler : si c'est un défaut, c'est pour les impatients et non pour les habiles. » La *Silvanire* est dédiée à Madame la duchesse de Montmorency.
- 9. <u>↑</u> Voyez p. 76, note 2.
- 10. 1 « Pour la *Chriséide*, il me suffira de lui dire qu'elle n'a jamais vu le jour de mon consentement ; qu'étant pleine des propres fautes de mon enfance et de celles que le peu de soin de l'imprimeur y laissa glisser, je fis ce que je pus pour en empêcher la distribution, jusque-là même qu'un de vos compatriotes, nommé Jacques Besongne, qui l'avoit mise sous la presse, fut obligé par les poursuites de François Targa, votre libraire, à qui j'en avois laissé procuration, de faire un voyage en cette ville, où le pauvre homme mourut subitement, à mon très-grand regret ; ce sont des circonstances assez remarquables pour vérifier ce que je dis. » (*Épître familière du S<sup>r</sup> Mairet*, p. 9.)
- 11. <u>†</u> La *Silvanire* est ornée d'un frontispice gravé, avec portrait de *J. Mairet de Besançon*, et de cinq planches de Michel Lasne.
- 12. *↑ Excuse à Ariste*, vers 39 et 40. Le texte exact est :

Et mon ambition, pour faire plus de bruit,

Ne les va point quêter (*les voix*) de réduit en réduit.

- 13. <u>†</u> En 1639 a paru : *Le grand et dernier Solyman ou la Mort de Mustapha*, tragédie par M. Mairet. Représenté par la troupe Royalle. *Paris*, *A. Courbé*, in-4°. On lit dans l'*Avertissement au lecteur* : « Je t'avertis que le *Solyman* qu'on mit en lumière il y a deux ans n'est pas de moi. » En effet, le *Soliman* publié en 1637 est de d'Alibray. Les deux ouvrages sont imités de la pièce italienne du comte Bonarelli de la Royère.
- 14. <u>↑</u> Voyez la Notice sur *Médée*, tome II, p. 330 et 331, et ci-dessus, p. 8 et 9, et note I de cette dernière page.
- 15. <u>↑</u> Cette dédicace est intitulée : « *A tres-docte et très-ingenieux Anthoine Brun*, *procureur general au Parlement de Dole*, *epitre dedicatoire*, *comique et familiere*, » et elle commence par ces mots : « Monsieur mon tres-cher ami. »
- 16. <u>↑</u> « Il est vrai qu'on nous fait au Louvre des sacrifices de louanges et de fumées, comme si nous étions les dieux de l'antiquité les plus délicats, où nous aurions besoin qu'on nous traitât plus grossièrement, et qu'on nous

- offrît plutôt de bonnes hécatombes de Poissy, avec une large effusion de vin d'Arbois, de Beaune et de Coindrieux. »
- 17. <u>1</u> « Il est très-vrai que si mes premiers ouvrages ne furent guère bons, au moins ne peut-on nier qu'ils n'ayent été l'heureuse semence de beaucoup d'autres meilleurs, produits par les fécondes plumes de MM. de Rotrou, de Scudéry, Corneille et du Ryer, que je nomme ici suivant l'ordre du temps qu'ils ont commencé d'écrire après moi, et de quelques autres, dont la réputation ira quelque jour jusques à vous ; particulièrement de deux jeunes auteurs des tragédies de *Cléopatre* et de *Mithridate*, de qui l'apprentissage est un demi-chef-d'œuvre qui donne de merveilleuses espérances des belles choses qu'ils pourront faire à l'avenir. »
- 18. *↑ Cléopatre*, tragédie de Benserade, représentée en 1635.
- 19. *↑ La Mort de Mithridate*, tragédie de la Calprenède, représentée en 1635.
- 20. ½ Nous ne savons de quel ouvrage il s'agit ici. Serait-ce de *la Grande Pastorale* qui, suivant Pellisson, renfermait cinq cents vers de la façon du Cardinal, et à l'impression de laquelle il renonça après avoir pris connaissance des observations de Chapelain, que lui communiqua Boisrobert (voyez la *Relation contenant l'histoire de l'Académie françoise*, p. 179 et suivantes) ? C'est probable ; remarquons toutefois que Pellisson ne dit mot de la collaboration de Mairet.

### FLAVIE.

Ô ma sœur! sous quelle étrange forme Abusez-vous mes yeux et mes sens à la fois?

#### LE DUC.

Madame, réservez tous ces signes de croix Pour l'apparition de ces mauvais fantômes. Qui meuvent, ce dit-on, des corps d'air et d'atomes.

#### FLAVIE.

Dieu! c'est bien un démon véritable et trompeur, Puisqu'il m'ôte la voix.

### LE DUC.

Non, n'ayez point de peur.

Si j'étois un esprit de l'infernale suite. Tant de signes de croix m'eussent donné la fuite, Et puis étant vous-même un ange de clarté. Votre divin aspect m'eût-il pas écarté ?

(Acte III, scène II.)

22. 1 On sait que Besançon, patrie de Mairet, et la Franche-Comté tout entière n'étaient pas encore françaises : elles avaient appartenu à l'empire d'Allemagne et faisaient alors partie des possessions de la ligne espagnole de la maison d'Autriche.

# ÉPÎTRE.

# À MADAME DE COMBALET<sup>[1]</sup>.

# Madame,

Ce portrait vivant que je vous offre représente un héros assez reconnoissable aux lauriers dont il est couvert. Sa vie a été une suite continuelle de victoires ; son corps, porté dans son armée, a gagné des batailles après sa mort ; et son nom, au bout de six cents ans, vient encore de triompher en France<sup>[2]</sup>. Il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays, et d'avoir appris à parler une autre langue que la sienne. Ce succès a passé mes plus ambitieuses espérances, et m'a surpris d'abord ; mais il a cessé de m'étonner depuis que j'ai vu la satisfaction que vous avez témoignée quand il a paru devant vous. Alors j'ai osé me promettre de lui tout ce qui en est arrivé<sup>[3]</sup>, et j'ai cru qu'après les éloges dont vous l'avez honoré, cet applaudissement universel ne lui pouvoit manquer. Et véritablement, Madame, on ne peut douter avec raison de ce que vaut une chose qui a le bonheur de vous plaire : le jugement que vous en faites est la marque assurée de son prix ; et comme vous donnez toujours libéralement aux

véritables beautés l'estime qu'elles méritent, les fausses n'ont jamais le pouvoir de vous éblouir. Mais votre générosité ne s'arrête pas à des louanges stériles pour les ouvrages qui vous agréent ; elle prend plaisir à s'étendre utilement sur ceux qui les produisent, et ne dédaigne point d'employer en leur faveur ce grand crédit que votre qualité et vos vertus vous ont acquis. J'en ai ressenti des effets qui me sont trop avantageux pour m'en taire, et je ne vous dois pas moins de remercîments pour moi que pour le Cid. C'est une reconnoissance qui m'est glorieuse, puisqu'il m'est impossible de publier que je vous ai de grandes obligations, sans publier en même temps que vous m'avez assez estimé pour vouloir que je vous en eusse. Aussi, Madame, si je souhaite quelque durée pour cet heureux effort de ma plume, ce n'est point pour apprendre mon nom à la postérité, mais seulement pour laisser des éternelles de ce que je vous dois, et faire lire à ceux qui naîtront dans les autres siècles la protestation que je fais d'être toute ma vie.

MADAME, Votre très-humble, très-obéissant et trèsobligé serviteur, Corneille.

1. <u>†</u> L'épître dédicatoire est adressée : À MADAME LA DUCHESSE D'AIGUILLON, dans les éditions de 1648-56. — Marie-Madeleine de Vignerot, nièce de Richelieu, avait épousé Antoine de Beauvoir, marquis du Roure, seigneur de Combalet, qui fut tué en 1621 devant Montauban. Le Cardinal la plaça près de la Reine, en qualité de dame d'honneur, et fit revivre pour elle en

1638 le duché d'Aiguillon. Toutefois ces mots : À *Madame de Combalet*, subsistèrent en tête de la présente dédicace, dans les éditions du *Cid*, jusqu'en 1644 inclusivement. On y substitua plus tard, comme nous venons de le dire : À *Madame la duchesse d'Aiguillon*, dans les recueils des *Œuvres*, jusqu'en 1660, époque à laquelle Corneille supprima les dédicaces et les avertissements. La duchesse mourut en 1675. Voyez cidessus, p. 18 et 19.

- 2. 1 VAR. (édit. de 1654 et 56) : vient encore triompher.
- 3. <u>1</u> Ce membre de phrase manque dans l'édition de 1637 in-12, qui porte simplement : « alors j'ai cru qu'après les éloges, etc. »

# AVERTISSEMENT.

# MARIANA.

Lib. IX°, de la *Historia d'Españ*, cap.  $v^{\circ}$ [1].

« Avia pocos dias antes hecho campo con don Gomez conde de Gormaz. Venciòle y diòle la muerte. Lo que resultò deste caso, fué que casò con doña Ximena, hija y heredera del mismo conde. Ella misma requiriò al Rey que se le diesse por marido, ca estaba muy prendada de sus partes, o le castigasse conforme a las leyes, por la muerte que diò a su padre. Hizòse el casamiento, que a todos estaba a cuento, con el qual por el gran dote de su esposa, que se allegò al estado que el tenia de su padre, se aumentò en poder y riquezas [2]. »

Voilà ce qu'a prêté l'histoire à D. Guillen de Castro, qui a mis ce fameux événement sur le théâtre avant moi. Ceux qui entendent l'espagnol y remarqueront deux circonstances : l'une, que Chimène ne pouvant s'empêcher de reconnoître et d'aimer les belles qualités qu'elle voyoit en don Rodrigue, quoiqu'il eût tué son père (estaba prendada de sus partes), alla proposer elle-même au Roi cette généreuse alternative, ou qu'il le lui donnât pour mari,

ou qu'il le fît punir suivant les lois ; l'autre, que ce mariage se fit au gré de tout le monde (a todos estaba a cuento). Deux chroniques du Cid<sup>[3]</sup> ajoutent qu'il fut célébré par l'archevêque de Séville, en présence du Roi et de toute sa cour ; mais je me suis contenté du texte de l'historien, parce que toutes les deux ont quelque chose qui sent le roman, et peuvent ne persuader pas davantage que celles que nos François ont faites de Charlemagne et de Roland. Ce que j'ai rapporté de Mariana suffit pour faire voir l'état qu'on fit de Chimène et de son mariage dans son siècle même, où elle vécut en un tel éclat, que les rois d'Aragon et de Navarre tinrent à honneur d'être ses gendres, en épousant ses deux filles [4]. Quelques-uns ne l'ont pas si bien traitée dans le nôtre ; et sans parler de ce qu'on a dit de la Chiméne du théâtre, celui qui a composé l'histoire d'Espagne en françois l'a notée dans son livre de s'être tôt et aisément consolée de la mort de son père [5], et a voulu taxer de légèreté une action qui fut imputée à grandeur de courage par ceux qui en furent les témoins. Deux romances espagnols, que je vous donnerai ensuite de Avertissement, parlent encore plus en sa faveur. Ces sortes de petits poëmes sont comme des originaux décousus de leurs anciennes histoires ; et je serois ingrat envers la mémoire de cette héroïne, si, après l'avoir fait connoître en France, et m'y être fait connoître par elle, je ne tâchois de la tirer de la honte qu'on lui a voulu faire, parce qu'elle a passé par mes mains. Je vous donne donc ces pièces justificatives de la réputation où elle a vécu, sans dessein de

justifier la façon dont je l'ai fait parler françois. Le temps l'a fait pour moi, et les traductions qu'on en a faites en toutes les langues qui servent aujourd'hui à la scène, et chez tous les peuples où l'on voit des théâtres, je veux dire en italien, flamand et anglois [6], sont d'assez glorieuses apologies contre tout ce qu'on en a dit. Je n'y ajouterai pour toute chose qu'environ une douzaine de vers espagnols qui semblent faits exprès pour la défendre. Ils sont du même auteur qui l'a traitée avant moi, D. Guillen de Castro, qui, dans une autre comédie qu'il intitule *Engañarse engañando* [7] fait dire à une princesse de Béarn :

A mirar

bien el mundo, que el tener apetitos que vencer, y ocasiones que dexar,

Examinan el valor en la muger, yo dixera lo que siento [8], porque fuera luzimiento de roi honor.

Pero malicias fundadas en honras mal entendidas, de tentaciones vencidas hacen culpas declaradas

Y asi, la que et desear con el resistir apunta, vence dos veces, si junta con el resistir el callar [9].

C'est, si je ne me trompe, comme agit Chimène dans mon ouvrage, en présence du Roi et de l'Infante. Je dis en présence du Roi et de l'Infante, parce que quand elle est seule, ou avec sa confidente, ou avec son amant, c'est une autre chose. Ses mœurs sont inégalement égales [10], pour parler en termes de notre Aristote, et changent suivant les circonstances des lieux, des personnes, des temps et des occasions, en conservant toujours le même principe.

Au reste, je me sens obligé de désabuser le public de deux erreurs qui s'y sont glissées touchant cette tragédie, et qui semblent avoir été autorisées par mon silence. La première est que j'aye convenu de juges touchant son mérite<sup>[11]</sup>, et m'en sois rapporté au sentiment de ceux qu'on a priés d'en juger. Je m'en tairois encore, si ce faux bruit n'avoit été jusque chez M. de Balzac dans sa province, ou, pour me servir de ses paroles mêmes, dans son désert<sup>[12]</sup>, et si je n'en avois vu depuis peu les marques dans cette admirable lettre qu'il a écrite sur ce sujet, et qui ne fait pas la moindre richesse des deux derniers trésors qu'il nous a donnés<sup>[13]</sup>. Or comme tout ce qui part de sa plume regarde toute la postérité, maintenant que mon nom est assuré de passer jusqu'à elle dans cette lettre incomparable, il me seroit honteux qu'il y passât avec cette tache, et qu'on pût à jamais me reprocher d'avoir compromis de ma réputation. C'est une chose qui jusqu'à présent est sans exemple ; et de tous ceux qui ont été attaqués comme moi, aucun que je sache n'a eu assez de foiblesse pour convenir d'arbitres avec ses censeurs ; et s'ils ont laissé tout le monde dans la

liberté publique d'en juger, ainsi que j'ai fait, ç'a été sans s'obliger, non plus que moi, à en croire personne ; outre que dans la conjoncture où étoient lors les affaires du Cid, il ne falloit pas être grand devin pour prévoir ce que nous en avons vu arriver. À moins que d'être tout à fait stupide, on ne pouvoit pas ignorer que comme les questions de cette nature ne concernent ni la religion ni l'État, on en peut décider par les règles de la prudence humaine, aussi bien que par celles du théâtre, et tourner sans scrupule le sens du bon Aristote du côté de la politique [14]. Ce n'est pas que je sache si ceux qui ont jugé du Cid en ont jugé suivant leur sentiment ou non, ni même que je veuille dire qu'ils en avent bien ou mal jugé, mais seulement que ce n'a jamais été de mon consentement qu'ils en ont jugé, et que peut-être je l'aurois justifié sans beaucoup de peine, si la même raison qui les a fait parler ne m'avoit obligé à me taire. Aristote ne s'est pas expliqué si clairement dans sa Poétique, que nous n'en puissions faire ainsi que les philosophes, qui le tirent chacun à leur parti dans leurs opinions contraires; et comme c'est un pays inconnu pour beaucoup de monde, les plus zélés partisans du Cid en ont cru ses censeurs sur leur parole, et se sont imaginé avoir pleinement satisfait à toutes leurs objections, quand ils ont soutenu qu'il importoit peu qu'il fût selon les règles d'Aristote, et qu'Aristote en avoit fait pour son siècle et pour des Grecs, et non pas pour le nôtre et pour des François.

Cette seconde erreur, que mon silence a affermie, n'est pas moins injurieuse à Aristote qu'à moi. Ce grand homme a traité la poétique avec tant d'adresse et de jugement, que les préceptes qu'il nous en a laissés [15] sont de tous les temps et de tous les peuples ; et bien loin de s'amuser au détail des bienséances [16] et des agréments, qui peuvent être divers selon que ces deux circonstances sont diverses, il a été droit aux mouvements de l'âme, dont la nature ne change point. Il a montré quelles passions la tragédie doit exciter dans celles de ses auditeurs ; il a cherché quelles conditions sont nécessaires, et aux personnes qu'on introduit, et aux événements qu'on représente, pour les y faire naître ; il en a laissé des moyens qui auroient produit leur effet partout dès la création du monde, et qui seront capables de le produire encore partout, tant qu'il y aura des théâtres et des acteurs ; et pour le reste, que les lieux et les temps peuvent changer, il l'a négligé, et n'a pas même prescrit le nombre des actes, qui n'a été réglé que par Horace beaucoup après lui [17].

Et certes, je serois le premier qui condamnerois le *Cid*, s'il péchoit contre ces grandes et souveraines maximes que nous tenons de ce philosophe ; mais bien loin d'en demeurer d'accord, j'ose dire que cet heureux poëme n'a si extraordinairement réussi que parce qu'on y voit les deux maîtresses conditions (permettez-moi cet<sup>[18]</sup> épithète) que demande ce grand maître aux excellentes tragédies, et qui se trouvent si rarement assemblées dans un même ouvrage, qu'un des plus doctes commentateurs de ce divin traité qu'il

en a fait, soutient que toute l'antiquité ne les a vues se rencontrer que dans le seul Œdipe<sup>[19]</sup>. La première est que celui qui souffre et est persécuté ne soit ni tout méchant ni tout vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant, qui par quelque trait de foiblesse humaine qui ne soit pas un crime, tombe dans un malheur qu'il ne mérite pas ; l'autre, que la persécution et le péril ne viennent point d'un ennemi, ni d'un indifférent, mais d'une personne qui doive aimer celui qui souffre et en être aimée [20]. Et voilà, pour en parler sainement, la véritable et seule cause de tout le succès du Cid, en qui l'on ne peut méconnoître ces deux conditions, sans s'aveugler soi-même pour lui faire injustice. J'achève donc en m'acquittant de ma parole ; et après vous avoir dit en passant ces deux mots pour le Cid du théâtre, je vous donne, en faveur de la Chimène de l'histoire, les deux romances que je vous ai promis [21].

J'oubliois<sup>[22]</sup> à vous dire que quantité de mes amis ayant jugé à propos que je rendisse compte au public de ce que j'avois emprunté de l'auteur espagnol dans cet ouvrage, et m'ayant témoigné le souhaiter, j'ai bien voulu leur donner cette satisfaction. Vous trouverez donc tout ce que j'en ai traduit imprimé d'une autre lettre<sup>[23]</sup>, avec un chiffre au commencement, qui servira de marque de renvoi pour trouver les vers espagnols au bas de la même page. Je garderai ce même ordre dans *la Mort de Pompée*, pour les vers de Lucain, ce qui n'empêchera pas que je ne continue aussi ce même changement de lettre toutes les fois que nos acteurs rapportent quelque chose qui s'est dit ailleurs que

sur le théâtre<sup>[24]</sup>, où vous n'imputerez rien qu'à moi si vous n'y voyez ce chiffre pour marque, et le texte d'un autre auteur au-dessous.

- 1. <u>↑</u> Cet extrait et les remarques qui le suivent ne se trouvent que dans les éditions de 1648-56. Au lieu de « lib. IX°, cap. v°, » on lit dans les éditions données du vivant de Corneille : « lib. IV°, cap. 5°. » Dans les impressions les plus récentes, à la faute IV° pour IX°, il s'en est joint une seconde : 50 pour 5°.
- 2. 1 « Il avait eu peu de jours auparavant un duel avec don Gomèz, comte de Gormaz. Il le vainquit et lui donna la mort. Le résultat de cet événement fut qu'il se maria avec doña Chimène, fille et héritière de ce seigneur. Elle-même demanda au Roi qu'il le lui donnât pour mari (car elle était fort éprise de ses qualités), ou qu'il le châtiât conformément aux lois, pour avoir donné la mort à son père. Le mariage, qui agréait à tous, s'accomplit; ainsi grâce à la dot considérable de son épouse, qui s'ajouta aux biens qu'il tenait de son père, il grandit en pouvoir et en richesses. »
  - \* Afin de pouvoir, sans paraître se donner trop de licence, ramener toute l'histoire à un seul jour, Corneille se sert lui peu artificieusement du texte de Mariana, dont les mots : pocos dias antes (dans la rédaction latine : non multo antea) viennent immédiatement après une phrase où il est parlé de l'âge de trente ans qu'avait alors Rodrigue ; cette phrase fait partie du récit d'une querelle que faisait au roi Fernand l'empereur Henri II. Dans les romances, il y a un assez long intervalle entre le duel et le mariage. Il paraît même que Chimène était encore une enfant lors du duel et ne fit sa démarche auprès du Roi qu'après un certain nombre d'années.

L'Historia general d'España\*, d'où Corneille a tiré le fragment qui précède son Avertissement, n'est qu'une traduction libre, faite par le P. Mariana lui-même, de son histoire latine, intitulée *Historiæ de rebus Hispaniæ libri* XXX, dont les diverses parties ont paru en 1592, 1595 et 1616. Voici le passage qui correspond, dans l'ouvrage original, au fragment espagnol cité par Corneille :

Gormatii comitem Gometium non multo antea, in privata contentione, adacto in viscera gladio peremerat (Rodericus Diacius). Occisi patris, pro quo supplicium debebatur, merces Semenæ filiæ conjugium fuit; quum illa juvenis virtutem admirata, sibi virum dari, aut lege in eum agi regem postulasset. Rodericus, ad paternam ditionem, dotali principatu occisi soceri auctus, viribus et potentia validus, etc.

(Mariana, *Historiæ de rébus Hispaniæ* lib. IX, cap. v.)

- \*' Publiée pour la première fois en 1601, à Tolède, chez Pedro Rodriguez, 2 vol. in-folio.
- 3. <u>1</u> Corneille a-t-il ici en vue les deux chroniques dont parle M. Damas-Hinard (*Romancero*, tome II, p. 52), ou bien les deux ouvrages connus sous les noms de *Chronique rimée* et de *Poëme* ou *Chanson du Cid*, dont il est question au chapitre I, p. 3, des *Documents relatifs à l'histoire du Cid*, publiés par M. Hippolyte Lucas ?
- 4. <u>1</u> Doña Elvire, fille aînée du Cid, épousa le roi don Ramire de Navarre, et doña Sol, la cadette, l'infant don Sanche d'Aragon.
- 5. <u>1</u> « Ce Cid Ruis eut querelle avec D. Gomès, seigneur du lieu de Gormès, qui avoit été conquête par le roi D. Fernand sur les Maures, peu d'années auparavant : tellement que entrant en combat eux deux, D. Gomès fut tué. De lui resta une fille nommée D. Ximena Gomès, laquelle faisoit grandes et continuelles plaintes de la mort de son père ; mais il ne passa longtemps qu'elle-même pria le Roi de faire le mariage d'elle et du Cid, ce qu'il fit, et ainsi demeura cette dame toute consolée. » (*Histoire générale d'Espagne...* par Loys de Mayerne Turquet. Edition de Lyon, 1587, in-fol., p. 334 ; édition de Paris, 1635, 2 vol. in-fol., tome I, p. 297.) On lit en marge en manchette : « Fille tôt consolée de la mort de son père. » Évidemment c'est surtout à cette indication que se rapporte la remarque de Corneille.
- 6. <u>1</u> Sur ces traductions, voyez, au tome I, le passage de la *Notice biographique* de Corneille où il est question de ses livres. Nous savons par Fontenelle qu'il eut plus tard aussi dans sa bibliothèque la version espagnole. Il n'en parle pas ici. Son silence s'accorde avec ce qui est dit dans la *Notice du Cid* (p. 4 et suivantes) au sujet de la traduction ou plutôt de l'imitation de Diamante.
- 7. <u>†</u> Comedia del Engañarse engañando, jornada segunda ; la pièce n'est pas divisée en scènes. Elle a été imprimée en 1625, dans la Segunda parte de las Comedias de don Guillem de Castro. Valencia, por Miguel Sorolla. Le titre espagnol, qui signifie se tromper en trompant,

rappelle par la pensée et par la forme ce vieux proverbe, regretté de la Fontaine (livre IV, fable xI) :

Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui.

Qui souvent s'engeigne soi-même.

- 8. <u>1</u> L'édition espagnole de 1625, indiquée à la note précédente, donne *tengo*, au lieu de *siento*, et au dernier vers *vencer*, au lieu de *resistir*.
- 9. 1 « Si le monde a raison de dire que ce qui éprouve le mérite d'une femme, c'est d'avoir des désirs à vaincre, des occasions à rejeter, je n'aurais ici qu'à exprimer ce que je sens : mon honneur n'en deviendrait que plus éclatant. Mais une malignité qui se prévaut de notions d'honneur mal entendues convertit volontiers en un aveu de faute ce qui n'est que la tentation vaincue. Dès lors la femme qui désire et qui résiste également, vaincra deux fois, si en résistant elle sait encore se taire. »
- 10. <u>↑</u> Voyez tome I, p. 38.
- 11. **1** Voyez ci-dessus, p. 47, 48 et 66.
- 12. <u>↑</u> « Le désert ne m'a pas rendu si sauvage que je ne sois touché des raretés qu'on nous apporte du monde, » dit Balzac dans sa lettre à Scudéry.
- 13. <u>↑</u> Allusion aux *Lettres choisies du Sieur de Balzac*. Paris, Augustin Courbé, 1647, in-8°, 2 parties. La lettre à Scudéry figure à la p. 394 de la I<sup>re</sup> partie. Il faut se souvenir que cet *Avertissement* a paru pour la première fois dans l'édition de 1648 : voyez ci-dessus, p. 79, note I.
- 14. <u>↑</u> « Tourner sans scrupule le sens du bon Aristote du côté de la politique » paraît signifier, d'après l'ensemble du passage, « tourner le sens d'Aristote du côté de la politique de celui qui l'interprète, de ses opinions, de ses intérêts, de ses passions. »
- 15. 1 VAR. (édit. de 1654 et de 1656) : les préceptes qu'il nous en a donnés.
- 16. 1 VAR. (édit. de 1654 et de 1656) : et bien loin de s'amuser au travail des bienséances.
- 17. ↑ Voyez l'*Art poétique* d'Horace, vers 189 et 190.
- 18. <u>†</u> *Cet* est au masculin dans les impressions de 1648-1656, c'est-à-dire dans toutes les éditions publiées par Corneille qui donnent cet *Avertissement*. Voyez ci-dessus, p. 22, ligne 5.
- 19. <u>↑</u> Corneille veut parler de Robortel qu'il nomme dans un passage du *Discours de la tragédie* où il a déjà exposé les idées sur lesquelles il revient ici. Voyez tome I, p. 59 et p. 33.
- 20. <u>↑</u> VAR. (édit. de 1654 et de 1656} : celui qui souffre en être aimé.
- 21. <u>↑</u> Ces romances font partie tous deux du *Romancero general*. On les trouve dans le *Romancero espagnol*... traduction complète par M. Damas-Hinard, 2 vol. in-8°, tome II, p. 24 et 27.

- 22. <u>†</u> Ce dernier alinéa a été supprimé dans les éditions de 1654 et de 1656, auxquelles il ne pouvait s'appliquer : elles ne contiennent pas les extraits de Guillem de Castro dont parle ici Corneille, et que l'on trouvera dans notre édition à l'*Appendice* qui suit la pièce.
- 23. <u>↑</u> C'est-à-dire en lettres italiques.
- 24. Corneille, dans ses diverses éditions, et après lui son frère, dans celle de 1692, impriment en italiques les discours directs, les paroles d'autrui rapportées par les acteurs, paroles qu'on met plus ordinairement aujourd'hui entre guillemets. Ainsi dans *le Cid* (acte V, scène I):

On dira seulement : *Il adorait Chimène*, *Il n'a pas voulu vivre*, etc. ;

et dans la scène vi du même acte :

*Ne crains rien*, m'a-t-il dit, quand il m'a désarmé ; *Je laisserais plutôt*, etc.

#### ROMANCE PRIMERO.

Delante el rey de Leon doña Ximena una tarde se pone á pedir justicia por la muerte de su padre.

Para contra el Cid la pide, don Rodrigo de Bivare, que huerfana la dexó, niña, y de muy poca edade.

Si tengo razon, ó non, bien, Rey, lo alcanzas y sabes, que los négocios de honra no pueden disimularse.

Cada dia que amanece, veo al lobo de mi sangre, caballero en un caballo, par darme mayor pesare.

Mandale, buen rey, pues puedes, que no me ronde mi calle : que no se venga en mugeres el hombre que mucho vale.

Si mi padre afrentó al suyo, bien ha vengado á su padre, que si honras pagaron muertes, para su disculpa basten.

Encomendada me tienes,

no consientas que me agravien, que el que á mi se fiziere, á tu corona se faze.

— Calle des, doña Ximena, que me dades pena grande, que yo daré buen remedio para todos vuestros males.

Al Cid no le he de ofender, que es hombre que mucho vale. y me defiende mis reynos, y quiero que me los guarde.

Pero yo faré un partido con él, que no os esté male, de tomalle la palabra para que con vos se case.

Contenta quedó Ximena con la merced que le faze, que quien huerfana la fizo aquesse mismo la ampare [1].

1. <u>1</u> « Par-devant le roi de Léon, un soir se présente doña Chimène, demandant justice pour la mort de son père.

Elle demande justice contre le Cid, don Rodrigue de Bivar, qui l'a rendue orpheline dès son enfance, quand elle comptait encore bien peu d'années.

« Si j'ai raison d'agir ainsi, ô Roi, tu le comprends, tu le sais bien : les devoirs de l'honneur ne se laissent point méconnaître.

Chaque jour que le matin ramène, je vois celui qui s'est repu comme un loup de mon sang, passer pour renouveler mes chagrins, chevauchant sur un destrier. Ordonne-lui, bon roi, car tu le peux, de ne plus aller et venir par la rue que j'habite : un homme de valeur n'exerce pas sa vengeance contre une femme.

Si mon père fit affront au sien, il l'a bien vengé, et si la mort a payé le prix de l'honneur, que cela suffise à le tenir quitte.

J'appartiens à ta tutelle, ne permets pas que l'on m'offense : l'offense qu'on peut me faire s'adresse à ta couronne.

— Taisez-vous, doña Chimène : vous m'affligez vivement. Mais je saurai bien remédier à toutes vos peines.

Je ne saurais faire du mal au Cid ; car c'est un homme de grande valeur, il est le défenseur de mes royaumes, et je veux qu'il me les conserve.

Mais je ferai avec lui un accommodement dont vous ne vous trouverez point mal : c'est de prendre sa parole pour qu'il se marie avec vous. »

Chimène demeure satisfaite, agréant cette merci du Roi, qui lui destine pour protecteur celui qui l'a faite orpheline. »

A Ximena y á Rodrigo prendió el Rey palabra y mano, de juntarlos para en uno en presencia de Layn Calvo.

Las enemistades viejas con amor se conformaron, que donde preside el amor se olvidan muchos agravios...

Llegaron juntos los novios, y al dar la mano, y abraço, el Cid mirando á la novia, le dixo todo turbado:

Maté á tu padre, Ximena, pero no á desaguisado, matéle de hombre á hombre, para vengar cierto agravio.

Maté hombre, y hombre doy : aqui estoy á tu mandado, y en lugar del muerto padre cobraste un marido honrado.

A todos pareció bien; su discrecion alabaron, y asi se hizieron las bodas de Rodrigo el Castellano<sup>[1]</sup>. 1. <u>1</u> « De Rodrigue et de Chimène le Roi prit la parole et la main, afin de les unir ensemble en présence de Layn Calvo.

Les inimitiés anciennes furent réconciliées par l'amour ; car où préside l'amour, bien des torts s'oublient. . . . . . . . . . . .

Les fiancés arrivèrent ensemble et, au moment de donner la main et le baiser, le Cid, regardant la mariée, lui dit tout troublé :

« J'ai tué ton père, Chimène, mais non en trahison : je l'ai tué d'homme à homme, pour venger une réelle injure.

J'ai tué un homme, et je te donne un homme : me voici pour faire droit à ton grief, et au lieu du père mort tu reçois un époux honoré. »

Cela parut bien à tous ; ils louèrent son prudent propos et ainsi se firent les noces de Rodrigue le Castillan. »

## EXAMEN.

Ce poëme a tant d'avantages du côté du sujet et des pensées brillantes dont il est semé, que la plupart de ses auditeurs n'ont pas voulu voir les défauts de sa conduite, et ont laissé enlever leurs suffrages au plaisir que leur a donné sa représentation. Bien que ce soit celui de tous mes ouvrages réguliers où je me suis permis le plus de licence, il passe encore pour le plus beau auprès de ceux qui ne s'attachent pas à la dernière sévérité des règles ; et depuis cinquante ans [1] qu'il tient sa place sur nos théâtres, l'histoire ni l'effort de l'imagination n'y ont rien fait voir qui en aye effacé l'éclat. Aussi a-t-il les deux grandes conditions que demande Aristote aux tragédies parfaites, et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les anciens ni chez les modernes<sup>[2]</sup> ; il les assemble même plus fortement et plus noblement que les espèces que pose ce philosophe. Une maîtresse que son devoir force à poursuivre la mort de son amant, qu'elle tremble d'obtenir, a les passions plus vives et plus allumées que tout ce qui peut se passer entre un mari et sa femme, une mère et son fils, un frère et sa sœur<sup>[3]</sup>; et la haute vertu dans un naturel sensible à ces passions, qu'elle dompte sans les affoiblir, et à qui elle laisse toute leur force pour en triompher plus glorieusement, a quelque chose de plus touchant, de plus élevé et de plus aimable que cette médiocre bonté, capable

d'une foiblesse, et même d'un crime, où nos anciens étoient contraints d'arrêter le caractère le plus parfait des rois et des princes dont ils faisoient leurs héros, afin que ces taches et ces forfaits, défigurant ce qu'ils leur laissoient de vertu, s'accommodassent au goût et aux souhaits de leurs spectateurs, et fortifiassent l'horreur qu'ils avoient conçue de leur domination et de la monarchie.

Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion; Chimène fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son dessein par la douleur où elle se voit abîmée par là ; et si la présence<sup>[5]</sup> de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se relève à l'heure même : et non-seulement elle connoît si bien sa faute qu'elle nous en avertit, mais elle fait un prompt désaveu de tout ce qu'une vue si chère lui a pu arracher. Il n'est point besoin qu'on lui reproche qu'il lui est honteux de souffrir l'entretien de son amant après qu'il a tué son père ; elle avoue que c'est la seule prise que la médisance aura sur elle. Si elle s'emporte jusqu'à lui dire qu'elle veut bien qu'on sache qu'elle l'adore et le poursuit, ce n'est point une résolution si ferme, qu'elle l'empêche de cacher son amour de tout son possible lorsqu'elle est en la présence du Roi. S'il lui échappe de l'encourager au combat contre don Sanche par ces paroles :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix [6],

elle ne se contente pas de s'enfuir de honte au même

moment ; mais sitôt qu'elle est avec Elvire, à qui elle ne déguise rien de ce qui se passe dans son âme, et que la vue de ce cher objet ne lui fait plus de violence, elle forme un souhait plus raisonnable, qui satisfait sa vertu et son amour tout ensemble, et demande au ciel que le combat se termine

Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur<sup>[Z]</sup>.

Si elle ne dissimide point qu'elle penche du côté de Rodrigue, de peur d'être à don Sanche, pour qui elle a de l'aversion, cela ne détruit point la protestation qu'elle a faite un peu auparavant, que malgré la loi de ce combat, et les promesses que le Roi a faites à Rodrigue, elle lui fera mille autres ennemis, s'il en sort victorieux. Ce grand éclat même qu'elle laisse faire à son amour après qu'elle le croit mort, est suivi d'une opposition vigoureuse à l'exécution de cette loi qui la donne à son amant, et elle ne se tait qu'après que le Roi l'a différée, et lui a laissé lieu d'espérer qu'avec le temps il y pourra survenir quelque obstacle. Je sais bien que le silence passe d'ordinaire pour une marque de consentement; mais quand les rois parlent, c'en est une de contradiction : on ne manque jamais à leur applaudir quand on entre dans leurs sentiments ; et le seul moyen de leur contredire avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire, quand leurs ordres ne sont pas si pressants qu'on ne puisse remettre à s'excuser de leur obéir lorsque le temps en sera venu, et conserver cependant une espérance légitime d'un empêchement, qu'on ne peut encore déterminément prévoir.

Il est vrai que dans ce sujet il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimène. Il est historique, et a plu en son temps; mais bien sûrement il déplairoit au nôtre; et j'ai peine à voir que Chimène y consente chez l'auteur espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la comédie qu'il en a faite. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter quelque idée, mais avec incertitude de l'effet; et ce n'étoit que par là que je pouvois accorder la bienséance du théâtre avec la vérité de l'événement

Les deux visites que Rodrigue fait à sa maîtresse ont quelque chose qui choque cette bienséance de la part de celle qui les souffre ; la rigueur du devoir vouloit qu'elle refusât de lui parler, et s'enfermât dans son cabinet, au lieu de l'écouter ; mais permettez-moi de dire avec un des premiers esprits de notre siècle, « que leur conversation est remplie de si beaux sentiments, que plusieurs n'ont pas connu ce défaut, et que ceux qui l'ont connu l'ont toléré. » J'irai plus outre, et dirai que tous presque ont souhaité que ces entretiens se fissent ; et j'ai remarqué aux premières représentations qu'alors que ce malheureux amant se présentoit devant elle, il s'élevoit un certain frémissement dans l'assemblée, qui marquoit une curiosité merveilleuse, et un redoublement d'attention pour ce qu'ils avoient à se dire dans un état si pitoyable. Aristote dit qu'il y a des absurdités qu'il faut laisser dans un poëme, quand on peut espérer qu'elles seront bien reçues ; et il est du devoir du

poëte, en ce cas, de les couvrir de tant de brillants, qu'elles puissent éblouir<sup>[9]</sup>. Je laisse au jugement de mes auditeurs si je me suis assez bien acquitté de ce devoir pour justifier par là ces deux scènes. Les pensées de la première des deux sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort affligées ; mais outre que je n'ai fait que la paraphraser de l'espagnol<sup>[10]</sup>, si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le cours ordinaire de la passion, nos poëmes ramperoient souvent, et les grandes douleurs ne mettroient dans la bouche de nos acteurs que des exclamations et des hélas. Pour ne déguiser rien, cette offre que fait Rodrigue de son épée à Chimène, et cette protestation de se laisser tuer par don Sanche, ne me plairoient pas maintenant. Ces beautés étoient de mise en ce temps-là, et ne le seroient plus en celui-ci. La première est dans l'original espagnol, et l'autre est tirée sur ce modèle. Toutes les deux ont fait leur effet en ma faveur ; mais je ferois scrupule d en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre.

J'ai dit ailleurs ma pensée touchant l'Infante et le Roi<sup>[11]</sup>; il reste néanmoins quelque chose à examiner sur la manière dont ce dernier agit, qui ne paroît pas assez vigoureuse, en ce qu'il ne fait pas arrêter le Comte après le soufflet donné, et n'envoie pas des gardes à don Diègue et à son fils. Sur quoi on peut considérer que don Fernand étant le premier roi de Castille, et ceux qui en avoient été maîtres auparavant lui n'ayant eu titre que de comtes, il n'étoit peut-être pas assez absolu sur les grands seigneurs de son

royaume pour le pouvoir faire. Chez don Guillen de Castro, qui a traité ce sujet avant moi, et qui devoit mieux connoître que moi quelle étoit l'autorité de ce premier monarque de son pays, le soufflet se donne en sa présence et en celle de deux ministres d'État<sup>[12]</sup>, qui lui conseillent, après que le Comte s'est retiré fièrement et avec bravade, et que don Diègue a fait la même chose en soupirant, de ne le pousser point à bout, parce qu'il a quantité d'amis dans les Asturies, qui se pourroient révolter, et prendre parti avec les Maures dont son État est environné. Ainsi il d'accommoder l'affaire sans bruit, et recommande le secret à ces deux ministres, qui ont été seuls témoins de l'action. C'est sur cet exemple que je me suis cru bien fondé à le faire agir plus mollement qu'on ne feroit en ce temps-ci, où l'autorité royale est plus absolue. Je ne pense pas non plus qu'il fasse une faute bien grande de ne jeter point [13] l'alarme de nuit dans sa ville, sur l'avis incertain qu'il a du dessein des Maures, puisqu'on faisoit bonne garde sur les murs et sur le port ; mais il est inexcusable de n'y donner aucun ordre après leur arrivée, et de laisser tout faire à Rodrigue. La loi du combat qu'il propose à Chimène avant que de le permettre à don Sanche contre Rodrigue, n'est pas si injuste que quelques-uns ont voulu le dire, parce qu'elle est plutôt une menace pour la faire dédire de la demande de ce combat, qu'un arrêt qu'il lui veuille faire exécuter. Cela paroît en ce qu'après la victoire de Rodrigue il n'en exige pas précisément l'effet de sa parole, et la laisse en état d'espérer que cette condition n'aura point de lieu.

Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures [14] presse trop les incidents de cette pièce. La mort du Comte et l'arrivée des Maures s'y pouvoient entresuivre d'aussi près qu'elles font, parce que cette arrivée est une surprise qui n'a point de communication, ni de mesures à prendre avec le reste ; mais il n'en va pas ainsi du combat de don Sanche, dont le Roi étoit le maître, et pouvoit lui choisir un autre temps que deux heures après la fuite des Maures. Leur défaite avoit assez fatigué Rodrigue toute la nuit, pour mériter deux ou trois jours de repos, et même il y avoit quelque apparence qu'il n'en étoit pas échappé sans blessures, quoique je n'en aye rien dit, parce qu'elles n'auroienl fait que nuire à la conclusion de l'action.

Cette même règle presse aussi trop Chimène de demander justice au Roi la seconde fois. Elle l'avoit fait le soir d'auparavant, et n'avoit aucun sujet d'y retourner le lendemain matin pour en importuner le Roi, dont elle n'avoit encore aucun lieu de se plaindre, puisqu'elle ne pouvoit encore dire qu'il lui eût manqué de promesse. Le roman lui auroit donné sept ou huit jours de patience avant que de l'en presser de nouveau ; mais les vingt et quatre heures ne l'ont pas permis [15] : c'est l'incommodité de la règle.

Passons à celle de l'unité de lieu, qui ne m'a pas donné moins de gêne en cette pièce. Je l'ai placé dans Séville, bien que don Fernaud n'en aye jamais été le maître ; et j'ai été obligé à cette falsification, pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, dont l'armée ne pouvoit venir si vite par terre que par eau. Je ne voudrois pas assurer toutefois que le flux de la mer monte effectivement jusque-là [16]; mais comme dans notre Seine il fait encore plus de chemin qu'il ne lui en faut faire sur le Guadalquivir pour battre les murailles de cette ville, cela peut suffire à fonder quelque probabilité parmi nous, pour ceux qui n'ont point été sur le lieu même.

Cette arrivée des Maures ne laisse pas d'avoir ce défaut, que j'ai marqué ailleurs [17], qu'ils se présentent d'euxmêmes, sans être appelés dans la pièce, directement ni indirectement, par aucun acteur du premier acte. Ils ont plus de justesse dans l'irrégularité de l'auteur espagnol : Rodrigue, n'osant plus se montrer à la cour, les va combattre sur la frontière [18]; et ainsi le premier acteur les va chercher, et leur donne place dans le poëme, au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête exprès pour en être battus, et lui donner moyen de rendre à son roi un service d'importance [19], qui lui fasse obtenir sa grâce. C'est une seconde incommodité de la règle dans cette tragédie.

Tout s'y passe donc dans Séville, et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général; mais le lieu particulier change de scène en scène, et tantôt c'est le palais du Roi, tantôt l'appartement de l'Infante, tantôt la maison de Chimène, et tantôt une rue ou place publique. On le détermine aisément pour les scènes détachées; mais pour celles qui ont leur liaison ensemble, comme les quatre dernières du premier acte, il est malaisé d'en choisir un qui

convienne à toutes<sup>[20]</sup>. Le Comte et don Diègue se querellent au sortir du palais ; cela se peut passer dans une rue ; mais après le soufflet reçu, don Diègue ne peut pas demeurer en cette rue à faire ses plaintes, attendant que son fils survienne, qu'il ne soit tout aussitôt environné de peuple, et ne reçoive l'offre de quelques amis. Ainsi il seroit plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison, où le met l'Espagnol<sup>[21]</sup>, pour laisser aller ses sentiments en liberté; mais en ce cas il faudroit délier les scènes comme il a fait. En l'état où elles sont ici, on peut dire qu'il faut quelquefois aider au théâtre, et suppléer favorablement ce qui ne s'y peut représenter. Deux personnes s'y arrêtent pour parler, et quelquefois il faut présumer qu'ils marchent, ce qu'on ne peut exposer sensiblement à la vue, parce qu'ils échapperoient aux yeux avant que d'avoir pu dire ce qu'il est nécessaire qu'ils fassent savoir à l'auditeur. Ainsi, par une fiction de théâtre, on peut s'imaginer que don Diègue et le Comte, sortant du palais du Roi, avancent toujours en se querellant, et sont arrivés devant la maison de ce premier lorsqu'il reçoit le soufflet qui l'oblige à y entrer pour y chercher du secours. Si cette fiction poétique ne vous satisfait point, laissons-le dans la place publique, et disons que le concours du peuple autour de lui après cette offense, et les offres de service que lui font les premiers amis qui s'y rencontrent, sont des circonstances que le roman ne doit pas oublier; mais que ces menues actions ne servant de rien à la principale, il n'est pas besoin que le poëte s'en embarrasse sur la scène. Horace l'en dispense par ces vers :

Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor;  $Pleraque negligat^{2}$ .

### Et ailleurs:

Semper ad eventum festinet [23].

C'est ce qui m'a fait négliger, au troisième acte, de donner à don Diègue, pour aide à chercher son fils, aucun des cinq cents amis qu'il avoit chez lui. Il y a grande apparence que quelques-uns d'eux l'y accompagnoient, et même que quelques autres le cherchoient pour lui d'un autre côté; mais ces accompagnements inutiles de personnes qui n'ont rien à dire, puisque celui qu'ils accompagnement a seul tout l'intérêt à l'action, ces sortes d'accompagnements, dis-je, ont toujours mauvaise grâce au théâtre, et d'autant plus que les comédiens n'emploient à ces personnages muets que leurs moucheurs de chandelles et leurs valets, qui ne savent quelle posture tenir.

Les funérailles du Comte étoient encore une chose fort embarrassante, soit qu'elles se soient faites avant la fin de la pièce, soit que le corps aye demeuré en présence dans son hôtel, attendant qu'on y donnât ordre [24]. Le moindre mot que j'en eusse laissé dire, pour en prendre soin, eut rompu toute la chaleur de l'attention, et rempli l'auditeur d'une fâcheuse idée. J'ai cru plus à propos de les dérober à son imagination par mon silence, aussi bien que le lieu précis de

ces quatre scènes du premier acte dont je viens de parler; et je m'assure que cet artifice m'a si bien réussi, que peu de personnes ont pris garde à l'un ni à l'autre, et que la plupart des spectateurs, laissant emporter leurs esprits à ce qu'ils ont vu et entendu de pathétique en ce poëme, ne se sont point avisés de réfléchir sur ces deux considérations.

J'achève par une remarque sur ce que dit Horace, que ce qu'on expose à la vue touche bien plus que ce qu'on n'apprend que par un récit<sup>[25]</sup>.

C'est sur quoi je me suis fondé pour faire voir le soufflet que reçoit don Diègue, et cacher aux yeux la mort du Comte, afin d'acquérir et conserver à mon premier acteur l'amitié des auditeurs, si nécessaire pour réussir au théâtre. L'indignité d'un affront fait à un vieillard, chargé d'années et de victoires, les jette aisément dans le parti de l'offensé; et cette mort, qu'on vient dire au Roi tout simplement sans aucune narration touchante, n'excite point en eux la commisération qu'y eût fait naître le spectacle de son sang, et ne leur donne aucune aversion pour ce malheureux amant, qu'ils ont vu forcé par ce qu'il devoit à son honneur d'en venir à cette extrémité, malgré l'intérêt et la tendresse de son amour.

<sup>1. &</sup>lt;u>†</u> VAR. (édit. de 1660-1663) : et depuis vingt-trois ans ; — (édit. de 1664) et depuis vingt-huit ans ; — (édit. de 1668) et depuis trente-cinq ans. — Ces dates sont peu précises : en 1682 il y avait, non pas cinquante ans, mais seulement quarante-six, que *le Cid* avait été représenté. Il y a

d'autres inexactitudes de ce genre dans les écrits de Corneille. Nous avons vu Claveret lui reprocher de s'être vanté en 1637, dans la *Lettre apologétique*, de ses « trente années d'études. » Voyez tome I, p. 129 et 130.

- 2. 1 VAR. (édit. de 1660-1668) : chez les anciens et les modernes.
- 3. 1 VAR. (édit. de 1660-1664) : entre un mari et une femme, une mère et un fils, un frère et une sœur. Voyez tome I, p. 65.
- 4. <u>1</u> Toutes les éditions, jusqu'à celle de 1692, qui, la première, met les deux verbes au pluriel, donnent *s'accommodast... et fortifiast.*
- 5. 1 VAR. (édit. de 1660) : par la douleur où il l'abîme ; et si la présence, etc.
- 6. ↑ Vers 1556.
- 7. † Vers 1667.
- 8. 1 Voyez la scène IV de l'acte III, et la scène I de l'acte V.
- 9. <u>↑</u> Voyez la *Poétique*, fin du chapitre xxiv.
- 10. <u>↑</u> Voyez *las Mocedades del Cid*, au premier tiers de la seconde journée ; la pièce n'est pas divisée eu scènes distinguées par des chiffres.
- 11. <u>†</u> Corneille a remarqué dans le *Discours du Poëme dramatique* (tome I, p. 48) que l'amour de l'Infante est un épisode détaché, et dans l'*Examen de Clitandre* (tome I, p. 272), que don Fernand agit seulement en qualité de juge et que ce roi « remplit assez mal la dignité d'un si grand titre. » Il revient encore sur ces deux personnages dans l'*Examen* d'*Horace*.
- 12. 1 Voyez las Mocedades del Cid, au premier tiers de la première journée.
- 13. <u>↑</u> VAR. (édit. de 1660-1663) : Je ne pense pas non plus qu'il manque beaucoup à ne jeter point, etc.
- 14. 

  VAR. (édit. de 1660) : que la règle des vingt-quatre heures.
- 15. <u>↑</u> VAR. (édit. de 1660) : mais les vingt-quatre heures ne l'ont pas permis.
- 16. <u>↑</u> Corneille aurait pu l'assurer. Madoz dit que le flux se fait sentir jusqu'à dix ou douze lieues au-dessus de Séville. (*Diccionario geografico-estodistico-historico de España*. Madrid, 1847, gr. in-8°, tome IX, p. 22.)
- 17. <u>↑</u> Voyez tome I, p. 43.
- 18. <u>↑</u> Voyez *las Mocedades del Cid*, deuxième journée.
- 19. <u>↑</u> VAR. (édit. de 1660 et de 1663) : de rendre un service d'importance à son roi.
- 20. <u>†</u> Ailleurs Corneille a déjà dit la même chose, mais en précisant un peu plus : « *Le Cid* multiplie encore davantage les lieux particuliers sans quitter Séville ; et comme la liaison de scènes n'y est pas gardée, le théâtre, dès le premier acte, est la maison de Chimène, l'appartement de l'Infante dans le palais du Roi, et la place publique ; le second y ajoute la chambre du Roi ; et sans doute il y a quelque excès dans cette licence. »

(*Discours des trois unités*, tome I, p. 120.) On doit bien penser que Scudéry ne manqua pas d'insister sur cette irrégularité : « Le théâtre, ditil, en est si mal entendu, qu'un même lieu représentant l'appartement du Roi, celui de l'Infante, la maison de Chimène et la rue, presque sans changer de face, le spectateur ne sait le plus souvent où en sont les acteurs. » (*Fautes remarquées dans la tragi-comédie du Cid*, p. 29.) — Actuellement on change les décorations. Voyez la *Notice*, p. 52.

- 21. <u>1</u> Voyez *las Mocedades del Cid*, au deuxième tiers de la première journée.
- 22. 1 Voici le vrai texte de ce passage (*Art poétique*, vers 44 et 45) :

Pleraque differat, et præsens in tempus omittat;

Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

23. <u>1</u> Ici Corneille a changé le mode du verbe pour faire mieux concorder les deux citations. Il y a dans l'*Art poétique* (vers 148) :

Semper ad eventum festinat.

- 24. <u>↑</u> Scudéry revient à deux reprises sur ce point : « Rodrigue y paroît d'abord (*dans le troisième acte*) chez Chimène, avec une épée qui fume encore du sang tout chaud qu'il vient de faire répandre à son père ; et par cette extravagance si peu attendue, il donne de l'horreur à tous les judicieux qui le voient, et qui savent que ce corps est encore dans la maison. » *Fautes remarquées*, p. 22.) « Rodrigue vient en plein jour revoir Chimène... Si je ne craignois de faire le plaisant mal à propos, je lui demanderois volontiers s'il a donné de l'eau bénite en passant à ce pauvre mort qui vraisemblablement est dans la salle. » (P. 27.)
- 25. <u>↑</u> Segnius irritant animos démissa per aurem,

Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

(Art poétique, vers 180 et 181.)

# LISTE DES ÉDITIONS QUI ONT ÉTÉ COLLATIONNÉES POUR LES VARIANTES DU *CID*.

### ÉDITIONS SÉPARÉES.

```
1637 in-4°, Paris, F. Targa (Bibliothèque impériale, Y, 5664 + A);
```

1637 in-4°, Paris, A. Courbé (Bibliothèque impériale, Y, 5664++ A);

1637 in-4° Paris, F. Targa (Bibliothèque de l'Institut et Bibliothèque de Versailles<sup>[2]</sup>);

```
1637 in-12 (deux exemplaires identiques); 1638 in-12, Paris;
```

1638 in-12, Leyden, édition précédée d'un avis *Aux amateurs du langage françois* signé J. P.<sup>[1]</sup>;

```
1639 in-4°;
1644 in-4°;
1644 in-12;
```

### RECUEILS.

```
1648 in-12; 1660 in-8°;
```

```
1652 in-12; 1663 in-fol.;
1654 in-12; 1664 in-8°;
1655 in-12; 1668 in-12;
1656 in-12; 1682 in-12.
```

N. B. — Quand il sera besoin de distinguer les uns des autres les divers exemplaires de l'édition de 1637, in-4°, nous désignerons ceux de la Bibliothèque impériale de Paris par la lettre P., ceux des Bibliothèques de l'Institut et de Versailles par un I. (Les deux exemplaires de la Bibliothèque impériale sont constamment identiques ; l'exemplaire de Versailles est partout semblable à celui de l'Institut.) — Nous distinguerons de même par les lettres P. et L. nos deux éditions in-12 de 1638, de Paris et de Leyde.

1. 1 Nous avons fait réimprimer cet avis à la fin de notre *Appendice du Cid*.

<sup>2. 1</sup> Nous avons confronté plusieurs exemplaires de l'édition originale, parce qu'ils ne sont pas tous identiques : en les comparant, nous avons constaté, comme on pourra le voir aux variantes, plusieurs différences, dont une est très-notable : voyez vers 312-314, p. 122.

# ACTEURS.

**DON FERNAND**<sup>[1]</sup>, premier roi de Castille.

**DONA URRAQUE**, infante de Castille.

DON DIÈGUE, père de don Rodrigue.

DON GOMÈS, comte de Gormas, père de Chimène.

**DON RODRIGUE**, amant de Chimène<sup>[2]</sup>.

DON SANCHE, amoureux de Chimène.

**DON ARIAS**, **DON ALONSE**, gentilshommes castillans.

**CHIMÈNE**, fille de don Gomès<sup>[3]</sup>.

LÉONOR, gouvernante de l'Infante.

**ELVIRE**, gouvernante de Chimène [4].

Un Page de l'Infante.

La scène est à Séville.

# LE CID,

TRAGÉDIE<sup>[5]</sup>.

# ACTE I.

SCÈNE PREMIÈRE [6].

CHIMÈNE, ELVIRE [7].

# CHIMÈNE.

Elvire, m'as-tu fait un rapport bien sincère ? Ne déguises-tu rien de ce qu'a dit mon père ?

### ELVIRE.

Tous mes sens à moi-même en sont encor charmés : Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez, Et si je ne m'abuse à lire dans son âme, Il vous commandera de répondre à sa flamme.

#### CHIMÈNE.

Dis-moi donc, je te prie, une seconde fois Ce qui te fait juger qu'il approuve mon choix : Apprends-moi de nouveau quel espoir j'en dois prendre ;

Un si charmant discours ne se peut trop entendre;
Tu ne peux trop promettre aux feux de notre amour
La douce liberté de se montrer au jour.
Que t'a-t-il répondu sur la secrète brigue
Que font auprès de toi don Sanche et don Rodrigue?
N'as-tu point trop fait voir quelle inégalité
Entre ces deux amants me penche d'un côté?

#### ELVIRE.

Non; j'ai peint votre cœur dans une indifférence Qui n'enfle d'aucun d'eux ni détruit l'espérance [8], Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux, Attend l'ordre d'un père à choisir un époux. Ce respect l'a ravi, sa bouche et son visage M'en ont donné sur l'heure un digne témoignage [9], Et puisqu'il vous en faut encor faire un récit, Voici d'eux et de vous ce qu'en hâte il m'a dit : « Elle est dans le devoir ; tous deux sont dignes d'elle,

Tous deux formés d'un sang noble, vaillant, fidèle, Jeunes, mais qui font lire aisément dans leurs yeux L'éclatante vertu de leurs braves aïeux. Don Rodrigue surtout n'a trait en son visage [10] Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image, Et sort d'une maison si féconde en guerriers, Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers. La valeur de son père, en son temps sans pareille, Tant qu'a duré sa force, a passé pour merveille ; Ses rides sur son front ont gravé ses exploits [11], Et nous disent encor ce qu'il fut autrefois. Je me promets du fils ce que j'ai vu du père ; Et ma fille, en un mot, peut l'aimer et me plaire [12]. » Il alloit au conseil, dont l'heure qui pressoit [13] A tranché ce discours qu'à peine il commençoit ; Mais à ce peu de mots je crois que sa pensée Entre vos deux amants n'est pas fort balancée. Le Roi doit à son fils élire un gouverneur, Et c'est lui que regarde un tel degré d'honneur : Ce choix n'est pas douteux, et sa rare vaillance Ne peut souffrir qu'on craigne aucune concurrence. Comme ses hauts exploits le rendent sans égal, Dans un espoir si juste il sera sans rival; Et puisque don Rodrigue a résolu son père Au sortir du conseil à proposer l'affaire, Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps, Et si tous vos désirs seront bientôt contents.

#### CHIMÈNE.

Il semble toutefois que mon âme troublée Refuse cette joie, et s'en trouve accablée : Un moment donne au sort des visages divers, Et dans ce grand bonheur je crains un grand revers.

#### ELVIRE.

Vous verrez cette crainte heureusement déçue [14].

### CHIMÈNE.

Allons, quoi qu'il en soit, en attendre l'issue.

# SCÈNE II.

L'INFANTE, LÉONOR, PAGE [15].

# L'Infante [16].

Page, allez avertir Chimène de ma part<sup>[17]</sup> Qu'aujourd'hui pour me voir elle attend un peu tard, Et que mon amitié se plaint de sa paresse.

(LE PAGE rentre [18].)

#### Léonor.

Madame, chaque jour même désir vous presse ; Et dans son entretien je vous vois chaque jour [19] Demander en quel point se trouve son amour. [20]

### L'INFANTE.

Ce n'est pas sans sujet : je l'ai presque forcée [21] À recevoir les traits dont son âme est blessée. Elle aime don Rodrigue, et le tient de ma main, Et par moi don Rodrigue a vaincu son dédain : Ainsi de ces amants ayant formé les chaînes, Je dois prendre intérêt à voir finir leurs peines. [22]

#### Léonor.

Madame, toutefois parmi leurs bons succès
Vous montrez un chagrin qui va jusqu'à l'excès. [23]
Cet amour, qui tous deux les comble d'allégresse,
Fait-il de ce grand cœur la profonde tristesse,
Et ce grand intérêt que vous prenez pour eux
Vous rend-il malheureuse alors qu'ils sont heureux ?
Mais je vais trop avant, et deviens indiscrète.

# L'INFANTE.

Ma tristesse redouble à la tenir secrète. Écoute, écoute enfin comme j'ai combattu, Écoute quels assauts brave encor ma vertu. [24] L'amour est un tyran qui n'épargne personne : Ce jeune cavalier [25], cet amant que je donne [26], Je l'aime [27].

#### Léonor.

# Vous l'aimez!

#### L'INFANTE.

Mets la main sur mon

cœur,

Et vois comme il se trouble au nom de son vainqueur, Comme il le reconnoît.

#### Léonor.

Pardonnez-moi, Madame, Si je sors du respect pour blâmer cette flamme [28]. Une grande princesse à ce point s'oublier Que d'admettre en son cœur un simple cavalier [29]! Et que diroit le Roi ? que diroit la Castille [30]? Vous souvient-il encor de qui vous êtes fille ?

#### L'INFANTE.

Il m'en souvient si bien que j'épandrai mon sang Avant que je m'abaisse à démentir mon rang. Je te répondrois bien que dans les belles âmes Le seul mérite a droit de produire des flammes ; Et si ma passion cherchoit à s'excuser, Mille exemples fameux pourroient l'autoriser ; Mais je n'en veux point suivre où ma gloire s'engage ; La surprise des sens n'abat point mon courage [31]; Et ie me dis toujours qu'étant fille de roi[32]. Tout autre qu'un monarque est indigne de moi. Ouand ie vis que mon cœur ne se pouvoit défendre, Moi-même je donnai ce que je n'osois prendre. Je mis, au lieu de moi, Chimène en ses liens, Et j'allumai leurs feux pour éteindre les miens. Ne t'étonne donc plus si mon âme gênée Avec impatience attend leur hyménée : Tu vois que mon repos en dépend aujourd'hui. Si l'amour vit d'espoir, il périt avec lui [33]: C'est un feu qui s'éteint, faute de nourriture ; Et malgré la rigueur de ma triste aventure, Si Chimène a jamais Rodrigue pour mari, Mon espérance est morte, et mon esprit guéri [34]. Je souffre cependant un tourment incroyable : Jusques à cet hymen Rodrigue m'est aimable ; Je travaille à le perdre, et le perds à regret ; Et de là prend son cours mon déplaisir secret. Je vois avec chagrin que l'amour me contraigne [35] À pousser des soupirs pour ce que je dédaigne ; Je sens en deux partis mon esprit divisé : Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé; Cet hymen m'est fatal, je le crains, et souhaite : Je n'ose en espérer qu'une joie imparfaite [36]. Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas, Que je meurs s'il s'achève ou ne s'achève pas.

#### LÉONOR.

Madame, après cela je n'ai rien à vous dire, Sinon que de vos maux avec vous je soupire : Je vous blâmois tantôt, je vous plains à présent ; Mais puisque dans un mal si doux et si cuisant Votre vertu combat et son charme et sa force, En repousse l'assaut, en rejette l'amorce, Elle rendra le calme à vos esprits flottants. Espérez donc tout d'elle, et du secours du temps ; Espérez tout du ciel ; il a trop de justice Pour laisser la vertu dans un si long supplice [37].

### L'INFANTE.

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir.

### LE PAGE.

Par vos commandements Chimène vous vient voir.

L'Infante, à Léonor [38].

Allez l'entretenir en cette galerie.

#### Léonor.

Voulez-vous demeurer dedans la rêverie?

#### L'INFANTE.

Non, je veux seulement, malgré mon déplaisir, Remettre mon visage un peu plus à loisir. Je vous suis.

Juste ciel, d'où j'attends mon remède,
Mets enfin quelque borne au mal qui me possède:
Assure mon repos, assure mon honneur.
Dans le bonheur d'autrui je cherche mon bonheur:
Cet hyménée à trois également importe;
Rends son effet plus prompt, ou mon âme plus forte.
D'un lien conjugal joindre ces deux amants,
C'est briser tous mes fers et finir mes tourments.
Mais je tarde un peu trop: allons trouver Chimène,
Et par son entretien soulager notre peine.

# SCÈNE III.

# LE COMTE, DON DIÈGUE.

# LE COMTE.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi : Il vous fait gouverneur du prince de Castille.

#### Don Diègue.

Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille Montre à tous qu'il est juste, et fait connoître assez Qu'il sait récompenser les services passés.

# LE COMTE.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes :

Ils peuvent se tromper comme les autres hommes ; Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans Qu'ils savent mal payer les services présents.

# Don Diègue.

Ne parlons plus d'un choix dont votre esprit s'irrite; La faveur l'a pu faire autant que [39] le mérite; Mais on doit ce respect au pouvoir absolu [40], De n'examiner rien quand un roi l'a voulu. À l'honneur qu'il m'a fait ajoutez en un autre [41]; Joignons d'un sacré nœud ma maison à la vôtre: Vous n'avez qu'une fille, et moi je n'ai qu'un fils [42]; Leur hymen nous peut rendre à jamais plus qu'amis: Faites-nous cette grâce, et l'acceptez pour gendre.

#### LE COMTE.

À des partis plus hauts ce beau fils doit prétendre ; Et le nouvel éclat de votre dignité Lui doit enfler le cœur d'une autre vanité<sup>[43]</sup>. Exercez-la, Monsieur, et gouvernez le Prince : Montrez-lui comme il faut régir une province, Faire trembler partout les peuples sous sa loi [44], Remplir les bons d'amour, et les méchants d'effroi. Joignez à ces vertus celles d'un capitaine : Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine, Dans le métier de Mars se rendre sans égal, Passer les jours entiers et les nuits à cheval, Reposer tout armé, forcer une muraille, Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille. Instruisez-le d'exemple, et rendez-le parfait [45], Expliquant à ses yeux vos leçons par l'effet.

### Don Diègue.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie, Il lira seulement l'histoire de ma vie.

Là, dans un long tissu de belles actions [46], Il verra comme il faut dompter des nations, Attaquer une place, ordonner une armée [47], Et sur de grands exploits bâtir sa renommée.

# LE COMTE.

Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir [48]; Un prince dans un livre apprend mal son devoir. Et qu'a fait après tout ce grand nombre d'années, Que ne puisse égaler une de mes journées? Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui, Et ce bras du royaume est le plus ferme appui. Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille;

Mon nom sert de rempart à toute la Castille :
Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois,
Et vous auriez bientôt vos ennemis pour rois [49].
Chaque jour, chaque instant, pour rehausser ma gloire,
Met lauriers sur lauriers, victoire sur victoire.
Le Prince à mes côtés feroit dans les combats
L'essai de son courage à l'ombre de mon bras ;
Il apprendroit à vaincre en me regardant faire ;
Et pour répondre en hâte à son grand caractère,
Il verroit.

#### Don Diègue.

Je le sais, vous servez bien le Roi :
Je vous ai vu combattre et commander sous moi.
Quand l'âge dans mes nerfs a fait couler sa glace,
Votre rare valeur a bien rempli ma place ;
Enfin, pour épargner les discours superflus,
Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.
Vous voyez toutefois qu'en cette concurrence
Un monarque entre nous met quelque différence<sup>[50]</sup>.

#### LE COMTE.

Ce que je méritois, vous l'avez emporté.

# Don Diègue.

Qui l'a gagné sur vous l'avoit mieux mérité.

#### LE COMTE.

Qui peut mieux l'exercer en est bien le plus digne.

# Don Diègue.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

#### LE COMTE.

Vous l'avez eu par brigue, étant vieux courtisan.

# Don Diègue.

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.

### LE COMTE.

Parlons-en mieux, le Roi fait honneur à votre âge [51].

# Don Diègue.

Le Roi, quand il en fait, le mesure au courage [52].

#### LE COMTE.

Et par là cet honneur n'étoit dû qu'à mon bras.

#### Don Diègue.

Qui n'a pu l'obtenir ne le méritoit pas.

#### LE COMTE.

Ne le méritoit pas! Moi?

# Don Diègue.

Vous.

#### LE COMTE.

Ton impudence, Téméraire vieillard, aura sa récompense.

(Il lui donne un soufflet [53].)

**D**ON **D**IÈGUE, mettant l'épée à la main [54].

Achève, et prends ma vie après un tel affront, Le premier dont ma race ait vu rougir son front.

### LE COMTE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse ?

#### DON DIÈGUE.

Ô Dieu! ma force usée en ce besoin me laisse [55]!

### LE COMTE.

Ton épée est à moi ; mais tu serois trop vain, Si ce honteux trophée avoit chargé ma main. Adieu : fais lire au Prince, en dépit de l'envie, Pour son instruction, l'histoire de ta vie : D'un insolent discours ce juste châtiment Ne lui servira pas d'un petit ornement [56].

# SCÈNE IV.

# DON DIÈGUE<sup>[57]</sup>.

Ô rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie! N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie? Et ne suis-je blanchi dans les travaux guerriers Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ? Mon bras, qu'avec respect toute l'Espagne admire, Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire, Tant de fois affermi le trône de son roi. Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi? Ô cruel souvenir de ma gloire passée! Œuvre de tant de jours en un jour effacée! Nouvelle dignité, fatale à mon bonheur! Précipice élevé d'où tombe mon honneur! Faut-il de votre éclat voir triompher le Comte, Et mourir sans vengeance, ou vivre dans la honte? Comte, sois de mon prince à présent gouverneur : Ce haut rang n'admet point un homme sans honneur; Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne, Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne. Et toi, de mes exploits glorieux instrument, Mais d'un corps tout de glace inutile ornement, Fer, jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense, M'as servi de parade, et non pas de défense, Va, quitte désormais le dernier des humains, Passe, pour me venger, en de meilleures mains [58].

# SCÈNE V.

DON DIÈGUE, DON RODRIGUE.

#### Don Diègue.

Rodrigue, as-tu du cœur?

#### DON RODRIGUE.

Tout autre que mon père L'éprouveroit sur l'heure.

# Don Diègue.

Agréable colère!
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois mon sang à ce noble courroux;
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte ; Viens me venger.

#### DON RODRIGUE.

De quoi?

### Don Diègue.

D'un affront si cruel. Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel : D'un soufflet. L'insolent en eût perdu la vie ; Mais mon âge a trompé ma généreuse envie : Et ce fer que mon bras ne peut plus soutenir, Je le remets au tien pour venger et punir. Va contre un arrogant éprouver ton courage : Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage; Meurs ou tue. Au surplus, pour ne te point flatter, Je te donne à combattre un homme à redouter : Je l'ai vu, tout couvert de sang et de poussière [59], Porter partout l'effroi dans une armée entière. J'ai vu par sa valeur cent escadrons rompus ; Et pour t'en dire encor quelque chose de plus, Plus que brave soldat, plus que grand capitaine, C'est...

#### DON RODRIGUE.

De grâce, achevez.

# Don Diègue.

Le père de Chimène.

#### DON RODRIGUE.

Le...

#### Don Diègue.

Ne réplique point, je connois ton amour ; Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour. Plus l'offenseur est cher, et plus grande est l'offense. Enfin tu sais l'affront, et tu tiens la vengeance : Je ne te dis plus rien. Venge-moi, venge-toi ; Montre-toi digne fils d'un père tel que moi [60]. Accablé des malheurs où le destin me range, Je vais les déplorer : va, cours, vole, et nous venge [61].

# SCÈNE VI.[62]

# DON RODRIGUE [63].

Percé jusques au fond du cœur<sup>[64]</sup> D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle, Misérable vengeur d'une juste querelle, Et malheureux objet d'une injuste rigueur, Je demeure immobile, et mon âme abattue Cède au coup qui me tue. Si près de voir mon feu récompensé, Ô Dieu, l'étrange peine! En cet affront mon père est l'offensé, Et l'offenseur le père de Chimène!

Que je sens de rudes combats!

Contre mon propre honneur mon amour s'intéresse:

Il faut venger un père, et perdre une maîtresse:

L'un m'anime le cœur, l'autre retient mon bras [65].

Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme,

Ou de vivre en infâme,

Des deux côtés mon mal est infini.

Ô Dieu, l'étrange peine!

Faut-il laisser un affront impuni?

Faut-il punir le père de Chimène?

Père, maîtresse, honneur, amour, Noble et dure contrainte, aimable tyrannie [66], Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie. L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour. Cher et cruel espoir d'une âme généreuse,

Mais ensemble amoureuse,
Digne ennemi de mon plus grand bonheur [67],
Fer qui causes ma peine [68],
M'es-tu donné pour venger mon honneur?
M'es-tu donné pour perdre ma Chimène?

Il vaut mieux courir au trépas.

Je dois à ma maîtresse aussi bien qu'à mon père :

J'attire en me vengeant sa haine et sa colère [69];

J'attire ses mépris en ne me vengeant pas.

À mon plus doux espoir l'un me rend infidèle,

Et l'autre indigne d'elle.

Mon mal augmente à le vouloir guérir ; Tout redouble ma peine.

Allons, mon âme ; et puisqu'il faut mourir, Mourons du moins sans offenser Chimène.

Mourir sans tirer ma raison!
Rechercher un trépas si mortel à ma gloire!
Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison!
Respecter un amour dont mon âme égarée

Voit la perte assurée!

N'écoutons plus ce penser suborneur, Qui ne sert qu'à ma peine.

Allons, mon bras, sauvons du moins l'honneur<sup>[70]</sup>,

Puisqu'après tout il faut perdre Chimène.

Oui, mon esprit s'étoit déçu<sup>[71]</sup>.

Je dois tout à mon père avant qu'à ma maîtresse<sup>[72]</sup>:

Que je meure au combat, ou meure de tristesse,

Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu.

Je m'accuse déjà de trop de négligence :

Courons à la vengeance ;

Et tout honteux d'avoir tant balancé<sup>[73]</sup>,

Ne soyons plus en peine,

Puisqu'aujourd'hui mon père est l'offensé,

Si l'offenseur est père de Chimène.

FIN DU PREMIER ACTE.

# ACTE II.

# SCÈNE PREMIÈRE.

DON ARIAS, LE COMTE [74].

#### LE COMTE.

Je l'avoue entre nous, mon sang un peu trop chaud [75] S'est trop ému d'un mot, et l'a porté trop haut ; Mais puisque c'en est fait, le coup est sans remède.

#### DON ARIAS.

Qu'aux volontés du Roi ce grand courage cède : Il y prend grande part, et son cœur irrité

Agira contre vous de pleine autorité. Aussi vous n'avez point de valable défense : Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, Demandent des devoirs, et des submissions Qui passent le commun des satisfactions.

### LE COMTE.

Le Roi peut à son gré disposer de ma vie [76].

#### DON ARIAS.

De trop d'emportement votre faute est suivie. Le Roi vous aime encore ; apaisez son courroux. Il a dit : « Je le veux ; » désobéirez-vous ?

### LE COMTE.

Monsieur, pour conserver tout ce que j'ai d'estime<sup>[77]</sup>,
Désobéir un peu n'est pas un si grand crime;
Et quelque grand qu'il soit, mes services présents<sup>[78]</sup>
Pour le faire abolir sont plus que suffisants<sup>[79]</sup>.

#### DON ARIAS.

Quoi qu'on fasse d'illustre et de considérable, Jamais à son sujet un roi n'est redevable. Vous vous flattez beaucoup, et vous devez savoir Que qui sert bien son roi ne fait que son devoir. Vous vous perdrez, Monsieur, sur cette confiance.

#### LE COMTE.

Je ne vous en croirai qu'après l'expérience.

#### DON ARIAS.

Vous devez redouter la puissance d'un roi.

#### LE COMTE.

Un jour seul ne perd pas un homme tel que moi. Que toute sa grandeur s'arme pour mon supplice, Tout l'État périra, s'il faut que je périsse<sup>[80]</sup>.

#### DON ARIAS.

Quoi! vous craignez si peu le pouvoir souverain...

# LE COMTE.

D'un sceptre qui sans moi tomberoit de sa main [81]. Il a trop d'intérêt lui-même en ma personne, Et ma tête en tombant feroit choir sa couronne.

# DON ARIAS.

Souffrez que la raison remette vos esprits. Prenez un bon conseil.

# LE COMTE.

Le conseil en est pris.

#### DON ARIAS.

Que lui dirai-je enfin ? je lui dois rendre conte [82].

# LE COMTE.

Que je ne puis du tout consentir à ma honte.

# DON ARIAS.

Mais songez que les rois veulent être absolus.

#### LE COMTE.

Le sort en est jeté, Monsieur, n'en parlons plus.

# Don Arias.

Adieu donc, puisqu'en vain je tâche à vous résoudre : Avec tous vos lauriers, craignez encor le foudre [83].

#### LE COMTE.

Je l'attendrai sans peur.

#### DON ARIAS.

Mais non pas sans effet.

#### LE COMTE.

Nous verrons donc par là don Diègue satisfait. (*Il est seul* [84].)

Qui ne craint point la mort ne craint point les menaces [85].

J'ai le cœur au-dessus des plus fières disgrâces ; Et l'on peut me réduire à vivre sans bonheur, Mais non pas me résoudre à vivre sans honneur.

# SCÈNE II.

LE COMTE, DON RODRIGUE [86].

# DON RODRIGUE.

À moi, Comte, deux mots.

LE COMTE.

Parle.

DON RODRIGUE.

Ôte-moi d'un doute.

Connois-tu bien don Diègue?

#### LE COMTE.

Oui.

#### DON RODRIGUE.

Parlons bas;

écoute.

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu, La vaillance et l'honneur de son temps ? le sais-tu ?

# LE COMTE.

Peut-être.

# DON RODRIGUE.

Cette ardeur que dans les yeux je porte, Sais-tu que c'est son sang ? le sais-tu ?

# LE COMTE.

Que

m'importe?

### DON RODRIGUE.

À quatre pas d'ici je te le fais savoir.

170

#### LE COMTE.

Jeune présomptueux!

# DON RODRIGUE.

Parle sans t'émouvoir. Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées La valeur n'attend point le nombre des années [87].

#### LE COMTE.

Te mesurer à moi ! qui t'a rendu si vain [88], Toi qu'on n'a jamais vu les armes à la main ?

# DON RODRIGUE.

Mes pareils à deux fois ne se font point connoître, Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

### LE COMTE.

Sais-tu bien qui je suis ?

#### DON RODRIGUE.

Oui ; tout autre que moi Au seul bruit de ton nom pourroit trembler d'effroi. Les palmes dont je vois ta tête si couverte [89] Semblent porter écrit le destin de ma perte. J'attaque en téméraire un bras toujours vainqueur ; Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur. À qui venge son père il n'est rien impossible. Ton bras est invaincu, mais non pas invincible.

#### LE COMTE.

Ce grand cœur qui paroît aux discours que tu tiens, Par tes yeux, chaque jour, se découvroit aux miens ; Et croyant voir en toi l'honneur de la Castille, Mon âme avec plaisir te destinoit ma fille. Je sais ta passion, et suis ravi de voir Oue tous ses mouvements cèdent à ton devoir ; Qu'ils n'ont point affaibli cette ardeur magnanime; Que ta haute vertu répond à mon estime ; Et que voulant pour gendre un cavalier parfait [90], Je ne me trompois point au choix que j'avois fait ; Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse ; J'admire ton courage, et je plains ta jeunesse. Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal; Dispense ma valeur d'un combat inégal; Trop peu d'honneur pour moi suivroit cette victoire : À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire [91]. On te croirait toujours abattu sans effort; Et j'aurois seulement le regret de ta mort.

#### DON RODRIGUE.

D'une indigne pitié ton audace est suivie : Qui m'ose ôter l'honneur craint de m'ôter la vie ?

LE COMTE.

Retire-toi d'ici.

DON RODRIGUE.

Marchons sans discourir.

LE COMTE.

Es-tu si las de vivre?

DON RODRIGUE.

As-tu peur de mourir ?

LE COMTE.

Viens, tu fais ton devoir, et le fils dégénère Qui survit un moment à l'honneur de son père.

SCÈNE III.

L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR.

L'INFANTE.

173

Apaise, ma Chimène, apaise ta douleur : Fais agir ta constance en ce coup de malheur. Tu reverras le calme après ce foible orage ; Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage [92], Et tu n'as rien perdu pour le voir différer.

#### CHIMÈNE.

Mon cœur outré d'ennuis n'ose rien espérer.
Un orage si prompt qui trouble une bonace
D'un naufrage certain nous porte la menace :
Je n'en saurois douter, je péris dans le port.
J'aimois, j'étois aimée, et nos pères d'accord ;
Et je vous en contois la charmante nouvelle [93],
Au malheureux moment qui naissoit leur querelle,
Dont le récit fatal, sitôt qu'on vous l'a fait,
D'une si douce attente a ruiné l'effet.

Maudite ambition, détestable manie, Dont les plus généreux souffrent la tyrannie! Honneur impitoyable à mes plus chers désirs [94], Que tu me vas coûter de pleurs et de soupirs!

# L'INFANTE.

Tu n'as dans leur querelle aucun sujet de craindre : Un moment l'a fait naître, un moment va l'éteindre. Elle a fait trop de bruit pour ne pas s'accorder, Puisque déjà le Roi les veut accommoder ; Et tu sais que mon âme, à tes ennuis sensible [95], Pour en tarir la source y fera l'impossible.

#### CHIMÈNE.

Les accommodements ne font rien en ce point [96].

De si mortels affronts ne se réparent point [97].

En vain on fait agir la force ou la prudence [98]:

Si l'on guérit le mal, ce n'est qu'en apparence.

La haine que les cœurs conservent au-dedans

Nourrit des feux cachés, mais d'autant plus ardents.

#### L'INFANTE.

Le saint nœud qui joindra don Rodrigue et Chimène Des pères ennemis dissipera la haine ; Et nous verrons bientôt votre amour le plus fort Par un heureux hymen étouffer ce discord.

#### CHIMÈNE.

Je le souhaite ainsi plus que je ne l'espère : Don Diègue est trop altier, et je connois mon père. Je sens couler des pleurs que je veux retenir ; Le passé me tourmente, et je crains l'avenir.

# L'INFANTE.

Que crains-tu ? d'un vieillard l'impuissante foiblesse [99] ?

#### CHIMÈNE.

Rodrigue a du courage.

#### L'INFANTE.

Il a trop de jeunesse.

### CHIMÈNE.

Les hommes valeureux le sont du premier coup.

### L'INFANTE.

Tu ne dois pas pourtant le redouter beaucoup : Il est trop amoureux pour te vouloir déplaire, Et deux mots de ta bouche arrêtent sa colère.

#### CHIMÈNE.

S'il ne m'obéit point, quel comble à mon ennui! Et s'il peut m'obéir, que dira-t-on de lui? Étant né ce qu'il est, souffrir un tel outrage [100]! Soit qu'il cède ou résiste au feu qui me l'engage, Mon esprit ne peut qu'être ou honteux ou confus De son trop de respect, ou d'un juste refus.

#### L'INFANTE.

Chimène a l'âme haute, et quoique intéressée [101], Elle ne peut souffrir une basse pensée;

Mais si jusques au jour de l'accommodement Je fais mon prisonnier de ce parfait amant, Et que j'empêche ainsi l'effet de son courage, Ton esprit amoureux n'aura-t-il point d'ombrage?

#### CHIMÈNE.

Ah! Madame, en ce cas je n'ai plus de souci<sup>[102]</sup>.

# SCÈNE IV.

L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR, LE PAGE [103].

# L'INFANTE.

Page, cherchez Rodrigue, et l'amenez ici.

#### LE PAGE.

Le Comte de Gormas et lui...

# CHIMÈNE.

Bon Dieu! je tremble.

# L'INFANTE.

Parlez.

#### LE PAGE.

De ce palais ils sont sortis ensemble [104].

#### CHIMÈNE.

Seuls?

# LE PAGE.

Seuls, et qui sembloient tout bas se quereller.

### CHIMÈNE.

Sans doute ils sont aux mains, il n'en faut plus parler. Madame, pardonnez à cette promptitude.

# SCÈNE V.

# L'INFANTE, LÉONOR.

# L'INFANTE.

Hélas! que dans l'esprit je sens d'inquiétude!
Je pleure ses malheurs, son amant me ravit;
Mon repos m'abandonne, et ma flamme revit.
Ce qui va séparer Rodrigue de Chimène
Fait renaître à la fois mon espoir et ma peine [105];

Et leur division, que je vois à regret, Dans mon esprit charmé jette un plaisir secret.

#### LÉONOR.

Cette haute vertu qui règne dans votre âme Se rend-elle sitôt à cette lâche flamme ?

# L'INFANTE.

Ne la nomme point lâche, à présent que chez moi Pompeuse et triomphante elle me fait la loi : Porte-lui du respect, puisqu'elle m'est si chère. Ma vertu la combat, mais malgré moi j'espère ; Et d'un si fol espoir mon cœur mal défendu Vole après un amant que Chimène a perdu.

### Léonor.

Vous laissez choir ainsi ce glorieux courage, Et la raison chez vous perd ainsi son usage?

# L'INFANTE.

Ah! qu'avec peu d'effet on entend la raison, Quand le cœur est atteint d'un si charmant poison! Et lorsque le malade aime sa maladie [106], Qu'il a peine à souffrir que l'on y remédie [107]!

#### Léonor.

Votre espoir vous séduit, votre mal vous est doux ; Mais enfin ce Rodrigue est indigne de vous [108].

#### L'INFANTE.

Je ne le sais que trop ; mais si ma vertu cède, Apprends comme l'amour flatte un cœur qu'il possède.

Si Rodrigue une fois sort vainqueur du combat, Si dessous sa valeur ce grand guerrier s'abat, Je puis en faire cas, je puis l'aimer sans honte. Que ne fera-t-il point, s'il peut vaincre le Comte ? J'ose m'imaginer qu'à ses moindres exploits Les royaumes entiers tomberont sous ses lois ; Et mon amour flatteur déjà me persuade Que je le vois assis au trône de Grenade, Les Mores [109] subjugués trembler en l'adorant, L'Aragon recevoir ce nouveau conquérant, Le Portugal se rendre, et ses nobles journées Porter delà les mers ses hautes destinées. Du sang des Africains arroser ses lauriers [110]: Enfin tout ce qu'on dit des plus fameux guerriers [111], Je l'attends de Rodrigue après cette victoire. Et fais de son amour un sujet de ma gloire.

#### Léonor.

Mais, Madame, voyez où vous portez son bras, Ensuite d'un combat qui peut-être n'est pas.

#### L'INFANTE.

Rodrigue est offensé ; le Comte a fait l'outrage ; Ils sont sortis ensemble : en faut-il davantage ?

#### Léonor.

Eh bien! ils se battront, puisque vous le voulez [112], Mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez?

#### L'INFANTE.

Que veux-tu? je suis folle, et mon esprit s'égare : Tu vois par là quels maux cet amour me prépare [113]. Viens dans mon cabinet consoler mes ennuis, Et ne me quitte point dans le trouble où je suis.

# SCÈNE VI.

DON FERNAND, DON ARIAS, DON SANCHE.[114]

## Don Fernand.

Le Comte est donc si vain et si peu raisonnable ! Ose-t-il croire encor son crime pardonnable ?

#### DON ARIAS.

Je l'ai de votre part longtemps entretenu ; J'ai fait mon pouvoir, Sire, et n'ai rien obtenu.

#### DON FERNAND.

Justes cieux! ainsi donc un sujet téméraire
A si peu de respect et de soin de me plaire!
Il offense don Diègue, et méprise son roi!
Au milieu de ma cour il me donne la loi!
Qu'il soit brave guerrier, qu'il soit grand capitaine,
Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine [115].
Fût-il la valeur même, et le dieu des combats,
Il verra ce que c'est que de n'obéir pas.
Quoi qu'ait pu mériter une telle insolence [116],
Je l'ai voulu d'abord traiter sans violence;
Mais puisqu'il en abuse, allez dès aujourd'hui,
Soit qu'il résiste ou non, vous assurer de lui [117].

# DON SANCHE.

Peut-être un peu de temps le rendroit moins rebelle : On l'a pris tout bouillant encor de sa querelle ; Sire, dans la chaleur d'un premier mouvement, Un cœur si généreux se rend malaisément. Il voit bien qu'il a tort, mais une âme si haute [118] N'est pas sitôt réduite à confesser sa faute.

#### DON FERNAND.

Don Sanche, taisez-vous, et soyez averti Qu'on se rend criminel à prendre son parti.

#### DON SANCHE.

J'obéis, et me tais ; mais de grâce encor, Sire, Deux mots en sa défense.

## Don Fernand.

Et que pouvez-vous dire ?

[119]

# DON SANCHE.

Qu'une âme accoutumée aux grandes actions

Ne se peut abaisser à des submissions :

Elle n'en conçoit point qui s'expliquent [120] sans honte ;

Et c'est à ce mot seul qu'a résisté le Comte [121].

Il trouve en son devoir un peu trop de rigueur,

Et vous obéiroit, s'il avoit moins de cœur.

Commandez que son bras, nourri dans les alarmes,

Répare cette injure à la pointe des armes ;

Il satisfera, Sire ; et vienne qui voudra,

Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra.

#### DON FERNAND.

Vous perdez le respect ; mais je pardonne à l'âge, Et j'excuse l'ardeur en un jeune courage [122].

Un roi dont la prudence a de meilleurs objets Est meilleur ménager du sang de ses sujets : Je veille pour les miens, mes soucis les conservent, Comme le chef a soin des membres qui le servent. Ainsi votre raison n'est pas raison pour moi : Vous parlez en soldat ; je dois agir en roi [123] ; Et quoi qu'on veuille dire, et quoi qu'il ose croire [124].

Le Comte à m'obéir ne peut perdre sa gloire. D'ailleurs l'affront me touche : il a perdu d'honneur Celui que de mon fils j'ai fait le gouverneur ; S'attaquer à mon choix, c'est se prendre à moimême [125],

Et faire un attentat sur le pouvoir suprême. N'en parlons plus. Au reste, on a vu dix vaisseaux De nos vieux ennemis arborer les drapeaux ; Vers la bouche du fleuve ils ont osé paroître.

#### Don Arias.

Les Mores ont appris par force à vous connoître, Et tant de fois vaincus, ils ont perdu le cœur De se plus hasarder contre un si grand vainqueur.

# Don Fernand.

Ils ne verront jamais sans quelque jalousie Mon sceptre, en dépit d'eux, régir l'Andalousie; Et ce pays si beau, qu'ils ont trop possédé, Avec un œil d'envie est toujours regardé. C'est l'unique raison qui m'a fait dans Séville Placer depuis dix ans le trône de Castille<sup>[126]</sup>, Pour les voir de plus près, et d'un ordre plus prompt Renverser aussitôt ce qu'ils entreprendront.

#### DON ARIAS.

Ils savent aux dépens de leurs plus dignes têtes [127] Combien votre présence assure vos conquêtes : Vous n'avez rien à craindre.

# Don Fernand.

Et rien à négliger :
Le trop de confiance attire le danger ;
Et vous n'ignorez pas qu'avec fort peu de peine [128]
Un flux de pleine mer jusqu'ici les amène [129].
Toutefois j'aurois tort de jeter dans les cœurs,
L'avis étant mal sûr, de paniques terreurs.
L'effroi que produiroit cette alarme inutile,
Dans la nuit qui survient troubleroit trop la ville :
Faites doubler la garde aux murs et sur le port [130].
C'est assez pour ce soir [131].

# SCÈNE VII.

# DON FERNAND, DON SANCHE, DON ALONSE.

#### Don Alonse.

Sire, le Comte est mort : Don Diègue, par son fils, a vengé son offense.

# Don Fernand.

Dès que j'ai su l'affront, j'ai prévu la vengeance [132]; Et j'ai voulu dès lors prévenir ce malheur.

#### Don Alonse.

Chimène à vos genoux apporte sa douleur ; Elle vient toute [133] en pleurs vous demander justice.

#### DON FERNAND.

Bien qu'à ses déplaisirs mon âme compatisse [134], Ce que le comte a fait semble avoir mérité Ce digne châtiment de sa témérité [135]. Quelque juste pourtant que puisse être sa peine, Je ne puis sans regret perdre un tel capitaine. Après un long service à mon État rendu, Après son sang pour moi mille fois répandu, À quelques sentiments que son orgueil m'oblige, Sa perte m'affoiblit, et son trépas m'afflige.

# SCÈNE VIII.

# DON FERNAND, DON DIÈGUE, CHIMÈNE, DON SANCHE, DON ARIAS, DON ALONSE.

#### CHIMÈNE.

Sire, Sire, justice!

## Don Diègue.

Ah! Sire, écoutez-nous.

# CHIMÈNE.

Je me jette à vos pieds.

# Don Diègue.

J'embrasse vos genoux.

# CHIMÈNE.

Je demande justice.

# Don Diègue.

Entendez ma défense [136].

D'un jeune audacieux punissez l'insolence : Il a de votre sceptre abattu le soutien, Il a tué mon père.

#### DON DIÈGUE.

Il a vengé le sien.

#### CHIMÈNE.

Au sang de ses sujets un roi doit la justice.

# Don Diègue.

Pour la juste vengeance il n'est point de supplice [137].

# Don Fernand.

Levez-vous l'un et l'autre, et parlez à loisir. Chimène, je prends part à votre déplaisir; D'une égale douleur je sens mon âme atteinte [138]. Vous parlerez après; ne troublez pas sa plainte.

# CHIMÈNE.

Sire, mon père est mort ; mes yeux [139] ont vu son sang

Couler à gros bouillons de son généreux flanc :

Couler à gros bouillons de son généreux flanc ; Ce sang qui tant de fois garantit vos murailles, Ce sang qui tant de fois vous gagna des batailles, Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux De se voir répandu pour d'autres que pour vous, Qu'au milieu des hasards n'osoit verser la guerre, Rodrigue en votre cour vient d'en couvrir la terre<sup>[140]</sup>.

J'ai couru sur le lieu, sans force et sans couleur : Je l'ai trouvé sans vie. Excusez ma douleur, Sire, la voix me manque à ce récit funeste ; Mes pleurs et mes soupirs vous diront mieux le reste.

#### Don Fernand.

Prends courage, ma fille, et sache qu'aujourd'hui Ton roi te veut servir de père au lieu de lui.

# CHIMÈNE.

Sire, de trop d'honneur ma misère est suivie.

Je vous l'ai déjà dit, je l'ai trouvé sans vie [141];

Son flanc étoit ouvert ; et pour mieux m'émouvoir [142],

Son sang sur la poussière écrivoit mon devoir ; Ou plutôt sa valeur en cet état réduite Me parloit par sa plaie, et hâtoit ma poursuite ; Et pour se faire entendre au plus juste des rois, Par cette triste bouche elle empruntoit ma voix.

Sire, ne souffrez pas que sous votre puissance Règne devant vos yeux une telle licence ; Que les plus valeureux, avec impunité,
Soient exposés aux coups de la témérité;
Qu'un jeune audacieux triomphe de leur gloire,
Se baigne dans leur sang, et brave leur mémoire.
Un si vaillant guerrier qu'on vient de vous ravir<sup>[143]</sup>
Éteint, s'il n'est vengé, l'ardeur de vous servir.
Enfin mon père est mort, j'en demande vengeance,
Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance.
Vous perdez en la mort d'un homme de son rang:
Vengez-la par une autre, et le sang par le sang<sup>[144]</sup>.
Immolez, non à moi, mais à votre couronne<sup>[145]</sup>,
Mais à votre grandeur, mais à votre personne;
Immolez, dis-je, Sire, au bien de tout l'État
Tout ce qu'enorgueillit un si haut attentat.

#### DON FERNAND.

Don Diègue, répondez.

# Don Diègue.

Qu'on est digne d'envie Lorsqu'en perdant la force on perd aussi la vie<sup>[146]</sup>, Et qu'un long âge apprête aux hommes généreux, Au bout de leur carrière, un destin malheureux! Moi, dont les longs travaux ont acquis tant de gloire, Moi, que jadis partout a suivi la victoire, Je me vois aujourd'hui, pour avoir trop vécu, Recevoir un affront et demeurer vaincu. Ce que n'a pu jamais combat, siège, embuscade, Ce que n'a pu jamais Aragon ni Grenade, Ni tous vos ennemis, ni tous mes envieux<sup>[147]</sup>, Le Comte en votre cour l'a fait presque à vos yeux<sup>[148]</sup>,

Jaloux de votre choix, et fier de l'avantage Que lui donnoit sur moi l'impuissance de l'âge.

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois, Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois, Ce bras, jadis l'effroi d'une armée ennemie, Descendoient au tombeau tous chargés d'infamie, Si je n'eusse produit un fils digne de moi, Digne de son pays et digne de son roi. Il m'a prêté sa main, il a tué le comte; Il m'a rendu l'honneur, il a lavé ma honte. Si montrer du courage et du ressentiment, Si venger un soufflet mérite un châtiment, Sur moi seul doit tomber l'éclat de la tempête : Quand le bras a failli, l'on en punit la tête. Qu'on nomme crime, ou non, ce qui fait nos débats [149],

Sire, j'en suis la tête, il n'en est que le bras. Si Chimène se plaint qu'il a tué son père, Il ne l'eût jamais fait si je l'eusse pu faire. Immolez donc ce chef que les ans vont ravir, Et conservez pour vous le bras qui peut servir. Aux dépens de mon sang satisfaites Chimène : Je n'y résiste point, je consens à ma peine ; Et loin de murmurer d'un rigoureux décret [150], Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret.

# DON FERNAND.

L'affaire est d'importance, et, bien considérée, Mérite en plein conseil d'être délibérée. Don Sanche, remettez Chimène en sa maison. Don Diègue aura ma cour et sa foi pour prison. Qu'on me cherche son fils. Je vous ferai justice.

#### CHIMÈNE.

Il est juste, grand Roi, qu'un meurtrier périsse.

#### DON FERNAND.

Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs.

#### CHIMÈNE.

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs.

FIN DU SECOND ACTE.

# ACTE III.

# SCÈNE PREMIÈRE.

# DON RODRIGUE, ELVIRE [151].

#### ELVIRE.

Rodrigue, qu'as-tu fait ? où viens-tu, misérable ?

# DON RODRIGUE.

Suivre le triste cours de mon sort déplorable.

#### ELVIRE.

Où prends-tu cette audace et ce nouvel orgueil, De paroître en des lieux que tu remplis de deuil ? Quoi ? viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du Comte ? Ne l'as-tu pas tué ?

# DON RODRIGUE.

Sa vie étoit ma honte : Mon honneur de ma main a voulu cet effort.

#### ELVIRE.

Mais chercher ton asile en la maison du mort! Jamais un meurtrier en fit-il son refuge?

#### DON RODRIGUE.

Et je n'y viens aussi que m'offrir à mon juge [152].

Ne me regarde plus d'un visage étonné;

Je cherche le trépas après l'avoir donné.

Mon juge est mon amour, mon juge est ma Chimène:

Je mérite la mort de mériter sa haine,

Et j'en viens recevoir, comme un bien souverain,

Et l'arrêt de sa bouche, et le coup de sa main.

#### ELVIRE.

Fuis plutôt de ses yeux, fuis de sa violence ; À ses premiers transports dérobe ta présence : Va, ne t'expose point aux premiers mouvements Que poussera l'ardeur de ses ressentiments.

#### Don Rodrigue.

Non, non, ce cher objet à qui j'ai pu déplaire Ne peut pour mon supplice avoir trop de colère; Et j'évite cent morts qui me vont accabler<sup>[153]</sup>, Si pour mourir plus tôt je puis la redoubler.

#### ELVIRE.

Chimène est au palais, de pleurs toute baignée, Et n'en reviendra point que bien accompagnée. Rodrigue, fuis, de grâce : ôte-moi de souci. Que ne dira-t-on point si l'on te voit ici ? Veux-tu qu'un médisant, pour comble à

sa

misère<sup>[154]</sup>,
L'accuse d'y souffrir l'assassin de son père ?
Elle va revenir ; elle vient, je la voi :
Du moins, pour son honneur, Rodrigue, cachetoi<sup>[155]</sup>.

# SCÈNE II.

DON SANCHE, CHIMÈNE, ELVIRE.

#### DON SANCHE.

Oui, Madame, il vous faut de sanglantes victimes : Votre colère est juste, et vos pleurs légitimes ; Et je n'entreprends pas, à force de parler, Ni de vous adoucir, ni de vous consoler. Mais si de vous servir je puis être capable, Employez mon épée à punir le coupable ; Employez mon amour à venger cette mort : Sous vos commandements mon bras sera trop fort.

# CHIMÈNE.

Malheureuse!

## DON SANCHE.

De grâce, acceptez mon service [156].

J'offenserois le Roi, qui m'a promis justice.

#### DON SANCHE.

Vous savez qu'elle marche avec tant de langueur, Qu'assez souvent le crime échappe à sa longueur<sup>[157]</sup>;

Son cours lent et douteux fait trop perdre de larmes. Souffrez qu'un cavalier vous venge par les armes [158].

La voie en est plus sûre, et plus prompte à punir.

#### CHIMÈNE.

C'est le dernier remède ; et s'il y faut venir, Et que de mes malheurs cette pitié vous dure, Vous serez libre alors de venger mon injure.

# DON SANCHE.

C'est l'unique bonheur où mon âme prétend ; Et pouvant l'espérer, je m'en vais trop content.

SCÈNE III.

CHIMÈNE, ELVIRE.

Enfin je me vois libre, et je puis sans contrainte De mes vives douleurs te faire voir l'atteinte; Je puis donner passage à mes tristes soupirs; Je puis t'ouvrir mon âme et tous mes déplaisirs.

Mon père est mort, Elvire ; et la première épée Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau! La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau, Et m'oblige à venger, après ce coup funeste, Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

#### ELVIRE.

Reposez-vous, Madame.

#### CHIMÈNE.

Ah! que mal à propos
Dans un malheur si grand tu parles de repos [159]!
Par où sera jamais ma douleur apaisée [160],
Si je ne puis haïr la main qui l'a causée?
Et que dois-je espérer qu'un tourment éternel,
Si je poursuis un crime, aimant le criminel?

#### ELVIRE.

Il vous prive d'un père, et vous l'aimez encore!

C'est peu de dire aimer, Elvire : je l'adore ; Ma passion s'oppose à mon ressentiment ; Dedans mon ennemi je trouve mon amant; Et je sens qu'en dépit de toute ma colère, Rodrigue dans mon cœur combat encor mon père : Il l'attaque, il le presse, il cède, il se défend, Tantôt fort, tantôt foible, et tantôt triomphant; Mais en ce dur combat de colère et de flamme. Il déchire mon cœur sans partager mon âme ; Et quoi que mon amour ait sur moi de pouvoir [161], Je ne consulte point pour suivre mon devoir : Je cours sans balancer où mon honneur m'oblige. Rodrigue m'est bien cher, son intérêt m'afflige; Mon cœur prend son parti ; mais malgré son effort[162], Je sais ce que je suis, et que mon père est mort.

#### ELVIRE.

Pensez-vous le poursuivre ?

## CHIMÈNE.

Ah! cruelle pensée! Et cruelle poursuite où je me vois forcée! Je demande sa tête, et crains de l'obtenir: Ma mort suivra la sienne, et je le veux punir!

#### ELVIRE.

Quittez, quittez, Madame, un dessein si tragique ; Ne vous imposez point de loi si tyrannique.

#### CHIMÈNE.

Quoi! mon père étant mort, et presque entre mes bras [163],

Son sang criera vengeance, et je ne l'orrai pas [164]! Mon cœur, honteusement surpris par d'autres charmes,

Croira ne lui devoir que d'impuissantes larmes! Et je pourrai souffrir qu'un amour suborneur Sous un lâche silence étouffe mon honneur<sup>[165]</sup>!

# ELVIRE.

Madame, croyez-moi, vous serez excusable D'avoir moins de chaleur contre un objet aimable [166],

Contre un amant si cher : vous avez assez fait, Vous avez vu le Roi ; n'en pressez point l'effet, Ne vous obstinez point en cette humeur étrange.

#### CHIMÈNE.

Il y va de ma gloire, il faut que je me venge ; Et de quoi que nous flatte un désir amoureux, Toute excuse est honteuse aux esprits généreux.

#### ELVIRE.

Mais vous aimez Rodrigue, il ne vous peut déplaire.

#### CHIMÈNE.

Je l'avoue.

#### ELVIRE.

Après tout, que pensez-vous donc faire?

#### CHIMÈNE.

Pour conserver ma gloire et finir mon ennui, Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui.

# SCÈNE IV.

DON RODRIGUE, CHIMÈNE, ELVIRE.

#### DON RODRIGUE.

Eh bien! sans vous donner la peine de poursuivre, Assurez-vous l'honneur de m'empêcher de vivre [167].

#### CHIMÈNE.

Elvire, où sommes-nous, et qu'est-ce que je voi ? Rodrigue en ma maison! Rodrigue devant moi!

#### DON RODRIGUE.

N'épargnez point mon sang : goûtez sans résistance La douceur de ma perte et de votre vengeance.

CHIMÈNE.

Hélas!

DON RODRIGUE.

Écoute-moi.

CHIMÈNE.

Je me meurs.

Don Rodrigue.

Un moment.

CHIMÈNE.

Va, laisse-moi mourir.

DON RODRIGUE.

Quatre mots seulement : Après ne me réponds qu'avecque cette épée.

CHIMÈNE.

Quoi! du sang de mon père encor toute trempée!

#### DON RODRIGUE.

Ma Chimène...

#### CHIMÈNE.

Ôte-moi cet objet odieux, Qui reproche ton crime et ta vie à mes yeux.

#### DON RODRIGUE.

Regarde-le plutôt pour exciter ta haine, Pour croître ta colère, et pour hâter ma peine.

#### CHIMÈNE.

Il est teint de mon sang.

# DON RODRIGUE.

Plonge-le dans le mien, Et fais-lui perdre ainsi la teinture du tien.

# CHIMÈNE.

Ah! quelle cruauté, qui tout en un jour tue Le père par le fer, la fille par la vue! Ôte-moi cet objet, je ne puis le souffrir: Tu veux que je t'écoute, et tu me fais mourir!

#### DON RODRIGUE.

Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie De finir par tes mains ma déplorable vie ; Car enfin n'attends pas de mon affection Un lâche repentir d'une bonne action. L'irréparable effet d'une chaleur trop prompte [168] Déshonoroit mon père, et me couvroit de honte. Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur: J'avois part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur : Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père ; Je le ferois encor, si j'avois à le faire. Ce n'est pas qu'en effet contre mon père et moi Ma flamme assez longtemps n'ait combattu pour toi ; Juge de son pouvoir : dans une telle offense J'ai pu délibérer si j'en prendrois vengeance [169]. Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront, J'ai pensé qu'à son tour mon bras étoit trop prompt<sup>[170]</sup>: Je me suis accusé de trop de violence ; Et ta beauté sans doute emportoit la balance, À moins que d'opposer à tes plus forts appas [171] Qu'un homme sans honneur ne te méritoit pas ; Que malgré cette part que j'avois en ton âme $[\frac{172}{2}]$ , Qui m'aima généreux me haïroit infâme; Qu'écouter ton amour, obéir à sa voix, C'étoit m'en rendre indigne et diffamer ton choix. Je te le dis encore ; et quoique j'en soupire [173],

Jusqu'au dernier soupir je veux bien le redire :
Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter
Pour effacer ma honte, et pour te mériter ;
Mais quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père,
C'est maintenant à toi que je viens satisfaire :
C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois.

C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois J'ai fait ce que j'ai dû<sup>[174]</sup>, je fais ce que je dois. Je sais qu'un père mort t'arme contre mon crime ; Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime : Immole avec courage au sang qu'il a perdu Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

#### CHIMÈNE.

Ah! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ennemie, Je ne te puis blâmer d'avoir fui l'infamie [175]; Et de quelque façon qu'éclatent mes douleurs, Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs. Je sais ce que l'honneur, après un tel outrage, Demandoit à l'ardeur d'un généreux courage: Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien; Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien. Ta funeste valeur m'instruit par ta victoire; Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire: Même soin me regarde, et j'ai, pour m'affliger, Ma gloire à soutenir, et mon père à venger. Hélas! ton intérêt ici me désespère: Si quelque autre malheur m'avoit ravi mon père,

Mon âme auroit trouvé dans le bien de te voir
L'unique allégement qu'elle eût pu recevoir;
Et contre ma douleur j'aurois senti des charmes,
Quand une main si chère eût essuyé mes larmes.
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu;
Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû [176];
Et cet affreux devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi-même à ta ruine.
Car enfin n'attends pas de mon affection
De lâches sentiments pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretienne,
Ma générosité doit répondre à la tienne :
Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi;
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi.

# DON RODRIGUE.

Ne diffère donc plus ce que l'honneur t'ordonne : Il demande ma tête, et je te l'abandonne ; Fais-en un sacrifice à ce noble intérêt : Le coup m'en sera doux, aussi bien que l'arrêt. Attendre après mon crime une lente justice, C'est reculer ta gloire autant que mon supplice. Je mourrai trop heureux, mourant d'un coup si beau.

#### CHIMÈNE.

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau. Si tu m'offres ta tête, est-ce à moi de la prendre ? Je la dois attaquer, mais tu dois la défendre [177]; C'est d'un autre que toi qu'il me faut l'obtenir, Et je dois te poursuivre, et non pas te punir.

#### Don Rodrigue.

De quoi qu'en ma faveur notre amour t'entretienne, Ta générosité doit répondre à la mienne; Et pour venger un père emprunter d'autres bras, Ma Chimène, crois-moi, c'est n'y répondre pas : Ma main seule du mien a su venger l'offense, Ta main seule du tien doit prendre la vengeance.

#### CHIMÈNE.

Cruel! à quel propos sur ce point t'obstiner?
Tu t'es vengé sans aide, et tu m'en veux donner!
Je suivrai ton exemple, et j'ai trop de courage
Pour souffrir qu'avec toi ma gloire se partage.
Mon père et mon honneur ne veulent rien devoir
Aux traits de ton amour ni de ton désespoir.

# DON RODRIGUE.

Rigoureux point d'honneur! hélas! quoi que je fasse, Ne pourrai-je à la fin obtenir cette grâce? Au nom d'un père mort, ou de notre amitié, Punis-moi par vengeance, ou du moins par pitié. Ton malheureux amant aura bien moins de peine À mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.

Va, je ne te hais point.

# DON RODRIGUE.

Tu le dois.

## CHIMÈNE.

Je ne puis.

# DON RODRIGUE.

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits? Quand on saura mon crime, et que ta flamme dure, Que ne publieront point l'envie et l'imposture! Force-les au silence, et sans plus discourir, Sauve ta renommée en me faisant mourir.

## CHIMÈNE.

Elle éclate bien mieux en te laissant la vie [178]; Et je veux que la voix de la plus noire envie Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis, Sachant que je t'adore et que je te poursuis. Va-t'en, ne montre plus à ma douleur extrême Ce qu'il faut que je perde, encore que je l'aime. Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ : Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard.

La seule occasion qu'aura la médisance, C'est de savoir qu'ici j'ai souffert ta présence : Ne lui donne point lieu d'attaquer ma vertu.

## DON RODRIGUE.

Que je meure!

#### CHIMÈNE.

Va-t'en.

# DON RODRIGUE.

À quoi te résous-tu?

#### CHIMÈNE.

Malgré des feux si beaux, qui troublent ma colère [179],

Je ferai mon possible à bien venger mon père ; Mais malgré la rigueur d'un si cruel devoir, Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

#### Don Rodrigue.

Ô miracle d'amour!

#### CHIMÈNE.

# Ô comble de misères [180]!

# DON RODRIGUE.

Que de maux et de pleurs nous coûteront nos pères!

# CHIMÈNE.

Rodrigue, qui l'eût cru?

# DON RODRIGUE.

Chimène, qui l'eût dit?

#### CHIMÈNE.

Que notre heur fût si proche et sitôt se perdît ?

# DON RODRIGUE.

Et que si près du port, contre toute apparence [181], Un orage si prompt brisât notre espérance ?

# CHIMÈNE.

Ah! mortelles douleurs!

#### DON RODRIGUE.

Ah! regrets superflus!

Va-t'en, encore un coup, je ne t'écoute plus.

#### DON RODRIGUE.

Adieu : je vais traîner une mourante vie, Tant que par ta poursuite elle me soit ravie.

#### CHIMÈNE.

Si j'en obtiens l'effet, je t'engage ma foi [182] De ne respirer pas un moment après toi. Adieu : sors, et surtout garde bien qu'on te voie.

#### ELVIRE.

Madame, quelques maux que le ciel nous envoie...

#### CHIMÈNE.

Ne m'importune plus, laisse-moi soupirer, Je cherche le silence et la nuit pour pleurer.

SCÈNE V.

DON DIÈGUE<sup>[183]</sup>.

Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse : Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse ; Toujours quelques soucis en ces événements Troublent la pureté de nos contentements. Au milieu du bonheur mon âme en sent l'atteinte : Je nage dans la joie, et je tremble de crainte. J'ai vu mort l'ennemi qui m'avoit outragé; Et je ne saurois voir la main qui m'a vengé. En vain je m'y travaille, et d'un soin inutile, Tout cassé que je suis, je cours toute la ville : Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur<sup>[184]</sup> Se consume sans fruit à chercher ce vainqueur [185]. À toute heure, en tous lieux, dans une nuit si sombre, Je pense l'embrasser, et n'embrasse qu'une ombre ; Et mon amour, déçu par cet objet trompeur, Se forme des soupçons qui redoublent ma peur. Je ne découvre point de marques de sa fuite ; Je crains du Comte mort les amis et la suite : Leur nombre [186] m'épouvante, et confond ma raison. Rodrigue ne vit plus, ou respire en prison. Justes cieux! me trompé-je encore à l'apparence, Ou si je vois enfin mon unique espérance? C'est lui, n'en doutons plus ; mes vœux sont exaucés, Ma crainte est dissipée, et mes ennuis cessés.

# SCÈNE VI.

# DON DIÈGUE, DON RODRIGUE.

#### Don Diègue.

Rodrigue, enfin le ciel permet que je te voie![187]

### DON RODRIGUE.

Hélas!

# Don Diègue.

Ne mêle point de soupirs à ma joie [188];
Laisse-moi prendre haleine afin de te louer.
Ma valeur n'a point lieu de te désavouer:
Tu l'as bien imitée, et ton illustre audace
Fait bien revivre en toi les héros de ma race:
C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens:

Ton premier coup d'épée égale tous les miens; Et d'une belle ardeur ta jeunesse animée Par cette grande épreuve atteint ma renommée. Appui de ma vieillesse, et comble de mon heur, Touche ces cheveux blancs à qui tu rends l'honneur, Viens baiser cette joue, et reconnois la place Où fut empreint l'affront que ton courage efface<sup>[189]</sup>.

# DON RODRIGUE.

L'honneur vous en est dû : je ne pouvois pas moins, Étant sorti de vous et nourri par vos soins.

Je m'en tiens trop heureux, et mon âme est ravie Que mon coup d'essai plaise à qui je dois la vie ;

Mais parmi vos plaisirs ne soyez point jaloux

Si je m'ose à mon tour satisfaire après vous [190].

Souffrez qu'en liberté mon désespoir éclate ;

Assez et trop longtemps votre discours le flatte.

Je ne me repens point de vous avoir servi ;

Mais rendez-moi le bien que ce coup m'a ravi.

Mon bras, pour vous venger, armé contre ma flamme,

Par ce coup glorieux m'a privé de mon âme ;

Ne me dites plus rien ; pour vous j'ai tout perdu :

Ce que je vous devois, je vous l'ai bien rendu.

Don Diègue. Porte, porte plus haut le fruit de ta victoire [191]: Je t'ai donné la vie, et tu me rends ma gloire ; Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, D'autant plus maintenant je te dois de retour. d'un Mais cœur magnanime éloigne ces foiblesses [192]: Nous n'avons qu'un honneur, il est de maîtresses [193]! L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir<sup>[194]</sup>.

#### DON RODRIGUE.

Ah! que me dites-vous?

#### Don Diègue.

Ce que tu dois savoir.

# DON RODRIGUE.

Mon honneur offensé sur moi-même se venge; Et vous m'osez pousser à la honte du change! L'infamie est pareille, et suit également Le guerrier sans courage et le perfide amant. À ma fidélité ne faites point d'injure; Souffrez-moi généreux sans me rendre parjure: Mes liens sont trop forts pour être ainsi rompus; Ma foi m'engage encor si je n'espère plus; Et ne pouvant quitter ni posséder Chimène, Le trépas que je cherche est ma plus douce peine.

## Don Diègue.

Il n'est pas temps encor de chercher le trépas :
Ton prince et ton pays ont besoin de ton bras.
La flotte qu'on craignoit, dans ce grand fleuve entrée,
Croit surprendre la ville et piller la contrée [195].
Les Mores vont descendre, et le flux et la nuit
Dans une heure à nos murs les amène [196] sans bruit.
La cour est en désordre, et le peuple en alarmes :

On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes. Dans ce malheur public mon bonheur a permis Que j'ai trouvé chez moi cinq cents de mes amis, Qui sachant mon affront, poussés d'un même zèle [197],

Se venoient tous offrir à venger ma querelle [198]. Tu les a prévenus ; mais leurs vaillantes mains Se tremperont bien mieux au sang des Africains. Va marcher à leur tête où l'honneur te demande : C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande. De ces vieux ennemis va soutenir l'abord : Là, si tu veux mourir, trouve une belle mort ; Prends-en l'occasion, puisqu'elle t'est offerte ; Fais devoir à ton roi son salut à ta perte ; Mais reviens-en plutôt les palmes sur le front. Ne borne pas ta gloire à venger un affront ; Porte-la plus avant : force par ta vaillance [199] Ce monarque au pardon, et Chimène au silence [200]; Si tu l'aimes, apprends que revenir vainqueur<sup>[201]</sup>, C'est l'unique moyen de regagner son cœur. Mais le temps est trop cher pour le perdre en paroles ; Je t'arrête en discours, et je veux que tu voles. Viens, suis-moi, va combattre, et montrer à ton roi Que ce qu'il perd au Comte il le recouvre en toi.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

# **ACTE IV.**

# SCÈNE PREMIÈRE.

CHIMÈNE, ELVIRE.

#### CHIMÈNE.

N'est-ce point un faux bruit ? le sais-tu bien, Elvire ?

#### ELVIRE.

Vous ne croiriez jamais comme chacun l'admire, Et porte jusqu'au ciel, d'une commune voix, De ce jeune héros les glorieux exploits. Les Mores devant lui n'ont paru qu'à leur honte; Leur abord fut bien prompt, leur fuite encor plus prompte.

Trois heures de combat laissent à nos guerriers Une victoire entière et deux rois prisonniers. La valeur de leur chef ne trouvoit point d'obstacles.

#### CHIMÈNE.

Et la main de Rodrigue a fait tous ces miracles ?

# ELVIRE.

De ses nobles efforts ces deux rois sont le prix : Sa main les a vaincus, et sa main les a pris.

### CHIMÈNE.

De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges ?

#### ELVIRE.

Du peuple, qui partout fait sonner ses louanges [202], Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur, Son ange tutélaire, et son libérateur.

## CHIMÈNE.

Et le Roi, de quel œil voit-il tant de vaillance ?

#### ELVIRE.

Rodrigue n'ose encor paroître en sa présence; Mais don Diègue ravi lui présente enchaînés, Au nom de ce vainqueur, ces captifs couronnés, Et demande pour grâce à ce généreux prince Qu'il daigne voir la main qui sauve la province<sup>[203]</sup>.

#### CHIMÈNE.

Mais n'est-il point blessé?

# ELVIRE.

Je n'en ai rien appris. Vous changez de couleur! reprenez vos esprits.

#### CHIMÈNE.

Reprenons donc aussi ma colère affoiblie:
Pour avoir soin de lui faut-il que je m'oublie?
On le vante, on le loue, et mon cœur y consent!
Mon honneur est muet, mon devoir impuissant!
Silence, mon amour, laisse agir ma colère:
S'il a vaincu deux rois, il a tué mon père [204];
Ces tristes vêtements, où je lis mon malheur,
Sont les premiers effets qu'ait produits [205] sa valeur;
Et quoi qu'on die ailleurs d'un cœur si magnanime [206],

Ici tous les objets me parlent de son crime.

Vous qui rendez la force à mes ressentiments, Voiles [207], crêpes, habits, lugubres ornements, Pompe que me prescrit sa première victoire [208], Contre ma passion soutenez bien ma gloire; Et lorsque mon amour prendra trop de pouvoir [209], Parlez à mon esprit de mon triste devoir, Attaquez sans rien craindre une main triomphante.

### ELVIRE.

Modérez ces transports, voici venir l'Infante.

# SCÈNE II.

L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR, ELVIRE.

### L'INFANTE.

Je ne viens pas ici consoler tes douleurs ; Je viens plutôt mêler mes soupirs à tes pleurs.

#### CHIMÈNE.

Prenez bien plutôt part à la commune joie,
Et goûtez le bonheur que le ciel vous envoie,
Madame : autre que moi n'a droit de soupirer.
Le péril dont Rodrigue a su nous retirer [210],
Et le salut public que vous rendent ses armes,
À moi seule aujourd'hui souffrent encor les larmes [211]:
Il a sauvé la ville, il a servi son roi;
Et son bras valeureux n'est funeste qu'à moi.

## L'INFANTE.

Ma Chimène, il est vrai qu'il a fait des merveilles.

## CHIMÈNE.

Déjà ce bruit fâcheux a frappé mes oreilles ; Et je l'entends partout publier hautement Aussi brave guerrier que malheureux amant.

## L'INFANTE.

Qu'a de fâcheux pour toi ce discours populaire? Ce jeune Mars qu'il loue a su jadis te plaire: Il possédoit ton âme, il vivoit sous tes lois; Et vanter sa valeur, c'est honorer ton choix.

#### CHIMÈNE.

Chacun peut la vanter avec quelque justice<sup>[212]</sup>; Mais pour moi sa louange est un nouveau supplice. On aigrit ma douleur en l'élevant si haut :
Je vois ce que je perds quand je vois ce qu'il vaut. Ah! cruels déplaisirs à l'esprit d'une amante! Plus j'apprends son mérite, et plus mon feu s'augmente:
Cependant mon devoir est toujours le plus fort, Et malgré mon amour, va poursuivre sa mort.

#### L'INFANTE.

Hier<sup>[213]</sup> ce devoir te mit en une haute estime; L'effort que tu te fis parut si magnanime, Si digne d'un grand cœur, que chacun à la cour Admiroit ton courage et plaignoit ton amour. Mais croirois-tu l'avis d'une amitié fidèle?

### CHIMÈNE.

Ne vous obéir pas me rendroit criminelle.

## L'INFANTE.

Ce qui fut juste alors ne l'est plus aujourd'hui [214]. Rodrigue maintenant est notre unique appui, L'espérance et l'amour d'un peuple qui l'adore, Le soutien de Castille, et la terreur du More [215]. Le Roi même est d'accord de cette vérité [216]. Que ton père en lui seul se voit ressuscité ; Et si tu veux enfin qu'en deux mots je m'explique, Tu poursuis en sa mort la ruine publique. Quoi! pour venger un père est-il jamais permis De livrer sa patrie aux mains des ennemis ? Contre nous ta poursuite est-elle légitime, Et pour être punis avons-nous part au crime ? Ce n'est pas qu'après tout tu doives épouser Celui qu'un père mort t'obligeoit d'accuser : Je te voudrois moi-même en arracher l'envie ; Ôte-lui ton amour, mais laisse-nous sa vie.

#### CHIMÈNE.

Ah! ce n'est pas à moi d'avoir tant de bonté [217]; Le devoir qui m'aigrit n'a rien de limité. Quoique pour ce vainqueur mon amour s'intéresse, Quoiqu'un peuple l'adore et qu'un roi le caresse, Qu'il soit environné des plus vaillants guerriers, J'irai sous mes cyprès accabler ses lauriers.

## L'INFANTE.

C'est générosité quand pour venger un père Notre devoir attaque une tête si chère ; Mais c'en est une encor d'un plus illustre rang, Quand on donne au public les intérêts du sang. Non, crois-moi, c'est assez que d'éteindre ta flamme ; Il sera trop puni s'il n'est plus dans ton âme. Que le bien du pays t'impose cette loi : Aussi bien, que crois-tu que t'accorde le Roi ?

### CHIMÈNE.

Il peut me refuser, mais je ne puis me taire [218].

## L'INFANTE.

Pense bien, ma Chimène, à ce que tu veux faire. Adieu : tu pourras seule y penser à loisir<sup>[219]</sup>.

## CHIMÈNE.

Après mon père mort, je n'ai point à choisir.

# SCÈNE III.

DON FERNAND, DON DIÈGUE, DON ARIAS, DON RODRIGUE, DON SANCHE.

## Don Fernand.

Généreux héritier d'une illustre famille, Qui fut toujours la gloire et l'appui de Castille, Race de tant d'aïeux en valeur signalés, Que l'essai de la tienne a sitôt égalés, Pour te récompenser ma force est trop petite ; Et j'ai moins de pouvoir que tu n'as de mérite. Le pays délivré d'un si rude ennemi, Mon sceptre dans ma main par la tienne affermi, Et les Mores défaits avant qu'en ces alarmes J'eusse pu donner ordre à repousser leurs armes, Ne sont point des exploits qui laissent à ton roi Le moyen ni l'espoir de s'acquitter vers toi. Mais deux rois tes captifs feront ta récompense [220]. Ils t'ont nommé tous deux leur Cid en ma présence : Puisque Cid en leur langue est autant que seigneur<sup>[221]</sup>,

Je ne t'envierai pas ce beau titre d'honneur.

Sois désormais le Cid : qu'à ce grand nom tout cède ;

Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolède<sup>[222]</sup>, Et qu'il marque à tous ceux qui vivent sous mes lois Et ce que tu me vaux, et ce que je te dois.

### DON RODRIGUE.

Que Votre Majesté, Sire, épargne ma honte. D'un si foible service elle fait trop de conte<sup>[223]</sup>, Et me force à rougir devant un si grand roi De mériter si peu l'honneur que j'en reçoi. Je sais trop que je dois au bien de votre empire, Et le sang qui m'anime, et l'air que je respire; Et quand je les perdrai pour un si digne objet, Je ferai seulement le devoir d'un sujet.

## DON FERNAND.

Tous ceux que ce devoir à mon service engage Ne s'en acquittent pas avec même courage; Et lorsque la valeur ne va point dans l'excès, Elle ne produit point de si rares succès. Souffre donc qu'on te loue, et de cette victoire Apprends-moi plus au long la véritable histoire.

### Don Rodrigue.

Sire, vous avez su qu'en ce danger pressant, Qui jeta dans la ville un effroi si puissant, Une troupe d'amis chez mon père assemblée Sollicita mon âme encor toute troublée... Mais, Sire, pardonnez à ma témérité, Si j'osai l'employer sans votre autorité : Le péril approchoit ; leur brigade étoit prête ; Me montrant à la cour, je hasardois ma tête<sup>[224]</sup> ; Et s'il falloit la perdre, il m'étoit bien plus doux De sortir de la vie en combattant pour vous.

## DON FERNAND.

J'excuse ta chaleur à venger ton offense<sup>[225]</sup>; Et l'État défendu me parle en ta défense : Crois que dorénavant Chimène a beau parler, Je ne l'écoute plus que pour la consoler. Mais poursuis.

#### DON RODRIGUE.

Sous moi donc cette troupe s'avance, Et porte sur le front une mâle assurance. Nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port, Tant, à nous voir marcher avec un tel visage [226], Les plus épouvantés reprenoient de courage [227]! J'en cache les deux tiers, aussitôt qu'arrivés, Dans le fond des vaisseaux qui lors furent trouvés ; Le reste, dont le nombre augmentoit à toute heure, Brûlant d'impatience autour de moi demeure, Se couche contre terre, et sans faire aucun bruit, Passe une bonne part d'une si belle nuit. Par mon commandement la garde en fait de même, Et se tenant cachée, aide à mon stratagème [228]; Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous.

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles Enfin avec le flux nous fait voir trente voiles [229]; L'onde s'enfle dessous, et d'un commun effort Les Mores et la mer montent jusques au port.

On les laisse passer ; tout leur paroît tranquille ; Point de soldats au port, point aux murs de la ville. Notre profond silence abusant leurs esprits, Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris ; Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent, Et courent se livrer aux mains qui les attendent. Nous nous levons alors, et tous en même temps Poussons jusques au ciel mille cris éclatants. Les nôtres. à de ces cris. vaisseaux nos répondent<sup>[230]</sup> : Ils paroissent armés, les Mores se confondent, L'épouvante les prend à demi descendus ; Avant que de combattre, ils s'estiment perdus. Ils couroient au pillage, et rencontrent la guerre ; Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre. Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang, Avant qu'aucun résiste, ou reprenne son rang. Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient ; Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient : La honte de mourir sans avoir combattu Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu<sup>[231]</sup>. Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges [232], De notre sang au leur font d'horribles mélanges [233]; Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port, Sont des champs de carnage où triomphe la mort [234].

Ô combien d'actions, combien d'exploits célèbres Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres [235], Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnoit,

Ne pouvoit discerner où le sort inclinoit!

J'allois de tous côtés encourager les nôtres,
Faire avancer les uns, et soutenir les autres,
Ranger ceux qui venoient, les pousser à leur tour,
Et ne l'ai pu savoir jusques au point du jour [236].

Mais enfin sa clarté montre notre avantage:
Le More voit sa perte, et perd soudain courage;
Et voyant un renfort qui nous vient secourir,
L'ardeur de vaincre cède à la peur de mourir.
ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les câbles [237],

Poussent jusques aux cieux des cris épouvantables [238],

Font retraite en tumulte, et sans considérer Si leurs rois avec eux peuvent se retirer [239].

Pour souffrir ce devoir leur frayeur est trop forte [240]:

Le flux les apporta ; le reflux les remporte [241],

Cependant que leurs rois, engagés parmi nous,

Et quelque peu des leurs, tous percés de nos coups [242],

Disputent vaillamment et vendent bien leur vie. À se rendre moi-même en vain je les convie :

Le cimeterre au poing ils ne m'écoutent pas ;

Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats,

Et que seuls désormais en vain ils se défendent, Ils demandent le chef : je me nomme, ils se rendent. Je vous les envoyai tous deux en même temps ; Et le combat cessa faute de combattants. C'est de cette façon que, pour votre service...

# SCÈNE IV.

DON FERNAND, DON DIÈGUE, DON RODRIGUE, DON ARIAS, DON ALONSE, DON SANCHE.

### DON ALONSE.

Sire, Chimène vient vous demander justice.

# Don Fernand.

La fâcheuse nouvelle, et l'importun devoir!
Va, je ne la veux pas obliger à te voir.
Pour tous remercîments il faut que je te chasse;
Mais avant que sortir, viens, que ton roi t'embrasse.

(Don Rodrigue rentre [243].)

# Don Diègue.

Chimène le poursuit, et voudroit le sauver.

## Don Fernand.

On m'a dit qu'elle l'aime, et je vais l'éprouver [244]. Montrez un œil plus triste [245].

# SCÈNE V.

DON FERNAND, DON DIÈGUE, DON ARIAS, DON SANCHE, DON ALONSE, CHIMÈNE ELVIRE.

### DON FERNAND.

Enfin soyez contente, Chimène, le succès répond à votre attente : Si de nos ennemis Rodrigue a le dessus, Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus ; Rendez grâces au ciel qui vous en a vengée.

(À Don Diègue [246].)

Voyez comme déjà sa couleur est changée.

#### Don Diègue.

Mais voyez qu'elle pâme, et d'un amour parfait, Dans cette pâmoison, Sire, admirez l'effet. Sa douleur a trahi les secrets de son âme, Et ne vous permet plus de douter de sa flamme.

### CHIMÈNE.

Quoi! Rodrigue est donc mort?

## Don Fernand.

Non, non, il voit le

jour,

Et te conserve encore un immuable amour : Calme cette douleur qui pour lui s'intéresse [247].

#### CHIMÈNE.

Sire, on pâme de joie, ainsi que de tristesse : Un excès de plaisir nous rend tout languissants, Et quand il surprend l'âme, il accable les sens.

#### DON FERNAND.

Tu veux qu'en ta faveur nous croyions [248] l'impossible ?
Chimène, ta douleur a paru trop visible [249].

### CHIMÈNE.

Eh bien! Sire, ajoutez ce comble à mon malheur, Nommez ma pâmoison l'effet de ma douleur: Un juste déplaisir à ce point m'a réduite. Son trépas déroboit sa tête à ma poursuite; S'il meurt des coups reçus pour le bien du pays, Ma vengeance est perdue et mes desseins trahis: Une si belle fin m'est trop injurieuse. Je demande sa mort, mais non pas glorieuse, Non pas dans un éclat qui l'élève si haut, Non pas au lit d'honneur, mais sur un échafaud; Qu'il meure pour mon père, et non pour la patrie; Que son nom soit taché, sa mémoire flétrie. Mourir pour le pays n'est pas un triste sort; C'est s'immortaliser par une belle mort.

J'aime donc sa victoire, et je le puis sans crime ; Elle assure l'État, et me rend ma victime, Mais noble, mais fameuse entre tous les guerriers, Le chef, au lieu de fleurs, couronné de lauriers ; Et pour dire en un mot ce que j'en considère, Digne d'être immolée aux mânes de mon père...

Hélas! à quel espoir me laissé-je emporter!
Rodrigue de ma part n'a rien à redouter:
Que pourroient contre lui des larmes qu'on méprise?
Pour lui tout votre empire est un lieu de franchise;
Là, sous votre pouvoir, tout lui devient permis;
Il triomphe de moi comme des ennemis.
Dans leur sang répandu la justice étouffée [250]
Aux crimes du vainqueur sert d'un nouveau trophée:
Nous en croissons la pompe, et le mépris des lois
Nous fait suivre son char au milieu de deux rois.

### Don Fernand

Ma fille, ces transports ont trop de violence. Quand on rend la justice, on met tout en balance : On a tué ton père, il étoit l'agresseur ; Et la même équité m'ordonne la douceur. Avant que d'accuser ce que j'en fais paroître, Consulte bien ton cœur : Rodrigue en est le maître, Et ta flamme en secret rend grâces à ton roi, Dont la faveur conserve un tel amant pour toi.

### CHIMÈNE.

Pour moi! mon ennemi! l'objet de ma colère! L'auteur de mes malheurs! l'assassin de mon père! De ma juste poursuite on fait si peu de cas Qu'on me croit obliger en ne m'écoutant pas!

Puisque vous refusez la justice à mes larmes, Sire, permettez-moi de recourir aux armes; C'est par là seulement qu'il a su m'outrager, Et c'est aussi par là que je me dois venger. À tous vos cavaliers je demande sa tête<sup>[251]</sup>: Oui, qu'un d'eux me l'apporte, et je suis sa conquête;

Qu'ils le combattent, Sire ; et le combat fini, J'épouse le vainqueur, si Rodrigue est puni. Sous votre autorité souffrez qu'on le publie.

## Don Fernand.

Cette vieille coutume en ces lieux établie, Sous couleur de punir un injuste attentat, Des meilleurs combattants affoiblit un État; Souvent de cet abus le succès déplorable Opprime l'innocent, et soutient le coupable. J'en dispense Rodrigue : il m'est trop précieux Pour l'exposer aux coups d'un sort capricieux ; Et quoi qu'ait pu commettre un cœur si magnanime, Les Mores en fuyant ont emporté son crime.

### DON DIÈGUE

Quoi! Sire, pour lui seul vous renversez des lois Qu'a vu toute la cour observer tant de fois! Que croira votre peuple, et que dira l'envie, Si sous votre défense il ménage sa vie, Et s'en fait un prétexte à ne paraître pas [252] Où tous les gens d'honneur cherchent un beau trépas?

De pareilles faveurs terniraient trop sa gloire [253]: Qu'il goûte sans rougir les fruits de sa victoire. Le comte eut de l'audace; il l'en a su punir:

#### DON FERNAND

Il l'a fait en brave homme, et le doit maintenir [254].

Puisque vous le voulez, j'accorde qu'il le fasse; Mais d'un guerrier vaincu mille prendraient la place, Et le prix que Chimène au vainqueur a promis De tous mes cavaliers ferait ses ennemis [255]. L'opposer seul à tous serait trop d'injustice : Il suffit qu'une fois il entre dans la lice. Choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien ; Mais après ce combat ne demande plus rien.

#### Don Diègue

N'excusez point par là ceux que son bras étonne : Laissez un champ ouvert, où n'entrera personne [256]. Après ce que Rodrigue a fait voir aujourd'hui, Quel courage assez vain s'oseroit prendre à lui ? Qui se hasarderoit contre un tel adversaire ? Qui seroit ce vaillant, ou bien ce téméraire ?

### DON SANCHE.

Faites ouvrir le champ : vous voyez l'assaillant [257] ; Je suis ce téméraire, ou plutôt ce vaillant.

Accordez cette grâce à l'ardeur qui me presse, Madame : vous savez quelle est votre promesse.

# Don Fernand.

Chimène, remets-tu ta querelle en sa main?

#### CHIMÈNE.

Sire, je l'ai promis.

#### DON FERNAND.

Soyez prêt à demain.

#### Don Diègue.

Non, Sire, il ne faut pas différer davantage : On est toujours trop prêt quand on a du courage.

#### DON FERNAND.

Sortir d'une bataille, et combattre à l'instant!

### Don Diègue.

Rodrigue a pris haleine en vous la racontant.

## Don Fernand.

Du moins une heure ou deux je veux qu'il se délasse<sup>[258]</sup>.

Mais de peur qu'en exemple un tel combat ne passe, Pour témoigner à tous qu'à regret je permets Un sanglant procédé qui ne me plut jamais, De moi ni de ma cour il n'aura la présence.

(Il parle à Don Arias [259].)

Vous seul des combattants jugerez la vaillance : Ayez soin que tous deux fassent en gens de cœur, Et le combat fini, m'amenez le vainqueur. Qui qu'il soit, même prix est acquis à sa peine [260] : Je le veux de ma main présenter à Chimène, Et que pour récompense il reçoive sa foi.

### CHIMÈNE.

Quoi! Sire, m'imposer une si dure loi [261]!

### DON FERNAND.

Tu t'en plains ; mais ton feu, loin d'avouer ta plainte, Si Rodrigue est vainqueur, l'accepte sans contrainte. Cesse de murmurer contre un arrêt si doux : Qui que ce soit des deux, j'en ferai ton époux.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

# ACTE V.

# SCÈNE PREMIÈRE.

DON RODRIGUE, CHIMÈNE [262].

#### CHIMÈNE.

Quoi! Rodrigue, en plein jour! d'où te vient cette audace?

Va, tu me perds d'honneur ; retire-toi, de grâce.

## DON RODRIGUE.

Je vais mourir, Madame, et vous viens en ce lieu, Avant le coup mortel, dire un dernier adieu<sup>[263]</sup>: Cet immuable amour qui sous vos lois m'engage<sup>[264]</sup> N'ose accepter ma mort sans vous en faire hommage.

### CHIMÈNE.

Tu vas mourir!

# DON RODRIGUE.

Je cours à ces heureux moments Qui vont livrer ma vie à vos ressentiments.

#### CHIMÈNE.

Tu vas mourir! Don Sanche est-il si redoutable Qu'il donne l'épouvante à ce cœur indomptable? Qui t'a rendu si foible, ou qui le rend si fort? Rodrigue va combattre, et se croit déjà mort! Celui qui n'a pas craint les Mores, ni mon père, Va combattre don Sanche, et déjà désespère! Ainsi donc au besoin ton courage s'abat!

## DON RODRIGUE.

Je cours à mon supplice, et non pas au combat ; Et ma fidèle ardeur sait bien m'ôter l'envie, Quand vous cherchez ma mort, de défendre ma vie.

J'ai toujours même cœur ; mais je n'ai point de

bras

Quand il faut conserver ce qui ne vous plaît pas ; Et déjà cette nuit m'auroit été mortelle, Si j'eusse combattu pour ma seule guerelle ; Mais défendant mon roi, son peuple et mon pays [265], À me défendre mal je les aurois trahis. Mon esprit généreux ne hait pas tant la vie, Qu'il en veuille sortir par une perfidie. Maintenant qu'il s'agit de mon seul intérêt, Vous demandez ma mort, j'en accepte l'arrêt. Votre ressentiment choisit la main d'un autre (Je ne méritois pas de mourir de la vôtre) : On ne me verra point en repousser les coups ; Je dois plus de respect à qui combat pour vous ; Et ravi de penser que c'est de vous qu'ils viennent, Puisque c'est votre honneur que ses armes soutiennent. Je vais lui présenter mon estomac ouvert [266], Adorant en sa main la vôtre qui me perd.

## CHIMÈNE.

Si d'un triste devoir la juste violence, Qui me fait malgré moi poursuivre ta vaillance, Prescrit à ton amour une si forte loi Qu'il te rend sans défense à qui combat pour moi, En cet aveuglement ne perds pas la mémoire Qu'ainsi que de ta vie il y va de ta gloire, Et que dans quelque éclat que Rodrigue ait vécu, Quand on le saura mort, on le croira vaincu.

Ton honneur t'est plus cher que je ne te suis chère [267],

Puisqu'il trempe tes mains dans le sang de mon père [268],

Et te fait renoncer, malgré ta passion,

À l'espoir le plus doux de ma possession :

Je t'en vois cependant faire si peu de conte,

Que sans rendre combat tu veux qu'on te surmonte.

Quelle inégalité ravale ta vertu?

Pourquoi ne l'as-tu plus, ou pourquoi l'avois-tu?

Quoi ? n'es-tu généreux que pour me faire outrage ?

S'il ne faut m'offenser, n'as-tu point de courage?

Et traites-tu mon père avec tant de rigueur,

Qu'après l'avoir vaincu tu souffres un vainqueur?

Va, sans vouloir mourir, laisse-moi te poursuivre [269],

Et défends ton honneur, si tu ne veux plus vivre.

#### DON RODRIGUE.

Après la mort du Comte, et les Mores défaits, Faudroit-il à ma gloire encor d'autres effets [270]? Elle peut dédaigner le soin de me défendre : On sait que mon courage ose tout entreprendre, Que ma valeur peut tout, et que dessous les cieux, Auprès de mon honneur, rien ne m'est précieux [271]. Non, non, en ce combat, quoi que vous veuilliez [272] croire,

Rodrigue peut mourir sans hasarder sa gloire, Sans qu'on l'ose accuser d'avoir mangué de cœur, Sans passer pour vaincu, sans souffrir un vainqueur. On dira seulement : « Il adoroit Chimène : Il n'a pas voulu vivre et mériter sa haine ; Il a cédé lui-même à la rigueur du sort Qui forçoit sa maîtresse à poursuivre sa mort : Elle vouloit sa tête; et son cœur magnanime, S'il l'en eût refusée, eût pensé faire un crime. Pour venger son honneur il perdit son amour, Pour venger sa maîtresse il a quitté le jour, Préférant, guelgue espoir qu'eût son âme asservie<sup>[273]</sup> Son honneur à Chimène, et Chimène à sa vie. » Ainsi donc vous verrez ma mort en ce combat, Loin d'obscurcir ma gloire, en rehausser l'éclat ; Et cet honneur suivra mon trépas volontaire, Que tout autre que moi n'eût pu vous satisfaire.

## CHIMÈNE.

Puisque, pour t'empêcher de courir au trépas,
Ta vie et ton honneur sont de foibles appas,
Si jamais je t'aimai, cher Rodrigue, en revanche,
Défends-toi maintenant pour m'ôter à don Sanche;
Combats pour m'affranchir d'une condition
Qui me donne à l'objet de mon aversion [274].
Te dirai-je encor plus ? va, songe à ta défense,
Pour forcer mon devoir, pour m'imposer silence;

Et si tu sens pour moi ton cœur encore épris [275], Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix. Adieu : ce mot lâché me fait rougir de honte.

# Don Rodrigue [276].

Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte ? Paroissez, Navarrois, Mores et Castillans, Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillants ; Unissez-vous ensemble, et faites une armée, Pour combattre une main de la sorte animée : Joignez tous vos efforts contre un espoir si doux ; Pour en venir à bout, c'est trop peu que de vous.

# SCÈNE II.

## L'INFANTE.

T'écouterai-je encor, respect de ma naissance,
Qui fais un crime de mes feux ?
T'écouterai-je, amour, dont la douce puissance
Contre ce fier tyran fait révolter mes vœux [277] ?
Pauvre princesse, auquel des deux
Dois-tu prêter obéissance ?
Rodrigue, ta valeur te rend digne de moi ;
Mais pour être vaillant, tu n'es pas fils de roi.

Impitoyable sort, dont la rigueur sépare

Ma gloire d'avec mes désirs!

Est-il dit que le choix d'une vertu si rare

Coûte à ma passion de si grands déplaisirs ?

Ô cieux! à combien de soupirs

Faut-il que mon cœur se prépare,

Si jamais il n'obtient sur un si long tourment [278]

Ni d'éteindre l'amour, ni d'accepter l'amant!

Mais c'est trop de scrupule, et ma raison s'étonne [279]

Du mépris d'un si digne choix :

Bien qu'aux monarques seuls ma naissance me donne,

Rodrigue, avec honneur je vivrai sous tes lois.

Après avoir vaincu deux rois,

Pourrois-tu manquer de couronne ?

Et ce grand nom de Cid que tu viens de gagner

Ne fait-il pas trop voir sur qui tu dois régner [280]?

Il est digne de moi, mais il est à Chimène ;

Le don que j'en ai fait me nuit.

Entre eux la mort d'un père a si peu mis de haine [281],

Que le devoir du sang à regret le poursuit :

Ainsi n'espérons aucun fruit

De son crime, ni de ma peine,

Puisque pour me punir le destin a permis

Que l'amour dure même entre deux ennemis.

# SCÈNE III.

# L'INFANTE, LÉONOR.

#### L'INFANTE.

Où viens-tu, Léonor?

## Léonor.

Vous applaudir, Madame [282], Sur le repos qu'enfin a retrouvé votre âme.

## L'INFANTE.

D'où viendroit ce repos dans un comble d'ennui ?

## Léonor.

Si l'amour vit d'espoir, et s'il meurt avec lui, Rodrigue ne peut plus charmer votre courage. Vous savez le combat où Chimène l'engage : Puisqu'il faut qu'il y meure, ou qu'il soit son mari, Votre espérance est morte, et votre esprit guéri.

## L'INFANTE.

Ah! qu'il s'en faut encor [283]!

### Léonor.

#### L'INFANTE.

Mais plutôt quel espoir me pourrois-tu défendre ? Si Rodrigue combat sous Pour en rompre l'effet, ces conditions,

j'ai trop d'inventions.

L'amour, ce doux auteur de mes cruels supplices, Aux esprits des amants apprend trop d'artifices.

#### Léonor.

Pourrez-vous quelque chose, après qu'un père mort N'a pu dans leurs esprits allumer de discord? Car Chimène aisément montre par sa conduite Que la haine aujourd'hui ne fait pas sa poursuite. Elle obtient un combat, et pour son combattant C'est le premier offert qu'elle accepte à l'instant : Elle n'a point recours à ces mains généreuses [284] Que tant d'exploits fameux rendent si glorieuses ; Don Sanche lui suffit, et mérite son choix [285], Parce qu'il va s'armer pour la première fois. Elle aime en ce duel son peu d'expérience ; Comme il est sans renom, elle est sans défiance ; Et sa facilité vous doit bien faire voir [286] Qu'elle cherche un combat qui force son devoir,

Qui livre à son Rodrigue une victoire aisée<sup>[287]</sup>, Et l'autorise enfin à paroître apaisée.

### L'INFANTE.

Je le remarque assez, et toutefois mon cœur À l'envi de Chimène adore ce vainqueur. À quoi me résoudrai-je, amante infortunée ?

#### Léonor.

À vous mieux souvenir de qui vous êtes née<sup>[288]</sup>: Le ciel vous doit un roi, vous aimez un sujet!

## L'INFANTE.

Mon inclination a bien changé d'objet. Je n'aime plus Rodrigue, un simple gentilhomme ; Non, ce n'est plus ainsi que mon amour le nomme<sup>[289]</sup>:

Si j'aime, c'est l'auteur de tant de beaux exploits, C'est le valeureux Cid, le maître de deux rois.

Je me vaincrai pourtant, non de peur d'aucun blâme,

Mais pour ne troubler pas une si belle flamme; Et quand pour m'obliger on l'auroit couronné, Je ne veux point reprendre un bien que j'ai donné. Puisqu'en un tel combat sa victoire est certaine, Allons encore un coup le donner à Chimène. Et toi, qui vois les traits dont mon cœur est percé, Viens me voir achever comme j'ai commencé.

# SCÈNE IV.

# CHIMÈNE, ELVIRE.

### CHIMÈNE.

Elvire, que je souffre, et que je suis à plaindre!

Je ne sais qu'espérer, et je vois tout à craindre;

Aucun vœu ne m'échappe où j'ose consentir;

Je ne souhaite rien sans un prompt repentir<sup>[290]</sup>.

À deux rivaux pour moi je fais prendre les armes:

Le plus heureux succès me coûtera des larmes;

Et quoi qu'en ma faveur en ordonne le sort,

Mon père est sans vengeance, ou mon amant est mort.

### ELVIRE.

D'un et d'autre côté, je vous vois soulagée : Ou vous avez Rodrigue, ou vous êtes vengée ; Et quoi que le destin puisse ordonner de vous, Il soutient votre gloire, et vous donne un époux.

# CHIMÈNE.

Quoi! l'objet de ma haine ou de tant de colère [291]!
L'assassin de Rodrigue, ou celui de mon père!
De tous les deux côtés on me donne un mari
Encor tout teint du sang que j'ai le plus chéri;
De tous les deux côtés mon âme se rebelle:
Je crains plus que la mort la fin de ma querelle.
Allez, vengeance, amour, qui troublez mes esprits,
Vous n'avez point pour moi de douceurs à ce prix;
Et toi, puissant moteur du destin qui m'outrage,
Termine ce combat sans aucun avantage,
Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur.

## **ELVIRE**

Ce seroit vous traiter avec trop de rigueur.
Ce combat pour votre âme est un nouveau supplice,
S'il vous laisse obligée à demander justice,
À témoigner toujours ce haut ressentiment,
Et poursuivre toujours la mort de votre amant.
Madame, il vaut bien mieux que sa rare vaillance [292],
Lui couronnant le front, vous impose silence;
Que la loi du combat étouffe vos soupirs,
Et que le Roi vous force à suivre vos désirs.

#### CHIMÈNE.

Quand il sera vainqueur, crois-tu que je me rende? Mon devoir est trop fort, et ma perte trop grande; Et ce n'est pas assez, pour leur faire la loi, Que celle du combat et le vouloir du Roi. Il peut vaincre don Sanche avec fort peu de peine, Mais non pas avec lui la gloire de Chimène; Et quoi qu'à sa victoire un monarque ait promis, Mon honneur lui fera mille autres ennemis.

### ELVIRE.

Gardez, pour vous punir de cet orgueil étrange,
Que le ciel à la fin ne souffre qu'on vous venge.
Quoi! vous voulez encor refuser le bonheur
De pouvoir maintenant vous taire avec honneur?
Que prétend ce devoir, et qu'est-ce qu'il espère?
La mort de votre amant vous rendra-t-elle un père?
Est-ce trop peu pour vous que d'un coup de malheur?
Faut-il perte sur perte, et douleur sur douleur?
Allez dans le caprice où votre humeur s'obstine

Allez, dans le caprice où votre humeur s'obstine, Vous ne méritez pas l'amant qu'on vous destine; Et nous verrons du ciel l'équitable courroux [293] Vous laisser, par sa mort, don Sanche pour époux.

#### CHIMÈNE.

Elvire, c'est assez des peines que j'endure, Ne les redouble point de ce funeste augure [294]. Je veux, si je le puis, les éviter tous deux ; Sinon, en ce combat Rodrigue a tous mes vœux : Non qu'une folle ardeur de son côté me penche; Mais, s'il était vaincu, je serais à don Sanche: Cette appréhension fait naître mon souhait. Que vois-je, malheureuse? Elvire, c'en est fait.

# SCÈNE V.

DON SANCHE, CHIMÈNE, ELVIRE.

## DON SANCHE.

Obligé d'apporter à vos pieds cette épée<sup>[295]</sup>...

## CHIMÈNE.

Quoi ? du sang de Rodrigue encor toute trempée ? Perfide, oses-tu bien te montrer à mes yeux, Après m'avoir ôté ce que j'aimais le mieux ?

Éclate, mon amour, tu n'as plus rien à craindre : Mon père est satisfait, cesse de te contraindre. Un même coup a mis ma gloire en sûreté, Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté.

### DON SANCHE.

D'un esprit plus rassis...

## CHIMÈNE.

Tu me parles encore, Exécrable assassin d'un héros que j'adore [296]? Va, tu l'as pris en traître ; un guerrier si vaillant N'eût jamais succombé sous un tel assaillant [297]. N'espère rien de moi, tu ne m'as point servie : En croyant me venger, tu m'as ôté la vie.

### DON SANCHE.

Étrange impression, qui loin de m'écouter...

## CHIMÈNE.

Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter, Que j'entende à loisir avec quelle insolence Tu peindras son malheur, mon crime et ta vaillance<sup>[298]</sup>?

# SCÈNE VI.

DON FERNAND, DON DIÈGUE, DON ARIAS, DON SANCHE, DON ALONSE, CHIMÈNE, ELVIRE.

### CHIMÈNE.

Sire, il n'est plus besoin de vous dissimuler Ce que tous mes efforts ne vous ont pu celer. J'aimois, vous l'avez su ; mais pour venger mon père<sup>[299]</sup>,

J'ai bien voulu proscrire [300] une tête si chère :
Votre Majesté, Sire, elle-même a pu voir
Comme j'ai fait céder mon amour au devoir.
Enfin Rodrigue est mort, et sa mort m'a changée
D'implacable ennemie en amante affligée.
J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour,
Et je dois maintenant ces pleurs à mon amour.
Don Sanche m'a perdue en prenant ma défense,
Et du bras qui me perd je suis la récompense!

Sire, si la pitié peut émouvoir un roi, De grâce, révoquez une si dure loi; Pour prix d'une victoire où je perds ce que j'aime, Je lui laisse mon bien; qu'il me laisse à moi-même; Qu'en un cloître sacré je pleure incessamment, Jusqu'au dernier soupir, mon père et mon amant.

### Don Diègue.

Enfin elle aime, Sire, et ne croit plus un crime D'avouer par sa bouche un amour légitime [301].

## Don Fernand.

Chimène, sors d'erreur, ton amant n'est pas mort, Et don Sanche vaincu t'a fait un faux rapport.

## DON SANCHE.

Sire, un peu trop d'ardeur, malgré moi l'a déçue : Je venois du combat lui raconter l'issue. Ce généreux guerrier, dont son cœur est charmé : « Ne crains rien, m'a-t-il dit, quand il m'a désarmé ; Je laisserois plutôt la victoire incertaine, Que de répandre un sang hasardé pour Chimène ; Mais puisque mon devoir m'appelle auprès du Roi, Va de notre combat l'entretenir pour moi, De la part du vainqueur lui porter ton épée [302]. » Sire, j'y suis venu : cet objet l'a trompée ; Elle m'a cru vainqueur, me voyant de retour, Et soudain sa colère a trahi son amour Avec tant de transport et tant d'impatience, Que je n'ai pu gagner un moment d'audience.

Pour moi, bien que vaincu, je me répute heureux ; Et malgré l'intérêt de mon cœur amoureux, Perdant infiniment, j'aime encor ma défaite, Qui fait le beau succès d'une amour si parfaite.

## Don Fernand.

Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu, Ni chercher les moyens d'en faire un désaveu. Une louable honte en vain t'en sollicite [303]: Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte; Ton père est satisfait, et c'étoit le venger Que mettre tant de fois ton Rodrigue en danger. Tu vois comme le ciel autrement en dispose. Ayant tant fait pour lui, fais pour toi quelque chose,

Et ne sois point rebelle à mon commandement, Qui te donne un époux aimé si chèrement.

# SCÈNE VII<sup>[304]</sup>.

DON FERNAND, DON DIÈGUE, DON ARIAS, DON RODRIGUE, DON ALONSE, DON SANCHE, L'INFANTE, CHIMÈNE, LÉONOR, ELVIRE.

### L'INFANTE.

Sèche tes pleurs, Chimène, et reçois sans tristesse Ce généreux vainqueur des mains de ta princesse.

#### DON RODRIGUE.

Ne vous offensez point, Sire, si devant vous Un respect amoureux me jette à ses genoux.

Je ne viens point ici demander ma conquête :
Je viens tout de nouveau vous apporter ma tête,
Madame ; mon amour n'emploiera point pour moi
Ni la loi du combat, ni le vouloir du Roi.
Si tout ce qui s'est fait est trop peu pour un père,
Dites par quels moyens il vous faut satisfaire.
Faut-il combattre encor mille et mille rivaux,
Aux deux bouts de la terre étendre mes travaux,
Forcer moi seul un camp, mettre en fuite une armée,
Des héros fabuleux passer la renommée ?

Si mon crime par là se peut enfin laver,
J'ose tout entreprendre, et puis tout achever;
Mais si ce fier honneur, toujours inexorable,
Ne se peut apaiser sans la mort du coupable,
N'armez plus contre moi le pouvoir des humains:
Ma tête est à vos pieds, vengez-vous par vos mains;
Vos mains seules ont droit de vaincre un invincible;
Prenez une vengeance à tout autre impossible [305].
Mais du moins que ma mort suffise à me punir:
Ne me bannissez point de votre souvenir;
Et puisque mon trépas conserve votre gloire,
Pour vous en revancher conservez ma mémoire,
Et dites quelquefois, en déplorant mon sort [306]:
« S'il ne m'avoit aimée, il ne seroit pas mort. »

### CHIMÈNE.

Relève-toi, Rodrigue. Il faut l'avouer, Sire,
Je vous en ai trop dit pour m'en pouvoir dédire [307].
Rodrigue a des vertus que je ne puis haïr;
Et quand un roi commande, on lui doit obéir [308].
Mais à quoi que déjà vous m'ayez condamnée,
Pourrez-vous à vos yeux souffrir cet hyménée [309]?
Et quand de mon devoir vous voulez cet effort,
Toute votre justice en est-elle d'accord?
Si Rodrigue à l'État devient si nécessaire,
De ce qu'il fait pour vous dois-je être le salaire,
Et me livrer moi-même au reproche éternel
D'avoir trempé mes mains dans le sang paternel?

## DON FERNAND.

Le temps assez souvent a rendu légitime
Ce qui sembloit d'abord ne se pouvoir sans crime :
Rodrigue t'a gagnée, et tu dois être à lui.
Mais quoique sa valeur t'ait conquise aujourd'hui,
Il faudroit que je fusse ennemi de ta gloire,
Pour lui donner sitôt le prix de sa victoire [310].
Cet hymen différé ne rompt point une loi
Qui sans marquer de temps, lui destine ta foi.
Prends un an, si tu veux, pour essuyer tes larmes.

Rodrigue, cependant il faut prendre les armes. Après avoir vaincu les Mores sur nos bords, Renversé leurs desseins, repoussé leurs efforts, Va jusqu'en leur pays leur reporter la guerre, Commander mon armée, et ravager leur terre : À ce nom seul de Cid ils trembleront d'effroi [311]; Ils t'ont nommé seigneur, et te voudront pour roi. Mais parmi tes hauts faits sois-lui toujours fidèle : Reviens-en, s'il se peut, encor plus digne d'elle ; Et par tes grands exploits fais-toi si bien priser, Qu'il lui soit glorieux alors de t'épouser.

#### DON RODRIGUE.

Pour posséder Chimène, et pour votre service, Que peut-on m'ordonner que mon bras n'accomplisse ? Quoi qu'absent de ses yeux il me faille endurer, Sire, ce m'est trop d'heur de pouvoir espérer.

### DON FERNAND.

Espère en ton courage, espère en ma promesse; Et possédant déjà le cœur de ta maîtresse, Pour vaincre un point d'honneur qui combat contre toi<sup>[312]</sup>,

Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi.

#### FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

- 1. † Fernand ou Ferdinand I<sup>er</sup>, dit le Grand, mourut en 1075. Doña Urraque est aussi un nom historique : les deux filles que laissa le roi Fernand s'appelaient, l'une doña Urraca, l'autre doña Elvira. Nous avons vu plus haut (p. 79), dans l'extrait de Mariana, don Gomès, Chimène, et don Rodrigue (ou Ruy Diaz de Bivar, surnommé le Cid). Le père de don Rodrigue est appelé par le même historien (livre IX, chapitre v) don Diego Laynez. Quant à don Arias, qu'il nomme don Arias Gonzalès, il parle de lui comme d'un vieil officier qui avait longtemps servi sous le roi don Fernand. Les autres noms de ses acteurs, Corneille les a trouvés également, à l'exception peut-être de celui de Léonor, soit dans le livre IX de Mariana, soit dans don Guillem de Castro ; seulement il a donné ceux de don Sanche et de don Alonse à d'autres personnages que ceux à qui ils appartiennent dans l'histoire ou chez le poëte espagnol.
- 2. <u>†</u> VAR. (édit. de 1637-1656) : DON RODRIGUE, fils de don Diègue et amant de Chimène.
- 3. <u>1</u> VAR. (édit. de 1637-1644) : CHIMÈNE, maîtresse de don Rodrigue et de don Sanche.
- 4. <u>↑</u> Var. (édit. de 1637-1656) : Elvire, suivante de Chimène.
- 5. <u>↑</u> *Var.* TRAGI-COMÉDIE. (1637-44)
- 6. <u>↑</u> Voyez la *Notice*, p. 51.
- 7. <u>↑</u> *Var*.

### SCÈNE PREMIÈRE.

#### LE COMTE, ELVIRE (a).

ELV. Entre tous ces amants dont la jeune ferveur Adore votre fille et brigue ma faveur, Don Rodrigue et don Sanche à l'envi font paroître (b)

 $(\underline{a})$  ELVIRE, LE COMTE. (1638 P.)

(b) Dans l'édition originale, et dans plusieurs de celles qui l'ont suivie, il y a *parestre*, et à l'autre vers *naistre*. Nous avons signalé une rime semblable : *cognestre* et *naistre*, dans la *Comédie des Tuileries* (voyez tome II, p. 315, note I). Dans l'intérieur des vers, les éditions les plus anciennes donnent tantôt *parestre* (par exemple, à la variante du vers 1250), tantôt *paroistre* (à la variante du vers 1419).

Le beau feu qu'en leurs cœurs ses beautés ont fait naître.

Ce n'est pas que Chimène écoute leurs soupirs,

Ou d'un regard propice anime leurs désirs :

Au contraire, pour tous dedans l'indifférence,

Elle n'ôte à pas un ni donne d'espérance,

Et sans les voir d'un œil trop sévère ou trop doux,

C'est de votre seul choix qu'elle attend un époux.

LE COMTE. [Elle est dans le devoir ; tous deux sont dignes d'elle  $(\underline{a'})$ .]

(1637-56)

- (<u>a'</u>) On voit que, dans ses premières éditions, Corneille faisait dire au Comte lui-même ce qu'à partir de 1660 Elvire rapporte comme un discours du Comte.
- 8. 1 *Var*. Qui n'enfle de pas un ni détruit l'espérance, Et sans rien voir d'un œil trop sévère ou trop doux. (1660)

- 9. 1 Var. M'en ont donné tons deux un soudain témoignage. (1660)
- 10. *↑ Var*. Don Rodrigue surtout n'a trait de son visage. (1637 in-12)
- 11. <u>↑</u> « J'ai vu feu M. Corneille fort en colère contre M. Racine pour une bagatelle, tant les poètes sont jaloux de leurs ouvrages. M. Corneille... avoit dit en parlant de don Diègue :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits ;

M. Racine, par manière de parodie, s'en joua dans ses *Plaideurs*, où il dit d'un sergent, acte I, scène I :

Ses rides sur son front gravoient tous ses exploits.

« Quoi ! disoit M. Corneille, ne tient-il qu'à un jeune homme de venir tourner en ridicule les plus beaux vers des gens ? » (*Menagiana*, édition de 1715, tome III, p. 306 et 307.)

#### 12. <u>↑</u>

Var. [Et ma fille, en un mot, peut l'aimer et me plaire.]
Va l'en entretenir ; mais dans cet entretien
Cache mon sentiment et découvre le sien.
Je veux qu'à mon retour nous en parlions ensemble ;
L'heure à présent m'appelle au conseil qui s'assemble :
Le Roi doit à son fils choisir un gouverneur,
Ou plutôt (a) m'élever à ce haut rang d'honneur ;
Ce que pour lui mon bras chaque jour exécute,
Me défend de penser qu'aucun me le dispute.

## SCÈNE II. (b)

## CHIMÈNE, ELVIRE (c).

ELVIRE, *seule* ( $\underline{d}$ ). Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants ! Et que tout se dispose à leurs contentements !

- (a) L'édition de 1638 P porte : « Au plutôt, » ce qui est sans doute une faute.
- (b) Les scènes se trouvent ainsi reculées d'un rang, jusqu'à la fin de

l'acte, dans les éditions de 1637-56. — L'édition de 1638 P. numérote partout les scènes en nombres ordinaux : SCÈNE DEUXIÈME, SCÈNE TROISIÈME, etc.

- (<u>c</u>) elvire, chimène. (1638 P.)
- (d) Le mot seule manque dans les éditions de 1638 P. et de 1644 in-12.

СНІМ. Eh bien! Elvire, enfin que faut-il que j'espère?

Que dois-je devenir, et que t'a dit mon père?

ELV. Deux mots dont tous vos sens doivent être charmés :

[Il estime Rodrigue autant que vous l'aimez.]

CHIM. L'excès de ce bonheur me met en défiance :

Puis-je à de tels discours donner quelque croyance?

ELV. Il passe bien plus outre, il approuve ses feux,

Et vous doit commander de répondre à ses vœux.

Jugez après cela, puisque tantôt son père

Au sortir du conseil doit proposer l'affaire,

S'il pouvoit avoir lieu de mieux prendre son temps,

[Et si tous vos désirs seront bientôt contents.] (1637-56)

- 13. *↑ Var*. Il alloit au conseil, dont l'heure qu'il pressoit. (1660)
- 14. *↑ Var*. Vous verrez votre crainte heureusement déçue. (1637-56)
- 15. <u>↑</u> *Var*. LE PAGE. (1638 P. et 44 in-12)
- 16. *¹ Var.* L'INFANTE, *au Page*. (1637-60)
- 17. *¹ Var*. Va-t'en trouver Chimène, et lui dis de ma part. (1637-44) *Var*. Va-t'en trouver Chimène, et dis-lui de ma part. (1648-56)
- 18.  $\underline{1}$  Ce jeu de scène manque dans les éditions de 1637 in-12 et de 1638 L.
  - Il se trouve trois vers plus loin dans l'édition de 1644 in-12.
- 19. *↑ Var*. Et je vous vois pensive et triste chaque jour. (1637-56)
- 20. <u>↑</u> *Var*. L'informer (<u>a</u>) avec soin comme va son amour. (1637-44) *Var*. Demander avec soin comme va son amour. (1648-56)
  - (a) Voyez tome I, p. 472, note 2, et tome II, p. 31, note 2.
- 21. *¹ Var*. J'en dois bien avoir soin : je l'ai presque forcée À recevoir les coups dont son âme est blessée (*b*). (1637-56)
  - (b) À recevoir le coup dont son âme est blessée. (1644 in-12)
- 22. 1 *Var.* Je dois prendre intérêt à la fin de leurs peines. (1637-56)
- 23. *↑ Var*. On vous voit un chagrin qui va jusqu'à l'excès. (1637-56)
- 24. *1 Var*. Et plaignant ma foiblesse, admire ma vertu. (1637 in-4° et 39-56) *Var*. Et plaignant ma tristesse, admire ma vertu. (1637 in-12 et 38)

- 25. <u>↑</u> Voyez le *Lexique*, au mot *Cavalier*.
- 26. *¹ Var*. Ce jeune chevalier, cet amant que je donne. (1637 in-4°, 38 P. et 39-44)
- 27. <u>↑</u> « L'Infante dans *le Cid* avoue à Léonor l'amour secret qu'elle a pour lui, et l'auroit pu faire un an ou six mois plus tôt. » (Corneille, *Examen de Polyeucte*.)
- 28. *¹ Var*. Si je sors du respect pour blâmer votre flamme. (1637 in-12 et 38 L.)
- 29. 1 Var. Choisir pour votre amant un simple chevalier!

(1637 in-4°, 38 P. et 39-44)

*Var.* Choisir pour votre amant un simple cavalier!

(1637 in-12, 38 L. et 48-56)

30. ↑

*Var*. Et que dira le Roi ? que dira la Castille ? Vous souvenez-vous point de qui vous êtes fille (a) ? L'INF. Oui, oui, je m'en souviens, et j'épandrai mon sang Plutôt que de rien faire indigne de mon rang. (1637-56)

- (a) Vous souvenez-vous bien de qui vous êtes fille ? (1638 L.)
- 31. *¹ Var*. Si j'ai beaucoup d'amour, j'ai bien plus de courage. (1637-56)
- 32. *¹ Var*. Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de roi.

(1637, 38, 44 in-12 et 48-56)

*Var.* Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille du Roi. (1639 et 44 in-4°)

- 33. *¹ Var*. Si l'amour vit d'espoir, il meurt avecque lui. (1637-56)
- 34. <u>↑</u> L'édition de 1637 in-12 porte *guari*, pour *guéri*.
- 35. *¹ Var*. Je suis au désespoir que l'amour me contraigne. (1637-60)
- 36. ↑

*Var.* Je ne m'en promets rien qu'une joie imparfaite. Ma gloire et mon amour ont tous deux tant d'appas,

Que je meurs s'il s'achève et ne s'achève pas. (1637-56)

- 37. *↑ Var*. Pour souffrir la vertu si longtemps au supplice. (1637-56)
- 38. <u>↑</u> Les mots *à Léonor* manquent dans les éditions de 1637-44.
- 39. <u>↑</u> L'édition de 1637 in-12 porte *avant que*, pour *autant que*.
- 40. *¹ Var*. Vous choisissant peut-être on eût pu mieux choisir ; Mais le Roi m'a trouvé plus propre à son désir. (1637-56)
- 41. *¹ Var*. À l'honneur qu'on m'a fait ajoutez-en un autre. (1660 et 63)

**42. ↑** 

Var. Rodrigue aime Chimène, et ce digne sujet De ses affections est le plus cher objet : Consentez-y, Monsieur, et l'acceptez, pour gendre. LE COMTE. À de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre. (1637-56)

- 43. *¹ Var*. Lui doit bien mettre au cœur une autre vanité. (1637-56)
- 44. \(\dagger L'édition de 1682 porte, par erreur, sous la loi, pour sous sa loi.
- 45. † *Var*. Instruisez-le d'exemple, et vous ressouvenez
  Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez. (1637-56)
- 46. *¹ Var*. Là, dans un long tissu des belles actions. (1639 et 44 in-4°)
- 47. *¹ Var*. Attaquer une place et ranger une armée. (1660-64)
- 48. *↑ Var*. Les exemples vivants ont bien plus de pouvoir. (1637-56)
- 49. 1

Var. Et si vous ne m'aviez, vous n'auriez plus de rois. Chaque jour, chaque instant entasse pour ma gloire Laurier dessus laurier, victoire sur victoire (a). Le Prince, pour essai de générosité, Gagneroit des combats marchant à mon côté; Loin des froides leçons qu'à mon bras on préfère, [il apprendroit à vaincre en me regardant faire.]

DON DIÈG. Vous me parlez en vain de ce que je connoi (b): [Je vous ai vu combattre et commander sous moi.] (1637-56)

- (a) Lauriers dessus lauriers, victoire sur victoire. (1648-56)
- (<u>b</u>) Voyez tome I, p. 421, note 3.
- 50. *↑ Var*. Un monarque entre nous met de la différence. (1637-56)
- 51. *¹ Var*. Parlons-en mieux, le Roi fait l'honneur à votre âge. (1644 in-4⁰)
- 52. 1 *Var.* Le Roi, quand il en fait, les mesure au courage. (1648-56)
- 53. <u>1</u> « On ne donnerait pas aujourd'hui un soufflet sur la joue d'un héros. Les acteurs mêmes sont très-embarrassés à donner ce soufflet, ils font le semblant. Cela n'est plus même souffert dans la comédie, et c'est le seul exemple qu'on en ait sur le théâtre tragique. Il est à croire que c'est une des raisons qui firent intituler *le Cid* tragi-comédie. Presque toutes les pièces de Scudéry et de Boisrobert avaient été des tragi-comédies. On avait cru longtemps en France qu'on ne pouvait supporter le tragique continu sans mélange d'aucune familiarité. Le mot de *tragi-comédie* est

très-ancien: Plaute l'emploie (a) pour désigner son Amphitryon, parce que si l'aventure de Sosie est comique, Amphitryon est très-sérieusement affligé. » (*Voltaire*.)

- (a) Dans le Prologue d'Amphitryon (vers 59 et 63), Plaute désigne la pièce par le nom de tragicocomædia, non pour la raison que donne ici Voltaire, mais parce qu'on voit figurer ensemble dans ce drame, d'une part des dieux et des rois, personnages de la tragédie, et de l'autre des esclaves, personnages de la comédie.
- 54. ↑ Ce jeu de scène manque dans les éditions de 1637 in-12 et de 1638. Le autres impressions de 1637-48 ont à la place, soit en marge, soit audessous du nom de DON DIÈGUE : Ils mettent l'épée à la main.
- 55. ↑ *Var*. Ô Dieu! ma force usée à ce besoin me laisse! (1637-56) 56. ↑

*Var.* [Ne lui servira pas d'un petit ornement.] don dièg. Epargnes-tu mon sang ? le comte. Mon âme est satisfaite.

Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite. DON DIÈG. Tu dédaignes ma vie ! LE COMTE. En arrêter le cours Ne seroit que hâter la Parque de trois jours (a). (1637-56)

- (a) Ce vers termine la scène dans les éditions indiquées.
- 57. ↑ *Var*. DON DIÈGUE, *seul*. (1637-60)

58. ↑

*Var.* [Passe, pour me venger, en de meilleures mains.] Si Rodrigue est mon fils, il faut que l'amour cède, Et qu'une ardeur plus haute à ses flammes succède : Mon honneur est le sien, et le mortel affront Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front (a). (1637-56)

- (a) Ce vers termine la scène dans les éditions indiquées.
- 59. ↑ *Var.* Je l'ai vu tout sanglant, au milieu des batailles, Se faire un beau rempart de mille funérailles. DON RODR. Son nom? c'est perdre temps en propos superflus.

DON DIÈG. Donc pour te dire encor quelque chose de plus. (1637-56)

- 60. 1 Var. Montre-toi digne fils d'un tel père que moi. (1637-56)
- 61. *↑ Var*. Je m'en vais les pleurer : va, cours, vole, et nous venge. (1637-56)
- 62. ↑ « On mettait alors des stances dans la plupart des tragédies, et on en voit dans *Médée*. On les a bannies du théâtre. On a pensé que les personnages qui parlent en vers d'une mesure déterminée ne devaient iamais changer cette mesure, parce que s'ils s'expliquaient en prose, ils devraient toujours continuer à parler en prose. Or les vers de six pieds étant substitués à la prose, le personnage ne doit pas s'écarter de ce langage convenu. Les stances donnent trop l'idée que c'est le poëte qui parle. Cela n'empêche pas que ces stances du *Cid* ne soient fort belles et ne soient encore écoutées avec beaucoup de plaisir. » (Voltaire.) — D'Aubignac a fait dans sa *Pratique du théâtre* (p. 345 et 346) des réflexions analogues sur ces stances : « Pour rendre... vraisemblable qu'un homme récite des stances, c'est-à-dire qu'il fasse des vers sur le théâtre, il faut qu'il y ait une couleur ou raison pour autoriser ce changement de langage... Souvent nos poètes ont mis des stances en la bouche d'un acteur parmi les plus grandes agitations de son esprit, comme s'il étoit vraisemblable qu'un homme en cet état eût la liberté de faire des chansons. C'est ce que les plus entendus au métier ont trèsjustement condamné dans le plus fameux de nos poèmes, où nous avons vu un jeune seigneur, recevant un commandement qui le réduisoit au point de ne savoir que penser, que dire, ni que faire, et qui divisoit son esprit par une égale violence entre sa passion et sa générosité, faire des stances au lieu même où il étoit, c'est-à-dire composer à l'improviste une chanson au milieu d'une rue. Les stances en étoient fort belles, mais elles n'étoient pas bien placées ; il eût fallu donner quelque loisir pour composer cette agréable plainte. » D'Aubignac constate du reste le succès de ce morceau : « Les stances de Rodrigue, où son esprit délibère entre son amour et son devoir, ont ravi toute la cour, et tout Paris » (p. 402).
- 63. <u>↑</u> *Var.* don rodrigue, *seul.* (1637-60)
- 64. <u>↑</u> L'édition de 1682 porte par erreur ; « Percé jusqu'au fond du cœur. »
- 65. *¹ Var*. L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras. (1637-55)
- 66. 1

*Var.* Illustre tyrannie, adorable contrainte, Par qui de ma raison la lumière est éteinte,

À mon aveuglement rendez un peu de jour (a). (1637 in-4° P. et 44

in-12)

*Var*. Impitoyable loi, cruelle tyrannie. (1637 in-12, 38 et 44 in-4°)

(a) Tel est le texte des deux éditions in-4° de 1637 qui appartiennent à la Bibliothèque impériale. L'édition de l'Institut et celle de la Bibliothèque de Versailles sont, pour ces trois vers, conformes à l'édition de 1682.

67. *¹ Var*. Noble ennemi de mon plus grand bonheur. (1637-48)

68. ↑ *Var*. Qui fais toute ma peine. (1637-56)

**69.** <u>↑</u>

Var. Qui venge cet affront irrite sa colère,
Et qui peut le souffrir ne la mérite pas (a).
Prévenons la douleur d'avoir failli contre elle,
Qui nous seroit mortelle.
Tout m'est fatal, rien ne me peut guérir,
Ni soulager ma peine. (1637-56)

- (a) Et qui peut la souffrir ne la mérite pas. (1637 in-12 et 38) L'édition de 1644 in-12 porte : « ne le mérite pas, » au lieu de : « ne la mérite pas. »
- 70. *¹ Var*. Allons, mon bras, du moins sauvons l'honneur, Puisqu'aussi bien il faut perdre Chimène. (1637-56)
- 71. 1 L'édition de 1637 in-12 porte par erreur : « Oui, mon esprit est déçu. »
- 72. *¹ Var.* Dois-je pas à mon père avant qu'à ma maîtresse ? (1637-48) *Var.* Dois-je pas à mon père autant qu'à ma maîtresse ? (1652-56)
- 73. \(\frac{1}{2}\) Var. Et tous honteux d'avoir tant balancé. (1637, 38 L. et 39)
- 74.  $\uparrow$  Var. Le comte, don arias. (1638 P.)
- 75. *¹ Var*. Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront, J'eus le sang un peu chaud et le bras un peu prompt. (1637-56)
- **76. ↑**

*Var*. Qu'il prenne donc ma vie, elle est en sa puissance.

DON ARIAS. Un peu moins de transport et plus d'obéissance :

D'un prince qui vous aime apaisez le courroux. (1637-56)

- 77. 1 *Var*. Monsieur, pour conserver ma gloire et mon estime. (1637-56)
- 78. *↑ Var*. Et quelque grand qu'il fût, mes services présents. (1637-56)
- 79. <u>↑</u> Voyez la Notice du *Cid*, p. 17 et note 2.
- 80. *¹ Var*. Tout l'État périra plutôt que je périsse. (1637-56)

- 81. <u>1</u> Dans les premières éditions, il y a un point d'interrogation à la fin de ce vers et du précédent.
- 82. <u>↑</u> Voyez tome I, p. 150, note 1, *a*.
- 83. *1 Var*, Tout couvert de lauriers, craignez encor la foudre. (1637-56)
- 84. <u>↑</u> Il n'y a point ici de jeu de scène dans les éditions de 1637 in-12 et de 1638. Dans celles de 1637 in-4° et de 1638-60, on lit : *Don Arias rentre*, au lieu de : *Il est seul*.
- 85. 1

*Var*. Je m'étonne fort peu de menaces pareilles (<u>a</u>): Dans les plus grands périls je fais plus de merveilles ; Et quand l'honneur y va, les plus cruels trépas Présentés à mes yeux ne m'ébranleroient pas. (1637-56)

(a) L'édition de 1644 in-12 porte, par erreur :

Je m'étonne fort peu de pareilles menaces.

Cette transposition fortuite a cela de remarquable qu'elle donne au vers la rime qu'il aura à partir de 1660.

- 86.  $\uparrow$  Var. don rodrigue, le comte. (1638 P.)
- 87. <u>†</u> *Var.* La valeur n'attend pas le nombre des années. (1637 in-12 et 38)
  - Cicéron a dit dans la cinquième *Philippique*, chapitre XVII : « C. Caesar ineunte ætate docuit ab excellenti eximiaque virtute progressum ætatis exspectari non oportere ; » et du Vair dans sa quatorzième *Harangue funèbre*, en parlant de Louis XIII enfant : « Ne nous promet-il pas que nous verrons, et bientôt, la vengeance de ce détestable assassinat ? Ce sera son apprentissage, ce seront ses premiers faits d'armes que la vengeance de son père. Ne mesurez pas sa puissance par ses ans : la vertu aux âmes héroïques n'attend pas les années ; elle fait son progrès tout à coup. » (Œuvres de messire Guill. du Vair. Paris, Séb. Cramoisy, 1641, in-fol., p. 715.) Corneille, qui dans *Polyeucte* parait s'être rappelé un autre passage de du Vair, pourrait bien s'être souvenu ici de celui que nous venons de citer. Voyez aussi l'*Appendice du Cid*, II, p. 214.
- 88. 1 Var. Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain? (1637-56)
- 89. *¹ Var*. Mille et mille lauriers dont ta tête est couverte. (1637-56)

90. *¹ Var*. Et que voulant pour gendre un chevalier parfait.

(1637 in-4°, 38 P., 39 et 44.)

91. <u>↑</u> Corneille se rappelle sans doute ici ce passage de Sénèque : « Ignominiam judicat gladiator cum inferiore componi, et scit eum sine gloria vinci qui sine periculo vincitur. » (*De Providentia*, cap. III.) Plus tard, dans son *Arminius*, représenté en 1642, et imprimé seulement en 1644, Scudéry a reproduit presque textuellement (acte I, scène III) le vers de Corneille :

Les lâches seulement dérobent la victoire,

Et vaincre saus péril seroit vaincre sans gloire ;

et par une singulière erreur, plusieurs critiques, confondant les dates, ont voulu, à cette occasion, faire de Corneille un plagiaire de Scudéry.

- 92. *↑ Var*. Ton bonheur n'est couvert que d'un petit nuage. (1637-56)
- 93. *¹ Var*. Et je vous en contois la première nouvelle. (1637-56)
- 94. 1 Var. Impitoyable honneur, mortel à mes plaisirs. (1637-56)
- 95. *↑ Var*. Et de ma part mon âme, à tes ennuis sensible. (1637-56)
- 96. *↑ Var*. Les accommodements ne sont rien en ce point. (1638 P.)
- 97. *↑ Var*. Les affronts à l'honneur ne se réparent point. (1637-56)
- 98. *↑ Var*. En vain on fait agir la force et la prudence. (1637 in-12, 38 et 44 in-4°)
- 99. <u>↑</u> Ce vers, dans l'édition de 1682, a une ponctuation différente et qui change le sens :

Que crains-tu d'un vieillard l'impuissante foiblesse?

- 100. *† Var*. Souffrir un tel affront, étant né gentilhomme! Soit qu'il cède ou résiste au feu qui le consomme. (1637-44)
- 101. *↑ Var*. Chimène est généreuse, et quoiqu'intéressée, Elle ne peut souffrir une lâche pensée. (1637-56)
- 102. *¹ Var*. Ah! Madame, en ce cas je n'ai point de souci. (1637 in-12)
- 103. *↑ Var*. l'infante, le page, chimène, léonor. (1638 P.)
- 104.  $\perp Var$ . Hors de la ville ils sont sortis ensemble. (1637 in-12)
- 105. *↑ Var*. Avecque mon espoir fait renaître ma peine. (1637-56)
- 106. 1 *Var*. Alors que le malade aime sa maladie. (1637-44) *Var*. Sitôt que le malade aime sa maladie. (1648-60)
- 107. *¹ Var*. Il ne peut plus souffrir que l'on y remédie. (1637-56)
- 108. *↑ Var*. Mais toujours ce Rodrigue est indigne de vous. (1637-56)

109. ↑ Telle est partout l'orthographe du mot dans les éditions publiées du vivant de Corneille, et encore dans celle de 1692, et cela sans doute afin de rendre certaines rimes plus satisfaisantes pour l'œil, comme par exemple celle-ci (vers 1177 et 1178) :

L'espérance et l'amour d'un peuple qui l'adore, Le soutien de Castille, et la terreur du More.

Mais dans les Discours et les Examens Corneille écrit les Maures.

- 110. *↑ Var*. Au milieu de l'Afrique arborer ses lauriers. (1637-56)
- 111. *↑ Var*. Et faire ses sujets des plus braves guerriers. (1637 in-12)
- 112. † *Var*. Je veux que ce combat demeure pour certain, Votre esprit va-t-il point bien vite pour sa main ? (1637-56)
- 113. 1 Var. Mais c'est le moindre mal que l'amour me prépare. (1637-56)
- 114.  $\uparrow$  Var. le roi, don arias, don sanche, don alonse. (1637-56) le roi, don arias, don sanche. (1660) Les éditions de 1637-60 portent partout : le roi, au lieu de don fernand.
- 115. *↑ Var.* Je lui rabattrai bien cette humeur si hautaine. (1637-56)
- 116. *↑ Var.* Je sais trop comme il faut dompter cette insolence. (1637-56)
- 117. ↑ Dans les éditions de 1637 in-4° et de 1639-56 : *Don Alonse rentre*.
- 118. ↑ *Var.* On voit bien qu'on a tort, mais une âme si haute. (1637-48)
- 119. <u>†</u> *Var.* Et que pourrez-vous dire ? (1637 in-4°, 38 P. et 39-68)
- 120. <u>1</u> Les éditions de 1637 in-12 et de 1638 portent : « qui s'explique, » au singulier.
- 121. ↑ *Var.* Et c'est contre ce mot qu'a résisté le Comte. (1637-56)
- 122. *¹ Var*. Et j'estime l'ardeur en un jeune courage. (1637-56)
- 123. *↑ Var*. Vous parlez en soldat ; je dois régir eu roi. (1638)
- 124. † *Var*. Et quoi qu'il faille dire, et quoi qu'il veuille croire. (1637-48)
- 125. ↑

*Var*. Et par ce trait hardi d'une insolence extrême, Il s'est pris à mon choix, il s'est pris à moi-même.

C'est moi qu'il satisfait en réparant ce tort.

N'en parlons plus. Au reste on nous menace fort ;

Sur un avis reçu je crains une surprise.

DON ARIAS. Les Mores contre vous font-ils quelque entreprise?

S'osent-ils préparer à des efforts nouveaux ?

LE ROI. Vers la bouche du fleuve on a vu leurs vaisseaux,

Et vous n'ignorez pas qu'avec fort peu de peine

Un flux de pleine mer jusqu'ici les amène (a).]
DON ARIAS. Tant de combats perdus leur ont ôté le cœur
D'attaquer désormais un si puissant vainqueur.
LE ROI. N'importe, ils ne sauroient qu'avecque jalousie
Voir mon sceptre aujourd'hui régir l'Andalousie,
Et ce pays si beau que j'ai conquis sur eux
Réveille à tous moments leurs desseins généreux.
[C'est l'unique raison qui m'a fait dans Séville.] (1637-56)

- (a) Ces deux vers sont un peu plus bas dans les éditions de 1660-82.
- 126. 

  ¹ Voyez ci-dessus, p. 97.
- 127. 1 Var. Sire, ils ont trop appris aux dépens de leurs têtes. (1637-56)
- **128.** ↑

*Var*. Et le même ennemi que l'on vient de détruire, S'il sait prendre son temps, est capable de nuire. Don Alonse revient (*a*). (1637-56)

- (a) Ce jeu de scène manque dans les éditions de 1637 in-12 et de 1638.
- Il se trouve six vers plus bas dans l'édition de 1644 in-12.
- 129. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 97 et 98.
- 130. <u>↑</u> *Var*. Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port, Il suffit pour ce soir (<u>a</u>). (1637-56)
  - (a) Il n'y a pas ici de distinction de scène dans les éditions indiquées.
- 131. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 96.
- 132. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 95.
- 133.  $\underline{\,}^{\,}$  Les éditions de 1639, de 1644 in-4° et de 1648 portent : « tout en pleurs. »
- 134. *↑ Var*. Bien qu'à ses déplaisirs mon amour compatisse. (1652-60)
- 135. *¹ Var*. Ce juste châtiment de sa témérité. (1637-56)
- 136. <u>↑</u>

Var. [DON DIÈG. Entendez ma défense.] CHIM. Vengez-moi d'une mort DON DIÈG. Qui punit l'insolence. CHIM. Rodrigue, Sire... DON DIÈG. A fait un coup d'homme de bien. CHIM. [Il a tué mon père.] (1637-56)

137. *↑ Var*. Une vengeance juste est sans peur du supplice (a). (1637-44) *Var*. Une juste vengeance est sans peur du supplice. (1648-56)

- (a) Les éditions de 1637 in-12 et de 1638 donnent *de supplice*, pour *du supplice*.
- 138. <u>↑</u> Entre ce vers et le suivant, on lit dans l'édition de 1692 : *à don Diègue*.
- 139. <u>↑</u> L'édition de 1637 in-12 porte, par erreur, *vos yeux*, pour *mes yeux*.
- 140. ↑

Var. [Rodrigue en votre cour vient d'en couvrir la terre,] Et pour son coup d'essai son indigne attentat D'un si ferme soutien a privé votre État, De vos meilleurs soldats abattu l'assurance, Et de vos ennemis relevé l'espérance.

J'arrivai sur le lieu sans force et sans couleur:

- Je le trouvai sans vie. Excusez ma douleur (b). (1637-56)
- (b) Je le trouvai sans vie. Excusez, ma douleur. (1644 in-12)
- Les deux derniers vers de cette variante se trouvent aussi dans l'édition de 1660.
- 141. *¹ Var*. J'arrivai donc sans force, et le trouvai sans vie. (1637-60)
- 142. *↑ Var*. Il ne me parla point, mais pour mieux m'émouvoir. (1637-56)
- 143. *¹ Var*. Un si vaillant guerrier qu'on vous vient de ravir. (1644 in-12) *Var*. Un si vaillant guerrier qu'on vient de nous ravir. (1654 et 56)
- 144.  $\uparrow$  L'édition de 1637 in-4° I., et les éditions de 1638 L., de 1639, de 1644 in-4° et de 1648 portent :

Vengez-la par un autre, et le sang par le sang.

145. ↑

*Var.* Sacrifiez don Diègue et toute sa famille À vous, à votre peuple, à toute la Castille : Le soleil qui voit tout ne voit rien sous les cieux Qui vous puisse payer un sang si précieux. (1637-56)

146. <u>↑</u>

*Var.* Quand avecque la force on perd aussi la vie, Sire, et que l'âge apporte aux hommes généreux Avecque sa foiblesse un destin malheureux! (1637-56)

147.  $\uparrow$  *Var*. Ni tous mes ennemis, ni tous mes envieux. (1637 in-12) 148.  $\uparrow$ 

*Var.* L'orgueil dans votre cour l'a fait presque à vos yeux, Et souillé sans respect l'honneur de ma vieillesse, Avantagé de l'âge, et fort de ma foiblesse. (1637-56)

- 149. *¹ Var*. Du crime glorieux qui cause nos débats. (1637-56)
- 150. *↑ Var*. Et loin de murmurer d'un injuste décret. (1637-56)
- 151.  $\uparrow$  ELVIRE, DON RODRIGUE. (1638 P.)
- 152. <u>↑</u> *Var*. Jamais un meurtrier s'offrit-il à son juge ? (1637-56)
- 153. *↑ Var*. Et d'un heur sans pareil je me verrai combler, Si pour mourir plus tôt je la puis redoubler. (1637-56)
- 154. *↑ Var.* Veux-tu qu'un médisant l'accuse en sa misère D'avoir reçu chez soi l'assassin de son père ? (1637-56)
- 155.  $\uparrow$  Dans les éditions de 1637 in-4° et de 1639-56 : *Il se cache*.
- 156. *↑ Var*. Madame, acceptez mon service. (1637-60)
- 157. *¹ Var*. Que bien souvent le crime échappe à sa longueur. (1637-56)
- 158. *¹ Var*. Souffrez qu'un chevalier vous venge par les armes.

(1637 in-4°. 38 P., 39 et 44)

159.  $\underline{\uparrow}$  Var. Ton avis importun m'ordonne du repos! (1637-60)

**160. 1** 

*Var.* Par où sera jamais mon âme satisfaite, Si je pleure ma perte et la main qui l'a faite ? Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel. (1637-56)

- 161. <u>↑</u> Les éditions de 1637 in-12, de 1638 P., de 1644 et de 1682 portent *du pouvoir*, pour *de pouvoir* : c'est sans doute une faute.
- 162. <u>†</u> *Var*. Mon cœur prend son parti ; mais contre leur effort, Je sais que je suis fille, et que mon père est mort. (1637-56) *Var*. Mon cœur prend son parti ; mais malgré leur effort. (1660)
- 163. *↑ Var*. Quoi! j'aurai vu mourir mon père entre mes bras. (1637-56)
- 164. *¹ Var*. Son sang criera vengeance, et je ne l'aurai pas (a)!

(1637 in-12, 38 et 44 in-4°)

- (a) Une confusion analogue entre *aura* et *orra* a eu lieu dans un passage de Malherbe. Voyez l'édition de M. Lalanne, tome I, p. 72.
- 165. *↑ Var*. Dans un lâche silence étouffe mon honneur ! (1637-56)
- 166. *¹ Var*. De conserver pour vous un homme incomparable, Un amant si chéri : vous avez assez fait. (1637-56)
- 167. *¹ Var*. Soûlez-vous du plaisir de m'empêcher de vivre.

(1637-44 in-4° et 48-56)

*Var.* Soûlez-vous du désir de m'empêcher de vivre. (1644 in-12)

- 168. *↑ Var*. De la main de ton père un coup irréparable Déshonoroit du mien la vieillesse honorable. (1637-56)
- 169. <u>↑</u> *Var*. J'ai pu douter encor si j'en prendrois vengeance. (1637-60)
- 170. *¹ Var*. J'ai retenu ma main, j'ai cru mon bras trop prompt. (1637-56)
- 171. *¹ Var*. Si je n'eusse opposé contre tous tes appas. (1637-56)
- 172. 1 Var. Qu'après m'avoir chéri quand je vivois sans blâme. (1637-56)
- 173. <u>↑</u> *Var.* Je te le dis encore, et veux, tant que j'expire, Sans cesse le penser et sans cesse le dire. (1637-56)
- 174. <u>†</u> On lit dans l'édition de 1660 : « J'y fais ce que j'ai dû, » ce qui est sans doute une faute d'impression.
- 175.  $\uparrow$  *Var.* Je ne te puis blâmer d'avoir fui l'infamie. (1637-44 in-4° et 48-56) 176.  $\uparrow$

*Var*. Et pour mieux tourmenter mon esprit éperdu, Avec tant de rigueur mon astre me domine, Ou'il me faut travailler moi-même à ta ruine. (1637-56)

- 177. <u>↑</u> *Var*. Je la dois attaquer, mais tu la dois défendre. (1648-56)
- 178. 1 Var. Elle éclate bien mieux en te laissant en vie. (1637-52 et 55)
- 179. 1 Var. Malgré des feux si beaux, qui rompent ma colère. (1637-56)
- 180. *↑ Var*. Mais comble de misères! (1637-44)
- 181. <u>↑</u> L'édition de 1639 porte, par erreur, *espérance*, pour *apparence*.
- 182. ↑ *Var*. Si j'en obtiens l'effet, je te donne ma foi. (1637-56)
- 183. <u>↑</u> DON DIÈGUE, *seul*. (1637-60)}}
- 184. *↑ Var*. Si peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur. (1637-56)
- 185. *↑ Var*. Se consomme sans fruit à chercher ce vainqueur. (1637-44)
- 186. ↑ On lit *leur ombre*, pour *leur nombre*, dans l'édition de 1644 in-4°.
- 187. <u>↑</u> Par une erreur singulière, les éditions de 1660-64 portent :

Rodrigue, enfin le ciel promet que je te voie!

- 188. *↑ Var*. DON RODR. Hélas! c'est triomphant, mais avec peu de joie. (1638) 189. ↑
  - *Var*. Où fut jadis l'affront que ton courage efface (<u>a</u>).

    DON RODR, L'honneur vous en est dû : les cieux me sont témoins
  - (a) Où fut l'indigne affront que ton courage efface. (1637 in-4° I.) Qu'étant sorti de vous je ne pouvois pas moins. Je me tiens trop heureux, et mon âme est ravie (a'). (1637-56)

- (a') L'édition de 1644 in-4° porte : « et mon âme ravie. »
- 190. *¹ Var*. Si j'ose satisfaire à moi-même après vous. (1637-60)
- 191. *¹ Var*. Porte encore plus haut le fruit de ta victoire. (1637-56)
- 192. † *Var.* Mais d'un si brave cœur éloigne ces foiblesses. (1637-56)
- 193. <u>↑</u> Les maximes de ce genre sur la facilité avec laquelle on remplace un amant ou une maîtresse sont fréquentes dans le théâtre de Corneille :

En la mort d'un amant vous ne perdez qu'un homme,

Dont la perte est facile à réparer dans Rome.

(Horace, acte IV, scène III.)

Vous trouverez dans Rome assez d'autres maîtresses.

(Polyeucte, acte II, scène I.)

- 194. † *Var.* L'amour n'est qu'un plaisir, et l'honneur un devoir. (1637-56)
- 195. *↑ Var*. Vient surprendre la ville et piller la contrée. (1637-56)
- 196. <u>1</u> Il y a *amène* au singulier dans toutes les éditions publiées du vivant de Corneille. Celle de 1692 donne *amènent*.
- 197. 1 Var. Qui sachant mon affront, touchés d'un même zèle. (1660)
- 198. *↑ Var*. Venoient m'offrir leur vie à venger ma querelle.

(1687-44 in-4° et 48-56)

*Var.* Venoient m'offrir leur sang à venger ma querelle. (1644 in-12)

- 199. *↑ Var*. Pousse-la plus avant : force par ta vaillance. (1637-60)
- 200. *¹ Var*. La justice au pardon, et Chimène au silence. (1637-56)
- 201. *↑ Var*. Si tu l'aimes, apprends que retourner vainqueur. (1637-60)
- 202. <u>↑</u> L'édition de 1682 porte, par erreur, *les louanges*, pour ses *louanges*.
- 203. *↑ Var*. Qu'il daigne voir la main qui sauve sa province. (1637-56)
- 204. *¹ Var*. S'il a vaincu les rois, il a tué mon père. (1637 in-12)
- 205. <u>↑</u> Toutes les éditions portent : *qu'ait produit*, sans accord.
- 206. *↑ Var*. Et combien que pour lui tout un peuple s'anime. (1637-56)
- 207. *↑ Voile* est au singulier dans les éditions antérieures à 1664.
- 208. *↑ Var*. Pompe où m'ensevelit sa première victoire. (1637-56)
- 209. *↑ Var*. Et lorsque mon amour prendra plus de pouvoir.

(1637 in-12 et 44 in-4°)

- 210. *¹ Var*. Le péril dont Rodrigue a su vous retirer. (1637-56)
- 211. 1 *Var*. À moi seule aujourd'hui permet encor les larmes. (1637-56)
- 212. † *Var.* J'accorde que chacun la vante avec justice. (1637 et 39-56) *Var.* J'accorde que chacun le vante avec justice. (1638 P.)
- 213. <u>↑</u> « Cet *hier* fait voir que la pièce dure deux jours dans Corneille : l'unité de temps n'était pas encore une règle bien reconnue. Cependant, si la

querelle du Comte et sa mort arrivent la veille au soir, et si le lendemain tout est fini à la même heure, l'unité de temps est observée. Les événements ne sont point aussi pressés qu'on l'a reproché à Corneille, et tout est assez vraisemblable. » (*Voltaire*.)

- 214. *¹ Var*. Ce qui fut bon alors ne l'est plus aujourd'hui. (1637-44)
- 215. <u>↑</u> Voyez ci-dessus, p. 136, note 2.
- 216. *↑ Var*. Ses faits nous ont rendu ce qu'ils nous ont ôté, Et ton père en lui seul se voit ressuscité. (1637-56)
- 217. ↑

*Var.* Ah! Madame, souffrez qu'avecque liberté Je pousse jusqu'au bout ma générosité. Quoique mon cœur pour lui contre moi s'intéresse. (1637-56)

*Var.* Ah! ce n'est pas à moi d'avoir cette bonté. (1660)

- 218. *↑ Var*. Il peut me refuser, mais je ne me puis taire. (1637-56)
- 219. *¹ Var*. Adieu : tu pourras seule y songer à loisir. (1637-60)
- 220. *† Var.* Mais deux rois, tes captifs, seront ta récompense. (1637 in-12 et 44)
- 221. <u>↑</u> Voyez le *Lexique*.
- 222. *¹ Var*. Qu'il devienne l'effroi de Grenade et Tolède. (1637-56)
- 223. *↑ Var*. D'un si foible service elle a fait trop de conte. (1637 in-12)
- 224. <u>1</u>

Var. Et paroître à la cour eût hasardé ma tête, Qu'à défendre l'État j'aimois bien mieux donner, Qu'aux plaintes de Chimène ainsi l'abandonner. (1637-56)

- 225. *↑ Var*. J'excuse ta chaleur à venger une offense. (1638 L.)
- 226. † *Var*. Tant, à nous voir marcher en si bon équipage. (1637-56)
- 227. *Les* plus épouvantés reprenoient le courage ! (1638 L., 39 et 44-in-4°)

*Var.* Les plus épouvantés reprenoient du courage! (1644 in-12)

- 228. *↑ Var*. Et se tenant cachée, aide mon stratagème. (1637 in-12)
- 229. 1 *Var*. Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles ; L'onde s'enfloit dessous, et d'un commun effort Les Mores et la mer entrèrent dans le port. (1637-60)
- 230. 1 Var. Les nôtres, au signal, de nos vaisseaux répondent. (1637-56)
- 231. ↑ *Var*. Rétablit leur désordre, et leur rend leur vertu. (1637-56)
- 232. <u>↑</u> Sorte de cimeterres. Voyez le *Lexique*.
- 233. *↑ Var*. Contre nous de pied ferme ils tirent les épées ;
  Des plus braves soldats les trames sont coupées (*a*). (1637-63)
  - (a) Jolly fait remarquer, dans l'avertissement de l'édition de 1738 (p.xx), que les comédiens ont ici toujours adopté la variante de préférence au

texte, sans doute afin d'éviter le mot alfange. Ils font encore de même aujourd'hui.

- 234. *¹ Var*. Sont les champs de carnage où triomphe la mort. (1644 in-4⁰)
- 235. *¹ Var*. Furent ensevelis dans l'horreur des ténèbres. (1637-56)
- 236. *↑ Var*. Et n'en pus rien savoir jusques au point du jour.

Mais enfin sa clarté montra notre avantage :

Le More vit sa perte, et perdit le courage,

Et vovant un renfort qui nous vint secourir,

Changea l'ardeur de vaincre à la peur de mourir (a). (1637-56)

- (a) Change l'ardeur de vaincre à la peur de mourir. (1637 in-12 et 44 in-4°)
- 237. <u>†</u> Toutes les éditions portent *chables*, excepté celles de 1644 in-12 et de 1660-64, qui donnent *câbles*.
- 238. 1 Var. Nous laissent pour adieux des cris épouvantables. (1637-56)
- 239. 1 *Var*. Si leurs rois avec eux ont pu se retirer. (1637 et 39-56) *Var*. Si les rois avec eux ont pu se retirer. (1638)
- 240. *↑ Var*. Ainsi leur devoir cède à la frayeur plus forte. (1637-56)
- 241.  $\uparrow$  *Var*. Le flux les apporta ; le reflux les emporte. (1637 in-12 et 44 in-4°)
- 242. 1 Var. Et quelque peu des leurs, tous chargés de nos coups. (1638)
- 243.  $\underline{1}$  Ce jeu de scène manque dans les éditions de 1637 in-12 et de 1638 L.
  - Il se trouve quatre vers plus haut dans les éditions de 1638 P., de 1639 et de 1644 in-4°.
- 244. *¹ Var*. On me dit qu'elle l'aime, et je vais l'éprouver. (1687 in-12)
- 245. *↑ Var*. Contrefaites le triste. (1637-56)
- 246. <u>↑</u> Ce jeu de scène manque dans les éditions de 1637-56.
- 247. *↑ Var*. Tu le posséderas, reprends ton allégresse. (1637-56)
- 248. <u>1</u> On lit *croyons*, pour *croyions*, dans les éditions de 1637-44 et de 1652-56.
- 249. *¹ Var*. Ta tristesse, Chimène, a paru trop visible.

  CHIM. Eh bien! Sire, ajoutez ce comble à mes malheurs,

  Nommez ma pâmoison l'effet de mes douleurs. (1637-56)
- 250. *↑ Var*. Dans leur sang épandu la justice étouffée. (1637, 39 et 48-56)
- 251. † *Var*. À tous vos chevaliers je demande sa tête. (1637 in-4°, 38 P., 39 et 44)
- 252. *↑ Var*. Et s'en sert d'un prétexte à ne paroître pas. (1637-60)

- 253. *↑ Var.* Sire, ôtez ces faveurs, qui terniroient sa gloire. (1637-56)
- 254. ↑ *Var*. Il l'a fait en brave homme, et le doit soutenir.

(1637 in-4°, 38-44 in-4° et 48-56)

- *Var*. Il a fait en brave homme, et le doit soutenir. (1637 in-12 et 44 in-12)
- 255. 1 *Var*. De tous mes chevaliers feroit ses ennemis. (1637 in-4°, 38 P., 39 et 44)
- 256. *↑ Var*. Laissez un camp ouvert, où n'entrera personne. (1637-56)
- 257. *↑ Var*. Faites ouvrir le camp : vous voyez l'assaillant. (1637-56)
- 258. 1 « Je me suis toujours repenti d'avoir fait dire au Roi, dans *le Cid*, qu'il vouloit que Rodrigue se délassât une heure ou deux après la défaite des Maures avant que de combattre don Sanche : je l'avois fait pour montrer que la pièce étoit dans les vingt-quatre heures ; et cela n'a servi qu'à avertir les spectateurs de la contrainte avec laquelle je l'y ai réduite. » (*Discours de la tragédie*, tome I, p. 96.)
- 259. <u>↑</u> Ce jeu de scène manque dans les éditions de 1637 in-12, de 1638 et de 1644 in-12.
- 260. *↑ Var*. Quel qu'il soit, même prix est acquis à sa peine. (1637-64)
- 261. *¹ Var*. Sire, c'est me donner une trop dure loi. (1637-44)
- 262. <u>↑</u> *Var*. Chimène, don rodrigue. (1638 P.)
- 263. *↑ Var*. Avant ce coup mortel, dire un dernier adieu. (1644 in-4°)
- 264. † *Var*. Mon amour vous le doit, et mon cœur qui soupire N'ose sans votre aveu sortir de votre empire. [CHIM. Tu vas mourir!] DON RODR. J'y cours, et le Comte est vengé, Aussitôt que de vous j'en aurai le congé. (1637-56)
- 265. *↑ Var*. Mais défendant mon roi, son peuple et le pays. (1637-56)
- 266. *¹ Var*. Je lui vais présenter mon estomac ouvert. (1637-56)
- 267. 1 Var. L'honneur te fut plus cher que je ne te suis chère. (1637-60)
- 268. *↑ Var.* Puisqu'il trempa tes mains dans le sang de mon père, Et te fit renoncer, malgré ta passion. (1637-56)
- 269. 1 Var. Non, sans vouloir mourir, laisse-moi te poursuivre. (1637-56)
- 270. *¹ Var*. Mon honneur appuyé sur de si grands effets Contre un autre ennemi n'a plus à se défendre. (1637-56)
- 271. 1 Var. Quand mon honneur y va, rien ne m'est précieux. (1637-56)
- 272. <u>1</u> Le mot est écrit ainsi dans les éditions de 1637-64 ; celles de 1668 de 1682 ont *veuillez* sans *i* ; celle de 1692 donne *vouliez*.
- 273. <u>↑</u> *Var*. Préférant, en dépit de son âme ravie. (1637 in-4<sup>o</sup> I., 37 in-12 et 38)

- 274. *¹ Var*. Qui me livre à l'objet de mon aversion. (1637-56)
- 275. 1 Var. Et si jamais l'amour échauffa tes esprits. (1637-56)
- 276. ↑ Dans les éditions de 1637-60 et dans celle de 1692 : DON RODRIGUE, seul.
- 277. *¹ Var*. Contre ce fier tyran fait rebeller mes vœux ? (1637-60)
- 278. *↑ Var*. S'il ne peut obtenir dessus mon sentiment. (1637-56)
- 279. 1 Var. Mais ma honte m'abuse, et ma raison s'étonne. (1637-60)
- 280. *¹ Var*. Marque-t-il pas déjà sur qui tu dois régner ? (1637-56)
- 281. *¹ Var*. Entre eux un père mort sème si peu de haine. (1637-60)
- 282. *† Var.* Vous témoigner, Madame, L'aise que je ressens du repos de votre âme. (1637-56)
- 283. ↑ *Var*. Oh! qu'il s'en faut encor! (1637-56)
- 284. 1 Var. Elle ne choisit point de ces mains généreuses. (1637-56)
- 285. *↑ Var*. Don Sanche lui suffit : c'est la première fois Que ce jeune seigneur endosse (a) le harnois. (1637-56)
  - (a) L'édition de 1644 in-12 porte *endossa*, pour *endosse*.
- 286. *↑ Var*. Un tel choix et si prompt vous doit bien faire voir. (1637-56)
- 287. <u>†</u> *Var*. Et livrant à Rodrigue une victoire aisée, Puisse l'autoriser à paroître apaisée. (1637-56)
- 288. 1 Var. À vous ressouvenir de qui vous êtes née. (1637-56)
- 289. 1 Var. Une ardeur bien plus digne à présent me consomme. (1637-44)
- 290. 1 Var. Et mes plus doux souhaits sont pleins d'un repentir. (1637-56)
- 291. *¹ Var*. Quoi! l'objet de ma haine ou bien de ma colère! (1637-64)
- 292. *↑ Var*. Non, non, il vaut bien mieux que sa rare vaillance, Lui gagnant un laurier, vous impose silence. (1637-56)
- 293. † *Var*. Et le ciel, ennuyé de vous être si doux, Vous lairra, par sa mort, don Sanche pour époux. (1637-44) Var. Et nous verrons le ciel, mû d'un juste courroux. (1648-60)
- 294. *↑ Var*. Ne les redouble point par ce funeste augure. (1637-68)
- 295. 1 Var. Madame, à vos genoux j'apporte cette épée. (1637-56)
- 296. <u>↑</u> Cette scène semble avoir fourni à Racine l'idée de l'admirable dialogue d'Oreste et d'Hermione dans *Andromaque* (acte V, scène III).
- 297. <u>1</u>

Var. [N'eût jamais succombé sous un tel assaillant.] ELV. Mais, Madame, écoutez. CHIM. Que veux-tu que j'écoute? Après ce que je vois puis-je être encore en doute? J'obtiens pour mon malheur ce que j'ai demandé.

Et ma juste poursuite a trop bien succédé.

Pardonne, cher amant, à sa rigueur sanglante;

Songe que je suis fille aussi bien comme amante:

Si j'ai vengé mon père aux dépens de ton sang,

Du mien pour te venger j'épuiserai mon flanc;

Mon âme désormais n'a rien qui la retienne;

Elle ira recevoir ce pardon de la tienne.

Et toi qui me prétends acquérir par sa mort,

Ministre déloyal de mon rigoureux sort,

[N'espère rien de moi, tu ne m'as point servie.] (1637-56)

298. 1 Var, [Tu peindras son malheur, mon crime et ta vaillance?]
Qu'à tes yeux ce récit tranche mes tristes jours?

Va, va, je mourrai bien sans ce cruel secours (a);

Abandonne mon âme au mal qui la possède :

Pour venger mon amant, je ne veux point qu'on m'aide (b). (1637-56)

- (a) Va, va, je mourrai bien sans ton cruel secours. (1644 in-12)
- (b) Ce vers termine la scène dans les éditions indiquées.
- 299.  $\uparrow$  *Var.* J'aimois, vous l'avez su ; mais pour venger un père. (1637-44 in-4°)

Var. J'aimois, vous le savez ; mais pour venger un père. (1644 in-12)

- 300. <u>↑</u> Les éditions de 1637 I., de 1638 P., de 1639 et de 1644 in-4<sup>o</sup> portent par erreur *prescrire*, pour *proscrire*.
- 301. *¹ Var*. D'avouer par sa bouche une amour légitime.

(1637 P., 37 in-12 et 38)

- L'édition de 1644 porte un amant, pour un amour.
- 302. ↑ *Var*. Offrir à ses genoux ta vie et ton épée. (1637-56)
- 303. *¹ Var*. Une louable honte enfin t'en sollicite, (1637, 38 P., 39 et 44)
- 304. ↑ *Var*. SCÈNE DERNIÈRE. (1644 in-12)
- 305. *↑ Var*. Prenez une vengeance à toute autre impossible. (1637 in-12)
- 306. *↑ Var*. Et dites quelquefois, eu songeant à mon sort. (1637-60)

- 307. *¹ Var*. Mon amour a paru, je ne m'en puis dédire. (1637-56) *Var*. Je vous eu ai trop dit pour oser m'en dédire, (1660)
- 308. *¹ Var*. Et vous êtes mon roi, je vous dois obéir. (1637-56)
- 309. 1 *Var*. Sire, quelle apparence, à ce triste hyménée, Qu'un même jour commence et finisse mon deuil (a). Mette en mon lit Rodrigue et mon père au cercueil ? C'est trop d'intelligence avec son homicide, Vers ses mânes sacrés c'est me rendre perfide, Et souiller mon honneur d'un reproche éternel. (1637-56)
  - (a) Les éditions de 1638 P., 39, 44, 48 et 56 écrivent *dueil*. Voyez le *Lexique*.
- 310. <u>↑</u> Les deux éditions de 1638 portent *ta victoire*, pour *sa victoire*.
- 311. † *Var*. À ce seul nom de Cid ils trembleront d'effroi. (1637 in-4° et 39-56)
  - *Var.* À ce seul nom de Cid ils tomberont d'effroi. (1637 in-12 et 38)
- 312. <u>↑</u> 1. L'édition de 1637 in-12 donne *contre moi*, au lieu de *contre toi*.

## APPENDICE.

I

# PASSAGES DES MOCEDADES DEL CID<sup>[1]</sup>

DE GUILLEM DE CASTRO

# IMITÉS PAR CORNEILLE ET SIGNALÉS PAR LUI<sup>[2]</sup>.

Vers 185. De mis hazañas escritas daré al Principe un traslado, y aprenderá en lo que hice, si no aprende en lo que hago.

203. *Var*. Podrá para dalle exemplo como yo mil veces hago...?

Rapprochement tronqué. Le passage est cité plus complet dans la deuxième section de cet *Appendice*, p. 209.

Vers 223. Yo lo merezco... tambien como tú y mejor.

- 251. Llamadle, llamad al Conde, que venga á exercer el cargo de Ayo de vuestro hijo, que podrá mas bien honrallo, pues que yo sin honra quedo...
- 262. Ese sentimiento adoro, esa cólera me agrada, esa sangre alborotada

. . . . . . . . . . . . . . .

es la que me dió Castilla, y la que te di heredada.

267. Esta mancha de mi honor que al tuyo se extiende, lava con sangre, que sangre sola quita semejantes manchas.

Cette phrase était transcrite avec quelques inexactitudes, qu'il est plus court de rectifier que de détailler. Dans les *Observations* de Scudéry on trouve le texte suivant :

Lava, lava con sangre, porque el honor que se lava con sangre se ha de lavar;

Mais ce n'est là bien probablement qu'un arrangement banal fait de mémoire sans se soucier du texte.

- 276 Poderoso es el contrario.
- 286. Aqui ofensa y allí espada, no tengo mas que decirte.
- 289. Y voy a llorar afrentas mientras tú tomas venganzas.
- 298. Mi padre el ofendido! estraña pena! y el ofensor el padre de Ximena!

Fin de phrase qui ne donne pas la construction du texte.

- Vers 310. Yo he de matar al padre de Ximena.
  - 344. Que mi sangre saldrá limpia.

Citation estropiée par Scudéry ; voyez la deuxième section de l'*Appendice*, p. 111.

348. Haviendo sido mi padre el ofendido, poco importa que fuese (amarga pena !) el ofensor el padre de Ximena.

Corneille, en citant ceci, omet à tort la parenthèse *amarga pena !* dont il s'est inspiré.

- 351. Confieso que fué locura, mas no la quiero enmendar.
- 373. Y con ella has de querer perderte ?

Le pronom *ella* représente *condicion de honrado* du vers précédent. C'est ce titre qui défend à don Gormas de réparer le tort qu'il a commis.

- 376. Que los hombres como yo tienen mucho que perder.
- 378. Y ha de perderse Castilla antes que yo.
- 398. Aquel viejo que esta alli<sup>[3]</sup>, sabes qui en es?
- 398. Habla baxo, escucha.
- 399. No sabes que fué despojos de honra y valor ?

Corneille a lu *despojo* dans une édition fautive.

- 401. Si seria.
- 401. Y que es sangre suya la que yo tengo en el ojo ? Sabes!

Il faut lire d'après une meilleure édition :

Y que es sangre suya y mia la que yo tengo en los ojos, sabes ?

- 402. Y el sabello qué ha de importar ?
- Vers 403. Si vamos á otro lugar sabrás lo mucho que importa.

Depuis le vers 398, des numéros trop multipliés dans les renvois de Corneille séparent souvent ce qui se suit dans le texte. Scudéry avait donné sans

interruption tout ce dialogue en remontant un peu plus haut que Corneille :

Conde. — Quien es ? — A esta parte quiero decirte quien soy.

- Que me quieres ? Quiero hablarte.
- Aquel viejo que esta á parte [*lisez* está allí],

sabes qui en es ? — Ya lo sé.

Por qué lo dices ? — Por qué ?

Habla baxo, escucha. — Dí.

- No sabes..., etc.
- 634. Como la ofensa sabia, luego caí en la venganza.
- 647. Justicia, justicia pido.
- 648. Rey, á tus pies he llegado.
- 648. Rey, á tus pies he venido.
- 652. Señor, á mi padre han muerto.

Scudéry avait indiqué une autre source au vers :

« Il a tué mon père. — Il a vengé le sien. »

Señor, mi padre he perdido.

- Señor, mi honor he cobrado.
- 653. Havrá en los Reyes justicia.
- 654. Justa venganza he tomado.
- 659. Yo ví con mis proprios ojos

		teñido el luciente acero.
	667.	Yo llegué casi sin vida.
	676.	Escrivió en este papel
		con sangre mi obligacion.
	678.	Me habló
		con la boca de la herida.
	719.	Si la venganza me tocó,
		y te toca la justicia,
		hazla en mí, Rey soberano.
	722.	Castigar en la cabeza
		los delitos de la mano.
	724.	Y solo fué mano mia
		Rodrigo.
	729.	Con mi cabeza cortada
		quede Ximena contenta.
Vers	739.	Sosiégate, Ximena.
	740.	Mi llanto crece.
	741.	Qué has hecho, Rodrigo?
	746.	No mataste al Conde ?
	747.	Importábale á mi honor.
	748.	Pues, señor,
		quando fué la casa del muerto
		sagrado del matador ?
	752.	Yo busco la muerte,

en su casa. 754 Y por ser justo, vengo á morir en sus manos, pues estoy muerto en su gusto. 765. [Ximena] está cerca Palacio, y vendrá acompañada. 771. Ella vendrá, va viene. La mitad de mi vida 800. ha muerto la otra mitad. 801. [Y] al vengar de mi vida la una parte, sin las dos he de quedar. 803. Descansad. 805. Qué consuelo he de tomar? 809. Siempre quieres á Rodrigo? Que mató à tu padre mira. 810. Es mi adorado enemigo. 825. Piensas perseguille? 846. Pues como harás?

Corneille a interverti l'ordre de ces vers, dont le second doit être le premier, comme fin d'une phrase antérieure.

Seguiréle hasta vengarme,

y habré de matar muriendo.

848.

- 849. Mejor es que mi amor firme con rendirme, te dé el gusto de matarme sin la pena de seguirme.
- 852. ... Rodrigo, Rodrigo, en mi casa!

— Escucha.

— Muero.

- Solo quieroque en oyendo lo que digo respondas con este acero.
- - 879. Y aunque me ví sin honor, se malogró mi esperanza, en tal mudanza, con tal fuerza que tu amor puso en duda roi venganza.

Scudéry ajoute ici quatre vers qui relient la citation précédente à celle qui correspond aux vers 886 et suivants du texte français :

Mas en tan gran desventura, lucharon á mi despecho, contrapuestos en mi pecho, mi afrenta con tu hermosura.

- 886. Y tú, señora, vencieras, á no haver imaginado que afrentado, por infame aborrecieras quien quisiste por honrado.
- 897. Cobré mi perdido honor, mas luego á tu amor rendido he venido,
- 900. porque no llames rigor lo que obligacion ha sido.
- 903. Haz con brio la venganza de tu padre, como la hice del mio.
- 908. No te doy la culpa á ti de que desdichada soy.
- 911. Que en dar venganza á tu afrenta como caballero hiciste.

Le premier vers n'est pas indiqué par Corneille, mais il est donné par Scudéry.

940. Mas soy parte, para solo perseguirte, pero no para matarte.

961. Considera que el dexarme es la venganza. que el matarme no lo fuera.

Vers 963. Me aborreces ?

— No es posible.

970. Disculpará mi decoro con quien piensa que te adoro el saber que te persigo.

975. Vete, y mira á la salida no te vean...

976. ... si es razon no quitarme la opinion quien me ha quitado la vida.

Corneille a omis ce dernier vers, qu'il faut nécessairement ajouter à la citation, car il contient le sujet du verbe *quitarme*.

980. Mátame.

980. Déxame.

980. Pues tu rigor qué hacer quiere ?

981. Por mi honor, aunque muger, he de hacer contra ti quanto pudiere, deseando no poder.

987. Ay, Rodrigo, quien pensara...

987. Ay, Ximena, quien dixera...

988. Que mi dicha se acabara!

993. Quédate, iréme muriendo.

997. Vete, y mira á la salida no te vean.

Ce dernier rapprochement n'est pas de Corneille, mais de Scudéry.

Es posible que me hallo...

entre tus brazos?

1027. Hijo, aliento tomo

para en tus alabanzas empleallo.

1028. Bravamente provaste, bien lo hiciste, bien mis pasados brios imitaste.

Le premier de ces vers n'est donné que par Scudéry.

1036. Toca las blancas canas que me honraste.

1037. Llega la tierna boca á la mexilla donde la mancha de mi honor quitaste.

Vers 1039. Alza la cabeza, á quien como la causa se atribuia

si hay en mi algun valor, y fortaleza.

Entendez *á quien* comme s'il y avait *tú á quien*. Le vers précédent, que nous complétons,

Dame la mano, y alza la cabeza...

tient a un assez beau mouvement de scène, qui n'est que dans l'espagnol. Le

père s'est dit fier de s'incliner devant la gloire de son fils : le fils lui répond de relever la tête, en même temps qu'il lui demande sa main à baiser, en fléchissant le genou selon l'usage. Don Diègue réplique par ce vers, que Corneille a omis, mais qui est indispensable pour entendre *suya* de la phrase suivante :

# Con mas razon besara yo la tuya.

1054. Si yo te dí el ser naturalmente, tú me le has vuelto á pura fuerza suya.

1085. Con quinientos hidalgos deudos mios sal en campaña á exercitar tus brios.

1092. No dirán que la mano te ha servido para vengar agravios solamente.

1222. REY DE CASTILLA. (*Inexact* ; *c'est le jeune Prince* 

*qui fait cette remarque.*)

El mio Cid le ha llamado.

REY MORO.

En mi lengua es mi Señor.

REY DE CASTILLA.

Ese nombre le está bien.

REY MORO.

Entre Moros le ha tenido.

REY DE CASTILLA.

Pues allá le ha merecido, en mis tierras se le den.

1225.	Llamalle el Cid es razon.
1334.	En premio destas victorias
	ha de llevarse este abrazo.
1350.	Tanto atribula un placer,
	como congoxa un pesar.
1378.	Son tus ojos sus espias,
	tu retrete su sagrado,
	tu favor sus alas libres.
1392.	Si he guardado á Rodrigo,
	quizá para vos le guardo.
Vers 1738.	Conténtese en mi hacienda,
	que mi persona, Señor,

Ces deux derniers vers sont séparés dans le texte par celui-ci :

si no es que el Cielo la lleva,

llevaréla á un monasterio.

vers qui n'est pas à dédaigner, et qui répond assez à ces mots : *jusqu'au dernier soupir*.

1. <u>↑</u> Les éditions de cette pièce sont nombreuses. Les premières remontent à 1621 (dans la première partie des *Comedias* de Guillem de Castro, *Valencia*, *Felipe Mey*), peut-être à 1618 (Valence, même imprimeur, mais cette date est douteuse). L'édition séparée dont nous nous sommes servi

- pour les citations espagnoles de l'*Appendice* est de 1796 (*Valencia*, *en la Imprenta de J. y T. de Orga*), in-4°, très-correcte. Le texte lu par Corneille devait contenir des incorrections et quelques légères variantes antérieures à une révision.
- 2. ↑ Les *Observations* de Scudéry contiennent une liste de rapprochements entre Guillem de Castro et Corneille, dressée avec l'intention avouée d'établir que notre poëte doit tout à son modèle espagnol. Loin de dissimuler ses emprunts, Corneille prit soin, dans ses éditions de 1648, 1652, 1655 (voyez p. 87, note 2, et p. 103), de compléter le travail de Scudéry, fit imprimer en caractères italiques tous ceux de ses vers qu'il regardait comme de véritables imitations, et plaça en note au bas des pages le texte espagnol. Par malheur, l'exiguïté de l'espace réservé à ces notes, le morcellement des citations, la mauvaise impression que Corneille devait avoir sous les yeux, l'inexpérience de ses propres imprimeurs, ont introduit dans ce travail une foule d'erreurs de tous genres ; il importait de les corriger, d'adopter une orthographe plus uniforme, et de motiver, quand ils en valaient la peine, les changements rendus nécessaires par tant d'incorrections et de négligences. M. Viguier, à qui nous devons déjà la traduction des romances espagnols placées par Corneille à la suite de son Avertissement, a bien voulu s'offrir, comme lecteur curieux, et nous ajouterons très-fin et très-habile appréciateur, de Corneille et du théâtre espagnol, à nous seconder dans cette tâche délicate. Ce n'est là du reste que la moindre des obligations que nous lui avons. On en jugera en lisant l'examen comparatif des Mocedades del *Cid*, qui forme la deuxième section de cet *Appendice*, et qu'il a entrepris tout exprès pour en enrichir cette édition.
- 3. <u>↑</u> Voyez plus loin, p. 216, note 1.

II

# ANALYSE COMPARATIVE DU DRAME

DE GUILLEM DE CASTRO:

#### LA JEUNESSE DU CID.

(LAS MOCEDADES DEL CID, PRIMERA PARTE [1]).

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE JOURNÉE [2].

- 1° Scène dans le palais de Fernand I<sup>er</sup> à Burgos. Brillante introduction : le jeune Rodrigue reçoit l'ordre de chevalerie des mains du Roi et des princesses en présence de la cour et de Chimène.
- 2° Séance du conseil. Le Roi motive et déclare le choix qu'il fait de don Diègue comme gouverneur de son fils. Arrogance et colère du comte Gormas ; l'outrage fatal est infligé en présence du Roi.

3° Maison de don Diègue. Salle d'armes. Ses trois fils s'entretiennent au retour de la cérémonie. Don Diègue rentre, il les éloigne, et pour s'essayer à la vengeance il brandit la grande épée de Mudarra, devenue trop pesante pour ses mains ; il lui faut pour vengeur l'un de ses fils ; il les éprouve successivement : les deux plus jeunes ne savent que gémir quand il leur serre violemment la main ; Rodrigue seul à qui il mord un doigt s'emporte et se montre capable du ressentiment que désire son père. Le vieillard, sans savoir son amour pour Chimène, lui confie l'épée et lui nomme son ennemi. Monologue de Rodrigue, sa douleur, sa résolution.

4° Place devant le palais et devant la maison de don Diègue. L'Infante et Chimène à une fenêtre du palais, s'entretenant de Rodrigue. Le fier Gormas passe ; il confie à l'un de ses amis qu'il a quelque regret de sa violence, mais se montre résolu à ne point s'humilier par une amende honorable. Rodrigue armé le cherche ; d'abord il se voit avec peine en présence des dames, obligé de répondre par des propos courtois aux compliments de l'Infante. Le Comte reparait ; provocation, de plus en plus animée : les dames, en les voyant de loin, s'alarment ; don Diègue se montre debout devant sa porte, il échauffe de ses regards le courroux de Rodrigue. Le duel sur cette place même est rendu nécessaire par l'extrême insolence de Gormas. Le Comte, blessé à mort, tombe dans la coulisse. Chimène accourt avec des cris. Rodrigue résiste héroïquement à

l'assaut de toute la suite du Comte, et l'Infante intervenant fait cesser ce combat.

### REMARQUES.

Scène 1ère, L'appareil sacré, les formules, les propos rapides de cette foule de personnages propre au théâtre de Valence, le premier qui ait été construit en Espagne, ne convenaient guère à notre poëte. Il écartera donc de son plan et la Reine et le Prince royal à qui cette *histoire* (c'est le titre, comme on sait, de beaucoup de pièces de Shakspeare) réserve un rôle assez marqué. Il se dispensera de faire de don Arias et de Peranzules des conseillers de cour, unis par des liens de parenté l'un à don Diègue, l'autre au Comte,. Il invente un seul personnage, le pâle rival de Rodrigue, réservé pour être le champion malheureux de Chimène, et il l'appelle, on ne sait pourquoi, don Sanche, quoique ce nom soit celui du jeune prince espagnol.

Quant à la scène en elle-même, cette pompe trop extérieure n'est point nécessaire à son dessein.

*Scène II*<sup>e</sup> Celle-ci au contraire devait certainement lui convenir. Nous oserions affirmer que les circonstances du temps, lus sévérités de Richelieu contre le duel, l'humeur susceptible de Louis XIII, ont seules empêché Corneille de

transporter la fière dispute et le tatal soufflet dans l'intérieur du conseil et en présence de la majesté royale.

Ce sont les paroles de Rodrigue (empruntées à un vieux romance par l'auteur de la pièce). Corneille dit seulement :

« Ce que n'a pu jamais Aragon ni Grenade, Ni tous vos ennemis, ni tous mes envieux,

Le Comte en votre cour l'a fait *presque* à vos yeux<sup>[3]</sup>. »

C'est une combinaison propre à Corneille d'avoir supposé les deux pères instruits de l'amour de leurs enfants et disposés à le favoriser. Il en a tiré quelques traits remarquables, et le nœud devient par là plus complexe dès le commencement. Quant à la grande donnée du drame, nullement historique en elle-même, cet amour des deux jeunes gens antérieur à la querelle, Castro en a le mérite, mais ne paraît pas en être le premier inventeur. C'est au moins ce que donne à penser un mot du passage cité de Mariana (voyez p. 79), peut-être aussi quelques romances

de date peu ancienne relativement, mais pouvant remonter au commencement du dix-septième siècle, époque de cette composition dramatique.

Dans la pièce espagnole la dispute des deux rivaux pour la prééminence a lieu en présence du Roi ; c'est à lui que leurs arguments sont d'abord adressés, et cette circonstance ajoute à l'intérêt. Les vers suivants, non traduits, mais imités, que Corneille met dans la bouche du Comte, peuvent être cités comme un emprunt de plus à Guillem de Castro :

« Joignez à ces vertus celles d'un capitaine :

Montrez-lui comme il faut s'endurcir à la peine, etc. [4]. »

Y quando al Principe enseñe lo que entre exercicios varios debe hacer un caballero en las plazas y en los campos, podrá para darle exemplo, como yo mil veces Lago, hacer un lanza hastillas, desalentando un caballo?

Mais après la réponse de don Diègue, la querelle proprement dite n'occupe que six vers, d'un dialogue fort entrecoupé, entre les deux adversaires et le Roi qui les rappelle au respect. Cette vigueur et cette rapidité étaient d'un fort bon exemple, et n'ont point l'inconvénient de ce mot un peu excessif : ... *ne le méritait pas* [5]. ! qui donne au vieillard quelque tort de provocation.

Le jeu de scène qui doit suivre le soufflet n'est suffisamment indiqué ni dans l'un ni dans l'autre texte. Il est fâcheux que les grands maîtres ou leurs éditeurs (à remonter jusqu'aux Grecs) aient si souvent négligé ce genre d'indication. Dans le Cid de Corneille, la tradition théâtrale nous fait voir un duel à l'épée qui ne dure que quelques instants, le Comte faisant tomber tout d'abord l'arme des mains de don Diègue [6]. Celui-ci, dans l'espagnol, n'est pas armé peut-être, ou n'a pas recours à son épée. Il lève le bâton sur lequel il s'appuyait. Peranzules, cousin germain du Comte, lui retient le bras. Le Roi, indigné contre Gormas, appelle ses gardes, et ordonne qu'on l'arrête. Il nous faut continuer de deviner l'action scénique : Gormas ne se laisse pas arrêter, il tire probablement du fourreau son épée redoutable, et s'éloigne lentement en adressant au Roi des remontrances et des excuses hautaines, entre autres : « ... Pardonne à cette épée et à cette main de te manquer ici de respect. » Le Roi le laisse sortir, s'efforçant inutilement de le rappeler. « Oui, rappelez, rappelez le Comte, s'écrie énergiquement don Diègue, qu'il vienne remplir la charge de gouverneur de votre fils! etc. Llamadle, llamad al *Conde...*, etc. » Corneille cite ce mouvement sans expliquer comment il en a fait une éloquente apostrophe dans son fameux monologue; Comte, sois de mon prince à présent *gouverneur...*[Z], etc.

« Achève, et prends ma vie après un tel affront, Le premier dont ma race ait vu rougir son front [8]. »

De ces deux vers, l'un est trouvé par Corneille, l'autre provient du romance *Pensativo estaba el Cid*, que Castro a transcrit presque entier, notamment les mots imprimés ici en lettres italiques :

Todo le parece poco respecto de aquel agravio el primero que se ha fecho á la sangre de Lain Calvo.

La scène royale, dans la pièce de Castro, se termine d'une manière que Richelieu n'eût pas plus admise que ce qui précède. Don Diègue se retire à son tour, songeant déjà à sa vengeance, et n'est pas non plus retenu par l'ordre du Roi. Celui-ci se laisse persuader par ses deux autres conseillers de renoncer à faire justice, de peur de compromettre envers un puissant vassal sa propre puissance. Le scandale pourra d'ailleurs n'être pas ébruité, et il espère vaguement assoupir cette querelle.

*Scène III*<sup>e</sup>. La salle d'armes de don Diègue. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'embarras et la difficulté d'illusion que s'impose Corneille en se refusant à déterminer les divers lieux de son action.

Don Diègue a trois fils ; Rodrigue est l'aîné<sup>[9]</sup>. Les deux plus jeunes s'occupent à débarrasser le nouveau chevalier des armes qu'il a reçues, entre autres de l'épée du Roi, qu'il veut laisser suspendue au mur jusqu'à ce qu'il l'ait réellement gagnée par cinq batailles rangées. Dialogue élégant et paisible. Leur père arrive, sombre, égaré, tenant les deux fragments de son bâton qu'il a brisé. Son désordre émeut surtout Rodrigue, mais don Diègue ne veut point s'expliquer, et il exige que tous trois le laissent seul.

Son monologue fait penser, dès les premiers mots, à celui de Corneille<sup>[10]</sup>:

Cielos! peno, muero, rabio...

Le second vers, quoique s'adressant au bâton brisé qu'il jette à terre, a visiblement suggéré aussi les beaux vers (v. 255 et suivants) : *Et toi, de mes exploits glorieux instrument*, etc.

No más, báculo rompido!...

« Va-t'en, bâton brisé, qui n'as pu servir de soutien ni à mon honneur ni à ma colère... » Suivent des traits d'un goût plus recherché. Le vieillard songe à se procurer une épée. Là est suspendue celle que lui transmit le fameux bâtard Mudarra, vengeur des sept infants de Lara, dans une héroïque histoire de l'âge antérieur. Ce glaive est un de ces

grands espadons du moyen âge qui se manœuvrent à deux mains. Il le saisit dans l'espoir de l'employer à sa vengeance, et s'en escrime quelque temps avec de vains efforts : scène forte et naïve, à laquelle l'acteur pouvait donner un grand intérêt :

« Mais, ô ciel! je m'abusais... À chaque coup de taille ou de revers, l'arme m'entraîne après elle... ma main la tient bien ferme, mais par mes pieds elle est mal assurée... Et voilà qu'elle me paraît de plomb... et que ma force défaille [11]... et je tombe, et il me semble que le pommeau soit à la pointe. »

Si loin que nous soyons ici de Corneille, nous rencontrons toutefois des exclamations douloureuses dont il s'est souvenu :

O caduca edad cansada!
Estoy por pasarme el pecho...
Ah, tiempo ingrato, que has hecho?

Il faut donc qu'il s'adresse à l'un de ses fils pour avoir un vengeur. Il les appelle successivement, les plus jeunes d'abord, pour les mettre à l'épreuve. Ce qu'il cherche en eux c'est l'énergie vindicative qu'il ne trouvera à son gré que chez Rodrigue. L'épreuve, pour Hernan Diaz, puis pour Bermudo, consiste à leur serrer les os de la main : les jeunes gens ne manifestent qu'une douleur plaintive, tandis que Rodrigue à qui son père mord le doigt, s'écrie : « Lâchez-

moi, mon père, lâchez-moi à la malheure! Lâchez; si vous n'étiez pas mon père, je vous donnerais un soufflet. — D. Dièque : Et ce ne serait pas le premier ! — Rodrigue : Comment ? — D. Dièque : Fils de mon âme, voilà le ressentiment que j'adore, voilà la colère qui me plaît, la vaillance que je bénis... » Cette tirade, qui se prolonge, est une des plus belles de Castro, et Corneille a reconnu son obligation<sup>[12]</sup>, malgré le noble détour par lequel il a su épargner à son public français le naïf récit des romances. L'autorité en était si absolue pour les Espagnols, que Castro, ici et ailleurs, semble se plaire à en copier le texte littéralement ; et que même, chose assez bizarre, le traducteur espagnol du Cid français, quarante ans environ après Castro, Diamante, qui destinait sa traduction à la scène, n'a pas cru pouvoir se dispenser d'ajouter au dialogue de Corneille l'épreuve de la main serrée. Il traduit d'abord assez fidèlement le *Rodrique*, *as-tu du cœur* ?

DIEGO.

... Tendras valor?

RODRIGO.

Qualquiera otro que no fuera mi padre, y tal preguntara, bien presto hallára la prueba;

mais ensuite il imagine un long aparté de don Diègue pour

motiver la nécessité de l'expérience corporelle ; le vieillard demande pour *faire amitié* la main de son fils, qui s'agenouille ; mais sentant sa main cruellement pressée, Rodrigue mord jusqu'au sang celle de son père. La traduction de Diamante se rattache ensuite à Corneille comme elle peut, mais en ayant bien soin de recommander l'épée de *Mudarra*. C'est ainsi qu'à cette époque on entendait le devoir des traducteurs ; mais il faut s'en prendre aussi à l'exigence d'un public espagnol en un sujet consacré comme *le Cid*.

Revenons à l'œuvre intéressante de Castro [13].

Le petit vers : *A qui ofensa y alli espada*, cité par Corneille comme emprunté par lui :

« Enfin tu sais l'affront, et *tu tiens* la vengeance [14], »

est un assez frappant exemple de la distance de l'action aux paroles qui sépare les deux poëtes. La vraie traduction de l'espagnol est dans le double geste du père, montrant d'abord sa joue visiblement meurtrie depuis le soufflet reçu, puis remettant aux mains de son fils l'épée de *Mudarra*. Nous ne pouvons plus savoir si pour réaliser le : *Tu tiens la vengeance*, Corneille conseillait à l'acteur de placer son épée dans la main de Rodrigue, comme un jeu de scène indiqué plus haut par ce vers :

« Passe, pour me venger, en de meilleures mains [15]. »

Quand le vieillard épuisé par sa véhémence quitte Rodrigue, dont *il ignore* l'amour pour la fille du Comte, il semble moins précipiter sa retraite que le don Diègue français, qui n'attend pas un mot de réplique à sa fatale révélation : *le père de Chimène* [16]. Tout cela est à considérer comme matière d'étude et non dans un injuste esprit de censure.

Le monologue en stances, *Percé jusques au fond du cœur*<sup>[17]</sup>, réclamerait un attentif parallèle avec l'espagnol. Là nous lisons aussi trois stances d'une coupe soignée, d'un mouvement et d'un refrain semblables, avec des rimes croisées d'une manière analogue et un peu plus artificielle encore, par le privilège de la poésie lyrique méridionale. Corneille eût pu citer au bas de la page :

Suspenso de afligido estoy...

représenté par :

« Je demeure immobile, et mon âme abattue Cède au coup qui me tue. » En écrivant le vers :

« Et malheureux objet d'une injuste rigueur, »

notre poète reste obscur ou inintelligible, là où l'espagnol est très-clair, puisqu'il entend parler de la rigueur injuste *de la Fortune*, dont il n'est rien dit dans le français.

... Fortuna...

Tan en mi daño ha sido

tu mudauza... et plus loin... tu inclemencia...

Rodrigue, après ce morceau lyrique, emprunte encore une trentaine de vers de romance, où il n'est plus question de son amour, mais où l'on aperçoit le germe du vers si connu :

« La valeur n'attend point le nombre des années [18]; »

. . . . . . pues que tengo mas valor que pocos años.

*Scène IV*<sup>e</sup>. Le Comte, suivi de serviteurs armés, se promène avec son cousin Peranrules. Il convient, comme chez Corneille il *avoue* à don Arias [19], qu'il a eu le sang un

peu chaud dans la querelle ; mais il n'entend pas s'humilier en satisfactions.

Ici se place un emprunt que Corneille n'a pas dû signaler. Dans un temps où l'on punissait les duels, il ne pouvait conserver ces vers remarquables :

« Ces satisfactions n'apaisent point une âme : Qui les reçoit n'a rien, qui les fait se diffame, Et de pareils accords l'effet le plus commun

Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un<sup>[20]</sup>; »

et en effet il les supprima avant l'impression. Dans la pièce de Castro cette superbe doctrine est développée par don Gormas avec moins de précision, mais avec vigueur :

PERANZULES.

... Y no es razon el dar tú...

CONDE.

... Satisfaccion?

Ni darla, ni recibirla!

PERANZULES.

Por qué no ? No digas tal. Qué düelo en su ley lo escribe ? CONDE.

El que la da y la recibe es muy cierto quedar mal : porque el uno pierde honor, y el otro no cobra nada. El remitir á la espada los agravios es mejor.

Suivent d'autres propos de raffiné duelliste : don Gormas compare toute excuse à une pièce de couleur douteuse, qui, recousue à l'honneur d'un homme, laisserait un trou à l'honneur d'un autre.

En somme, cette petite scène est toute d'emprunt dans Corneille. L'ami officieux agit, comme dans l'original, par commission du Roi, bien qu'ici le Roi n'ait pas été témoin de la querelle. Il reste à signaler certaines nuances qui caractérisent l'époque de Richelieu, soit dans ce vers de l'orgueilleux Gormas;

« Et *ma tête en tombant* feroit choir sa couronne<sup>[21]</sup>, » soit dans l'utile correctif des maximes de don Arias sur l'obéissance due au pouvoir absolu des rois.

Vient immédiatement le défi de Rodrigue, imité par Corneille mais avec choix, et avec autant de vigueur que d'élévation. Tout ce qu'il élimine d'incidents accessoires, de mouvements scéniques compliqués, est presque inimaginable dans nos habitudes théâtrales, soit que le

théâtre espagnol, ennemi de l'austère simplicité tragique, fût plus exercé à la mise en scène, soit que son public docile se contentât, à peu de frais, de moyens assez grossiers d'illusion.

Il faut supposer complaisamment la place assez grande pour qu'on s'y promène et qu'on y agisse séparément de divers côtés. Le défi et le combat, solitaires dans Corneille, vont avoir le plus de témoins possible. Les dames sont toujours à la fenêtre du palais ; Chimène s'inquiète de l'air irrité de son père, puis s'alarme de la figure pâle de Rodrigue, qui survient en tenue de combat et armé de sa grande épée. Ignorant ce dont il s'agit, l'aimable Infante appelle l'amant de son amie, et l'engage en quelques propos de délicate galanterie qu'il interrompt par des aparté douloureux. C'est bien pis quand le Comte reparaît d'autre part, se promenant avec Peranzules et ses officiers (car il ne se soumet pas à l'ordre du Roi, qui lui a fait signifier de garder les arrêts dans sa maison). Déjà les regards courroucés se croisent de loin : nouvelles alarmes de Chimène ; le trouble de Rodrigue augmente, dans une hésitation qu'il se reproche, et bientôt sur le seuil de sa demeure, apparaît morne et sombre le vieux don Diègue, tournant vers son fils chancelant ses yeux pleins de fureur et sa joue meurtrie. Son ami don Arias l'interroge en vain ; en vain de son côté Peranzules veut détourner le Comte de passer fièrement devant ses ennemis... À ce moment Rodrigue se décide :

« (Pardonne, objet divin, si je vais, mourant, donner la mort!) Comte! — Qui es-tu? Par ici; je veux te dire qui je suis. (*Chimène*, à part : Qu'est-ce donc ? Ah, je meurs.) — Que me veux-tu? — Je veux te parler. Ce vieillard *qui est*  $l\dot{a}^{[22]}$ , quel est-il, le sais-tu ? Oui-da, je le sais. Pourquoi cette question? — Pourquoi? *Parle bas*<sup>[23]</sup>; écoute. — Dis. — Ne sais-tu pas qu'il fut un exemplaire d'honneur et de vaillance ? — Soit. — Et que ce sang dont mes yeux sont rougis [24], c'est le sien comme le mien, le sais-tu? — Et que je le sache (abrège ton propos), *qu'en résultera-t-il* [25] ? — Passons seulement en un autre lieu, tu sauras tout ce qu'il en doit résulter. — Allons, jeune garçon, est-ce possible ? Va, va, chevalier novice ; va donc, et apprends d'abord à combattre et à vaincre : tu pourras ensuite te faire honneur de te voir vaincu par moi, sans me laisser au regret et de te vaincre et de te tuer. Pour à présent laisse là ton ressentiment; car ce n'est pas aux vengeances sanglantes que peut réussir l'enfant dont les lèvres sont encore abreuvées de lait. — Non, c'est par toi que je veux commencer à combattre et à m'instruire. Tu verras si je sais vaincre, je verrai si tu sais tuer; mon épée conduite sans art te prouvera par l'effort de mon bras que le cœur est un maître en cette science non encore étudiée; et il suffira bien à mon ressentiment de mêler ce lait de mes lèvres et ce sang de ta poitrine. » Vives exclamations de Peranzules, d'Arias, de Chimène, de don Diègue brûlant d'impatience ; car il paraît que Rodrigue a porté la main sur le Comte, soit en lui touchant la poitrine, soit en voulant l'empêcher d'avancer

dans la direction qu'il a prise. « Rodrigue : L'ombre de cette demeure est inviolable et fermée pour toi... (Chimène : Quoi, Monsieur, contre mon père !) — Rodrigue : Et c'est pourquoi je ne te tue point présentement. — (Chimène : Écoute-moi) — Rodrique : (Pardonnez, Madame ; je suis le fils de mon père !) Suismoi, Comte! — Le Comte: Adolescent, avec ton orgueil de géant, je te tuerai si tu te places devant moi. Va-t'en en paix : va-t'en, va, si tu ne veux que, comme en certaine occasion j'ai donné à ton père un soufflet, je te donne mille coups de pied. — Rodrique : Ah, c'en est trop de ton insolence! » Interruptions rapides des divers témoins. « *D*. Dièque : Les longs discours émoussent l'épée. » Quand le combat commence, il s'écrie encore : « Mon fils, mon fils, en t'appelant ainsi, c'est mon affront et ma fureur que je t'envoie<sup>[26]</sup>!»

On passe en se battant dans la coulisse, d'où le Comte s'écrie : « Je suis mort ! » Chimène a couru éperdue après son père. Mais une mêlée remplit de nouveau le théâtre ; ce sont les gens du Comte réunis pour le venger contre Rodrigue seul, mais terrible. L'Infante, de son balcon, fait entendre sa voix, et arrête les assaillants. Rodrigue s'arrête aussi en lui adressant des paroles de respect, poétiques et chevaleresques, qu'elle accueille gracieusement. Les spadassins intimidés refusent de suivre Rodrigue pour renouveler plus loin le combat, et se dispersent. « O valiente Castellano ! » s'écrie Urraque ; et ainsi finit la *première journée*.

### SOMMAIRE DE LA DEUXIÈME JOURNÉE.

- 1° LE PALAIS DU ROI. Chimène demande le châtiment de Rodrigue ; don Diègue prend la défense de son fils.
- 2° L'APPARTEMENT DE CHIMÈNE, où Rodrigue ose pénétrer et se montrer à Chimène, revenue du palais.
- 3° Un lieu désert, près de Burgos, où don Diègue revoie secrètement son fils, et lui confie une troupe des siens armée contre les Maures.
- 4° Une campagne et le château de plaisance où l'Infante, le soir, au balcon, voit passer Rodrigue allant en guerre, et lui adresse de tendres encouragements, reçus avec une courtoisie délicate par l'amant de Chimène.
- 5° Les montagnes d'Oca, au nord de Burgos, où la victoire du Cid sur les Maures est mise autant qu'il est possible en action.
- 6° LE PALAIS DU ROI, à Burgos, où d'abord le jeune prince don Sanche offre des traits singuliers de caractère, qui font prévoir son histoire future ; puis arrive Rodrigue amenant le chef qu'il a fait prisonnier ; Chimène alors reparaît en deuil, demandant encore sa vengeance dans les termes mêmes de l'ancienne ballade. Le Roi la congédie avec égards, et bannit Rodrigue en l'embrassant.

#### REMARQUES.

C'est ainsi que s'étend d'une manière illimitée le champ et le mouvement de l'action, que Corneille s'applique surtout à resserrer. C'est la lutte du poëme dramatique contre l'épopée. Corneille veut se conformer a des règles qu'il croit être celles de la raison et de l'antiquité, mais qui en réalité, comme ou l'a compris seulement de nos jours, dérivent purement et simplement de la présence continuelle du chœur sur la scène grecque.

Scène Ière. Des six tableaux de la deuxième journée, le I<sup>er</sup> termine le second acte de Corneille, le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> suffiront pour tout le troisième acte. Il faut bien convenir que notre poëte, en se refusant la grande représentation où tant de personnages sont en jeu, s'est condamné à relier son action par un certain nombre de petites scènes en quoique sorte de transition et un peu languissantes. Ainsi la nouvelle de la dispute des deux pères et celle du combat n'arrivent que successivement à Chimène et au Roi. Dans l'intervalle, Chimène, alarmée de la dispute, est faiblement consolée par l'Infante, trop intéressée, malgré son grand cœur, à la ruine des espérances de son amie. Le Roi dissimule à peine en un beau langage l'embarras de son autorité compromise. Un artifice manifeste fait intervenir dès lors le personnage de

don Sanche, pour qu'il ne paraisse pas trop brusquement plus tard quand on en aura besoin. Même précaution pour faire annoncer par le Roi l'attaque probable des Maures, et de trop faibles dispositions de défense. Les deux poëtes vont se rejoindre au commencement de la seconde journée. Là, le Roi dans son palais vient à peine d'apprendre la catastrophe, qu'il voit entrer par deux portes différentes Chimène et don Diègue, l'une tenant à la main un mouchoir trempé du sang de son père, l'autre décoré des traces du même sang dont il a frotté sa joue pour en laver l'affront. Ce sont deux traits des anciennes coutumes. Les deux personnages ont pu se rencontrer auprès de la victime : c'est à l'orpheline de réclamer vengeance aux pieds du Roi, au père vengé de défendre son fils. Voilà une situation, un trèsbel antagonisme dramatique et oratoire ; le triomphe appartient incontestablement à l'éloquence de Corneille ; mais il est juste de rapporter l'invention à Castro, car les romances n'offraient à celui-ci que des démarches isolées, réitérées de la part de Chimène auprès du Roi, avec les naïves doléances propres à l'épopée du moyen âge. Castro reproduira plus loin ces souvenirs disparates : ici il invente en une poésie âpre, sans ampleur quoique assez ampoulée, la dispute entre la vengeance invoquée et la vengeance satisfaite. Ce que Corneille a cité d'espagnol suffisait à sa loyauté ; mais nous cherchons dans le texte des Mocedades ce qui peut s'ajouter à ses citations, comme l'ayant inspiré, comme motif saisi par lui, et librement traité, corrigé hardiment.

« Je l'ai trouvé sans vie. Excusez ma douleur, Sire, la voix me manque à ce récit funeste ; Mes pleurs et mes soupirs vous diront mieux le reste<sup>[27]</sup>. »

Cette douleur filiale manque chez Castro, où on la trouve absorbée tout entière dans l'esprit de vengeance, point d'honneur de la jeune fille espagnole. Chimène a pourtant des larmes, que le poëte français a épurées, comme on va voir. Elle présente le mouchoir sanglant : c'est d'abord ce qu'il faut noter pour entendre la citation *y escribió en este papel*, texte d'un heureux contre-sens : son sang sur la poussière [28]... Ce mouchoir est le testament écrit de son père, et elle dit au Roi en s'agenouillant : « Ces lettres qui sont empreintes dans mon âme, je veux les exposer à tes yeux : elles attirent dans les miens, comme un aimant, des *larmes* vengeresses, *des larmes d'acier* : »

A tus ojos poner quiero letras que en mi alma están, y en los mios como iman sacan lágrimas de acero.

La phrase suivante de Castro eût assez bien comporté une citation textuelle de Corneille, car il n'a corrigé que tard, en 1660, l'imitation qu'il en avait faite.

Sa première leçon, longtemps conservée, disait ;

« Sacrifiez don Diègue et *toute sa famille*, À vous, à votre peuple, à toute la Castille. » C'était bien l'entraînement du texte espagnol : « Et dût, en sa poitrine, la forteresse (*de son cœur*) s'épuiser à force de saigner, chaque goutte de ce sang doit coûter une tête [30]. »

Y aunque el pecho se de sangre en su misma fortaleza, costar tiene una cabeza cada gota de esta sangre.

Rien de plus beau que la réplique de *notre* don Diègue, notamment le début : *Qu'on est digne d'envie*, etc...<sup>[31]</sup> Et n'est-ce pas là aussi de l'invention ?... Le don Diègue espagnol est tout à la joie d'avoir vu tuer son ennemi, et

tout fier de sa joue frottée de sang. Il nous fournit un beau mouvement quand il invoque son droit d'offrir sa tête à la justice, en place de son fils ; mais l'allure roide et sautillante de son rhythme étroit ne sera jamais comparable à l'ampleur des formes de Corneille. Si le poëte valencien se plaignait que son imitateur ne l'a cité que par petits lambeaux de phrase, il faut convenir qu'il ne gagnerait pas souvent à être cité d'une manière plus complète. Cette fin est belle pourtant :

Con mi cabeza contada quede Ximena contenta, que mi sandre sin mi afrenta saldrá limpia, y saldrá honrada.

Corneille, qui s'est inspiré de ce discours un peu au delà des citations données, termine plus éloquemment par

« Mourant sans déshonneur, je mourrai sans regret [32]. »

Après ce grand effort, la scène et l'acte sont naturellement terminés par le Roi, qui ajourne sa délibération, confie à don Sanche le soin de reconduire Chimène, et veut s'assurer de don Diègue ainsi que de son fils.

« Don Diègue aura ma cour et sa foi peur prison [33]. »

Ce vers est le résumé de toute une scène qui, dans le texte espagnol, est la continuation de celle-ci, scène assez bien traitée, mais dont le caractère épisodique et familier n'entrait pas dans le plan de Corneille. La bonne Infante amène au secours de don Diègue son nouvel élève, le prince don Sanche, d'un caractère pétulant et volontaire, qui ne laisse pas arrêter son gouverneur, et qui obtient du Roi d'en être lui-même *le gardien* (*el alcayde*). Ainsi l'on se sépare, Chimène exprimant en aparté son tendre ressentiment contre Rodrigue, et l'Infante s'apprêtant à se rendre avec la Reine à une maison de plaisance ou nous devons la retrouver.

*Scène II*<sup>e</sup>. La scène où Rodrigue se présente à la suivante Elvire [34] est, dans l'espagnol, d'un ton plus familier, mais aussi plus naturel, comme préparation de ce qui va suivre. Seulement la suivante n'avait pas besoin de dire au public, après qu'elle a fait cacher Rodrigue :

Peregrino fin promete ocasion tan peiegrina.

Chimène rentre chez elle sous la protection de son oncle Peranzules, plus convenable que celle du jeune cavalier don Sanche. Elle demande et obtient plus tôt de rester seule, sans avoir a éluder l'offre intéressée de l'épée de don Sanche pour la venger.

Mais rien ne nous paraît plus délicat que la comparaison des deux scènes suivantes chez les deux poëtes. Comment faire bien voir dans le texte étranger la légèreté un peu molle des touches lorsqu'elles sont justes, opposée à la vigueur des tons qui les reproduisent, et le tour un peu frivole de ces subtilités de sentiment qui, dans Corneille, s'élèvent jusqu'à une sorte de vérité passionnée en harmonie avec l'excès de la douleur et les perplexités d'une situation si étrange? Le poëte méridional et son auditeur cherchent avant tout dans cette étrange situation et dans ces antithèses un amusement auquel se mêle sans doute un peu de sympathie : le poëte normand et son spectateur veulent trouver en un tout autre tempérament d'esprit l'admiration et les larmes. Celui-ci soutient la grande déclamation tragique et la prolonge avec force, là où l'autre s'est borné à une élégante série de madrigaux, qui ont le malheur de rester jolis, même quand ils sont assez touchants.

Dans cette confidence éplorée que fait à Elvire la Chimène du *Cid* françois, il y a bien treize vers espagnols rapportés comme traduits ; on peut y retrouver même une certaine littéralité, et c'est là pourtant que la différence se fait le mieux sentir. Contentons-nous d'une juste observation de la Beaumelle, en réponse à la plus fausse remarque de Voltaire, à cet endroit :

### ELVIRE.

« ... Après tout, que pensez-vous donc faire ?

# CHIMÈNE.

Pour conserver ma gloire et finir mon ennui, Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui [35]. »

Les vers espagnols, cités en partie par Corneille, mais intervertis par lui à tort, sont ainsi disposés dans le texte :

# ELVIRA.

Pues como harás, no lo entiendo, estimando el matador y el muerto ? — **XIM.** Tengo valor, y habré de matar muriendo [36]. Seguirele hasta vengarme...

# Rodrigo.

Mejor es que mi amor firme, con rendirme, te dé el gusto de matarme sin la pena del seguirme.

Voltaire, dans son commentaire, cite l'espagnol uniquement d'après Corneille ; en admirant le vers : *Le poursuivre, etc.*, il fait l'étrange remarque que voici : « Ce vers excellent, dit-il, renferme toute la pièce et répond à toutes les critiques qu'on a faites sur le caractère de Chimène. *Puisque* ce vers *est* dans l'espagnol, l'original contenait les vraies beautés qui firent la fortune du *Cid* français. » Voltaire n'a jamais vu l'original, et c'est ce qu'il avoue ici implicitement ; mais la Beaumelle lui objecte fort sensément que ce vers :

« Le poursuivre, le perdre, et mourir après lui, »

« a un sens bien autrement énergique, et une idée qui n'est pas dans l'ouvrage espagnol. *Morir matando*, et *matar muriendo*, sont des phrases faites qu'on rencontre à chaque page dans les poëtes castillans, et qui ne veulent dire autre chose que combattre en désespéré, combattre jusqu'à la mort. Le vers qui précède [il fallait dire qui suit] : Je le poursuivrai jusqu'à ce que je sois vengée, l'explique assez, et il y a loin de là au sublime *Mourir après lui*. »

Le Rodrigue espagnol vient donc inopinément se jeter aux pieds de Chimène ; il ne songe pas, non plus que son imitateur français, à ces aveux de tendresse passionnée qu'il vient d'entendre et dont il pourrait encore se montrer heureux et transporté. Chimène n aura pas non plus un moment de confusion de tout ce qu'il a entendu ainsi par surprise ; même oubli dans le français, où elle a dit en termes plus énergiques qu'elle l'*adore* [37].

Le jeune homme ne porte plus vraisemblablement le grand espadon de Mudarra ; aussi l'offre de *sa dague* qu'il va faire à Chimène ne saurait produire l'effet dramatique que l'on trouve dans Corneille, ni amener l'exclamation si émouvante :

« Quoi ? du sang de mon père encor toute trempée<sup>[38]</sup>! »

et les subtilités qui s'accumulent durant quinze vers sur cette épée à la mode de la cour de Louis XIII, vers originaux sans contredit : admirons les suggestions diverses du *costume !* Voici la scène.

« *Rodrigue*, *se jetant à ses pieds* : Non, Il vaut mieux que je me rende à toi, et que mon amour invariable te donne la satisfaction de m'immoler, en t'épargnant la peine de me poursuivre. — *Chimène* : Qu'as-tu osé ? qu'as-tu fait ? Est-

ce une ombre, une vision ? — Perce ce cœur : j'y renonce pour celui qui bat dans ton sein<sup>[39]</sup>. — Ciel ! Rodrigue, Rodrigue en ma maison ! — Écoute-moi. — Je me meurs. — Je veux seulement que tu entendes ce que j'ai à te dire, et que tu me répondes ensuite avec ce fer. (*Il lui donne sa dague*.) Ton père le comte Glorieux, comme on l'appelait dignement, porta sur les cheveux blancs<sup>[40]</sup> de mon père une main téméraire et coupable ; et moi, j'avais beau me voir par là déshonoré, mon tendre espoir ainsi renversé se débattait avec tant de force que ton amour put faire hésiter ma vengeance. En un si cruel malheur, mon injure et tes charmes se livraient dans mon cœur une lutte obstinée :

Et vous l'emportiez, Madame, Dans mon âme, S'il ne m'était souvenu Que vous haïriez infâme Qui noble vous avait plu<sup>[41]</sup>.

C'est avec cette pensée, sans doute digne de toi, que je plongeai mon fer sanglant dans le sein de ton père. Ainsi j'ai recouvré mon honneur; mais aussitôt, amant soumis, je suis venu vers toi, pour que tu n'appelles pas cruauté ce qui pour moi fut devoir impérieux, pour que ma peine justifie à tes yeux ma conduite si nouvelle envers toi, pour que tu prennes ta vengeance dès que tu la désires. Saisis ce fer, et si nous ne devons avoir à nous deux qu'un même courage, une même conscience, accomplis avec résolution la vengeance de ton père, comme j'ai fait pour le mien.

- Rodrigue, Rodrigue! ah, malheureuse! Je l'avoue malgré ma douleur, en te chargeant de la vengeance de ton père, tu t'es conduit en chevalier. À toi je ne fais point reproche, si je suis malheureuse, si telle est ma destinée qu'il me faudra subir moi-même le trépas que je ne t'aurai pas donné. Mais une offense dont je t'accuse, c'est de te voir paraître à mes veux quand ta main et ton épée sont encore chaudes de mon sang. Et ce n'est pas en amant soumis, c'est pour m'offenser que tu viens ici, trop assuré de n'être point haï de celle qui t'a tant aimé. Eh bien! vat'en, va-t'en, Rodrigue... pour ceux qui pensent que je t'adore, mon honneur sera justifié quand ils sauront que je te poursuis. J'aurais pu justement sans t'entendre te faire donner la mort ; mais je ne suis ta partie que pour te poursuivre, et non pour te tuer. Va-t'en, et fais eu sorte de te retirer sans qu'on te voie. C'est bien assez de m'avoir ôté ma vie sans m'ôter encore ma renommée.
- Satisfais mon juste désir : frappe. Laisse-moi. Écoute : songe que me laisser ainsi est une dure vengeance ; me tuer ne le serait pas. Eh bien, cela même est ce que je veux. Tu me désespères, cruelle ! ainsi tu m'abhorres ? Je ne le puis : mon destin m'a trop enchaînée. Dismoi donc ce que ton ressentiment veut faire. Quoique femme, pour ma gloire, je vais faire contre toi tout ce que je

pourrai... souhaitant de ne rien pouvoir. — Ah! qui eût dit, Chimène?... — Ah! Rodrigue, qui l'eût pensé?... — Que c'en était fait de ma félicité?... — Que mon bonheur allait périr?... Mais, ô ciel! je tremble qu'on ne te voie sortir... (*Elle pleure* [42].) — Que vois-je?... — Pars, et laisse-moi à mes peines. — Adieu donc, je m'en vais mourant. »

On peut donc, et ce n'est que justice, reconnaître une rectitude de développement, une précision de dessin beaucoup plus marquées ici que dans Corneille.

« Rodrigue en ma maison! Rodrigue devant moi [43]! »

C'est le premier hémistiche qui seul est traduit : et remarquez en effet quelle plus grande place occupe dans la scène espagnole plus courte, cette préoccupation si convenable, cet effroi de la jeune fille, et même cette colère, d'être forcée de s'entretenir en un tel moment, dans sa maison, avec Rodrigue. Quand il lui dit :

« Quatre mots seulement : Après, ne me réponds qu'avecque cette épée<sup>[44]</sup>, »

le sens, le motif de ces quatre mots, fort net dans l'espagnol, c'est qu'il veut d'abord se faire absoudre par sa maîtresse, et puis recevoir la mort de sa main. L'incident de *l'épée* dont nous avons parlé, et plusieurs autres détours, suspendent ou dénaturent un peu cette inspiration tendre et

naïve. Cet incident s'achève sur les justes instances de Chimène, soit que l'odieuse épée rentre dans le fourreau, soit que l'acteur la jette au loin. (À défaut d'une note de l'auteur, la tradition est insuffisante.) Mais comment revenir à ces *quatre mots* qui ont été annoncés plus haut, à ce motif qui a amené Rodrigue et que Castro a si directement exprimé ?

« Je fais ce que tu veux, mais sans quitter l'envie De finir par tes mains ma déplorable vie ; Car enfin n'attends pas de mon affection Un lâche repentir d'une bonne action. De la main de ton père un coup irréparable Déshonoroit du mien la vieillesse honorable [45]. »

Le développement donné à la phrase rend l'unité de trait plus difficile ici et partout ailleurs, mais le spectateur charmé ne remarque pas des sutures adroites, ou des soudures un peu plus forcées, comme ce : *Car enfin n'attends pas...*; plus loin : *Ce n'est pas qu'en effet* [46]...; et ces minutieuses observations n'empêchent pas le lecteur attentif d'être enlevé par une merveilleuse éloquence, après avoir goûté la beauté simple et plus réduite du motif original.

La réponse de Chimène présente les mêmes qualités, les mêmes défauts si l'on veut. On peut voir à quel point y est amplifié le *Como caballero hiciste*, et la haute obligation de le *poursuivre* pour l'acquit de son honneur, exprimée dans l'espagnol en une forme plus féminine. Continuons :

« Hélas! ton intérêt ici me désespère:

Si quelque autre malheur m'avoit ravi mon père, etc. [47] »

C'est là une idée touchante, exclusivement propre à Corneille, et exprimée en vers admirables, sauf encore la transition : *ton intérêt...* très-hasardée logiquement, car il ne s'agit guère dans cette plainte que de son intérêt à ellemême :

« j'aurois senti des charmes, Quand une main si chère eût essuyé mes larmes [48]. »

Puis, pour rentrer dans l'idée dominante d'une vengeance de mort à obtenir, c'est encore, comme transition, le vers :

« Car enfin n'attends pas de mon affection [49], »

répété littéralement du discours précédent de Rodrigue.

L'inconvénient de l'argumentation oratoire, par laquelle Corneille ressemble souvent à Euripide, sans l'imiter, paraît mieux encore dans la discussion suivante, où Rodrigue veut prouver que Chimène doit le tuer, tandis que son amante veut éluder cette preuve. L'espagnol n'avait fait que glisser sur ce conflit ; mais quiconque a lu et relu de telles scènes, sait quel est le privilège de notre Corneille, d'être réellement grand, émouvant et sublime, à travers toutes ses exagérations d'emphase et de dialectique [50].

Désormais nous ne trouverons plus les deux poëtes aussi près l'un de l'autre, si ce n'est dans une seule scène, qui suit immédiatement celle-ci dans la deuxième journée, et qui terminera notre troisième acte. Aussi, au delà, nous contenterons-nous de parcourir la fable, ou, si l'on veut, l'histoire de Castro, en observant que Corneille n'y emprunte plus quve quelques circonstances, et qu'il en omet et dénature un bien plus grand nombre.

Scène III<sup>e</sup>. Un lieu désert, la nuit (près de Burgos). Cet endroit écarté devait être absolument indiqué aux spectateurs de Corneille, quoiqu'il ne veuille en aucune manière violer ouvertement la règle, ou que du moins il suppose ce lieu dans l'enceinte même de Séville. Tout cela est mieux motivé dans l'espagnol. Il est naturel que Rodrigue ait à se cacher après une telle affaire, que son père soit convenu avec lui d'un lieu de rendez-vous pour aviser aux conséquences. Une louable intention de variété a fait composer ce monologue et le bel entretien qui suit en grands vers hendécasyllabes à triples rimes croisées, comme le *capitolo* de Dante par exemple. Ce mode, traité avec aisance et fermeté, se rapproche sensiblement de la grandeur du mode cornélien.

Corneille imite de près le ton inquiet du vieux père qui attend son fils. Il aurait même pu citer, en regard de ces vers:

« À toute heure, en tous lieux, dans une nuit si sombre, Je pense l'embrasser, et n'embrasse qu'une ombre [51], »

les vers de Castro:

Voy abrazando sombras descompuesto entre la obscura noche que ha cerrado;

et en regard de celui-ci:

« Rodrigue ne vit plus, ou respire en prison<sup>[52]</sup>, »
Si es muerto, herido, ó preso ? Ay, cielo santo !
Enfin il entend le galop d'un cheval, voit le cavalier mettre pied à terre, et Rodrigue parait.

Ici nous devons une justice au poëte espagnol. Chacun sait combien sont véhéments et nobles dans Corneille les transports de don Diègue embrassant son vengeur. (Castro est cité sans doute au bas de la page (voyez ci-dessus, p.

205 et 206) ; mais l'ensemble de sa tirade est d'une vigueur et d'une éloquence qui méritent qu'elle soit transcrite autrement que par fragments numérotés :

Hijo! — Padre! — Es posible que me hallo entre tus brazos?... Hijo!... Aliento tomo para en tus alabanzas empleallo.

Como tardaste tanto ?... pues de plomo te puso mi deseo... y pues veniste no he de cansarte preguntando el como.

Bravamente probaste! Bien lo hiciste! bien mis pasados brios imitaste, bien me pagaste el ser que me debiste!

Toca las blancas canas que me honraste; llega la tierna boca á la mexilla donde la mancha de mi honor quitaste!

Soberbia el alma á tu valor se humilla, come conservador de la nobleza que ha honrado tantos Reyes en Castilla.

RODRIGO.

Dame la mano, y alza la cabeza, á quien como la causa se atribuya si hay en mi algun valor y fortaleza.

DON DIEGO.

Con mas razon besára yo la tuya, pues si yo te di el ser naturalmente tú me le has vuelto á pura fuerza suya [53].

On peut parler de l'éloquence espagnole, surtout quand c'est un élan vif et direct qui l'entraîne ; mais en pareil cas sa diction, qui n'est pas étudiée, dégénère facilement en négligences et en tours vulgaires. C'est ce qu'on pourrait observer dans le reste de cette scène, d'un très-bel effet d'ailleurs.

Don Diègue veut que Rodrigue emploie sa valeur au service du Roi :

No dirán que la mano te ha servido Para vengar agravios solamente : Sirve en la guerra al Rey, que siempre ha sido Digna satisfaccion de un caballero Servir al Rey á quien dexó ofendido ;

ce que Corneille eût pu citer en partie, quand il dit :

« Ne borne pas ta gloire à venger un affront ; Porte-la plus avant : force par ta vaillance Ce monarque au pardon<sup>[54]</sup>...»

Don Diègue a amené non loin du lieu où il s'entretient avec Rodrigue cinq cents gentilshommes de sa famille (*deudos*), montés et armés en guerre, réunis par lui-même

pour honorer la disgrâce de son fils exilé (Corneille, placé dans d'autres conditions et au milieu de mœurs différentes, a dû altérer un peu ces données). Tous veulent que Rodrigue les commande :

Que cada quai tu gusto solicita,

« C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande [55]. »

L'ennemi, les Mores de la frontière, vient d'envahir la vieille Castille, les montagnes d'Oca, de Naxera ; c'est l'histoire même. Chacun sait déjà combien il en coûte de frais d'invention et d'anachronisme à Corneille pour sauver ses *unités* de temps et de lieu en portant la scène à Séville, afin que le reflux du Guadalquivir puisse amener dans les limites voulues une bataille, une campagne de quelques heures.

Rodrigue, pressé d'aller rejoindre sa troupe, demande et reçoit à genoux la bénédiction de son père. L'omission par Corneille de cette noble circonstance résulte bien moins d'une différence de mœurs nationales, que d'une différence entre les deux théâtres : l'espagnol sans cesse sanctifié par des détails sacramentels, le français oblige de s'interdire rigoureusement tout acte, toute parole, qu'on pourrait regarder comme une profanation.

Mais à d'autres égards une invention propre à Corneille lui fournit dans cette scène un motif d'intérêt fort attachant, fort bien placé, qui manque et fait faute chez son devancier. Corneille, on le sait, a supposé l'amour pour Chimène connu dès longtemps du père de Rodrigue. Le rude vieillard a pu n'en pas tenir compte pour exiger le duel ; mais ici il est beau et dramatique que le jeune homme tout rempli de son amour sacrifié, que le fils respectueux, quitte envers un devoir si cruel, repousse, écarte avec une amertume contenue la pétulante allégresse de son père.

Scène IV<sup>e</sup>. C'est d'abord la mélancolique Infante qui, rêvant et admirant la campagne, aperçoit du balcon d'un château la troupe de Rodrigue : lui-même s'avance seul pour lui rendre hommage ; Urraque, sans oser lui dire qu'elle voudrait être la dame de ses pensées, bénit son entreprise et ses exploits futurs. Un tour délicat, galant et chevaleresque, fait le mérite de cet épisode de mode castillane. Un signe de deuil, la couleur jaune des plumes et de l'armure du jeune chevalier, est presque la seule allusion qui soit faite à sa tragique situation. Il détourne adroitement le sens trop tendre des compliments de cette royale amante dédaignée, que l'histoire lui attribue, et que Corneille a introduite un peu péniblement sur la scène, comme on le voit encore dans ses deux derniers actes.

Scène  $V^e$ . Rapide tableau de guerre dans les montagnes. Un roi more, traînant après lui ses captifs et son butin, est arrêté, vaincu, fait prisonnier par Rodrigue, qui reçoit son hommage, et se met à la poursuite de quatre autres rois. Tout se passe sous les yeux du spectateur, moins la mêlée, que décrit un berger poltron monté sur un arbre. C'est ici le seul endroit, très-court, où Castro ait fait usage d'un

personnage bouffon ou *gracioso*. L'intelligent poëte abrège volontiers ces tumultueuses bagarres. Il suppose souvent ses personnages à cheval, mais il use de tous ses artifices pour les faire descendre à pied sur la scène. On conçoit la tentation offerte à Corneille de traduire tout ce fracas en un grand récit d'épopée comme celui du quatrième acte.

La *scène VI*<sup>e</sup> nous ramène au palais du Roi à Burgos, mais non pas d'abord au véritable fond de l'action. Castro tient à traiter l'histoire plus au large, à nous faire connaître les dispositions irascibles du prince don Sanche, dont le Cid verra plus tard l'avènement et la catastrophe. Ce jeune furieux, agité par des pressentiments et des horoscopes, est difficilement contenu par don Diègue, son gouverneur, quand excité par le cliquetis des épées il veut tuer son maître d'armes, et qu'ensuite il menace l'Infante sa sœur à cause d'un épieu sanglant qu'elle rapporte de la chasse.

Enfin entre le Roi, avec sa cour, joyeux des succès de Rodrigue : il en entend d'abord le récit de la bouche du prince more ; puis arrive le vainqueur lui-même, admis à recevoir les félicitations du Roi, de son père, du Prince et de l'Infante.

Corneille n'a que légèrement modifié cette situation, mais il en a relevé le caractère d'apparat par sa grande narration, dont les beautés ne comportent ici aucun parallèle.

Il suit encore Castro dans les combinaisons qui surviennent, mais en les modifiant beaucoup.

Chimène vient en grand deuil, accompagnée de ses écuyers, demander justice au Roi. C'est déjà la seconde démarche qu'elle fait, et elle la renouvelle encore dans la troisième journée. C'est trop sans doute au point de vue de l'art ; mais il ne s'agit que de réciter de vieux romances de forme assez rude. L'art est suspendu ; ce qui ailleurs semblerait un expédient grossier et troublerait toute illusion, est sans doute en Espagne ce qui charme le mieux les réminiscences du spectateur. C'est ainsi que don Diègue décrit cette entrée de Chimène dans les termes du narrateur populaire ; Chimène récite de même sa plainte ; de même encore le Roi récite en partie sa clémente réponse ; et enfin, contrairement à tous les romances, Rodrigue assiste à tout cela sans avoir rien à dire, ou peu s'en faut. Seulement il relève la fin des plaintes traditionnelles de Chimène : elle dit que son ennemi est content tandis qu'elle est affligée, qu'il rit tandis qu'elle pleure... Il s'écrie : « Ah! pour vos larmes, beaux yeux, je vous donnerois le sang de mes entrailles! » Le Roi conclut (ici l'auteur reparaît), en exilant Rodrigue à la tête de ses troupes, et en l'embrassant devant la plaintive orpheline, qui ne peut empêcher ses veux de se tourner vers son héros. Urraque est un peu jalouse de cet échange de regards ; le jeune prince veut que don Diègue l'emmène à l'armée à la suite de Rodrigue. C'est la fin de la seconde journée. — Toutes ces enluminures faciles et naïves, prodiguées pour glorifier le héros national, ne pouvaient convenir à l'art de Corneille. C'est assez pour lui d'avoir à renouveler (de trop près, comme il en convient) une démarche déjà faite la veille par Chimène, tandis qu'en espagnol, il y a plus d'un an d'intervalle

Il suppose donc que la venue de Chimène est annoncée au Roi, mais un peu avant son entrée ; le Roi a ainsi le temps de congédier Rodrigue honorablement en lui donnant l'accolade ; puis, comme il a entendu dire que Chimène aime Rodrigue, il se propose de l'éprouver, d'intelligence avec don Diègue. Or cet artifice et la scène qui s'ensuit, Corneille l'a été prendre dans la *troisième journée*, au moment d'une nouvelle plainte de Chimène, la troisième, chez Castro, que le poëte français a confondue avec la seconde, sentant bien que c'est déjà beaucoup de deux eu vingt-quatre heures.

### SOMMAIRE DE LA TROISIÈME JOURNÉE.

1° LE PALAIS, À BURGOS. L'Infante, qui a perdu sa mère depuis un an, fait confidence à don Arias du désir qu'elle aurait d'épouser le Cid; mais elle reconnaît en même temps quel obstacle lui oppose la passion toujours plus vive de son amie, et elle se résigne à oublier la sienne.

Le Roi apprend à don Diègue le rappel de Rodrigue, qui en ce moment fait un pèlerinage en Galice. On annonce Chimène demandant justice pour la troisième fois, démarche bien peu motivée, puisque Rodrigue subit encore l'exil prononcé devant elle par le Roi dans la précédente journée. Là-dessus, Arias découvre au Roi l'amour secret de Chimène, et va préparer une ruse pour l'éprouver.

Chimène, introduite, récite au Roi un second texte de romance d'un effet plus bizarre encore que le précédent, sur ses griefs contre Rodrigue<sup>[56]</sup>; alors un domestique, chargé de ce rôle par Arias, vient annoncer que le Cid a péri dans une embuscade : douleur que Chimène laisse voir, mais qu'elle désavoue aussitôt qu'elle est détrompée. Elle obtient du Roi de faire appeler Rodrigue à un combat singulier, promettant d'épouser celui qui le tuera.

- 2° Forêt, route de Galice. Halte du Cid; ses belles maximes sur la piété du soldat. Un lépreux demande assistance du fond d'un fossé. Rodrigue seul n'hésite pas à lui donner humblement des soins, et le fait manger avec lui. Tombant ensuite dans un sommeil mystique, il voit le lépreux transfiguré : c'est saint Lazare qui le bénit, lui présage ses succès, et remonte au ciel.
- 3° Palais. Il s'agit d'un différend entre la Castille et l'Aragon pour la possession de Calahorra. Il pourrait être décidé par un combat singulier à livrer sur la frontière des deux États contre le terrible Aragonais don Martin Gonzalez; mais nul n'ose se présenter. Le Cid, de retour, paraît devant le Roi en même temps que l'Aragonais, dont il accepte le défi, et don Martin annonce qu'il profitera de ce duel pour obtenir Chimène.
- 4° Maison de Chimène. Elle explique à Elvire la violence qu'elle s'est faite en demandant le combat contre Rodrigue.

Une lettre où don Martin lui fait part de ses arrogantes prétentions la met au désespoir.

5° Palais. Le Roi est préoccupé de son testament qu'il veut faire. Il a des enfants puînés et des filles à pourvoir ; le jeune infant don Sanche manifeste encore ses dispositions violentes. Ce sont autant d'emprunts à l'histoire de souvenirs de faits réels très-répandus dans la tradition, et rattachés plus tard à l'histoire du Cid (dans la seconde partie des Mocedades).

Chimène parait en habits de fête, avec une lettre venue d'Aragon, dont elle affecte de se réjouir, et qui semble promettre que Rodrigue succombera dans le combat ; mais ce qui l'amène en réalité, c'est son inquiétude même, dont elle convient à part pour le spectateur.

Tandis qu'elle alarme le Roi et don Diègue par sa feinte assurance, un dernier artifice assez puéril va terminer ce jeu de magnanimité et dompter enfin sa constance. « Voici venir, dit un messager, un chevalier qui arrive d'Aragon, qui porte la tête de Rodrigue, et qui vient l'offrir à Chimène. » Consternation générale. Chimène désespérée confesse sans ménagement l'amour que sa vertu lui a fait dissimuler. Elle implore du Roi la permission de se retirer dans un couvent pour échapper à un hymen odieux, quand soudain Rodrigue paraît, vainqueur, et offrant sa propre tête... Lui-même il explique l'équivoque qu'il a cru pouvoir employer. Le Roi et les grands pressent Chimène de subir la condition du combat ainsi retournée, et le mariage sera

célébré le soir même par l'évêque de Palencia, environ trois ans après le début de l'action.

## REMARQUES.

Revenons à Corneille, fin du IV<sup>e</sup> acte. S'il modifie considérablement son auteur, on voit qu'il l'a très-bien compris. Il lui emprunte le noble congé donné par le Roi à Rodrigue ; il improvise en quelques mots l'idée moins noble de l'épreuve que le Roi va faire lui-même. La fausse nouvelle qu'il donne est fort courte :

« Il est mort à nos yeux des coups qu'il a reçus [57], »

en place du récit que fait le domestique dans l'espagnol. Il est vrai toutefois que le récit plus étendu d'un combat et d'une embuscade donne le temps aux personnages présents d'observer l'émotion croissante de Chimène. Le don Diègue espagnol consent à jouer l'affliction plus qu'il ne fait chez Corneille, et convient à part qu'une telle fiction l'émeut encore de douleur. Chimène, dans son saisissement, prête à tomber en faiblesse, ne dit, en français, que ces mots : *Quoi ! Rodrigue est donc mort* [58]. ? L'espagnol est presque aussi bref, et eut pu être cité :

Muerto es Rodrigo ? Rodrigo es muerto ?... Ne puedo mas...

Jesus mil veces!

Le Roi s'effrayant de son trouble, elle avoue qu'elle se sent la gorge serrée et le cœur oppressé.

Dès qu'elle est rassurée, nous voyons l'évolution soudaine et le hardi mensonge de la pudeur se produire de même chez les deux poëtes, mais à dire vrai, dans l'espagnol, avec une naïveté plus appropriée à cette étrange inconséquence. C'est plus naturellement une jeune fille qui s'effraye et s'irrite d'avoir été ainsi jouée et surprise. On voit qu'elle ne veut pas rester sous le coup de cet affront, et tout d'une haleine elle demande qu'on publie le ban d'un combat contre Rodrigue : pour prix de cette tête, elle donnera sa main et tous ses biens, ou si le champion n'est pas assez noble, la moitié de ses biens et sa protection. Le Roi hésite un peu à consentir, et don Diègue le décide en acceptant pour son fils le défi proposé [59].

Il est assez curieux d'observer les circonstances du temps qui rendent ce pas plus difficile à Corneille, et qui imposent à Chimène successivement deux requêtes sanglantes au lieu d'une. C'est d'abord l'*échafaud* que sollicite sa vengeance. C'est l'édit de Richelieu, la sévère histoire du jour, dont il faut ici tenir compte avant la fable espagnole. Après la réponse équitable et modérée du Roi, qui rend peu probable l'application de l'*Édit*, Chimène peut invoquer le droit du

moyen âge, le duel ; et il faut voir avec quel soin Corneille proteste par la bouche du Roi contre *cette vieille coutume* si funeste à l'État, et si nécessaire à son drame. Il semble faire parler Louis XIII lui-même :

« Mais de peur qu'en exemple un tel combat ne passe, Pour témoigner à tous qu'à regret je permets Un sanglant procédé qui ne me plut jamais,

De moi ni de ma cour il n'aura la présence [60]. »

S'il ménage beaucoup les convenances du gouvernement, Corneille ménage ici beaucoup moins que Castro la convenance morale et la délicatesse de Chimène. C'est plus qu'une hardiesse de la part du roi Ferdinand de tant insister sur la flamme secrète de Chimène, et de dénaturer jusqu'à ce point la loi du combat qu'elle vient d'obtenir :

« *Qui qu'il soit* (le vainqueur), même prix est acquis à sa peine :

Je le veux de ma main présenter à Chimène, Et que pour récompense il reçoive sa foi.

- Quoi ? Sire, m'imposer une si dure loi!
- Tu t'en plains ; mais ton feu, loin d'avouer ta plainte,

Si Rodrigue est vainqueur, l'accepte sans contrainte.

Cesse de murmurer contre un arrêt si doux :

Qui que ce soit des deux, j'en ferai ton époux [61]. »

Ainsi l'acte se termine, sans réplique de la part de la fière Chimène. Ce qu'elle ne semble pas avoir voulu entendre, l'admirable scène qui ouvre l'acte suivant fera bien voir qu'elle l'a entendu.

Mais que ne fait-on pas pour un dénoûment ! C'est le moment pour le poëte français de se soustraire à la fable absurde du dénoûment espagnol ; le temps presse, et il faudra absolument conclure par le mariage. C'est à l'autorité royale à faire les frais d'un moyen de force majeure. Corneille semble s'autoriser, comme d'un exemple, de deux vers espagnols qu'il cite ; il les prend à la fin d'un passage de romance qui fournit la réponse du Roi aux plaintes de la deuxième journée. Mais il n'y a point de parité réelle entre ces deux passages :

« Et ta flamme en secret rend grâces à ton roi, Dont la faveur conserve un tel amant pour toi [62]. »

No haya mas, Ximena; baste; levantaos, no lloreis tanto: que ablandarán vuestras quejas entrañas de acero y marmol. Que podrá ser que algun dia troqueis en placer el llanto, y si he guardado á Rodrigo

## quizá para vos le guardo.

Ce dernier langage n'est qu'en un rapport discret et d'allusion avec les traditions dont toutes les mémoires sont remplies, à savoir un mariage historique, très-postérieur à la querelle, et obtenu, selon les variantes des divers âges, soit, en vertu du droit barbare, sur la demande même de la plaignante, soit par l'entremise bénévole du Roi, par une lettre de sa main adressée à l'indifférent guerrier.

N'est-il pas remarquable que la troisième journée de Castro se passe tout entière sans ramener Rodrigue en présence de Chimène, avant l'expédient frivole et hasardé de son dénoûment? Ainsi disparaît et se dissipe le fond tragique et passionné que Corneille ne veut pas perdre de vue. Il a senti que la grande scène des deux jeunes gens au troisième acte est le vrai triomphe de son œuvre, et il se prévaut d'un léger changement survenu dans la situation si touchante pour renouveler une rencontre commencement du cinquième. Nous laissons donc, comme en dehors de notre parallèle, cette grande scène remplie de beautés entièrement neuves, terminée par ce cri d'éternelle mémoire : Paraissez, Navarrois [63] !...

Après une telle émotion, le théâtre, au temps de Corneille, devait être plein d'indulgence, de patience, peutêtre même de sympathie pour les scènes d'attente qui doivent fournir à Rodrigue le temps strictement nécessaire à désarmer don Sanche en champ clos. Il nous faut voir expirer le malheureux amour de la Princesse, d'abord dans un monologue lyrique, ensuite dans un entretien avec sa confidente. Nous n'insisterons pas sur ce qu'on peut dire du désavantage de ces personnages secondaires auxquels la dignité trop uniforme du ton retire ce qu'ils pourraient avoir d'agréable, dans leur air naturel, au second plan. Dans cette mesure, doña Urraca paraît intéressante chez Castro quand elle confie ses peines au vieil Arias Gonzalo avec une résignation qui n'est pas sans grâce.

À son tour Chimène, assistée aussi de sa confidente, nous demande un nouveau délai nécessaire à la durée du combat, et il faut bien le remplir par l'antithèse déjà trop prolongée de sentiments et d'alternatives contraires. Il est permis de croire qu'au lieu de cette dialectique traînante et forcée, l'étude directe du cœur humain aurait pu mieux occuper ces instants de pénible attente.

Voici enfin l'équivoque don Sanche avec son épée. Chimène, transportée de colère, lui ferme la bouche, le croyant vainqueur ; puis sans se faire attendre, le Roi, entouré de sa cour, survient au milieu de son illusion. C'est ce qu'il fallait pour faire éclater en vers immortels l'aveu désormais irrécusable de son amour. Don Sanche peut alors expliquer qu'on lui a coupé la parole [64]. À ce moment il est temps de nous ramener le noble Rodrigue pour offrir sa tête une dernière fois, mais de quel style incomparable! Voilà ce que doit être l'achèvement des émotions tragiques, voilà ce qui détermine l'état de l'âme dans lequel Corneille renvoie chez eux ses spectateurs. Nous ne voulons pas

prendre congé de don Guillem de Castro d'une façon peu courtoise, mais il est utile, pour apprécier la différence générique des deux systèmes de poésie, de reproduire ici le dernier discours de ce Rodrigue devenu un peu trop vulgaire et facétieux :

REY.

De tan mentirosas nuevas donde esta quien fué el autor ?

RODRIGO.

Antes fueron verdaderas: que si bien lo adviertes, vo no mandé decir en ellas sino solo que venia a présentarle á Ximena la cabeza de Rodrigo, en tu estado, en tu presencia, de Aragon un caballero ; y esto es, señor, cosa cierta, pues yo vengo de Aragon, y no vengo sin cabeza, y la de Martin Gonzalez está en mi lanza alli fuera: y esta le presento ahora en sus manos á Ximena. Y pues alla en sus pregones no dijo viva, ni muerta,

ni *cortada*; pues le doy de Rodrigo la cabeza, ya me debe el ser roi esposa: mas si su rigor me niega este premio, con mi espada puede cortarla ella mesma.

REY.

Rodrigo tiene razon. Yo pronuncio la sentencia en su favor.

XIMENA. Ay de mi!

Impideme la verguenza, etc.

« Le Roi : Quel est l'auteur de ces fausses nouvelles ? où est-il ? — Rodrigue : Ces nouvelles étaient très-vraies, au contraire. Remarquez-le bien : tout ce que j'ai fait annoncer, c'est que d'Aragon un chevalier venait pour offrir en hommage à Chimène la tête de Rodrigue devant vous et en présence de votre cour. Or ce sont là toutes choses bien vraies, car je viens d'Aragon, et je ne viens pas sans ma tête. Pour celle de Martin Gonzalez, elle est là dehors au bout de ma lance ; mais celle-ci, je la présente en ce moment à Chimène. Elle n'a point dit dans ses proclamations si elle la voulait ou vivante, ou morte, ou coupée. Puisque je lui porte la tête de Rodrigue, il est juste qu'elle soit mon épouse. Mais si sa rigueur me refuse cette récompense, avec mon épée elle peut la trancher elle-même, — Le Roi : Rodrigue a raison : je prononce le jugement en

sa faveur. — *Chimène* : Ah Dieu ! je suis interdite de honte, etc. »

V.

#### NOTE SUR LE CID DE DIAMANTE.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici quelques renseignements sur La traduction espagnole de notre *Cid*, à laquelle Voltaire a donné plus de réputation qu'elle ne mérite, en se vantant de l'avoir découverte comme un premier original antérieur à celui de Castro.

J. B. Diamante, l'un des poëtes attachés à la chapelle et au théâtre sous la direction de Calderon et du roi Philippe IV lui-même, est l'auteur de cette œuvre insignifiante. Elle a pour titre : *El honrador de su padre*, le fils qui honore ou qui venge son père. On la trouve en tête d'un volume in-4°, le onzième d'un recueil mal fait et très-mal imprimé sous la seule garantie des libraires et des censeurs, intitulé : « Choix de Comédies nouvelles... *Comedias nuevas escogidas de los majores ingenios de España.* » Cette *onzième partie renferme*, selon l'usage, douze comédies, ayant pour auteurs, célèbres ou ignorés, outre l'obscur Diamante, Calderon, Moreto, Baeza, Coello, etc. Au milieu

du frontispice, on lit : *Año* 1658, et au bas : *En Madrid*. Une réimpression, avec mêmes approbations et privilège, porte : *Año* 1659. Il est douteux que la pièce de Diamante ait jamais été publiée autrement en Espagne au dix-septième siècle. M. Eug. Ochoa l'a comprise dans le tome V du *Tesoro del Teatro espanol* (Paris, Baudry, 1839, in-8°), où elle peut se lire plus nettement imprimée.

Le traducteur ne fait aucune mention du poëte français qui lui fournit son texte. Ce n'est point *plagiat* dans la rigueur du mot : c'est plutôt pairfaite indifférence, suivant l'esprit de l'époque et du pays. Mais pour concevoir quelles licences ce traducteur prend avec un auteur dont il semble ignorer l'existence, il suffit de dire que cette pièce est accommodée pour la scène espagnole. Tantôt, et le plus ordinairement, jusqu'au IV<sup>e</sup> acte, scène v<sup>e</sup> de Corneille, il traduit d'assez près, suivant les pensées, le dialogue et la distribution du maître ; tantôt il s'écarte et divague, subtilise et paraphrase, d'une manière fort puérile. Dans sa troisième journée, il semble, plus scrupuleux que Corneille, s'arrêter devant l'invention du duel avec don Sanche, quoiqu'il ait reproduit jusque-là ce vague personnage. Quel sera donc le nouveau dénoûment ? Une comédie que le Roi concerte avec don Diègue et Rodrigue. On fait croire à Chimène que sa demande est accordée, que le Cid est condamné à mort. Cachée dans sa prison, elle entend ses plaintes simulées, et quand les gardes viennent comme pour l'emmener au supplice, elle arrache une épée et se charge de défendre son époux. Là-dessus arrivent le Roi et toute la cour.

Jusqu'à ce bel artifice, Diamante n'a fait aucuns frais d'invention, si ce n'est pour intercaler çà et là le caquet d'un valet *gracioso* très-froidement bouffon. Il mêle aussi au début de l'action les démarches que fait Rodrigue pour se procurer un portrait de Chimène, qui, dans une première entrevue à laquelle Corneille n'avait point songé, lui refuse de se laisser peindre.

La mode du jour avait, ce semble, mis dans l'ombre le drame du Valencien G. de Castro, qui est pourtant resté populaire en Espagne jusqu'à présent. Ce qui est certain, c'est que Diamante paraît n'avoir pas pris la peine de le lire, et que pas un seul mot n'en réveille le souvenir, si ce n'est au travers du texte de Corneille, autant que celui-ci traduit ou imite son devancier. Plus d'une fois il eût été tout simple de reprendre à sa source l'expression originelle : c'est ce qui n'a jamais lieu, et il semble que ce soit un parti pris.

Diamante supprime les sentiments, mais non le personnage de l'Infante, par un ménagement de cour peutêtre, plus que de goût. La scène est naturellement rétablie à Burgos, et par suite le grand exploit de Rodrigue contre les Mores a lieu dans les contrées historiques, seule et tacite dérogation aux unités de Corneille. Mais quand le Cid raconte au Roi sa campagne, il lui faut, ayant lui-même rompu une lance avec le chef ennemi Sélim, plus de quarante vers d'une étonnante recherche pour décrire la fringante jument que montait ce prince arabe. À défaut d'autre indice de provenance, on peut reconnaître dans cet extravagant hors-d'œuvre en *estilo culto* l'influence directe

de Philippe IV, si ce n'est même la royale main, dont tant de mauvais vers sont restés confondus avec ceux de ses *ingenios*, ainsi qu'il était arrivé plus d'une fois au grand Richelieu.

Il est permis aussi de conjecturer, d'après les disparates heurtées du fond et des accessoires, que l'origine de l'ouvrage dut être d'abord quelque cahier de traduction commandé par une volonté imposante, et qu'ensuite le conseil suprême jugea indispensable d'égayer et d'enjoliver à la mode castillane cette pauvre muse française dont on faisait tant de bruit à Paris et dans les Pays-Bas espagnols.

C'était quelque chose d'étrange sans doute que le point de vue critique de ces arrangeurs et de leur public ; mais il en est toujours à peu près de même quand on a la prétention de transporter une littérature hors de son sol ou de son temps [66].

V.

- 1. <u>↑</u> La seconde partie est un autre drame historique, tout à fait distinct, qui n'appartient plus précisément à la *jeunesse* du Cid ; *Mocedades* serait tout aussi bien traduit par *les Prouesses* du Cid. Le théâtre espagnol possède des *Mocedades de Roldan* (Roland), *de Bernardo del Carpio*, etc.
- 2. <u>1</u> On sait que les trois *Journées* de ces drames sont de longs actes, non partagés en scènes à notre manière.
- 3. <u>1</u> Acte II, scène vIII, vers 706-708. Dans les premières éditions (1637-56), au lieu de *le Comte*, on lit au dernier vers : *l'Orgueil*, souvenir du surnom de *Lozano* qu'avait le comte de Gormas.

- 4. ↑ Acte I, scène III, vers 177 et suivants.
- 5. <u>↑</u> Acte I, scène III, vers 225.
- 6. <u>1</u> Plusieurs des plus anciennes éditions n'ont pas même cette indication trop courte : DON DIÈGUE, *mettant l'épée à la main* ou *Ils mettent l'épée à la main* (voyez ci-dessus, p. 117 et la note 2) ; le lecteur n'est mis sur la voie que par ces mots : *Ton épée est a moi...* et plus loin, à la fin de la scène, par ce vers (supprimé à partir de 1660, voyez la note I de la p. 118) :

« Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite. »

On peut remarquer du reste que ce *duel*, qui n'est pas dans Castro, eût été une impossibilité de plus pour Corneille, s'il eût dû avoir lieu *devant le Roi* 

- 7. <u>↑</u> Acte I, scène IV, vers 251 et suivants.
- 8. <u>↑</u> Acte I, scène III, vers 227 et 228.
- 9. 1 Dans Corneille, Rodrigue est fils unique:

« Vous n'avez qu'une fille, et moi *je n'ai qu'un fils.* »

(Acte I, scène III, vers 167.)

- 10. ↑ Acte I, scène IV.
- 11. <u>↑</u> Et *ce fer que mon bras ne peut plus soutenir*,

  Je le remets au tien pour venger et punir. »

  (Acte I, scène v, vers 271 et 272.)

12. <u>↑</u> Voyez dans la première section de l'*Appendice*, p. 200, la citation relative aux vers 262 et suivants.

13. ¹ Nous n'examinons ce poëte que comparativement à Corneille, et nous craindrions de faire une digression en remarquant que la tradition, à laquelle il obéit tout en choisissant, a dû lui causer aussi quelque embarras. Il y a dans ces légendes, tant de fois remaniées, bien des tons divers, selon le caractère plus ou moins rude des siècles qui les ont traitées successivement. Les détails de chevalerie et de cour, et d'autres encore, risquaient de faire dissonance et anachronisme avec des données plus anciennes et toujours accréditées. Un censeur *espagnol* qui aurait critiqué à ce point de vue Guillem de Castro aurait eu gain de cause. Il est curieux de remarquer que deux traditions contraires font de Rodrigue l'aîné ou le *plus jeune* des trois frères. Si le poëte Castro a eu de bonnes raisons pour faire de Rodrigue l'aîné, il faut convenir qu'il a rendu par là peu naturelle la conduite de don Diègue qui s'adresse d'abord à deux adolescents pour savoir s'il en fera ses champions contre Gormas. Un

examen attentif ferait voir qu'en se résignant à cette faute, le poëte l'a fort bien sentie.

- 14. <u>↑</u> Acte I, scène v, vers 286.
- 15. <u>↑</u> Acte I, scène IV, vers 260.
- 16. ↑ Acte I, scène v, vers 282.
- 17. ↑ Acte I, scène VI, vers 291.
- 18. ↑ Acte II, scène II, vers 406.
- 19. <u>↑</u> Ceci est moins juste. Arias est parent de don Diègue, et de son parti ; mais Corneille préfère le nom le plus sonore, et un moindre nombre de personnages.
- 20. <u>↑</u> Voyez la Notice du *Cid*, p. 17 et 18.
- 21. ↑ Acte II, scène I, vers 382.
- 22. † *Que está alli*, mots qui, dans la citation de Corneille (voyez ci-dessus, p. 201, vers 393), ne laissent pas d'être un peu embarrassants pour le lecteur.
- 23. 1 Plus motivé par la situation que dans Corneille.
- 24. ↑ Par la colère :

Y que es sangre suya y mia la que yo tengo en los ojos, sabes ?

- Voir l'interprétation détournée volontairement sans doute par Corneille, vers 401 et 402, le sang porté aux yeux par la colère tenant à une locution tout espagnole.
- 25. <u>↑</u> C'est le vrai sens, plutôt que la réplique : *Que m'importe* (vers 402) ? Y el saberlo (acorta razones) que ha de importar ?
- 26. <u>↑</u> Donnons cet exemple, entre tant d'autres, de la singulière rapidité d'expression si goûtée des Espagnols, qui resterait obscure si elle n'était un peu paraphrasée dans la traduction :

Hijo, hijo, con mi voz te envio ardiendo mi afrenta.

- 27. <u>↑</u> Acte II, scène VIII, vers 668-670.
- 28. ↑ Acte II, scène VIII, vers 676.
- 29. *<u>↑</u> Ibidem*, vers 693-696.
- 30. <u>↑</u> Ici un faux sens est donné par l'intelligent traducteur la Beaumelle, d'après une édition fautive, qui devait être aussi celle de Corneille : « Et

- dût l'*État* perdre ses plus précieux appuis... » *Il lisait probablement, ainsi que Corneille : « y aunque el* Reyno... »
- 31. ↑ Acte II, scène VIII, vers 697.
- 32. ↑ Acte II, scène VIII, vers 732.
- 33. ↑ *Ibidem*, vers 736.
- 34. ↑ Acte III, scène 1.
- 35. <u>↑</u> Acte III, scène III, vers 846-848.
- 36. <u>†</u> Ceci est la fin du couplet de *quatre* vers, qui est suivi périodiquement dans ce système d'un couplet de *cinq* vers, dont l'un est de trois ou quatre syllabes ; le couplet de cinq vers commence ici à *Seguirele*. La réponse de Chimène est interrompue par Rodrigue, qui vient s'agenouiller devant elle, et lui demander la mort.
- 37. <u>↑</u> Acte III, scène IV, vers 972.
- 38. <u>1</u> *Ibidem*, vers 858.
- 39. <u>↑</u> Texte difficile:

# Pasa el mismo corazon, que pienso que está en tu pecho.

- 40. <u>↑</u> Le mot *canas*, « cheveux blancs, » était noblement rendu par vieillesse honorable, dans cette leçon des premières éditions : *De la main de ton père*\*, etc., que Corneille a changée, à regret sans doute, à partir de 1660.
  - \* Voyez ci-dessus, p. 154, la variante des vers 878 et 874.
- 41. <u>†</u> Qu'on veuille bien nous pardonner ces rimes, qui seraient un essai fort puéril, si elles n'étaient destinées à donner quelque idée du mètre employé dans cette scène, alternativement avec les quatrains rimés.
- 42. <u>†</u> C'est ce dont le texte n'avertit point. Cette parenthèse est due à la Beaumelle ; le cri : « Que vois-je ? » n'a sans elle aucun sens. Corneille n'a pas trouvé cette indication de scène, ce mouvement de Rodrigue revenant sans doute sur ses pas ; mais il a aussi mis beaucoup de larmes dans cette séparation, qui alors en faisait tant couler, en cette première jeunesse de nos émotions théâtrales. Les deux phrases entrecoupées qui précèdent n'ont tout leur sens qu'accompagnées de sanglots.
- 43. <u>↑</u> Acte III, scène IV, vers 852.
- 44. *1 Ibidem*, vers 856 et 857.
- 45. † Acte III, scène IV, vers 869-874. La fin, depuis : « De la main de ton père, » se lit dans les éditions de 1637 à 1656. L'avant-dernier vers, meilleur que celui qui l'a remplacé à partir de 1660, se rattache enfin au texte cité par Corneille : malheureusement le vers suivant aura paru faible par l'antithèse des mots *déshonoroit* et *honorable* : c'est la remarque d'un habile critique (M. Géruzez, *Théâtre choisi de Corneille*, p. 59).

- 46. <u>↑</u> Acte III, scène IV, vers 879.
- 47. *¹ Ibidem*, vers 917 et suivants.
- 48. *1 Ibidem*, vers 921 et 922.
- 49. *1 Ibidem*, vers 927 et 871.
- 50. <u>1</u> Corneille, dans l'*Examen du Cid* (voyez ci-dessus, p. 94 et 95), fait sur cette scène et sur la première du cinquième acte, qui en est comme une variation, des réflexions candides et sages dont nous recommandons la lecture.
- 51. **1** 2. Acte III, scène v, vers 1013 et 1014.
- 52. ↑ *Ibidem*, vers 1020.
- 53. <u>↑</u> « Je t'ai donné la vie par l'entremise de la nature : toi, tu me l'as rendue par sa seule vaillance (de ta main). » Cela est beau, mais quel éclat incomparable dans ces mots :

« Porte, porte plus haut le fruit de ta victoire : Je t'ai donné la vie, et tu me rends ma gloire \*! »

- \* Acte III, scène vi, vers 1053 et 1054.
- 54. <u>↑</u> Acte III, scène v<sub>I</sub>, vers 1092-1094.
- 55. *<u>↑</u> Ibidem*, vers 1086.
- 56. <u>↑</u> Il faut se souvenir que ces premiers romances supposent qu'elle était enfant quand Rodrigue, dont elle n'est pas connue, l'a rendue orpheline. Elle a depuis attendu dans sa maison l'âge convenable pour faire cette démarche devant le Roi.
- 57. ↑ Acte IV, scène v, vers 1340.
- 58. *<u>↑</u> Ibidem*, vers 1347.
- 59. <u>↑</u> Cette intervention de don Diègue, s'empressant d'accepter au nom de son fils, est un détail noble et fort bien adapté, qui s'offrait naturellement à l'imitation de Corneille. S'il l'a omis, on peut en entrevoir la raison dans la gène où le tenaient les considérations dont il va être parlé.
- 60. <u>↑</u> Acte IV, scène v, vers 1450-1453.
- 61. <u>↑</u> Acte IV, scène v, vers 1457-1464.
- 62. *1 Ibidem*, vers 1391 et 1392.
- 63. <u>↑</u> Acte V, scène I, vers 1559 et suivants.
- 64. <u>↑</u> Un examen trop minutieux relèverait dans les deux vers suivants une petite combinaison de circonstances que l'on ne comprend guère, mais

qui est indispensable à cette adroite conduite de la scène :

« Mais *puisque mon devoir m'appelle auprès du Roi*, Va de notre combat l'entretenir (*Chimène*) pour moi\*...»

- \* Acte V, scène VI, vers 1751 et 1752.
- 65. <u>↑</u> C'est exactement le double sens du grec homérique τιμωρός, analogie demeurée constante et bonne a noter dans l'histoire des idées humaines.
- 66. ¹ On voit que l'étude consciencieuse qui précède conduit à des résultats fort différents, sur plus d'un point, de ceux que d'autres sources nous ont fournis (voyez p. 5 et suivantes). Elle nous apprend, par exemple, qu'il y a une édition du *Cid* de Diamante antérieure à celle de 1659. En outre, nous nous fions volontiers à l'autorité d'un examen attentif qui n'a trouvé dans cette pièce ni *beautés du premier ordre*, sauf la part de Corneille dans ce qui est faiblement traduit d'après lui, ni emprunt direct fait à Castro. Enfin nous sommes tout disposé a croire qu'il ne faut pas dire de Diamante qu'il a été « un *des plus féconds* et des plus *renommés* poëtes dramatiques qu'ait produits l'Espagne dans la seconde moitié du dix-septième siècle. » (*Note de l'éditeur*.)

## III

## AUX AMATEURS DE LA LANGUE FRANÇOISE<sup>[1]</sup>.

## Messieurs,

Le soin où m'engage le désir que j'ai de satisfaire à vos curiosités (m'ayant fait découvrir cette excellente et ravissante pièce entre les nouveaux ouvrages de nos écrivains) m'a porté dans le dessein de la faire mettre sous la presse, pour vous en rendre participants. Je m'y suis de plus senti provoqué par le peu d'exemplaires qui s'en est trouvé en ces pays, et qui sembloit témoigner que la France fût jalouse que cet œuvre admirable tombât en la main des étrangers. Sa lecture a charmé l'oreille des rois, de telle sorte que, même dans les grands soins qui les environnent, il y en a qui l'ont fait réitérer plusieurs fois, tant ils l'ont estimée digne de leur audience. Aussi n'est-il point d'éloge assez relevé qui ne soit au-dessous de ses beautés ; et ce n'est rien dire d'égal à ses grâces que d'assurer qu'elles expriment toutes celles qui sont les plus rares en l'élégance françoise, qu'elles représentent les traits les plus vifs et les plus beaux dont on puisse se servir pour expliquer la gloire des grandes actions d'une âme parfaitement généreuse, et bref que les lire et les admirer sont presque une même chose. Il faudroit imaginer d'autres louanges que celles que l'on est accoutumé de donner aux ouvrages les plus accomplis, pour les attribuer à celui-ci ; les conceptions en sont si sublimes qu'elles ont quelque chose de divin, et qui va surpassant les efforts de la pensée humaine ; enfin son excellence est telle, que vous la comprendrez mieux en la lisant, que je ne vous la puis décrire. Je n'y attache point d'argument, pour ce que l'auteur n'y en a point fait et que sa lecture surprendra votre esprit avec bien plus de douceur et de plaisir par la diversité de ses incidents inespérés, que si elle étoit précédée par une connoissance confuse du sujet telle que donneroit un argument qui ne seroit qu'un abrégé du contenu de toute la pièce. Recevez-la, s'il vous plaît, et si elle vous apporte autant de satisfaction que j'emploie de zèle à vous l'offrir, elle y trouvera une récompense assez convenable à ses mérites.

J.P.

<sup>1. &</sup>lt;u>↑</u> Cet avis, qui contient quelques renseignements curieux sur l'accueil qui fut fait au *Cid* à l'étranger, figure en tête du rare volume qui a pour titre : *Le Cid*, tragi-comédie nouvelle, par le sieur Corneille. À *Leyden*, *chez Guillaume Chrestien*, 1638, in-12.

# À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique <u>Wikisource</u><sup>[1]</sup>. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence <u>Creative Commons BY-SA 3.0<sup>[2]</sup></u> ou, à votre convenance, celles de la licence <u>GNU FDL [3]</u>.

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à cette adresse [4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Gorillero
- Chat de la Fontaine
- Cantons-de-l'Est
- Acélan
- Le ciel est par dessus le toit
- M0tty
- Sapcal22
- Jahl de Vautban
- Phe
- Ernest-Mtl
- Aristoi
- Taousert
- Alexis Jazz
- VIGNERON
- 1. <u>↑</u>http://fr.wikisource.org
- 2. <u>1</u>http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr
- 3. <u>http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html</u>
- 4. <u>↑</u>http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler\_une\_erreur